

LE

PARTI LIBÉRAL

SOUS LA RESTAURATION

L'auteur et les éditeurs déclarent réserver leurs droits de traduction et de reproduction à l'étranger.

Cet ouvrage a été déposé au ministère de l'intérieur (section de la librairie) en juillet 1876.

OUVRAGE DU MÊME AUTEUR :

Royalistes et Républicains, essais historiques sur des questions de politique contemporaine : — I. La Question de monarchie ou de république du 9 thermidor au 18 brumaire. — II. L'Extrême Droite et les Royalistes sous la Restauration. — III. Paris capitale sous la Révolution française. — Un beau volume in-8° cavalier. Prix : 6 fr.

PARIS, TYPOGRAPHIE DE E. PLON ET C^{ie}, 8, RUE GARANCIÈRE.

R. 19.096

LE PARTI LIBÉRAL

SOUS LA RESTAURATION

PAR

PAUL THUREAU-DANGIN



PARIS

E. PLON ET C^{ie}, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
10, RUE GARANCIÈRE

1876

Tous droits réservés.



AVANT-PROPOS

Le public a bien voulu accueillir avec quelque faveur notre étude sur l'extrême droite pendant la Restauration¹. Entre les causes complexes qui ont fait échouer la monarchie au début du siècle, le sujet nous avait amené à insister sur les fautes commises par les royalistes eux-mêmes. Mais, dès lors, nous indiquions que d'autres responsabilités étaient engagées, et nous nous réservions de les examiner à leur tour. C'est ce qu'il convient de faire aujourd'hui, en racontant quelle a été, de 1814 à 1830, la conduite de ces partis de gauche qui se sont appelés eux-mêmes « l'Opposition de quinze ans ».

¹ Cette étude a été réunie à d'autres Essais historiques sur des questions de politique contemporaine, sous ce titre : *Royalistes et Républicains*. (Chez Plon, 1874.)

Il s'agit encore, on le voit, d'une étude volontairement partielle. Si nous avions la prétention d'écrire ainsi une histoire complète de la Restauration, on pourrait justement nous reprocher de ne montrer successivement qu'une face des événements et de ne pas donner la vue d'ensemble qui met hommes et choses à leur vraie place. Mais cette histoire complète, il n'est pas question de la tenter ici. Ce serait une tâche trop vaste, et où l'on serait exposé à copier ou à résumer ce que d'autres ont déjà fait avec compétence et succès¹. Notre seul dessein est de poursuivre, l'un après l'autre, l'examen de conscience de chaque parti, de l'isoler en quelque sorte, de le placer en saillie et en vue, pour mieux nous rendre compte de ce qu'il a fait et de ce qu'il aurait dû faire. La méthode des monographies a été souvent appliquée avec profit aux individus. Pourquoi ne le serait-elle pas également aux groupes politiques?

Le parti que nous voulons cette fois étudier a

¹ Nous faisons allusion aux histoires très-complètes écrites, à des points de vue divers, par M.M. Duvergier de Hauranne, de Viel-Castel et Nettement. Tout en puisant aussi à d'autres sources, nous nous sommes souvent aidé des savantes et consciencieuses recherches faites par ces historiens, et c'est un devoir d'indiquer dès le début le profit que nous en avons tiré.

reçu, suivant les temps et les points de vue, diverses dénominations. Mais il en est une qu'il a toujours tenu à se donner lui-même. Comme la droite se nommait « royaliste », la gauche se prétendait « libérale ». Il y aurait sans doute à dire sur cette prétention; mais le plus simple, pour l'historien, est d'employer les noms en usage, dans le vocabulaire du temps dont il parle. Il est bien entendu que ses jugements s'appliquent à la conduite des hommes qui se sont attribué telle épithète, et non aux idées que cette épithète devrait naturellement exprimer. Ce qu'on sera amené à reprocher à certains libéraux de la Restauration ne devra donc pas être interprété comme une condamnation générale des partis qui auraient pu, à d'autres époques ou en d'autres pays, mériter plus justement ce titre. Cette réserve indiquée, le sujet de notre travail apparaît clairement. Il s'agit de demander à ces libéraux « ce qu'ils ont fait de la liberté », comme nous avons demandé naguère aux « royalistes » ce qu'ils avaient fait de la royauté.

L'intérêt manifeste de la liberté était que la vieille monarchie parvint à se réconcilier avec la nouvelle France. Dans leurs heures, malheureusement trop rares, de sincérité clairvoyante et

courageuse, les chefs de l'opposition le reconnaissaient eux-mêmes. Peu de temps avant 1830, Benjamin Constant écrivait à Béranger : « Je crois fermement que la France ne peut, d'ici à longtemps, être libre, qu'en consolidant, sur les bases actuelles, la dose de liberté qu'elle possède ou doit posséder. Je puis avoir tort; mais j'ai la conviction que nous devons nous en tenir à la monarchie constitutionnelle. Je sais, ou je crois savoir, que les vieux gouvernements sont plus favorables à la liberté que les nouveaux. » « J'en ai la conviction, disait de son côté le général Foy, il ne peut y avoir de véritable gouvernement représentatif, en France, qu'avec la maison de Bourbon. »

C'est surtout après coup que cette vérité historique est apparue à tous les esprits réfléchis et sincères. Les événements récents, les espérances et les déceptions par lesquelles nous avons passé, la lumière plus vive que les malheurs de la France ont jetée sur les lacunes et les vices de son état politique et social, les efforts, souvent impuissants, hélas! par lesquels nous nous épuisons à chercher, dans des expédients précaires ou périlleux, cette double condition de progrès et de sécurité que nous eussions pu trouver, il y a un

demi-siècle, dans l'union de la vieille hérédité royale et de la liberté nouvelle, — tout nous fait sentir ce qui nous manque, et le prix de ce que nous avons perdu. Déjà, vers la fin du second Empire, avant même les enseignements douloureux et redoutables des dernières années, un publiciste qui, par ses origines intellectuelles et ses sympathies politiques, ne pouvait être suspect de partialité pour les Bourbons, M. Prévost-Paradol, écrivait : « La Restauration apportait, pour la seconde fois, à notre pays, une chance inestimable pour concilier les principes et les intérêts de la Révolution avec le maintien de cette antique et glorieuse maison de France qui était encore entourée d'assez grands souvenirs pour déjouer toute compétition, et placée assez haut pour affronter sans peur le mouvement des institutions libres. On eût dit qu'une dernière faveur du sort offrait à la France une revanche du grand échec de 89, et la faculté inespérée de reprendre cet admirable ouvrage au moment précis où le désordre intérieur et la guerre l'avaient malheureusement interrompu. Qui empêchait de considérer tout ce qui était arrivé depuis les derniers jours de la Constituante comme un mauvais rêve, heureusement dissipé par le retour de la lumière ?

Qui empêchait de l'enlever des cœurs, sinon de l'histoire, et d'en garder seulement l'expérience, fruit précieux et chèrement payé d'une si cruelle leçon ? »

« Les conseils de la plus simple sagesse », comme l'a dit encore le même écrivain, engageaient donc les libéraux du commencement du siècle à seconder, à maintenir, dans l'intérêt de la liberté, ce gouvernement qui, suivant le mot très-profond de M. Guizot, « n'était pas assez révolutionnaire pour se dispenser d'être libéral ». Le but à atteindre, M. de Tocqueville l'a défini : « Rapprocher l'un de l'autre et retenir ensemble le principe de la liberté moderne et celui de l'hérédité antique. » Ce but lui paraissait même si noble qu'il regrettait de n'avoir pas vécu à une époque où l'on pouvait se proposer une telle tâche, et faisant un retour sur lui-même, il se plaignait que, de son temps, « la vie publique manquât d'objet ».

Si le dessein était grand et digne en effet d'enflammer les esprits élevés, les difficultés étaient immenses. On sait à quels obstacles se heurtaient ceux qui cherchaient à réconcilier, à fondre

¹ *La France nouvelle*, p. 310-311.

ensemble les deux Frances violemment séparées par la Révolution. Pendant vingt-cinq ans, elles s'étaient combattues, et, ce qui peut-être empêchait plus encore le rapprochement, elles avaient vécu dans deux mondes absolument étrangers l'un à l'autre. Afin d'accomplir cette fusion si malaisée, et cependant jugée si nécessaire pour la paix sociale et pour l'avenir de la liberté, il eût fallu renoncer à toute hostilité de mauvaise foi, à tout parti pris de renversement; mais aussi apporter un grand esprit de mesure, de prudence et de tempérament, éviter toute exigence trop impatiente, se garder d'envenimer des dissentiments déjà si douloureux, s'employer au contraire à les adoucir. Plus que jamais alors, il eût importé de suivre ces règles de conduite que le feu duc de Broglie proposait aux hommes de liberté comme les derniers conseils de son expérience : « Graver péniblement la montagne au lieu de couper au plus court à travers les précipices;... tenir compte sincèrement, sévèrement, de l'état des hommes et des choses; faire largement la part des droits acquis et des intérêts engagés; ménager les habitudes, traiter discrètement avec les préventions et les préjugés; hors de là, rien qu'utopie. Qui ne sait pas aspirer au possible et s'en

contenter n'est, en politique, qu'un amateur ou un songe-creux ¹. »

Pouvait-on, en 1814, attendre cette sagesse des divers partis? Le passé ancien et récent, qui avait accumulé tant de difficultés devant les hommes de cette époque, les avait en même temps bien mal préparés à les résoudre. Inexpérience absolue de la vie publique, habitudes mauvaises d'esprit et de conduite, intérêts et passions presque inconciliables, illusions et sophismes de tous genres, telles étaient chez eux les conséquences de plusieurs siècles d'ancien régime, de dix ans de révolution ou d'émigration, de quinze ans de césarisme; et ne faudra-t-il pas bientôt y ajouter les malentendus, les ressentiments, les situations fausses dont l'épilogue néfaste des Cent-Jours sera la cause immédiate?

Cette condition générale des esprits qui est l'excuse, non la justification des hommes politiques à cette époque, ne nous fait pas espérer de rencontrer chez les libéraux cette intelligence de leurs intérêts et de leurs devoirs que nous avons trouvée si souvent en défaut, chez les royalistes. — Où donc, nous dira-t-on peut-être,

¹ *Vues sur le gouvernement de la France. Conclusion.*

sont ceux qui, à votre avis, ont vu clair et ont bien agi? Naguère, vous critiquiez la droite; aujourd'hui, vous vous apprêtez à faire le procès de la gauche. La conclusion de nos annales contemporaines se résume-t-elle donc en cette loi fatale qui semble condamner tous les partis à ruiner, par passion ou maladresse, leurs propres causes : les républicains, la république ¹; les royalistes, la royauté; les libéraux, la liberté; tandis qu'à côté d'eux, les rares modérés, la petite élite des sages et des clairvoyants, sont malmenés, écrasés, impuissants, quand ils ne sont pas eux-mêmes entraînés à la suite des violents? L'histoire est-elle œuvre saine, si elle ne doit produire que cette impression de découragement et de pessimisme? — C'est, en effet, à une autre conclusion que nous prétendons aboutir. La connaissance plus complète des malheurs de nos pères doit inspirer la résolution virile de les réparer. Si, dans le passé, on trouve à blâmer des deux côtés, voyons-y seulement cette indication que, dans le présent, des deux côtés aussi, il faut s'amender. Il ne s'agit pas de fournir, tantôt aux

¹ Voir dans *Royalistes et Républicains l'Étude sur la question de monarchie ou de république, du 9 thermidor au 18 brumaire.*

uns, tantôt aux autres, l'occasion de contempler, avec une satisfaction maligne, les erreurs de leurs adversaires. Il serait même assez oiseux de comparer les démérites pour établir une sorte d'échelle dans le blâme. Ce que nous voulons, c'est que chaque parti considère surtout ce qu'il a eu autrefois à se reprocher ou à regretter dans sa propre conduite, afin de trouver précisément, dans ce spectacle devenu salutaire, l'expérience qui a manqué à ses devanciers. Telle est la pensée dominante de ces études. La critique d'hier nous paraîtrait bien stérile et, le plus souvent, fort désespérante, si elle n'était la leçon de demain. Sans doute, il serait puéril de rapetisser l'histoire à n'être qu'une allusion aux événements du jour; encore plus doit-on craindre de la fausser dans un intérêt de controverse politique. Néanmoins, c'est l'esprit préoccupé des crises actuelles, et dans l'espérance d'aider à en sortir, que nous avons entrepris de faire passer successivement sous les yeux des royalistes et des libéraux d'aujourd'hui leurs ancêtres de la Restauration.

Lorsqu'il y a deux ans, nous rappelions ce qu'avait été la conduite de l'extrême droite de 1814 à 1830, n'y avait-il pas alors intérêt pres-

sant à tâcher de prévenir, moins de cinquante ans après, le retour des mêmes témérités, des mêmes entraînements, des mêmes passions? Nous n'oserions certes nous vanter que la leçon ait été entendue par ceux auxquels elle s'adressait plus particulièrement. Toutefois, l'effort n'est pas à regretter. Maintenant, n'y a-t-il pas une opportunité analogue à faire la même étude sur le parti opposé? Quand la droite semblait maîtresse du gouvernement, c'était elle qu'il fallait mettre en face de son passé. Depuis lors, la gauche prétend avoir conquis la prépondérance politique; c'est à elle qu'il est urgent d'apporter, sans passion et sans complaisance, à défaut de conseils qu'elle serait peu disposée à accueillir, les enseignements irrécusables d'une expérience toute récente. Si incurables que soient d'ordinaire la surdité et l'aveuglement de l'esprit de parti, ne peut-on, sans présomption ridicule et sans illusion trop naïve, inviter les libéraux de bonne foi et de bonne volonté, non à accepter telle thèse ou telle doctrine, mais à réfléchir eux-mêmes sur les faits qu'on se borne à replacer sous leurs yeux? En tous cas, à cette heure difficile entre toutes, c'était un devoir de faire entendre aux passions politiques les avertissements de l'histoire, et

devant le péril dont la France est menacée par la répétition obstinée des mêmes fautes, ne fallait-il pas au moins pouvoir se rendre ce témoignage, qu'on n'avait pas été de « ces chiens muets qui ne peuvent aboyer », comme parle le prophète : *canes muti, non valentes latrare?*

Juillet 1876.

LE
PARTI LIBÉRAL
SOUS LA RESTAURATION

CHAPITRE PREMIER

L'OPPOSITION LIBÉRALE AVANT 1820.

§ 1^{er}. — LES LIBÉRAUX SOUS LA PREMIÈRE RESTAURATION.

En 1814, les Bourbons n'ont pas dû leur retour aux royalistes. La distribution de cocardes blanches faite par quelques gentilshommes, le jour de l'entrée des alliés dans Paris, n'était qu'un enfantillage. Si les démarches hardies de M. de Vitrolles n'ont pas été aussi absolument inefficaces, il semble toutefois que ce personnage agilé n'ait joué le plus souvent que le rôle de mouche du coche¹. La Restauration

¹ Après avoir rappelé qui a fait la Restauration, Chateaubriand ajoute dans ses *Mémoires* : « Quant à nous, pauvres diables de libéraux, nous n'étions admis nulle part; on nous comptait pour rien. Tantôt on nous faisait dire dans la rue d'aller nous coucher; tantôt

n'a pas été davantage l'œuvre des puissances étrangères. En Angleterre seulement, elle avait été prévue et désirée. Le chef le plus influent de la coalition, Alexandre, semblait répugner au rétablissement de la vieille monarchie, et son esprit un peu rêveur cherchait quelque combinaison qui ne fût ni Napoléon I^{er}, ni Louis XVIII. L'empereur d'Autriche, fort indécis, n'avait pas renoncé à tout espoir de constituer une régence sous le nom de son petit-fils Napoléon II. C'est par la force des choses que les Bourbons ont été rétablis. Seuls ils étaient possibles, parce que seuls ils apportaient à la France la dignité dans la défaite et la liberté à la place de la gloire, parce que seuls ils garantissaient à l'Europe l'ordre et la paix.

Aussi quels personnages ont été les instruments de la Restauration? Ne cherchez pas parmi eux ces hommes dont la foi puissante ou l'impérieux génie s'imposent aux événements et contraignent la destinée des peuples. C'étaient des esprits moins élevés, mais doués de cette perspicacité qui devine où sont la force et le succès, de ce flair qui découvre d'où vient le vent, de cette souplesse qui sait en suivre

on nous recommandait de ne pas crier trop haut : Vive le Roi ! d'autres s'étant chargés de ce soin... Je n'ai point vu de châtelaine, point de Jeanne d'Arc proclamer le souverain de droit, un faucon sur le poing ou la lance à la main ; mais madame de Talleyrand, que Bonaparte avait attachée à son mari comme un écriteau, parcourait les rues en calèche, chantant des hymnes sur la pieuse famille des Bourbons. »

la direction. Le type de ces politiques est Talleyrand qui a été précisément l'acteur principal des événements de 1814. Il n'eût pas songé à se risquer pour une cause douteuse. Jamais il n'aurait engagé une lutte pour forcer la nation à se diriger là où ne l'eût pas poussée son instinct ; mais il était merveilleusement apte à comprendre où elle désirait aller et à l'y conduire, pourvu du moins que lui aussi y trouvât son intérêt. Son grand mérite était de prévoir la veille ce que tout le monde voudrait le lendemain. Nonchalant et léger, il ignorait le courage qui suppose le sacrifice ; dans les moments de crise cependant, il joignait à l'intelligence très-prompte et très-nette de ce qui était possible une sagacité hardie, un sang-froid résolu, un rare savoir-faire. Aucune sympathie ne le portait vers l'ancienne dynastie. Il avait vu la chute nécessaire de Napoléon, avant de voir le rétablissement non moins nécessaire des Bourbons. Par goût, il se serait volontiers arrêté à mi-chemin, dans l'expédient d'une régence de Napoléon II, où il eût pu jouer un rôle prépondérant. S'il se prononça résolument pour la Restauration, c'est qu'il saisit bientôt, comme il le disait à Alexandre, que « tout ce qui n'était pas Napoléon ou Louis XVIII était une intrigue ». Cette conduite de Talleyrand est la preuve la plus incontestable que le rétablissement de la royauté était imposé par les circonstances, et désiré par la nation.

Les Bourbons furent donc généralement bien accueillis. Les représentants de l'école libérale, ceux mêmes qu'on verra plus tard à la tête de l'opposition, ne furent pas les moins prompts à se féliciter. Benjamin Constant prononçait le mot de « légitimité » avant Chateaubriand, affirmait que « tous les partis devaient être également satisfaits » de voir « le sceptre rendu aux mains de la famille incontestée », et déclarait que « la révolution française de 1814 réunissait les avantages de la révolution anglaise de 1660 et de 1688 ». Il allait même jusqu'à adjurer les princes de la maison de France « de ne pas faire l'immoral abandon de l'oriflamme de leurs pères, pour prendre un drapeau tout sanglant de crimes et dépouillé de l'auréole du succès ». La Fayette, bien que plus engagé par son passé contre les Bourbons, se sentait tout ému en voyant le comte d'Artois dans les rues de Paris; il écrivait aussitôt à ce prince pour lui faire connaître « la part qu'il prenait à la satisfaction nationale », et il se présentait à la première audience du roi en uniforme et en cocarde blanche. M. Laffitte, écho de la bourgeoisie parisienne, s'était prononcé publiquement en faveur du retour des Bourbons, avant même M. de Talleyrand. M. Bignon écrivait : « Un juste espoir nous est permis; nous avons pour nous l'expérience du passé, toutes les données de l'avenir, un roi constitutionnel et un Bourbon pour roi. » Madame de Staël avait vu Louis XVIII en Angleterre, et elle se sentait du

goût pour ce prince qu'elle vantait à ses amis.

Il n'était pas jusqu'aux vieux révolutionnaires et aux récents dignitaires de l'Empire qui ne crussent nécessaire de s'associer au mouvement général, empressés à témoigner de leur dévouement au régime qui s'établissait, et souvent aussi de leur exécration pour celui qui s'écroulait. Carnot, dont on a voulu faire le type de l'austérité républicaine, se hâtait, en qualité de commandant de la place d'Anvers, d'adhérer publiquement au nouveau gouvernement, déclarant « qu'aucun doute ne pouvait s'élever sur le vœu de la nation française en faveur de la dynastie des Bourbons ». « Ce serait, ajoutait-il, nous mettre en révolte contre l'autorité légitime que d'hésiter plus longtemps à la reconnaître. Nous avons dû procéder avec circonspection; nous avons dû nous assurer que le peuple français ne recevait cette grande loi que de lui-même. » Quelques mois plus tard, quand ce personnage, brouillé avec la monarchie, publiait son pamphlet sous forme de « Mémoire au Roi », il était contraint de reconnaître que le retour des Bourbons avait produit un « enthousiasme universel »; qu'ils avaient été « accueillis avec une effusion de cœur inexprimable », et que « les cœurs républicains avaient parlé sincèrement les transports de la joie commune ». « Toutes les classes, ajoutait-il, avaient tellement souffert qu'il ne se trouvait personne qui ne fût véritablement dans l'ivresse. » Il signait : Chevalier de l'ordre royal

et militaire de Saint-Louis. Quelques mois plus tard, il était comte de l'Empire.

Si les hommes déjà mêlés depuis quelque temps aux affaires publiques, et qui s'étaient par suite plus ou moins compromis contre les Bourbons, se montraient cependant si bien disposés, qu'était-ce de la jeunesse libérale qu'aucun passé ne gênait? Elle fut unanime à applaudir ce gouvernement qui lui ouvrait des horizons nouveaux en lui apportant la paix et la liberté. Parmi les satisfaits du moment on retrouverait bien des opposants du lendemain, Cousin, Jouffroy, Augustin Thierry, Villemain et tant d'autres. L'un des jeunes hommes de cette génération écrira plus tard en se reportant à ces heures d'espoir et de confiance : « Vous tous qui n'avez guère plus que l'âge du siècle, dites, ne vous rappelez-vous pas bien vivement tout ce que vous avez senti, alors que soumis à la plus rude épreuve, livrés en proie à des émotions bien diverses, combattus entre l'humiliation et l'orgueil, vous entendîtes, au bruit des clairons de l'ennemi, retentir quelques premiers mots de liberté? Ne vous sembla-t-il pas que la France relevait un peu son front courbé par la fortune, en conservant quelque chose de meilleur que la gloire¹? »

Cette sorte d'embrassement général ne pouvait durer toujours. Le nouveau gouvernement, entouré

¹ Préface de *Passé et Présent*, par M. de Rémusat.

d'amis exaltés et compromettants, placé sans expérience en face des plus difficiles problèmes, devait fatalement commettre des fautes, provoquer des mécontentements, fournir prétexte à des reproches plus ou moins fondés. Comment d'ailleurs le frère de Louis XVI aurait-il pu désarmer les vieux révolutionnaires, les mettre en paix avec la conscience publique et avec leur propre conscience? Comment également satisfaire ceux qui, par intérêt ou par passion, désiraient le rétablissement de l'Empire? Il y avait là le double élément d'une opposition inévitable, en quelque sorte irréductible. Elle pouvait être un moment intimidée par l'explosion du sentiment public; mais elle devait reparaître à la première occasion. Les régicides, manquant de clairvoyance par défaut de sens moral, avaient cru que leur empressement à se rallier au régime nouveau ferait oublier leur passé; illusion promptement dissipée quand ils se virent exclus de la Chambre des pairs ou des fonctions qu'ils occupaient sous le régime précédent. Ils commencèrent alors à se plaindre. Fouché et Carnot furent leurs principaux interprètes¹. Quant aux impérialistes, s'ils n'osaient

¹ Chateaubriand se chargeait de répondre : « Par quelle imprudence, écrivait-il, des hommes qui devraient surtout se faire oublier sont-ils les premiers à attirer sur eux l'attention publique? Qui pensait à eux? Qui les accusait? Qui les priait de se justifier?... Que veulent au fond les auteurs de ces déplorables apologies? La République? Ils sont guéris de cette chimère. Une monarchie limitée? Ils l'ont. Si nous sondons leur blessure, nous trouverons au fond une conscience

pas encore arborer leur drapeau et prendre la défense de « l'usurpateur », ils ne s'en remuaient pas moins; ils répandaient dans les casernes et dans les campagnes le bruit que le grand empereur avait succombé par la trahison, et ils annonçaient son retour¹. On ne saurait nier les embarras qui pouvaient résulter de cette agitation révolutionnaire et bonapartiste. Mais le mal était prévu et nécessaire. Composée d'ailleurs d'éléments vieux, n'ayant pour

malade qui ne peut se tranquilliser, une vanité en souffrance, ... enfin un désespoir secret né de l'insurmontable obstacle qui s'élève entre Louis XVIII et les juges de Louis XVI. Qu'ils jouissent en paix de ce qu'ils ont acquis; qu'ils élèvent tranquillement leur famille. Il n'est pas cependant si dur, lorsqu'on approche de la vieillesse, qu'on a passé l'âge de l'ambition, qu'on a connu les hommes et les choses, qu'on a vécu au milieu du sang, des troubles et des tempêtes; il n'est pas si dur d'avoir un moment pour se reconnaître avant d'aller où Louis XVI est allé. Louis XVI a fait le voyage, non pas dans la plénitude de ses jours, non pas lentement, non pas environné de ses amis, non pas avec tous les secours et toutes les consolations, mais jeune encore, mais pressé, mais seul, mais nu, et cependant il l'a fait en paix. » Chateaubriand rappelait ensuite qu'au moins les grands régicides anglais s'étaient distingués par leur désintéressement et par leur constance. « Mais, ajoutait-il, si des fortunes immenses ont été faites; si après avoir égorgé l'agneau on a caressé le tigre; si Brutus a reçu des pensions de César, il ferait mieux de garder le silence; l'accent de la fierté ne lui convient plus. »

¹ M. Cauchois-Lemaire rédigeait, sous l'inspiration directe du duc de Bassano et du poète Arnaud, un petit journal satirique, le *Nain Jaune*. Cette feuille ne s'avouait pas impérialiste, mais elle était ardente et habile à exciter le mépris et la haine contre les partisans des Bourbons. Il n'était pas de sobriquet qu'elle n'inventât sur les royalistes anciens ou nouveaux. Elle imaginait l'ordre de l'Éteignoir ou de la Girouette, et en distribuait les décorations. Le vieil émigré était livré à la risée sous le type de M. de la Jobardière ou du Voltigeur de Louis XIV. On vantait au contraire les exploits et le patriotisme des « Braves »; ainsi étaient appelés les soldats de Napoléon.

mobile que l'intérêt de quelques personnages compromis, nullement l'intérêt général, cette double opposition devait aller toujours en s'affaiblissant, si une fois on résistait à ses premiers efforts. Elle représentait beaucoup plus les regrets du passé que les espérances de l'avenir.

Le jeune parti libéral persistait, au contraire, à ne pas se montrer hostile au principe du gouvernement. S'il cherchait à faire sortir de la Charte la plus grande somme de liberté possible, s'il critiquait certains actes qu'il prétendait être en contradiction avec l'esprit des institutions nouvelles, on ne devait en être ni surpris ni alarmé. Mais rien dans sa conduite qui fût antidynastique, et qui l'associât, fût-ce de loin, aux entreprises des conventionnels ou des impérialistes. Benjamin Constant et la Fayette mettaient même une sorte d'affectation à affirmer leur loyauté monarchique¹. Les deux rédacteurs du *Cen-*

¹ Benjamin Constant blâmait ceux qui « nourrissaient des soupçons injustes, employaient des formes âpres et blessantes ». « Reconnaissez, disait-il, qu'à aucune époque, sous aucune forme de gouvernement, la France n'a été aussi libre qu'aujourd'hui. » Puis il concluait ainsi : « Une double vérité doit pénétrer tous les esprits et diriger toutes les conduites... Les amis de la royauté doivent se convaincre que sans une liberté constitutionnelle, il n'y a point de monarchie stable, et les amis de la liberté doivent reconnaître que sans une monarchie constitutionnelle, il n'y aura point de liberté assurée. » — La Fayette écrivait à Jefferson : « Nous convînmes, mes amis et moi, de nous réunir au trône constitutionnel des Bourbons, en nous efforçant de le rendre aussi national et aussi libéral que possible. » Il reprochait certaines fautes au gouvernement : « Cependant, ajoutait-il aussitôt, on doit reconnaître que nous avons plus de chances de liberté que

seur, MM. Comte et Dunoyer, esprits honnêtes, bien qu'étroits et absolus, hostiles par beaucoup de points aux idées de la Restauration, poussant jusqu'à la manie la méfiance contre l'aristocratie et la crainte de la domination ecclésiastique, conseillaient cependant aux partis, par horreur du bonapartisme militaire, de se rallier sans arrière-pensée à la royauté. Béranger lui-même, chez lequel couvait une haine si vive contre les Bourbons, se gardait bien alors de la manifester; il eût été en contradiction avec le sentiment général, ce que craignait la nature un peu subalterne de son esprit. Il devait attendre la seconde Restauration; sa chanson politique, avec son libéralisme napoléonien, sera fille des Cent-Jours. Le fait a été remarqué plus tard, et le poète a cru devoir l'expliquer en 1833, dans une de ses préfaces : Il lui semblait qu'en 1814, a-t-il dit, « l'opinion du peuple n'était pas d'abord décidément contraire aux maîtres qu'on venait d'exhumer pour lui ».

Aussi quand arrive l'heure du péril, quand le monde stupéfait et anxieux apprend que Napoléon s'est échappé de l'île d'Elbe et a débarqué au golfe Juan, en même temps que les royalistes les plus exaltés sentent le besoin de manifester pour la Charte des sentiments de tendresse qu'ils avaient tenus jus-

jamais on n'eût pu en espérer sous l'habile despotisme et la main de fer de Bonaparte. »

que-là dans l'ombre, les libéraux se serrent autour de la royauté pour faire face à l'ennemi commun. Presque toute la jeunesse intelligente, étudiants en droit ou en médecine, élèves de l'École normale, se jettent dans les rangs des volontaires royaux à la suite d'un professeur de vingt-deux ans, mais déjà illustre, M. Cousin¹. La Fayette se distingue par l'énergie de ses conseils, et dans une conférence chez M. Lainé, il propose de défendre quand même la capitale. Le *Censeur* tonne contre « l'usurpateur ». Madame de Staël, en s'appêtant à fuir de Paris, s'écrie : « J'aime les Bourbons; je les regrette parce qu'eux seuls, ils peuvent me donner la liberté, et qu'ils sont honnêtes gens. » Benjamin Constant flagelle le terrible revenant; puis, invitant tous les vrais libéraux à s'unir au roi, il ajoute : « Et ceux-là ne seront pas les derniers qui, dans leur franchise et leur conscience, ont pu censurer quelques mesures ou quelques actes de l'autorité. » Il redouble de véhémence, le 19^e mars, la veille même de l'entrée de Bonaparte à Paris. Dans un article fameux publié par le *Journal des Débats*, il célèbre « l'asso-

¹ Le 13 mars, l'École de droit envoyait à la Chambre des députés une adresse où on lisait : « Messieurs, nous nous offrons au Roi et à la patrie. L'École de droit tout entière demande à marcher. Nous n'abandonnerons ni notre souverain, ni notre Constitution... Le sentiment d'amour que nous portons à Louis XVIII vous répond de la constance de notre dévouement. Nous ne voulons plus de fers, nous voulons la liberté. Nous l'avons, on vient nous l'arracher : nous la défendrons jusqu'à la mort. Vive le Roi ! Vive la Constitution ! »

ciation salutaire qui réunit toutes les opinions, efface les vestiges des partis opposés, et entoure le roi constitutionnel de ses véritables appuis ». A l'empereur, « plus odieux qu'Attila et Gengiskan », il oppose ce roi « dont le règne d'une année n'a pas fait couler autant de larmes qu'un seul jour du règne de Bonaparte ». Puis il termine par ce serment solennel : « Je le dis aujourd'hui, sans crainte d'être méconnu : j'ai voulu la liberté sous diverses formes ; j'ai vu qu'elle était possible sous la monarchie. Je vois le roi se rallier à la nation. Je n'irai pas, misérable transfuge, me traîner d'un pouvoir à l'autre, couvrir l'infamie par le sophisme, et balbutier des mots profanés pour racheter une vie honteuse. » Oublions que Benjamin Constant sera quelques jours après le confident et le conseiller de l'empereur ; cette palinodie, qui donne la mesure du caractère de l'homme, n'empêche pas que l'écrivain n'exprimât alors les sentiments de l'école libérale.

Ces sentiments se retrouvent au barreau, plus tard l'un des foyers de l'opposition. Pendant que Napoléon s'avance, le conseil de l'ordre vient offrir l'hommage de son dévouement « au roi Louis le Désiré et à son auguste famille ». M. Odilon Barrot était fort jeune à cette époque ; fils d'un conventionnel, ami, secrétaire et successeur désigné, comme avocat au conseil d'État, d'un régicide qui avait été rapporteur dans le procès du roi, M. Mailhe, il ne vivait certes point dans un milieu favorable aux Bourbons. Quel zèle

cependant ne déploie-t-il pas pour les défendre ! Il rédige lui-même une sorte d'adresse que son père propose au Corps législatif pour repousser Bonaparte et défendre Louis XVIII au nom de la tradition libérale ; il y parle du « vœu général et spontané » qui « a rappelé sur le trône une famille que la France était accoutumée à vénérer », et invite tous les citoyens à combattre pour le roi et la patrie. La situation s'aggravant, le jeune Barrot se fait inscrire avec ses amis sur les contrôles de la onzième légion qui a la garde des Tuileries. Il y est de service dans la soirée du 19 mars, et assiste désolé au départ précipité du roi ; dans l'ardeur de son dévouement, il offre même de l'accompagner avec ses amis. Contraste singulier ! Quinze ans plus tard, le même homme escortera jusqu'à la frontière, non plus comme un défenseur fidèle, mais comme un surveillant désigné par la révolution victorieuse, le successeur de Louis XVIII. Toutefois ne devançons pas les événements : en 1814, M. Odilon Barrot quittait « triste » les Tuileries après y avoir vu rentrer Napoléon dont il jugeait la conduite « criminelle » ; regrettant de n'avoir pu « comme ami de la liberté », et « avec la partie de la garde nationale qui partageait son avis », s'opposer au retour de l'empereur. Cet incident, cette conduite d'un jeune homme alors obscur et que rien ne poussait à se mettre en

¹ *Mémoires d'Odilon Barrot*, I, p. 26-27.

avant, n'est pas un symptôme moins significatif de l'état de l'esprit public que les déclarations retentissantes des personnages plus en vue.

N'est-il pas dès lors manifeste, — tel est le point important à établir, — qu'avant le retour de Napoléon, la fondation de la liberté, sous les auspices de la royauté, était en bonne voie? Il y avait, de part et d'autre, des tâtonnements, des hésitations trop lentes d'un côté, des exigences trop impatientes de l'autre, accident inévitable avec l'inexpérience de tous; mais l'accord semblait possible, probable. Si la monarchie rencontrait sur son chemin les irréconciliables de la Convention ou de l'Empire, il n'y avait pas chez les libéraux d'opposition antidynastique : nulle trace dans leur langage et dans leur conduite de cette hostilité de parti pris qui fera plus tard désespérer de toute entente. C'est là ce que les Cent-Jours vont complètement changer.

§ 2. LES LIBÉRAUX ET LES CENT-JOURS.

Le 15 juillet 1815, lorsqu'après un peu plus de trois mois de règne, Napoléon vaincu, fugitif, venait, selon ses propres paroles, « s'asseoir ainsi que Thémistocle au foyer du peuple britannique », et trouvait une prison en cherchant un asile, que laissait-il derrière lui comme fruit de la formidable aventure où son égoïsme et son ambition avaient entraîné le

pays? Il laissait la France plus épuisée encore d'hommes et d'argent, envahie de nouveau par des ennemis, cette fois exaspérés, qui dépouillaient ses musées, lui imposaient une rançon écrasante, multipliaient son territoire; et au cœur de la nation, cette plaie de Waterloo si longtemps saignante, et dont de plus effroyables désastres, attirés par un autre Napoléon, pourront seuls affaiblir le sentiment. Tels sont les résultats qui frappent au premier abord. Mais il en est d'autres qui touchent à la politique intérieure et qui n'ont pas été moins funestes. On a déjà montré comment les royalistes étaient sortis des Cent-Jours, irrités contre ce qu'ils croyaient avoir été un vaste et mystérieux complot, résolus à être désormais méfiants, implacables contre tout ce qui semblerait tenir de près ou de loin à la Révolution, et à substituer la politique de vengeance, ou tout au moins de châtiment, à la politique de transaction qui avait été celle de la Charte, en 1814. Du côté opposé, le mal n'a pas été moindre. Les Cent-Jours, qui avaient été l'origine et la cause des folies des ultras, ont été pour beaucoup dans l'attitude antidynastique que la gauche devait prendre après la seconde Restauration.

N'est-ce pas tout d'abord à cette fatale époque qu'il faut principalement faire remonter l'origine du bonapartisme démagogique et pseudo-libéral qui tiendra une si grande place dans l'opposition de quinze ans? Dès le lendemain de son audacieux débarquement, Napoléon, isolé au milieu des

quelques grenadiers qu'il avait amenés de l'île d'Elbe, avait fait appel à la vieille passion révolutionnaire. Il s'était présenté comme le champion du peuple contre la noblesse. Sur la route des Alpes, s'adressant aux campagnards attirés par la curiosité :

« Vous êtes menacés, s'était-il écrié, du retour des dîmes, des privilèges, des droits féodaux ! N'est-il pas vrai, paysans ? » A Grenoble : « Je viens vous arracher à la glèbe, au servage, au régime féodal. »

Et le peuple avait répondu par les cris de : « Mort aux nobles ! Mort aux prêtres ! Vive l'Empereur ! »

Même réinstallé aux Tuileries, Napoléon n'avait pas osé redevenir lui-même ; il jugeait encore nécessaire de se mettre en frais de coquetterie avec les deux partis qu'au fond il détestait le plus, les jacobins et les constitutionnels. Pour plaire à ceux-ci, il se résignait à inscrire dans l'Acte additionnel quelques-unes de ces libertés qu'il avait si longtemps méprisées et repoussées comme des utopies d'idéologue. Aux jacobins, il permettait de rouvrir les clubs et de renouer les vieilles fédérations révolutionnaires, tâchant seulement d'y introduire quelques éléments officiels par lesquels il espérait dominer, ou tout au moins surveiller les autres.

M. Guizot raconte que traversant un de ces jours-là le jardin des Tuileries, il vit une centaine de fédérés, d'assez mauvaise apparence, qui, réunis sous les fenêtres du palais, criaient : « Vive l'Empereur ! » et le provoquaient à se montrer. Celui-ci tarda

beaucoup à tenir compte de leur désir. Enfin une fenêtre s'ouvrit ; le maître parut et salua de la main ; mais presque à l'instant la fenêtre se referma, et M. Guizot aperçut distinctement Napoléon se retirer en haussant les épaules. Ces scènes ne laissaient pas que d'éveiller quelques alarmes. Quand les processions populaires descendaient des faubourgs jusqu'aux Tuileries, les citoyens paisibles se demandaient s'ils ne revoyaient pas le spectre de 93. Une telle inquiétude ne déplaisait pas à l'empereur qui comptait ainsi intimider les classes les plus hostiles à son gouvernement. « Que les nobles et les prêtres y prennent garde, disait-il ; si je leur lâche le peuple, ils seront dévorés en un clin d'œil. » Dans les départements, cette effervescence démagogique était plus menaçante encore ; les fédérations y dominaient par la terreur les majorités désarmées ; elles allaient même jusqu'à lever des emprunts forcés sur les plus riches contribuables.

Il fallait beaucoup de bonne volonté pour être dupe de cette comédie libérale et démocratique¹. Napoléon n'y voyait qu'un jeu momentanément profitable à sa politique. Mis au ban des monarchies européennes, il cherchait un allié dans l'esprit révolutionnaire et s'imaginait, en tous cas, réveiller ainsi l'ardeur belliqueuse de la nation. Quant à

¹ Madame de Staël a dit dans ses *Considérations* : « Si c'était un crime de rappeler Bonaparte, c'était une niaiserie de vouloir masquer un tel homme en roi constitutionnel. »

la liberté constitutionnelle, elle était, à ses yeux, un moyen d'amuser et de leurrer certaines oppositions qu'il était obligé de laisser derrière lui et qui pouvaient le gêner, pendant qu'il se battrait à la frontière. S'il était victorieux, il était bien résolu à remettre tout en ordre, à balayer les ordures démagogiques, aussi bien que les toiles d'araignée parlementaires. S'il était vaincu, tout serait perdu, et dès lors, que lui importeraient les fédérations et l'Acte additionnel ?

Il n'attendait pas d'ailleurs la solution de cette alternative, pour être tenté de reprendre ses concessions. Ceux qu'il appelait des « citoyens » dans les Basses-Alpes, au lendemain du débarquement, étaient un peu plus loin des « Français » et redevenaient, aux portes de Paris, des « sujets ». M. Fourier, nommé préfet de Lyon, avait reçu dans trois décrets successifs les titres de « citoyen », de « monsieur » et de « comte ». Il affublait Carnot d'un titre nobiliaire, comme pour diminuer un peu le pas qu'il faisait vers la démocratie en confiant un portefeuille à l'ancien collègue de Robespierre. Ceux qui approchaient alors l'empereur voyaient parfois éclater, avec une singulière vivacité, ses répugnances et ses révoltes contre le rôle qu'il s'était condamné à jouer pour quelques mois. « On me pousse dans une route qui n'est pas la mienne, s'écriait-il pendant qu'on discutait devant lui les clauses de l'Acte additionnel ; on m'affaiblit, on m'enchaîne. La

France me cherche et ne me trouve pas... Elle se demande ce qu'est devenu le vieux bras de l'empereur... Que me parle-t-on de bonté, de justice abstraite, de lois naturelles ? La première loi, c'est la nécessité ; la première justice, c'est le salut public. » — « Je n'aurais jamais quitté l'île d'Elbe, disait-il à M. Molé, si j'avais prévu à quel point, pour me maintenir, j'aurais besoin de complaire au parti démocratique. »

Volontairement aveuglés par leur haine contre les Bourbons, les révolutionnaires se refusaient à prévoir ce que Napoléon ferait de la liberté et de la démocratie, si une fois il se débarrassait de la coalition étrangère, et presque tous se ralliaient à l'Empire. Le comte Carnot, devenu ministre de l'intérieur, célébrait dans ses rapports le « retour » des républicains et « leur attachement actuel à la cause de l'empereur ». Il croyait avoir servi suffisamment ses principes, quand il avait proposé un décret pour supprimer les mots de « sujets » et de « monseigneur ». Les plus compromis n'étaient pas les moins empressés. Méhé de Lalouche qui avait été mêlé aux massacres de Septembre, s'employait à échauffer les esprits en publiant le *Patriote de 1789*. Barrère redevenait publiciste pour défendre les intérêts, confondus à ses yeux, de l'Empire et de la Révolution. Félix Lepelletier, un ancien complice de Babeuf, proposait à la Chambre des représentants de décerner à Napoléon le titre de « sauveur » pour avoir délivré

la France de « l'esclavage royal ». Au-dessus de ces personnages secondaires, et leur servant d'intermédiaire avec le maître, s'agitait ce corrompu fameux, ce roué de cour et de révolution, Fouché, trahissant tout le monde, se décidant suivant la chance du moment, seul actif et à son aise dans la confusion et l'embarras de tous, seul gai dans le deuil universel, imposant à chacun par l'impudence insouciant de son audace. La prépondérance même du rôle qu'il jouait alors ne donne-t-elle pas la note morale de cette triste comédie ?

Les constitutionnels ont-ils mieux résisté que les révolutionnaires aux avances de l'Empire ? Plusieurs, et des plus autorisés, entre autres M. Royer-Collard et M. Guizot, demeurés fidèles à la royauté, faisaient la seule démarche qui pût alors préparer une seconde restauration, en poussant Louis XVIII à se dégager, plus complètement encore, de l'ancien régime¹. Mais, était-ce ainsi que se conduisaient les libéraux de gauche, dont il est plus spécialement question dans cette étude ? Combien parmi eux disaient avec un député qui jouissait alors d'un renom d'éloquence déclamatoire, M. Dumolard : « S'il fallait choisir entre un homme et la nation, je n'hésiterais pas ;

¹ Sur la conduite de madame de Staël, les témoignages sont contradictoires. S'il faut en croire le duc de Rovigo et le roi Joseph, elle eût applaudi à l'Acte additionnel. Mais le langage qu'elle a tenu elle-même après coup, il est vrai, la montre en opposition avec ceux de ses amis qui avaient cru la liberté possible sous Bonaparte.

mais je crois que la nation doit se sauver avec et par l'empereur. » Benjamin Constant, quelques jours après les articles foudroyants qu'il avait publiés contre « l'usurpateur », était conseiller d'État et rédacteur principal de l'Acte additionnel¹. Sismondi avait complètement donné dans le libéralisme impérial. La Fayette était plus défiant ; il ne le dissimulait pas à ceux qui venaient, au nom du nouveau gouvernement, solliciter son concours. Cependant il se déclarait reconnaissant de la convocation d'une Chambre des représentants, et il acceptait d'y jouer un rôle. « Oui, je suis satisfait, écrivait-il à Constant, et j'aime à vous le dire. » — « Je m'unirai cordialement à vos efforts, répondait-il à Joseph Bonaparte, pour repousser les puissances étrangères et les Bourbons qui les ont appelées. Jusque-là, vous pouvez compter sur moi. Mais ce sera, je dois le dire franchement, avec le désir que si le gouvernement de

¹ L'illusion de Benjamin Constant, s'il y a eu illusion, semble cependant sans excuse. Lui-même, en effet, n'a-t-il pas écrit dans ses *Lettres sur les Cent-Jours*, à propos de ses conversations d'alors avec Napoléon : « Il n'essaya point de me tromper sur ses vœux... Il ne se présenta pas comme corrigé par les leçons de l'adversité... Il était clair que si l'expérience avait démontré à Napoléon que momentanément la liberté lui était nécessaire, elle ne l'avait point convaincu que cette liberté qu'il voulait bien employer comme moyen fût le but principal... Dans tous ses discours, j'avais reconnu ce mépris pour les discussions et pour les formes délibérantes, caractère inhérent aux hommes qui ont l'instinct du pouvoir absolu... » Constant ajoutait, après avoir raconté une de ces scènes violentes où l'Empereur semblait se révolter contre la comédie libérale qu'on lui faisait jouer : « Cette disposition était menaçante et paraissait, pour se développer, n'attendre que la victoire. »

l'empereur continue d'être ce que je crains, il dure le moins longtemps possible. » Ainsi, pour faire échec aux princes qu'ils avaient acceptés tout à l'heure presque avec enthousiasme, les libéraux de gauche s'unissaient à Bonaparte. Les réserves de la Fayette ne dégageaient pas sa responsabilité, au contraire. Ceux qui, comme Benjamin Constant, avaient l'illusion plus ou moins sincère d'un Empire libéral, n'étaient pas absolument illogiques en repoussant les Bourbons; mais ceux qui, avec la Fayette, repoussaient les Bourbons sans croire à l'Empire, que voulaient-ils? Ne voyaient-ils donc pas que rien n'était possible entre les deux?

Ils ne devaient pas tarder à en faire l'épreuve. Après Waterloo, pendant ces heures tragiques où l'empereur, ayant devancé son armée en déroute, s'était enfermé à l'Élysée, sombre, accablé, à la fois brusque et indécis, inerte et agité, s'abandonnant encore par moments à quelques rêves chimériques, mais n'ayant plus aucune vigueur de résolution, la Chambre des représentants fut un moment l'arbitre de la situation intérieure. Des bonapartistes, des anciens régicides qui sentaient n'avoir plus de merci à espérer des Bourbons, il n'y avait rien à attendre. Mais un autre élément pouvait exercer une action décisive; c'étaient précisément les constitutionnels de gauche, dont le plus en vue était la Fayette. Ils eurent le courage peu héroïque d'achever l'empereur blessé et de lui arracher son abdication. Mais

était-ce tout? En face des armées étrangères qui arrivaient à marche forcée sur Paris, il fallait constituer un gouvernement capable de traiter, de sauvegarder la dignité et l'indépendance nationales. La royauté seule le pouvait. Tout patriote clairvoyant eût dû le reconnaître et agir en conséquence. Louis XVIII rétabli aussitôt, en dehors de toute action étrangère, se fût interposé entre la France vaincue et l'Europe victorieuse. C'était l'intérêt de la paix. C'était aussi l'intérêt de la liberté; aimait-on mieux que les Bourbons revinssent malgré les libéraux et contre eux?

La Fayette et ses amis ne parurent pas le comprendre. Ayant renversé l'empire sans vouloir rétablir la royauté, ils se débattaient en face d'un vide qu'ils cherchaient vainement à combler. Nul ne proposait la république. Les uns songeaient à Napoléon II, alors en Autriche. Les autres parcouraient des yeux l'Europe pour voir s'ils ne trouveraient pas un prince disponible; « ces gens-là, disait le *Journal des Débats*, offraient la couronne de France à qui voudrait l'accepter; ils l'auraient offerte au Grand Mogol : peu leur importait, pourvu que ce ne fût pas un Bourbon! » Plusieurs enfin, et la Fayette était du nombre, imaginaient d'organiser, avec quelques députés et quelques pairs, une sorte de gouvernement innomé, provisoire, sans se demander quelle figure il pourrait faire en tête-à-tête avec Wellington ou Blücher. Au fond, ces meneurs parlementaires ne

savaient que vouloir. Ils ne devaient avoir aucune illusion sur leur impuissance ; mais engagés d'amour-propre , de passion ou d'intérêt personnel , ils s'obstinaient à repousser les Bourbons , chaque jour plus désirables et plus inévitables. Quand ils n'avaient plus que quelques heures devant eux , quand il leur eût suffi de prêter l'oreille pour entendre les soldats anglais et prussiens qui heurtaient aux portes de Paris , dignes émules des théologiens de Byzance , ils employaient leur temps à voter une déclaration des droits proposée par Garat , et une constitution où rien n'était oublié , pas même les conditions auxquelles il serait permis d'élever des statues ; puis , cette belle œuvre terminée , ils s'attendrissaient en la contemplant. Ce qu'ils y gagnaient de plus clair , c'était d'être les dupes de Fouché , devenu tout-puissant par leurs fautes , qui disait d'eux , en les jouant et en les trahissant : « Ils sont si bêtes ! » Spectacle pitoyable qui a fait porter par tous les écrivains une condamnation sévère et méprisante contre la Chambre des Cent-Jours ! Déjà , du reste , les contemporains devançaient le jugement de l'histoire. La masse du public , dédaigneuse et dégoûtée , n'écoutait pas ce qui se disait à la Chambre ; elle tournait les yeux vers la royauté , et à ce moment même le *Journal des Débats* , après avoir montré la nécessité et l'évidence d'une nouvelle restauration , ajoutait : « Paris est tranquille , il n'y a de trouble nulle part , excepté à la Chambre des représentants. » Le 6 juillet , un

député avait osé reproduire les paroles de Mirabeau , et s'était écrié : « Nous ne céderons qu'à la puissance des baïonnettes ! » Tous les membres s'étaient levés pour protester qu'ils resteraient inébranlables à leur poste. Le lendemain les portes du palais législatif étaient fermées et gardées par quelques soldats étrangers. Nul ne s'en émut , et n'y fit même attention.

Le mal ne devait pas finir avec la dispersion de cette assemblée , et les conséquences en étaient faciles à pressentir. Les libéraux se trouvaient désormais engagés dans une opposition antidynastique contre la Restauration. Non-seulement ils s'étaient conduits de telle façon que la royauté devait les considérer comme des ennemis , mais surtout ils avaient la conscience trop chargée vis-à-vis des Bourbons pour jamais leur pardonner. *Chi offende non perdona* , dit le proverbe italien. Ils avaient , en outre , inauguré leur alliance avec les bonapartistes. Peu importait qu'ils eussent forcé l'empereur à abdiquer , et que tous ne se fussent pas expressément ralliés à Napoléon II. La main dans la main des impérialistes , ils avaient opposé à la royauté une résistance obstinée ; avec eux , ils avaient voté leur constitution et leur déclaration des droits ; avec eux , ils avaient signé leur dernière protestation. Les Cent-Jours n'ont donc pas eu une action moins funeste sur le parti libéral que sur le parti royaliste. Ils ont donné une sorte de vie à ce fantôme du napoléonisme libéral

et démocratique qui eût été impuissant comme gouvernement, mais qui sera redoutable comme moyen d'opposition. Ils ont fait, des hommes de gauche, naguère défenseurs de la monarchie, les ennemis irréconciliables des Bourbons et les complices des césariens. M. Guizot a dit justement : « Avec la Restauration, la liberté était rentrée en France. Napoléon venait d'y réveiller la Révolution. »

§ 3. — LES DÉBUTS DE L'OPPOSITION. (1816-1817.)

La politique suivie au début de la seconde Restauration n'était pas faite pour rompre les alliances funestes contractées par les partis de gauche, ni pour redresser la direction fâcheuse dans laquelle ils venaient de s'engager. On était — toujours par le contre-coup des Cent-Jours — en pleine réaction royaliste, bien loin des idées modérées et des transactions de 1814. La majorité de la Chambre introuvable semblait vouloir fournir par ses exagérations des prétextes aux préventions des libéraux, et confirmer l'union du parti révolutionnaire et du parti bonapartiste, en inscrivant pêle-mêle, dans les « catégories » de proscription, conventionnels et généraux, régicides et sénateurs. Au premier moment, nulle opposition ne s'éleva sur le terrain légal. C'est l'habitude en France; les partis vaincus disparaissent,

on les croit morts, jusqu'au jour où les circonstances — le plus souvent les fautes de leurs adversaires — leur permettent de reprendre place dans l'arène. En 1815, ni les impérialistes, ni les révolutionnaires n'étaient représentés dans la nouvelle Chambre. Les libéraux de gauche n'y comptaient que MM. Voyer d'Argenson et Flauguergues. Quant aux hommes importants du parti, ceux qui n'étaient pas sous le coup des proscriptions se tenaient cois. La Fayette vivait retiré et silencieux dans son château de la Grange. Benjamin Constant avait jugé prudent de passer en Angleterre; un moment inscrit sur la liste des proscrits, il avait été rayé par le roi auquel il avait adressé une lettre justificative. Seuls, les enfants perdus s'agitaient; un ramassis de bonapartistes et de révolutionnaires subalternes, réfugiés à Bruxelles, nouaient des intrigues avec le prince d'Orange qu'on prétendait, à défaut de Napoléon II, pousser au trône de France. D'autres tentaient à l'intérieur des coups de main; mais l'insurrection de Didier à Grenoble, le complot des patriotes de 1816 à Paris, étaient facilement déjoués et impitoyablement réprimés.

Tout changea avec l'ordonnance du 5 septembre 1816 qui dissolvait la Chambre introuvable. Ce fut désormais la « politique du centre » qu'adopta le roi, qu'appliquèrent les ministres, politique de transaction et de pacification qui avait pour programme : « royaliser la nation, nationaliser la royauté. » Il

semblait qu'on voulût, en revenant à l'esprit de 1814, effacer à droite et à gauche les tristes conséquences des Cent-Jours. La droite répondit, on le sait, par une opposition méfiante et irritée. Après tout, n'était-elle pas dans une certaine mesure excusable? Cette politique se présentait avec une physiologie agressive contre une fraction des royalistes. Elle prétendait déposséder ceux qui avaient dominé après les élections de 1815. Mais pourquoi les mêmes préventions auraient-elles existé à gauche? A ces libéraux naguère annihilés, persécutés, le ministère tendait la main; il cherchait à faire triompher les meilleurs de leurs principes; il allait jusqu'à donner certaines satisfactions à leurs antipathies en faisant la guerre aux ultras; et si ce gouvernement du centre a mérité les reproches de quelques historiens, c'est pour avoir poussé trop loin sa lutte contre la droite et ses concessions à la gauche. Tous ceux qui avaient un souci réel de fonder le régime représentatif et qui comprenaient que l'avenir de la liberté ne pouvait être séparé de celui de la vieille dynastie, ne devaient-ils pas saisir cette occasion unique, inespérée? Comment donc les libéraux ont-ils répondu aux avances des modérés du centre? Histoire curieuse à connaître, car elle intéresse tous les gouvernements qui seraient tentés de désarmer les partis de gauche en leur cédant et de gouverner en s'appuyant sur eux.

Au premier moment, sans doute, la gauche ap-

plaudit et parut vouloir soutenir le ministère. « Tout ce qui avait l'habitude de crier : Vive le roi! remarque M. de Montlosier, garda le silence. Tout ce qui avait l'habitude de garder le silence cria : Vive le roi! C'était le spectacle le plus singulier de voir dans la rue d'effrénés jacobins poursuivant les royalistes de cris de : Vive le roi! » Aux élections générales qui suivirent l'ordonnance de 1816, les libéraux votèrent pour les candidats ministériels. Mais, l'année suivante, quand la politique nouvelle leur eût rendu la sécurité en dominant les ardeurs révolutionnaires, et livré des armes de combat en concédant des libertés, ils se mirent à faire campagne à part et pour leur compte; ils s'appelèrent les « indépendants ». D'après la loi électorale, la Chambre se renouvelait par cinquième tous les ans. On vit, aux scrutins partiels de 1817 et de 1818, les indépendants se séparer ouvertement du ministère et profiter même de ce que celui-ci s'était affaibli en rompant avec la droite, pour faire passer contre lui leurs candidats.

Par l'effet d'une loi fatale qui a pu être constatée en toute circonstance analogue, les modérés de la gauche étaient entraînés par les violents dont ils ne voulaient, ou ne pouvaient se dégager. En 1817, les élections de Paris eurent une importance particulière. Trois listes étaient en présence : les indépendants portaient avec MM. Laffitte, Casimir Périer et Delessert, candidats vraiment parisiens, des hommes

qui n'avaient d'autres titres auprès des électeurs de la capitale que d'être les ennemis notoires de la Restauration : la Fayette, Manuel, Benjamin Constant, Gilbert de Voisin, premier président de la cour de Paris pendant les Cent-Jours, et le général de Thiard, ancien aide de camp de l'empereur, emprisonné, en 1816, comme prévenu de menées factieuses. Les principaux candidats du ministère étaient M. Pasquier, l'un des ministres, M. Roy et M. Bellart. L'extrême droite avait aussi sa liste. Cette division pouvant profiter aux révolutionnaires, le gouvernement fit proposer à M. Laffitte de s'entendre avec lui et avec MM. Périer et Delessert s'ils voulaient séparer leur cause des candidats antidynastiques. La transaction fut rejetée. M. Laffitte tenait tant à faire élire Manuel, l'adversaire le plus haineux des Bourbons, qu'il lui avait, assure-t-on, constitué lui-même son cens d'éligibilité.

A chaque élection, les indépendants gagnaient du terrain, presque toujours aux dépens du cabinet qui se trouvait de plus en plus à l'étroit entre la droite et la gauche. Au parlement, cette gauche n'était sans doute pas, en 1817 et 1818, aussi violente qu'elle le sera bientôt. Toutefois, elle laissait apparaître ses préjugés, ses ressentiments et ses exigences. Plus nettement opposante à mesure qu'elle grossissait en nombre, elle faisait déjà appel dans le pays aux passions les plus dangereuses, aux plus mauvais sentiments, exaltait les proscrits de 1815,

cherchait à envenimer et à tourner contre le gouvernement les douleurs et les humiliations de l'invasion, et entraînait même en pourparlers de coalition avec cette extrême droite, aux vengeances de laquelle le ministère l'avait arrachée.

Quel était donc, dès ces premières années, le but poursuivi par l'opposition ? Était-ce seulement d'obtenir plus vite une plus grande somme de liberté ? Même de la part de ceux qui n'avaient pas d'autre préoccupation, la faute était grande. Ils ne tenaient compte ni des hommes, ni des temps, et méconnaissaient les transitions nécessaires. Au lendemain de la Chambre introuvable, au surlendemain de l'Empire, avec les souvenirs des Cent-Jours et de l'émigration, n'était-ce pas déjà beaucoup d'avoir les libertés dont on jouissait ? Le gouvernement avait fait un effort de confiance et de bonne volonté, dont peu d'autres eussent été capables. Y répondre par des exigences trop impatientes était une maladresse et une injustice. Plusieurs, du reste, ne s'en tenaient pas là, et l'on entrevoyait chez eux ce parti pris ou tout au moins cette répugnance antidynastique, suites de l'attitude prise en face des Bourbons, après le retour de l'île d'Elbe. Dès ces premières années, l'opposition n'était pas « loyale ». Si elle n'entraînait pas encore aussi avant dans les voies révolutionnaires qu'elle le fera plus tard, elle rebutait déjà cependant les esprits droits comme le duc de Broglie. Celui-ci, par ses relations de famille, s'était d'abord

trouvé mêlé au monde de la gauche; mais cette société politique commençait à lui répugner. « Le parti libéral, a-t-il écrit en rappelant ses souvenirs de 1817, devenait plus arrogant et plus enclin aux espérances révolutionnaires. J'hésitais à changer de camp. Celui où le cours des événements m'avait placé ne convenait chaque jour de moins en moins : il y régnait un certain esprit court, étroit et routinier. Sans mauvaises intentions, sans idées bien arrêtées, on y rentrait dans l'ornière révolutionnaire. C'était bien là vraiment qu'on n'avait rien appris, ni rien oublié. » Le duc de Broglie entrevoyait déjà des vellétés de conspiration; il avait « assisté, en 1817 et en 1818, à des dîners hebdomadaires où, vers le dessert, entre la poire et le fromage, on parlait, et même assez haut, à cœur ouvert ». Aussi se détachait-il peu à peu de ses premiers amis politiques.

L'éloignement d'un tel homme était un blâme muet, plus éloquent que bien des réquisitoires. Mais quels étaient ceux qui restaient et qui pouvaient être considérés alors comme la personnification de la gauche? Étudier de près ces personnages, pénétrer même dans leur caractère et leur vie privée, n'est peut-être pas inutile à qui veut se faire une juste idée du parti et en apprécier la valeur politique et morale.

§ 4. — BENJAMIN CONSTANT.

Parmi les hommes importants de la gauche, on en rencontre tout d'abord deux dont la réputation était de date relativement ancienne, et dont les noms ont été déjà prononcés ici plusieurs fois : Benjamin Constant et La Fayette. La situation politique de Benjamin Constant était bien changée depuis ces jours où, à la veille du 20 mars 1815, il était applaudi dans le salon de madame Récamier par la société royaliste. On lui avait pardonné alors, à raison de l'ardeur momentanée de son monarchisme et de ses pamphlets récents contre « l'esprit de conquête et l'usurpation », ses fâcheux débuts sous le Directoire et le zèle équivoque de son républicanisme fructidorien. Mais le scandale de sa brusque palinodie sous les Cent-Jours lui aliéna, lors de la seconde Restauration, ceux qui l'avaient accueilli presque comme un des leurs, une année auparavant. Les exaltés demandèrent son châtiment, au même titre que celui de Ney ou de Labédoyère. Embarrassé des colères qu'il avait excitées, il se tint quelque temps à l'écart et ne reparut sur la scène politique qu'après l'ordonnance de 1816. Mal à l'aise comme un homme qui attendait un reproche, il se montra d'autant plus hostile contre la royauté, qu'il avait plus de torts envers elle.

C'est à cette époque qu'il exposa dans une série de brochures les doctrines qui devinrent bientôt le symbole du parti libéral. Il se fit, suivant son expression, « le maître d'école de la liberté ». Par suite de sa vie errante à travers tous les pays, il avait, des législations étrangères et des conditions de la vie politique, une connaissance qui manquait à presque tous les publicistes de ce temps. Monarchiste constitutionnel, convaincu que « dans les mœurs de la vieille Europe, la république serait une chimère et un mal », il voulait deux Chambres, dont l'une héréditaire. Le premier en France, il enseigna le jeu de la responsabilité ministérielle. Seulement, se trouvait-il en face de n'importe quel problème politique, administratif, économique, religieux, il s'imaginait pouvoir le résoudre à toute époque, en toute matière, par la maxime du laisser faire et du laisser passer. Libéralisme absolu, faux en théorie, précisément parce qu'il est absolu, périlleux en pratique, parce qu'il ne tient pas compte des faits. Depuis lors, de douloureux mécomptes ont quelque peu désabusé les esprits de cet optimisme trop confiant. Du reste, si l'écrivain était un libéral imprévoyant et excessif, il n'était pas un jacobin. Personne, en théorie du moins, ne combattait plus vigoureusement les sophismes et les menaces qui se cachent derrière les grandes phrases de la mauvaise école démocratique.

Mais avec Benjamin Constant, on ne saurait s'at-

tacher seulement aux doctrines abstraites. Il n'était pas un professeur dissertant dans le calme de son cabinet; il était un combattant mêlé aux luttes de la presse et du parlement. Ses brochures étaient des actes politiques, avant d'être des exposés de principes. Or, si les principes étaient parfois corrects, l'acte était presque toujours mauvais, le plus souvent une manœuvre au service d'une opposition maladroite et malveillante. Constant avait assez de clairvoyance pour distinguer ses fautes, pas assez de caractère pour refuser de les commettre. Lui-même semblait l'avouer avec une sorte de scepticisme résigné, et dans une lettre intime, il résumait ainsi la situation des partis : « Des fous des deux côtés, et des gens raisonnables qui se laissent quelquefois entraîner par leurs fous, de peur de paraître en trop petit nombre aux yeux des fous du parti opposé. » D'ailleurs, à voir l'ensemble de sa carrière, cet homme avait eu tout au moins un singulier malheur : il n'était sorti que deux fois de la politique critique et négative pour donner son concours aux gouvernements, et c'était aux heures où ceux-ci avaient commis de criminels et funestes attentats contre la liberté de la nation, au 18 Fructidor et aux Cent-Jours¹. Commentaire au moins singulier, apporté

¹ En indiquant les époques auxquelles Benjamin Constant s'est rapproché du gouvernement, nous ne parlons pas de 1830. Si, en effet, il a reçu alors 300,000 francs de Louis-Philippe pour payer ses dettes, il n'est pas sorti pour cela de l'opposition; ce qui faisait dire à M. Dupin : « Il s'est vendu, mais il ne s'est pas livré. »

dans la pratique aux théories libérales du publiciste!

Le renom de l'écrivain le fit entrer en 1817 à la Chambre des députés. Il y devint aussitôt l'un des *debaters* les plus féconds du parti indépendant. A première vue, on lui eût refusé les qualités ordinaires de l'orateur. Il n'improvisait guère que la plume à la main; mais sa plume avait la rapidité de la parole, et il lui arrivait parfois d'écrire sa réplique en entier, tout en écoutant la harangue qu'il devait réfuter. Il lisait d'ordinaire ses discours sur de petits papiers qu'il était obligé sans cesse de remettre en ordre. Sa voix, d'un timbre féminin, souvent embarrassée, se traînait non sans quelque monotonie. Rien en lui de ce souffle puissant, de cette véhémence d'accent qui marquent la grande éloquence. En dépit de ces désavantages, il était à la tribune un adversaire toujours embarrassant, parfois redoutable. Dans sa parole plus fine que colorée, plus subtile que forte, relevée par une pointe d'ironie, il montrait une grande habileté de discussion, une rare présence d'esprit, un art de tout dire, malgré les restrictions de la loi, de tout faire entendre à l'auditoire le plus intolérant, une souplesse qui lui permettait de glisser entre les mains de son contradicteur et de se redresser sous les plus vigoureuses étreintes.

Et cependant, si l'on y regardait d'un peu près, cet écrivain et cet orateur de tant d'esprit et de savoir, supérieur par l'intelligence à la plupart des

personnages politiques qui l'entouraient, exerçait peu d'action sur les événements et avait encore moins d'autorité sur les hommes. Il était entouré d'une certaine popularité, popularité décevante dont le culte lui avait coûté bien des sacrifices, et dont le nom reviendra encore sur ses lèvres dans le délire de l'agonie¹; mais il lui manquait ce qui vaut mieux, ce qui seul est une force réelle et durable : la considération. Aussi qui veut expliquer la vie publique de Benjamin Constant doit toujours finir par étudier l'homme lui-même.

Le seul aspect de sa physionomie n'était pas fait pour donner un présage favorable. De loin, il pouvait imposer par le prestige du talent et de la notoriété; de près, il glaçait tous ceux qui se rencontraient avec lui. Voyez-le tel qu'il était déjà à cette époque, fané, avec sa tournure de jeune vieillard; portant, sur ses traits ravagés, la marque des passions qui l'avaient épuisé; la figure encore fine, encadrée de longs cheveux négligés et flottants; la taille mince et longue, autrefois flexible, maintenant débile et courbée par lassitude; la démarche traînante, au point qu'il sera bientôt obligé de s'aider d'une sorte de béquille; ayant dans tout son être je ne sais

¹ « J'ai acquis ce que je désirais, de la réputation, écrivait Constant peu de temps avant sa mort. Mon seul vœu, la seule chose à laquelle, à tort ou à raison, mon imagination s'attache, c'est de laisser après moi quelque renommée, et je crois que j'en laisserai moins comme ministre que comme écrivain et député... Quant à la popularité, je l'aime, je la recherche, j'en jouis jusqu'ici avec délice. »

quoi de délabré; ruiné à tous les points de vue, par les dettes et par les maladies que sa vie de désordre lui avait fait contracter. Au sortir de la tribune où il venait d'invoquer les principes les plus élevés, il allait passer la nuit dans une maison de jeu, pour y chercher quelque émotion violente qui pût le distraire de lui-même et ranimer ses passions éteintes. « Constant était tellement usé, racontait de lui Béranger, que je lui disais que vieux et ne pouvant plus quitter le coin de son feu, il donnerait de la tête contre le marbre de sa cheminée pour se secouer; il m'a avoué qu'il ne jouait que pour cela. » Un peu plus tard, il répondait à M. Molé, qui lui demandait de ses nouvelles: « Je mange ma soupe aux herbes et je vas au tripot. »

Né en 1767, mort en 1830, un pied dans le dix-huitième siècle, l'autre dans le dix-neuvième, Benjamin Constant paraissait avoir réuni en lui, par une chance singulièrement malheureuse, les maladies intellectuelles et morales des deux époques. Il avait le scepticisme railleur, impertinent et sensuel d'un fils de Voltaire. A voir d'autre part ce rêveur désolé qui se nourrissait de son ennui et de sa souffrance, qui éprouvait parfois comme une impossibilité d'agir et même une difficulté de vivre, ne dirait-on pas un frère de René, de Werther et d'Obermann? Il était encore presque enfant que son scepticisme apparaissait. Un persiflage incessant desséchait tous les sentiments en lui et autour de lui. Il se ser-

vait à lui-même de sujet pour satisfaire son besoin de railler, et une partie de son individu semblait occupée à se moquer de l'autre¹. Jamais il ne voulait paraître avoir ressenti une impression vraie et profonde. « Je suis furieux, j'enrage... mais ça m'est bien égal! » était son refrain habituel. A vingt ans, cet écolier qui exagérait Voltaire en le balbutiant se dépeignait lui-même « blasé sur tout, amer, égoïste ». Jusque dans ses lettres d'amour, à côté de beaucoup d'esprit, on ne trouvait pas le moindre soupire du cœur, la moindre flamme d'enthousiasme et de poésie. Aussi la mère de Sismondi, s'adressant à son fils, disait-elle de Constant: « Il n'a de sensibilité que celle des passions, il fait tout avec de l'esprit; il en a infiniment; mais ce qu'on appelle de l'âme, il n'en a point. » N'est-on même pas tenté de se demander s'il apportait quelque conviction sérieuse dans les luttes politiques, et si toutes ses controverses n'étaient pas seulement une distraction que ce blasé offrait à son ennui? Il paraissait le confesser en écrivant à une de ses parentes: « Quand la vie a perdu tout ce qui l'embellit et qu'on n'a plus d'avenir, il faut s'occuper le plus qu'on peut. L'esprit est un instrument dont on doit faire usage quand

¹ Dans une circonstance critique de sa vie, menacé de proscription après les Cent-Jours, il écrivit une lettre au Roi. On lui en faisait compliment le soir: « Eh bien! votre lettre a réussi, elle a persuadé le Roi. — Je le crois bien, répondit-il; moi-même elle m'a presque persuadé. »

tout est désenchanté. On juge au lieu de jouer, mais on se distrait de soi, et c'est ce qu'on peut faire de mieux. » Nous parlions tout à l'heure de René; la différence cependant est grande. Il y avait de la flamme chez René; tout était éteint chez l'auteur d'*Adolphe*. Chateaubriand n'eût pas dit comme ce dernier, tout jeune encore : « Je ne veux rien voir fleurir près de moi; je veux que tout ce qui m'environne soit triste, languissant, fané. » La vie de Constant n'a été qu'une suite de gémissements, interrompus seulement par des sarcasmes, et peu de temps avant sa mort il se plaindra de « n'avoir trouvé la paix nulle part ». Sans doute, comme chez tous les grands désolés de la littérature, il y avait un peu de pose; il était facile cependant de voir que sa souffrance et surtout son ennui étaient réels. Une de ses cousines, qui s'intéressait à lui et qui l'a bien connu, a pu écrire : « Pauvre Benjamin! je le crois un des hommes les moins heureux qui existent. »

On connaît dès lors la cause secrète qui a fait la stérilité de sa vie publique. Jamais épreuve n'a plus clairement établi que chez l'homme d'État, l'intelligence n'est pas tout. Vainement Benjamin Constant a-t-il été, comme le prétendait madame de Staël, « le premier esprit du monde ». Son inconsistance morale, son défaut de caractère, ses vices pour dire le vrai mot, ne lui permettaient pas de faire du bien ni d'exercer de l'influence. Le châtement se prolongera et s'aggravera après sa mort. On lui fera sans

doute, en 1830, des obsèques solennelles : crêpe noir attaché au drapeau de la Chambre des députés, couronne civique placée sur le banc où il siégeait, loi proposée pour le ranger parmi les grands hommes du Panthéon, cortège nombreux derrière son char funèbre, rien ne manquera; rien, sinon ce qu'il n'avait lui-même jamais éprouvé et ce que, par suite, il ne pouvait inspirer : un sentiment réel et profond. Ces démonstrations pompeuses et artificielles seront vite oubliées, et le silence se fera bientôt sur sa froide mémoire. Cet homme qui, de son vivant, n'avait obtenu que la popularité, non la considération, ne méritait pas la gloire après sa mort.

§ 5. — LA FAYETTE.

Comme Benjamin Constant, La Fayette avait accepté les Bourbons en 1814. Mais, comme lui, il avait dévié pendant les Cent-Jours. Comme lui aussi, après une retraite prudente, il avait reparu, vers la fin de 1816, au premier rang de l'opposition. Ce n'est pas, du reste, qu'on pût découvrir entre ces deux hommes la moindre ressemblance. Malgré ses défauts, La Fayette avait des qualités de cœur qu'on n'eût pas trouvées chez l'égoïste et corrompu Constant : sincérité généreuse et même un peu naïve dans les convictions et les attitudes, dévouement facile,

quoique toujours fastueux, à sa cause, dignité extérieure de la vie, intégrité dans les questions d'argent, bienveillance aimable pour tous, particulièrement pour les siens. « Ceux qui en font un grand homme, a-t-on écrit, n'ont pas causé avec lui, et ceux qui le croient un mauvais homme n'ont point lu sa correspondance avec sa femme pendant sa captivité¹. » Si Benjamin Constant réunissait le scepticisme desséché de Voltaire à la désespérance stérile de René, La Fayette, crédule et optimiste, se rattachait à ce type d'homme sensible, ami de l'humanité, qui avait été fort à la mode dans la seconde moitié du dix-huitième siècle².

On ne saurait refuser à La Fayette un esprit poli, une bonne grâce piquante, parfois un art de la réplique et du mot historique qui était comme un don de grand seigneur. Mais qu'il était loin de l'intelligence déliée, de la science politique ou du talent littéraire de Constant ! Maître du pouvoir, de 1789 à 1791, il s'était montré au-dessous de sa tâche, incapable d'une résolution ferme, d'une action suivie, « l'homme aux indécisions », comme l'appelait alors Mirabeau. Sous la Restauration, il ne brillait pas davantage dans son rôle parlementaire. Il n'était pas orateur. Néanmoins ses discours, toujours brefs, débités sur le ton de la conversation, avaient l'aisance légèrement hau-

¹ *Souvenirs*, de M. d'Estourmel.

² Dès 1786, La Fayette, dans une lettre adressée à Washington, se vantait d'avoir « étonné » le public par sa « sensibilité ».

taine d'un gentilhomme de race qui traite courtoisement tout le monde en inférieur. Quand il s'attaquait de front au gouvernement, son insolence, parfois singulièrement audacieuse, ne laissait pas que de produire quelque effet. En somme, chez ce marquis qui faisait tant d'efforts pour être démocrate, les qualités intellectuelles ou morales dignes de remarque, la politesse impertinente de l'esprit, comme la tenue du caractère, étaient des restes d'aristocratie dont il n'avait pu se défaire.

L'importance du personnage tenait d'ailleurs, non à sa valeur réelle, mais au rôle que chacun s'accordait à lui attribuer. La Fayette n'était pas un chef de parti; il n'avait jamais dirigé personne. Ce qui lui arriva le matin du 5 octobre 1789, à l'un des moments décisifs de sa carrière, est comme l'image de toute sa vie. La tourbe parisienne ameutée devant l'Hôtel de ville criait : « A Versailles ! » La Fayette aurait voulu ne pas y aller. A cheval devant le bataillon de la garde nationale rangé sur le quai de Grève, il ne bougeait pas, et cherchait par quel moyen il pourrait gagner du temps. A ce moment un jeune homme sortit des rangs, et saisissant la bride du cheval : « Mon général, lui dit-il, jusqu'ici vous nous avez commandés; maintenant c'est à nous de vous conduire. » La Fayette le regarda, regarda la foule impatiente, puis il laissa échapper l'ordre : « En avant ! » — Tel il devait être toujours. Mais s'il ne dirigeait pas son parti, il en était l'ornement.

Il apparaissait comme une sorte de figure historique qui personnifiait pour la gauche le souvenir de 1789 et de 1791. Il était l'enseigne qu'on mettait en vue dans toutes les parades du libéralisme révolutionnaire. Rien de curieux, du reste, comme la conviction profonde, l'abnégation aveugle avec lesquelles il se livrait à ceux qui se servaient ainsi de lui. Il voyait là une sorte de mission démocratique à laquelle il considérait de son honneur de ne jamais faillir. Charles X disait un jour : « Il n'y a que deux hommes qui n'aient pas changé depuis 1789, La Fayette et moi. » C'était reconnaître, soit dit en passant, que l'un et l'autre n'avaient rien appris. L'âme de La Fayette, à la fois triste et fière, se roidissait contre toutes les déceptions, et était obstinément insensible aux leçons de l'expérience, si rudes qu'elles fussent parfois pour son pays et même pour lui¹. Le soin de sa propre sécurité était d'ailleurs ce qui l'arrêtait le moins. Il eût sacrifié volontiers sa vie, à la condition que ce fût avec une certaine mise en scène. On raconte que le soir de l'enterrement du général Lamarque, en 1832, la pensée vint à des conspirateurs de tuer La Fayette dans la voiture où ils le reconduisaient en triomphe, et d'exposer, à la manière de Marc-Antoine, son cadavre sanglant devant

¹ « M. de La Fayette n'avait qu'une seule idée, a écrit Chateaubriand dans ses *Mémoires*, et heureusement pour lui, elle était celle du siècle. La fixité de cette idée a fait son empire. Elle lui servait d'œillet; elle l'empêchait de regarder à droite et à gauche... L'aveuglement lui tenait lieu de génie. »

le peuple pour le soulever. Le fait lui ayant été raconté, il sourit comme s'il l'eût trouvé tout naturel et approprié à la spécialité de son rôle¹.

Veut-on analyser les sentiments qui inspiraient la constance et le dévouement de ce libéralisme? On y trouverait avant tout le besoin de la louange. Tel était le genre d'ambition de La Fayette. De la meilleure foi du monde, il se croyait désintéressé, parce qu'il ne convoitait ni place, ni titre, ni argent, et que du pouvoir il cherchait plus l'apparence que la réalité. Sa réputation était, disait-il lui-même, « une portion de son bonheur, sans laquelle il ne pourrait vivre ». Au fond, il était moins occupé de sauver la chose publique que d'y maintenir l'unité et la pureté de sa ligne. Ce souci du renom est une garantie contre certains abaissements, contre certains scandales, et l'on ne donnerait pas volontiers raison à Mirabeau quand il raillait avec colère, et non sans un retour jaloux sur lui-même, ce qu'il appelait la « pudibonderie » de La Fayette. Toutefois il était facile de discerner dans ce sentiment une part d'égoïsme, et de prévoir à quelles fautes il pouvait

¹ « Le plus beau jour de ma vie, disait-il à M. Odilon Barrot, serait celui où je monterais sur l'échafaud pour y confesser ma foi politique. » — Nul n'était aussi facilement la dupe de tous les faiseurs de complots. « En 1812, rapporte-t-il dans ses *Mémoires*, un de mes amis m'ayant annoncé la visite de certains conspirateurs assez peu sûrs que Carnot avait repoussés, je répondis qu'il ne m'était pas permis de décourager, pour ma sûreté personnelle, un projet quelconque en faveur de la liberté; tant ma conscience était timorée à cet égard. »

conduire. Aussi Washington, avec son droit et sage esprit, avait-il depuis longtemps reproché à son ami « sa sensibilité peu commune pour tout ce qui touchait à sa réputation ». Cette préoccupation exclusive de la louange était d'autant plus dangereuse, que le gentilhomme démocrate recherchait, non, comme le chevalier d'autrefois, l'approbation de ses pairs, mais l'applaudissement de la foule. Au vicil et délicat idéal de l'honneur, était substituée la réalité subalterne de la popularité. Dès son retour d'Amérique, avant 89, le jeune marquis se réjouissait d'avoir obtenu la « faveur populaire ». Plus tard il parlait, en pleine Révolution, de « la délicieuse sensation du sourire de la multitude ». Jefferson lui-même blâmait « cette faim canine de la popularité ».

La Fayette se laissait aller à son rôle avec d'autant moins de scrupule, qu'il avait une facilité inouïe d'illusion, une confiance béate dans les principes auxquels il avait une fois attaché son nom, un de ces partis pris d'espérance que ne connaissent pas les esprits à longue vue. Lui semblait-il qu'on avait arboré le drapeau libéral, il allait aussitôt de l'avant, sans rien prévoir, risquant, le sourire aux lèvres, son sort et celui de son pays, s'imaginant toujours avoir réussi ou devoir réussir. Il n'avait pas changé depuis le jour où, en 1791, après la séparation de la Constituante, et à la veille du 10 Août, persuadé qu'il venait de fonder la liberté, il s'était retiré à la campagne pour y jouir de ce qu'il appelait « la phi-

lanthropie de ses espérances¹ ». Cette candeur un peu naïve et très-vaniteuse avait fait dire à Napoléon, dans un de ses jours de brusquerie : « C'est un niais. » Mirabeau l'avait traité de « Gilles² ». Pour n'être point sans fondement, le jugement de Napoléon et le sobriquet de Mirabeau n'étaient pas absolument justes. Ni l'un ni l'autre, en effet, ne tenaient compte d'une certaine finesse un peu sournoise et égoïste qui venait se mêler à cette sorte de don quichottisme libéral, si bien qu'on serait tenté parfois de dire comme Sainte-Beuve : « Avec M. de La Fayette, on est toujours dans l'alternative de le trouver ou plus fin, ou moins intelligent qu'on ne voudrait. »

¹ Il suffirait, pour caractériser La Fayette, de se rappeler qu'il a été de tout temps l'homme de la garde nationale. Il est en quelque sorte l'incarnation de cette grande illusion du libéralisme bourgeois. Chateaubriand a écrit : « M. de La Fayette sera éternellement la garde nationale. » Appelé à la tête de cette milice, en 1789, après le 14 juillet, il s'y est trouvé replacé en 1830. Il la nommait sa « fille aînée » et signait tel de ses manifestes sous la Restauration : « *Un garde national de 1789.* »

² Avant 1789, La Fayette avait dans la tournure une certaine gaucherie qui le faisait peu goûter de la vieille cour. Le duc de Choiseul, agacé de voir qu'on exagérait le rôle du jeune volontaire de la guerre d'Amérique, avait dit un jour dans un salon : « Pour moi, mesdames, je ne vois dans La Fayette que Gilles-César. » Mirabeau s'amusa beaucoup de cette plaisanterie qui lui sembla bien s'appliquer à la physionomie et au caractère du personnage. Il se servait du sobriquet en disant avec une variante : « Gilles le Grand. » Le duc d'Ayen, beau-père de La Fayette, parlait souvent de la « niaiserie de son gendre ».

§ 6. — AUTRES FIGURES DE LIBÉRAUX.

Benjamin Constant et La Fayette, personnages originaux chacun à leur manière, ayant eu tous deux leur réputation faite avant 1814, l'un aventurier littéraire et politique, d'origine et d'éducation cosmopolites, l'autre descendant infidèle de la vieille aristocratie, ne pouvaient être considérés comme les représentants de la bourgeoisie libérale et révolutionnaire de la Restauration. On serait plutôt tenté de chercher la personnification de cette bourgeoisie dans Manuel. Il en avait les intérêts, les préjugés, les haines. Détesté et redouté de ses adversaires auxquels, sans jamais s'emporter, il cherchait posément à faire le plus de mal possible; peu goûté de ses partisans, bien qu'il ait dû aux rancunes, excitées et servies par lui, ses heures de popularité, il a joué pendant quelques années d'une notoriété qu'il put prendre pour du renom; puis il n'a rien laissé derrière lui. L'historien voulant noter son rôle, juger son œuvre, esquisser sa physionomie, retrouve seulement la trace des passions mesquines qu'il avait soulevées, des blessures qu'il avait faites et surtout des antipathies qu'il s'était attirées.

Pour trouver le point de départ de son opposition, il faut encore remonter aux Cent-Jours. Jusqu'alors

Manuel était demeuré étranger à la politique. Volontaire en 1792, bientôt officier démissionnaire, avocat à Aix, nommé député après le 20 mars 1815, arrivé à Paris inconnu, il avait été, dans la Chambre des représentants, le confident et l'instrument de Fouché dont il partageait la demeure. Que voulait-il alors? La république? Il ne l'a jamais goûtée. Napoléon II? Peut-être. En tout cas, il repoussait les Bourbons. « Je veux le bonheur des Français, disait-il à la tribune, et je ne crois pas que ce bonheur puisse exister si le règne de Louis XVIII recommence. » Dès ce moment donc, il s'était posé en adversaire irréconciliable de la vieille monarchie.

Il devait porter dans l'opposition toute l'âpreté de sa nature. Nul n'a voulu ni fait plus de mal aux Bourbons. Dès 1816, alors que les chefs de la gauche ne conspiraient pas encore, il allait à Bruxelles comploter pour le prince d'Orange; il cherchait ensuite à nouer une intrigue avec le prince Eugène. Les royalistes avaient l'instinct de la haine qu'il leur portait; une fois à la Chambre, il fut aussitôt l'orateur que la droite craignait le plus et supportait le moins patiemment. Il bravait ces répugnances et ces colères avec un sang-froid et une audace qui les exaspéraient davantage encore. Habile et obstiné à introduire dans le débat les souvenirs irritants des guerres civiles ou de l'invasion étrangère, il se plaisait à exciter l'une contre l'autre la France de la Révolution et celle de l'Émigration, et triomphait quand il avait

amené entre elles un de ces chocs violents et stériles qui rendaient plus difficile ensuite la réconciliation nécessaire. Il fallait le voir à la tribune, grand, mince, avec sa physionomie régulière mais un peu triste, sa mise simple, opposant le sarcasme ou l'adresse perfide de l'argumentation aux émotions de ses adversaires, cherchant, d'une main maîtresse d'elle-même, l'endroit par où il pourrait le plus sûrement blesser le sentiment royaliste, et alors enfonçant froidement le trait. Le point culminant de sa carrière parlementaire sera celui où, par ses provocations, il aura enfin mis la droite tellement hors d'elle-même, que celle-ci, trop facile à imiter les traditions révolutionnaires, l'expulsera de la Chambre.

Son renom d'orateur, qui datait d'un discours heureux fait pendant les Cent-Jours, fut un moment exagéré. Ce n'est pas qu'on puisse nier son réel talent. S'il ne faut point demander à Manuel la chaleur communicative, la véhémence entraînant, les vues élevées, l'instruction approfondie qu'il n'a pu acquérir dans les camps ni au barreau, on doit lui reconnaître une rare facilité, une abondance toujours claire quoique parfois excessive, une aisance singulière pour traiter les sujets les plus différents, une souplesse hardie pour venir frapper par quelque point ses adversaires, beaucoup de présence d'esprit pour calculer ses violences, tout en étant très-audacieux dans ses calculs. Quelques-uns de ceux qui l'ont connu ont prétendu que, dans d'autres cir-

constances, il aurait pu être homme de gouvernement. Il y avait chez lui, assuraient-ils, des qualités de résolution calme et de clairvoyance judicieuse qu'on eût cherchées en vain chez les autres chefs de la gauche. Manuel semblait, par moment, comprendre lui-même le néant de cette opposition révolutionnaire à laquelle il s'était condamné. « J'étais fait pour la liberté, disait-il un jour non sans mélancolie, et je ne paraîtrai probablement qu'un homme de révolution. »

Le temps lui a manqué pour donner sa mesure dans un autre rôle. Il devait mourir en 1827, éloigné du parlement, où il n'avait pu rentrer après son expulsion, délaissé de ses amis, usé par les fatigues d'une vie de travail et, dit-on, de plaisir, peut-être aussi par l'amertume de ses déceptions politiques, d'ailleurs dignement supportées. Ses funérailles seront l'occasion d'une émeute contre la monarchie qu'il avait tant haïe : épilogue approprié d'une vie factieuse ! Et maintenant que reste-t-il de lui ? Une figure dans le ridicule fronton que David d'Angers a sculpté au portique du Panthéon, et les éloges enthousiastes de Béranger qui voyait en lui l'idéal de l'homme d'État. Le chansonnier a raconté qu'il avait recueilli, comme un précieux héritage, le matelas de crin sur lequel Manuel était mort ; par une sorte de dévotion politique, il devait jusqu'à la fin coucher lui-même sur cette relique.

M. Laffitte était moins ennemi des Bourbons que

Manuel. Il était plutôt mécontent que factieux. Encore pouvait-on se demander d'où venait son mécontentement. Tout lui avait réussi. Fils d'un charpentier de Bayonne, arrivé à Paris les mains vides, il était devenu rapidement le plus riche banquier de France. A ne considérer que la bienveillance souriante, un peu légère, mais facilement généreuse de son caractère, on ne voyait rien en lui de ces convictions ardentes, de ces partis pris de doctrine ou de situation, de ces déceptions irritées, de ces amertumes envieuses qui font ordinairement les révolutionnaires. Il avait reçu beaucoup d'avances du gouvernement royal; mais il avait vite reconnu que dans cette cour de haute noblesse il ne pourrait pas, même avec son argent, avoir le premier rang. Son orgueil, qui ne savait se contenter à moins, se retourna alors vers la popularité. Il chercha à se créer une clientèle politique dans la petite bourgeoisie. Il se fit libéral comme les fermiers généraux du dix-huitième siècle s'étaient faits beaux esprits ou petits-maitres. Devenu le Mécène des opposants de tous bords, il réunissait, dans son salon ou autour de sa table, à Paris ou à la campagne, aussi bien les débris du personnel impérial que les nouveaux venus de la presse de gauche, ayant d'ailleurs, aux yeux de tous, cet incomparable mérite d'avoir la bourse constamment ouverte. Cherchant l'importance plus que le pouvoir, moins ambitieux que vain, il voulait être surtout entouré, flatté, et il semblait au comble de ses désirs,

quand, dans son royal château de Maisons, il pouvait raconter à ses convives que M. de Talleyrand lui avait dit : « On est bien important, monsieur, quand on a comme vous à sa disposition un bourg pourri tel que Paris. » Il aimait à la fois éblouir par son faste et poser pour l'austérité civique. Dans cette dernière partie du rôle, il apportait même un peu de cette niaiserie vaniteuse dont certains railleurs ont fait le ridicule distinctif du bourgeois de 1830; c'est à croire parfois qu'il a une sorte de parenté avec Jérôme Paturot ou M. Prudhomme. Quelqu'un lui faisait un jour compliment de son château : « C'est une demeure de grand seigneur, lui disait-on. — Non, monsieur, répondait-il, c'est la demeure d'un citoyen qui possède ¹. »

M. Laffitte était cependant loin d'être un sot. Homme d'affaires hardi et habile, esprit vif, ouvert, causeur affable, il avait en toutes choses une facilité gracieuse qui lui avait valu plus d'un succès. Mais ces qualités étaient gâtées par une légèreté présomptueuse, qui venait toujours de sa vanité. Il croyait facilement que son influence ou sa séduction étaient

¹ Un autre jour, M. Laffitte, causant avec le duc de Lévis, s'oublia jusqu'à l'appeler deux ou trois fois par son titre : « Où avais-je la tête? » reprit-il; sachez bien que si je vous ai donné du *monsieur le duc*, c'est par pure courtoisie, car je n'y suis point obligé. — Oh! mon Dieu, répondit malignement son noble interlocuteur, soyez tranquille; je n'ignore pas du tout qu'à vos yeux nous sommes, nous autres, de vieilles médailles effacées; et vous, messieurs, vous n'aimez que les lingots. » (Charles BRIFAUT, *Passé-temps d'un reclus*.)

irrésistibles. Se flattant de tout surmonter ou de tout concilier, il ne s'inquiétait pas des obstacles, ne prévoyait jamais les revers, traitant du reste ses propres affaires comme celles de l'État. Les unes et les autres devaient en souffrir. Le duc de Richelieu qui, dans sa fière et pauvre honnêteté, goûtait peu le millionnaire courtisan du peuple, disait de lui : « Ce banquier ambitieux se croit le roi des halles, et n'est qu'un écerelé, ne sachant ni ce qu'il veut, ni ce qu'il fait, capable de ruiner la France et de se ruiner lui-même par vanité. » Ce fut une prédiction. Après avoir fait une royauté nouvelle par une émeute, et avoir failli la perdre par son ministère, M. Laffitte devait mourir ruiné, aigri, n'ayant plus aucune considération politique, compromis dans une opposition révolutionnaire contre le gouvernement qu'il avait fondé, et « demandant pardon à Dieu et aux hommes d'avoir concouru à la monarchie de Juillet ».

La gauche parlementaire comptait d'autres champions de notoriété et de talent divers. De ce nombre était, par exemple, M. Voyer d'Argenson, type assez bizarre du gentilhomme devenu socialiste, cœur généreux, esprit faux, quoique avec beaucoup de sincérité et parfois quelque finesse, nature morose et taciturne, plein d'illusion sur l'humanité et de mépris pour les hommes, poursuivant, non sans fanatisme, le rêve d'une réforme radicale de toutes les lois sociales et politiques. — Le marquis de Chauvelin venait aussi de l'aristocratie, mais son caractère était fort diffé-

rent. Fils d'un favori de Louis XVI, pourvu lui-même, dès son enfance, d'une importante charge de cour, il s'était à ce point engagé dans la Révolution, qu'après le 21 janvier, il représentait encore à Londres la république républicide. Il n'avait cessé ses fonctions qu'une fois expulsé par l'Angleterre. Après le 18 brumaire, il avait essayé un peu de l'opposition dans le Tribunat ; mais il avait fait bientôt sa paix avec le maître, et était devenu préfet et conseiller d'État. Il voulut, en 1814, rentrer en grâce auprès des Bourbons et osa même demander à reprendre son ancienne charge de maître de la garde-robe. Justement éconduit, il découvrit aussitôt que la liberté était en souffrance, et il se présenta comme « indépendant » aux élections de 1817 ; il était alors devenu démocrate, signait ses circulaires : M. Chauvelin, et affectait même, dit-on, de se montrer aux électeurs dans un costume dont l'extrême négligence allait jusqu'à la grossièreté. Orateur caustique et acerbe, tout imprégné de l'esprit du dix-huitième siècle, il menait grand train la guerre d'épigrammes contre la royauté et les royalistes. — M. Bignon, ancien secrétaire d'État aux affaires étrangères pendant les Cent-Jours, était porté à se croire plus de valeur et plus d'autorité qu'il n'en avait. Ses discours écrits, œuvre prétentieuse d'un esprit superficiel, ne se remarquaient que par une volonté haineuse de nuire aux Bourbons. — M. Dupont de l'Eure était le type honnête et désintéressé de l'opposition démocratique

dans ce qu'elle avait de plus vulgaire et de plus étroit. Il a été chargé pendant plusieurs générations de jouer dans la gauche le rôle rare d'homme vertueux du parti. Ne pouvant lui trouver de l'esprit, on tâchait de lui prêter du bon sens. Il prenait lui-même son rôle au sérieux, et y apportait une sorte d'orgueil rude et d'obstination peu clairvoyante.

A côté de ces personnages divers, qui tous appartenaient à l'opposition antidynastique, nous aurions répugnance à placer des hommes comme Casimir Périer ou le général Foy. Aussi bien, en 1818, le second n'avait pas encore mis le pied sur la scène politique, et si le premier était déjà entré dans la Chambre, il n'avait pas donné sa mesure et ne jouait qu'un rôle secondaire. Il convient donc d'attendre pour parler d'eux. L'un et l'autre y gagneront de ne pas apparaître dans un voisinage dont eux-mêmes, de leur vivant, n'ont peut-être pas toujours assez pris soin de se dégager.

Si maintenant on jette un regard d'ensemble sur cette pléiade des chefs du parti libéral en 1817 et 1818, ne semble-t-il pas que leur caractère commun ait été de faire beaucoup parler d'eux pendant leur vie, et de laisser après leur mort une mémoire vide? N'est-ce pas un châtement? Ils ont tout sacrifié à la popularité. La confondant avec la gloire, ils s'en sont rassasiés pendant quelques années. La plupart ne l'ont même pas conservée jusqu'à leur dernière heure. Et quels noms sont aujourd'hui les plus honorés, les

leurs ou ceux de leurs adversaires, parfois impopulaires pendant qu'ils vivaient, le duc de Richelieu, M. de Serre, ou même M. de Villèle? Aussi est-ce le lieu de rappeler la sévère répartie de l'un des personnages politiques les plus respectés de la Restauration : un jour, après 1830, M. Royer-Collard, causant dans un groupe, avait parlé contre la popularité; M. Mauguin lui dit de cet air riant et fat qui lui était habituel : « Mais, vous-même, monsieur Royer-Collard, vous avez eu votre moment de popularité. — De la popularité, lui fut-il répliqué, j'espère que non, monsieur; mais peut-être un peu de considération. » Et chaque syllabe du mot était accentuée avec une redoutable lenteur ¹.

§ 7. — PAUL-LOUIS COURIER ET BÉRANGER.

Les députés de la gauche avaient des alliés en dehors du parlement et jusque dans la littérature. Volontaire irrégulier, faisant la guerre à sa fantaisie et pour son compte, Paul-Louis Courier venait de tirer son premier coup de feu à la fin de 1816. Il se disait ancien canonnier et vigneron : « Je suis du peuple, écrivait-il; je ne suis pas des hautes classes;

¹ Faudrait-il aller cependant jusqu'à accepter le jugement porté par M. Laffitte lui-même quand il écrivait à Béranger en 1837 : « Quelle canaille, mon cher Béranger, quelle canaille que la plupart de nos amis de quinze ans! »

j'ignore leur langage et n'ai pas pu l'apprendre : soldat pendant longtemps, aujourd'hui paysan, n'ayant vu que les camps et les champs.» Cet ancien « soldat » qui se posait en dévot de la vieille gloire nationale avait été, sous l'Empire, un officier mécontent de son métier et médisant de ses chefs, se dérochant au service et aux campagnes pour passer son temps dans les bibliothèques, se moquant de la gloire, et prenant la guerre par son côté le moins grandiose. Ce « paysan » qui prétendait « être du peuple » était un lettré de la famille de Montaigne ; un délicat qui avait pour devise : « Peu de matière et beaucoup d'art » ; un écrivain façonnant à ce point sa prose polie, courte et scandée, qu'il en débitait, de mémoire, des fragments à ses amis ; un railleur qui aiguillait avec amour les traits de ses sarcasmes ; un érudit fier d'être l'un des « cinq ou six hommes qui savaient le grec ¹ » ; un critique exigeant, difficilement content de lui, plus difficilement encore des autres, trouvant volontiers tout banal ou médiocre ; un raffiné qui méprisait les hommes et qui avait en tout le goût de l'élite ; en un mot, un aristocrate de l'intelligence s'il en fut jamais.

Il était trop sceptique pour qu'on lui supposât une conviction ou même une grande passion politique. Mais son humeur était quinceuse, chagrine, encore

¹ Ne se vantait-il pas de « lire chaque jour Aristote, Plutarque, Montaigne et l'Évangile dans la langue même de Jésus-Christ ? »

aigrie par les souffrances d'un ménage mal assorti. Peut-être lors de la première explosion de la réaction religieuse et royaliste, avait-il été gêné ou agacé par quelque petite vexation locale. Les choses prenaient naturellement dans son esprit une tournure humoristique et burlesque ; l'ultra-royalisme lui apparut sous ce jour. Il y vit de quoi tenter une verve satirique jusqu'ici sans emploi, et le voilà devenu pamphlétaire. N'attendez pas qu'il aborde les hautes et graves questions de politique. Il s'engageait par les petits côtés, tiraillant, embusqué derrière sa haie, contre le capucin, le noble ou l'homme de cour ; guerre méchante et perfide, qui, sous d'humbles apparences, s'attaquait à la Restauration par l'un des points les plus sensibles. Bien que son talent fût trop délicat pour la foule, Courier trouvait moyen de se faire entendre d'elle, en s'adressant, dans la forme la plus exquise, aux préjugés les plus vulgaires et aux plus basses passions. Il se sentait encouragé à poursuivre son œuvre par le plaisir d'artiste qu'il y trouvait et aussi par les applaudissements des spectateurs. On surprend, en effet, ce dédaigneux, mordant comme les autres à la popularité, sans cesser pour cela de mépriser les hommes. « Je peux dire que je suis bien avec le public », écrivait-il, non sans une satisfaction presque naïve ; et il ajoutait : « Le peuple m'aime ; savez-vous ce que vaut cette amitié ? Il n'y en a point de plus glorieuse ; c'est de cela qu'on flatte les rois. »

Quel était l'idéal politique de Courier ? Il n'était pas impérialiste, bien qu'il s'adressât souvent à la fibre militaire. Il n'était pas républicain, encore moins démocrate. Ses préférences auraient été pour une monarchie bien bourgeoise, aussi peu magnifique que possible. Il désirait un gouvernement qui fût « comme le coche qu'on paye et qui doit nous mener, non où il veut, mais où nous prétendons aller ». Il faisait d'ailleurs souvent l'éloge du duc d'Orléans, et exprimait en termes mystérieux le vœu qu'il fût « maire de la commune ».

Les pamphlets de Paul-Louis ne sont pas cependant ce que la littérature a produit de plus redoutable contre la Restauration. Dès la fin de 1815, circulaient des chansons satiriques, vives attaques contre ce qui touchait de plus près à la royauté, notamment contre la noblesse et le clergé. Un volume de ces pièces légères avait paru à cette époque; d'autres étaient publiées dans la *Minerve*. L'auteur, petit employé des bureaux de l'Université, n'était connu que pour avoir rimé sous l'Empire quelques gaudrioles; son nom était Béranger. Homme d'apparence simple, l'air fin et rustique, affectant d'être du populaire, et cachant, par une sorte de vanité à rebours, la particule qui précédait son nom; nature espiègle et taquine, esprit peu élevé, mais fort avisé; feignant d'éviter le bruit, de dédaigner la mise en scène, en réalité la soignant plus adroitement que tout autre; jouant le naïf, quoiqu'il n'eût rien de cette fraîcheur

de cœur et d'imagination, de cette franchise de sentiment qui sont au fond de la vraie naïveté. Parmi les défenseurs naturels du régime qu'il attaquait, quelques-uns l'accueillaient au début avec cette curiosité frivole et indulgente que la cour avait montrée, avant 89, pour Beaumarchais et pour son *Mariage de Figaro*. Parfois, dans les salons où Béranger disait lui-même ses chansons inédites, il se trouvait à côté de M. Anglès, le préfet de police¹. Lors de la publication de son premier volume, on avait parlé devant le roi d'enlever au chansonnier la place qu'il occupait dans l'administration. « Il faut pardonner bien des choses à l'auteur du *Roi d'Yvetot* », avait dit en souriant Louis XVIII.

C'était se méprendre sur la force offensive de ces chansons alertes, mordantes, et de ces refrains habilement calculés pour enflammer les esprits avec la rapidité d'une trainée de poudre. Le talent du poète a été surfait par ses admirateurs, mais il était inconteste. Telle de ses bluettes était, au point de vue de

¹ « Je ne me faisais pas trop prier pour chanter mes productions inédites, soit avec mes amis de l'opposition, soit même quelquefois avec les hommes attachés au gouvernement. C'était un bonheur pour moi que de servir à ceux-ci du fruit défendu. MM. de Barante, Guizot, Siméon père, Monnier et beaucoup d'autres pourraient le dire; ils m'ont entendu à table à côté de M. Anglès, préfet de police, leur donner l'étréne du *Bon Dieu*, des *Missionnaires*, etc., etc. Un jour, ce dernier reçut un rapport où on lui faisait savoir que j'avais chanté chez M. Bérard, son ami et le mien, quelques-unes de mes chansons anarchiques comme on disait alors. Le préfet en rit beaucoup: il était du dîner. » (*Ma biographie*, par BÉRANGER.)

l'art, un rare modèle de sobriété gracieuse, de mesure et de finesse. Presque toutes étaient admirablement conçues pour le dessein politique qu'elles devaient servir. On était loin de la vieille chanson gauloise avec son abandon, sa gaieté folâtre, sa malice sans méchanceté. C'était une œuvre plus sèche, plus étudiée : singulier mélange d'épigrammes détournées et d'injures directes, souvent grossières, où l'auteur paraissait froidement songer moins à provoquer le rire qu'à faire du mal. Avec la hardiesse effrontée du gamin de Paris, ignorant comme lui le respect, l'innocence, la pudeur, il se plaisait à éclabousser les armoiries des équipages, à jeter des pierres dans les vitres des palais royaux, à narguer la croix des églises. En réalité, il s'en prenait à tout ce qui était le fondement social de la monarchie, éveillant dans le peuple et la bourgeoisie les préjugés les plus dangereux, les haines les plus malfaisantes.

Béranger a toujours servi et flatté les instincts de la foule beaucoup plus qu'il ne les a dirigés ; il mettait un soin particulier et une rare habileté à rester toujours aussi bas que son public. De là le côté égrillard, « polisson » — le mot est de lui — de beaucoup de ses chansons. Ce n'était pas de sa part légèreté de jeunesse, ardeur de plaisir, entraînement de passion ; c'était quelque chose de plus laid et de plus sale, comme la corruption d'un don Juan d'estaminet, ou

le libertinage d'un sexagénaire blasé¹. Un jour qu'il voulait s'excuser, le chantre de Lisette a révélé cyniquement son calcul. Ces obscénités étaient, a-t-il dit, des « compagnes fort utiles données aux graves refrains et aux couplets politiques. Sans leur assistance, je suis tenté de croire que ceux-ci auraient bien pu n'aller ni aussi loin, ni aussi bas, ni même aussi haut, ce dernier mot dût-il scandaliser les vertus de salon. » Honnête façon de solliciter l'attention et de mériter la confiance du peuple !

Quelle cause servait-il par de si tristes moyens ? Il détestait les Bourbons : on serait même tenté de voir là tout son programme. Quoi que ces princes eussent fait, il eût travaillé à les renverser. On peut dire de lui, comme de son ami Manuel, que nul ne les a haïs d'une haine plus implacable et plus meurtrière. Mais qu'aimait-il ? que voulait-il ? On l'a appelé « le poète libéral ». Singulier libéral qui, à son aise sous le premier Empire, n'a senti la liberté lui manquer que quand la Restauration eut relevé la tribune et affranchi la presse ! S'il a eu une passion, ce serait plutôt celle de l'égalité, de cette égalité envieuse qui s'accommode fort bien du césarisme. Il a mis aussi parfois une sorte de coquetterie à laisser croire qu'il était républicain ; mais tel n'était pas son

¹ Un critique qui n'a rien de systématiquement hostile à l'homme et à ses idées, M. Montégut, a dit à ce propos : « Le libertinage de ces chansons se compose d'allusions, de calembours griyois et de sous-entendus indécents, enfilés à la suite les uns des autres comme les grains d'un chapelet composé de figures obscènes. »

vrai sentiment¹. Au fond, Béranger était bonapartiste. Quand il attaquait la royauté, c'était en évoquant et en exaltant les souvenirs militaires du règne précédent. N'était-ce pas piquant de voir cet homme qui, sous l'Empire, avait été un conscrit réfractaire, un fidèle du Caveau, le chantre des joies pacifiques du royaume d'Yvetot, se plaire désormais aux refrains de « gloire » et de « victoire » ? Quoi qu'il en soit, nul n'a plus contribué, sous la Restauration, à créer et à répandre la légende napoléonienne. Peu importe qu'il ait glissé des réserves, par égard pour son renom républicain, et qu'il ait donné à son bonapartisme une teinte démocratique; peu importe qu'il ait chanté, — non l'empereur enveloppé dans sa pourpre, escorté par ses maréchaux, ou le héros perdu dans les nuages de l'apothéose, — mais le petit caporal revêtu de sa redingote grise, coiffé de son chapeau traditionnel, aux allures familières, entouré du paysan, du soldat, du petit peuple. Cette dernière légende était plus dangereuse encore que l'autre, et elle devait empoisonner l'esprit des foules. D'ailleurs, Napoléon a toujours été grandissant dans l'imagination de Béranger, si bien qu'il devait finir par lui apparaître comme le « Messie armé » envoyé par Dieu « au monde croulant ».

Plus tard, quand l'Empire est revenu, grâce en

¹ En 1848, Chateaubriand disait à Béranger : « Eh bien ! votre république, vous l'avez. — Oui, je l'ai, répondait le chansonnier; mais j'aimerais mieux la rêver que la voir. »

grande partie à l'œuvre du chansonnier, celui-ci lui a fait bonne figure, sans cependant trop se compromettre¹. Aussi, en 1857, Napoléon III reconnaissant a fait rendre un hommage solennel au « poète national », lors de sa mort, et les critiques officiels l'ont justement revendiqué pour leur parti². Seulement, par l'effet de cette merveilleuse habileté avec laquelle Béranger avait, de tout temps, soigné sa popularité auprès des hommes de gauche, les républicains l'ont pleuré aussi comme un des leurs. On a même vu, ce qui est plus inexplicable, M. de Rémusat le célébrer comme « l'Alcée de la France libérale »; « type pur et vif de ce que l'on veut que

¹ M. Sainte-Beuve raconte que quelqu'un vit Béranger peu de mois après le rétablissement du second Empire. Le poète était content, et dit à son interlocuteur : « Ne voyez-vous pas que nous sommes à jamais délivrés du drapeau blanc ? Vous n'avez pas compris le péril de cette Fusion ! Ne voyez-vous pas ici le triomphe de la Révolution et la portée des événements ? — Mais la liberté ajournée », lui objecta-t-on. Il se mit à rire : « Bah ! elle reviendra ! »

² Aussitôt que la mort de Béranger fut connue, le préfet de police fit afficher un placard qui débutait ainsi : « La France vient de perdre son poète national ! Le gouvernement de l'empereur a voulu que des honneurs publics fussent rendus à la mémoire de Béranger. Ce pieux hommage était dû au poète dont les chants, consacrés au culte de la patrie, ont aidé à perpétuer dans le cœur du peuple le souvenir des gloires impériales... » — De son côté, M. Sainte-Beuve pouvait écrire : « Béranger est mort en communion parfaite avec le régime impérial qu'il n'avait pas appelé, mais qu'il avait certainement préparé » ; il a compris « qu'il lui serait ridicule, à lui qui avait tant fait pour entretenir par ses refrains le culte de Napoléon, de n'en pas accepter les conséquences. Il avait mis les autres en train; c'était bien le moins qu'il les suivît. »

la France ne soit plus », ajoutait-il, en faisant allusion au gouvernement d'alors.

Cependant l'heure de la réaction est enfin venue. Des mains honnêtes et hardies ont secoué et renversé l'idole, non sans faire crier les dévots de ce culte au scandale et au sacrilège. La besogne n'a pas été faite seulement par des adversaires politiques. D'autres y ont contribué, venus de la démocratie ou de la libre pensée¹. Le renom usurpé de grand poète a été ramené à une plus juste mesure. Le caractère surtout a été dévoilé. Il n'a plus été question de ce Béranger, cher à tous les Prudhommes bourgeois ou

¹ MM. Pelletan, Renan, Proudhon, ont complété ce qu'avaient déjà commencé M. de Pontmartin et, dans une moindre mesure, MM. Sainte-Beuve et Montégut. — D'ailleurs, même au temps où l'idole était debout, quelques-uns de ceux qui paraissaient s'associer au culte général en parlaient librement dans l'intimité. Dans les *Cahiers* récemment publiés de M. Sainte-Beuve, on trouve le récit suivant d'une conversation que ce dernier eut, en 1847, avec M. Thiers : « J'ai dîné hier chez Thiers. Il y avait Cousin et Mignet. On a parlé de Béranger. Thiers qui l'a bien connu, et qui a vécu avec lui durant de longues années, dans les moments les plus décisifs de son existence, le juge comme moi : un homme *calculé*, faux bonhomme, un comédien qui ne fait rien que par rapport à son rôle, dans les plus petites choses comme dans les plus imposantes ; d'une vanité qui n'a de comparable que celle de M. de La Fayette ; ayant d'ailleurs du patriotisme sincère. Comme bon sens, il lui en trouve beaucoup, mais gâté par un esprit de *contradiction* et par le caprice. Cousin non plus que Mignet ne voient rien de tout cela, et sont dupes du dehors. Je souriais en entendant Cousin défendre chaleureusement Béranger ; je me rappelais que celui-ci ne l'appelait jamais dans un temps que le *laquais de Platon*, et qu'il disait de Mignet : « Oh ! pour Mignet, il est comme les chats qui peuvent passer même par les égouts sans se salir... » Car tel est Béranger quand il parle, le dos tourné, de ses amis : il a une manière de les louer qui les dénigre. »

démocrates, patriote ému, philanthrope au cœur sensible et indulgent, trinquant avec le vieux soldat, présidant aux plaisirs de guinguette avec « l'air d'un Franklin attendri ». On a montré à nu le faux bonhomme, malicieux, haineux, d'inspiration basse et d'esprit étroit, plus corrupteur encore que corrompu, d'une prudence égoïste, hardi dans l'attaque, lâche devant la responsabilité ; nullement libéral et foncièrement bonapartiste, n'ayant eu qu'un but, faire le plus de mal possible aux Bourbons qu'il détestait, en s'arrangeant à lui-même la petite vie la plus douce et la moins compromettante ; courtisan habile, mais courtisan de la popularité, toujours occupé à soigner son rôle, et d'une adresse merveilleuse à mener la barque de sa réputation à travers le flux et le reflux de la faveur des foules. Proudhon, avec sa franchise d'irrégulier, est venu donner le dernier mot en résumant ainsi l'œuvre du personnage : « Il a servi la Révolution, mais il a fait baisser le sens moral et dérouter le sens politique. »

§ 8. — LE LIBÉRALISME BONAPARTISTE.

Avec Béranger, on a touché du doigt l'une des plaies de l'opposition prétendue libérale, le bonapartisme. Le mal n'est pas toujours aussi patent, ni aussi aigu. Néanmoins, on le retrouverait à des de-

grés divers chez presque tous les hommes de gauche. Les plus ennemis du césarisme en apparence n'avaient pas échappé à la contagion. Pourquoi par exemple Benjamin Constant, réimprimant, vers 1817, un choix de ses principales œuvres, se gardait-il d'y mettre la plus éloquente, son fameux pamphlet publié contre Napoléon en 1813 : *De l'esprit de conquête et de l'usurpation*? M. Laboulaye, son panégyriste, est obligé de confesser que c'était pour ne pas déplaire à ses nouveaux alliés, les impérialistes. Avoir été fonctionnaire sous les Cent-Jours était un titre pour être porté à la députation par les indépendants, et un journal satirique du temps représentait un candidat s'écriant avec une surprise indignée : « On prétend que je ne suis pas libéral, moi qui ai servi dans les mameluks ! » Nul ne saurait s'étonner, du reste, que tant d'anciens bonapartistes se soient transformés en libéraux après 1815, quand on voit combien de libéraux de cette époque deviendront plus tard bonapartistes. Pour ne s'en tenir qu'au barreau, ne retrouvera-t-on pas parmi les hauts dignitaires et les instruments les plus dociles de Napoléon III presque tous les jeunes avocats dévoués aux idées de la gauche sous la Restauration, MM. Barthe, Dupin, Delangle, Boinvilliers, Mocquart, Chaix d'Est-Ange, Boulay de la Meurthe?

C'est surtout dans la presse qu'apparaissait, avec une sorte de cynisme, l'alliance, on pourrait dire la fusion, des deux partis. Le plus important des jour-

naux opposants était, sans contredit, le *Constitutionnel*, fondé en 1815, sous le patronage de Fouché. Ce que le *Siècle* devait être sous le second Empire pour la démocratie du suffrage universel, le *Constitutionnel* l'était pour la petite bourgeoisie censitaire; il flattait ses prétentions, servait ses haines dans ce qu'elles avaient de plus mesquin et de plus étroit; il « mangeait du prêtre et du noble » chaque matin, mais avec une sorte de décence littéraire qui convenait à ce public; il ne se piquait pas d'une chevalerie qui eût été peu comprise de ses lecteurs, et se proclamait, au contraire, le « journal des intérêts et des besoins »; aussi la caricature lui avait-elle donné pour blason un pain de sucre et un bonnet de coton : railleries que son succès matériel l'aidait à dédaigner; ses actions sur lesquelles on n'avait versé que 500 fr. en valurent bientôt 100,000.

Les rédacteurs de cette feuille offraient un édifiant mélange de bonapartistes et de révolutionnaires. Les plus en vue étaient trois écrivains qui ont fait partie de l'Académie française, MM. Jay, Tissot et Étienne. Leur passé est curieux à observer. M. Jay avait été, jusqu'en 1810, attaché comme précepteur à la maison de Fouché, puis chargé par le duc de Rovigo de faire, pour l'empereur, des rapports sur la presse étrangère, enfin placé d'autorité par Napoléon à la tête du *Journal de Paris*. M. Tissot, membre du club des Cordeliers en 92 et 93, avait été poursuivi comme terroriste après le 9 thermidor, et repoussé par le

Directoire pour opinions trop avancées ; sous l'Empire, il était devenu le familier et l'obligé de Fouché ; en 1810, lors de la reorganisation des journaux, le ministre de la police lui avait confié la surveillance de la *Gazette de France*. M. Étienne avait été le protégé du duc de Bassano ; nommé, par la faveur particulière de l'empereur, censeur et rédacteur en chef préposé au *Journal de l'Empire* (ainsi s'appelait alors le *Journal des Débats*), il avait fini par être élevé au poste important de chef de la division de la presse au ministère de la police, et était devenu du reste fort impopulaire dans l'exercice de ses fonctions. A côté et au-dessous de ces trois rédacteurs, on pourrait aussi nommer M. Gémond, ancien juré révolutionnaire et juge de Marie-Antoinette, et M. de Saint-Albin, qui avait été ami de Danton et de Camille Desmoulins. Avec ce personnel, le journal se disait libéral et travaillait pour l'Empire. Il célébrait chaque mort de vieux grognard, avec la même piété que la *Quotidienne* pleurait les anciens émigrés. Parfois, surtout dans les premières années, il affectait hypocritement d'attaquer Napoléon ; mais ce n'était qu'une apparence. A voir les passions auxquelles il faisait appel, la manière dont il distribuait les éloges et le blâme, son dessein évident et très-arrêté était de servir la cause impériale.

Le *Constitutionnel* n'était pas une exception. Sur une vingtaine de feuilles périodiques de gauche, à peine en comptait-on deux ou trois qui fussent hos-

tiles à l'Empire. De ce nombre était le *Censeur*. Indigné, dans sa sincérité, de la palinodie des bonapartistes, il conseillait à ses lecteurs « de se défier des hommes qui semblaient embrasser la liberté parce que le pouvoir d'opprimer leurs concitoyens leur était enlevé ». « Qu'on y prenne garde, ajoutait-il ; celui qui n'aime la liberté que parce qu'il ne trouve pas à vivre dans l'arbitraire ne saurait appartenir longtemps à la nouvelle cause qu'il paraît avoir embrassée. » Le spectacle de ces anciens instruments de la censure et de la police impériales, devenus dans la presse les champions intolérants de la liberté, avait en effet de quoi dégoûter les honnêtes gens. « Personnages impudents, a dit M. Prévost-Paradol, qui, n'ayant rien eu à redire à la constitution de l'an VIII, trouvaient leur grande âme à l'étroit dans la charte constitutionnelle ; qui, ayant approuvé qu'on mit au pilon les œuvres de madame de Staël, s'indignaient des moindres entraves opposées à la liberté d'écrire ; qui, ayant envahi, sans forme de procès, dépouillé et administré des journaux pour le compte de la police impériale, pouvaient à peine supporter, quelques années plus tard, qu'un jury réprimât les excès de la presse ; que ne blessait pas sous l'Empire l'image des prisons d'État et des détentions sans jugement, mais que révoltaient, sous la Restauration, les moindres précautions prises contre le fléau renaissant des conspirations militaires. »

Si les impérialistes se prêtaient à jouer une comé-

die qui, hors du pouvoir, ne leur coûtait guère, les indépendants de leur côté aidèrent leurs alliés à réveiller les souvenirs et les rancunes du militarisme napoléonien. A ce jeu, l'Empire ne perdait pas. Au début, les bonapartistes avaient dû feindre de désavouer l'empereur pour se faire croire libéraux. Bientôt ce fut au tour des libéraux d'être contraints de concourir à la glorification de Napoléon. Il suffit de regarder les titres des publications patronnées alors par l'opposition : *Victoires, conquêtes et revers des Français; les Fastes de la gloire; l'Almanach des guerriers, ou De la gloire pour tous les jours; Une victoire par jour, ou le Calendrier militaire*, etc. On remuait le patriotisme du vieux soldat, on caressait ses passions, on envenimait ses regrets. Ce n'étaient que vaudevilles en l'honneur des « braves ». Une invention nouvelle, la lithographie, contribuait puissamment, entre les mains habiles de Charlet et plus tard de Raffet, à vulgariser cette légende guerrière. Toutes les industries s'en mêlaient, et il y avait jusqu'à des mouchoirs patriotiques où étaient représentés les hauts faits du grand capitaine. On répandait à profusion les brochures de Chatelain dont tout l'art consistait à placer systématiquement dans un cadre vulgaire, d'un côté un émigré bête et poltron, un curé méchant et hypocrite, un fonctionnaire intrigant et bas, de l'autre un paysan acquéreur de biens nationaux, un philosophe de vilage, pleins, tous deux, d'intelligence et de droiture,

et surtout un ancien officier qui n'avait qu'à froncer le sourcil pour faire trembler le gentilhomme.

Les libéraux clairvoyants ne devaient pas se dissimuler qu'une telle propagande profitait surtout au bonapartisme. Mais leur haine étouffait leur prudence. Ils voyaient seulement, dans cette évocation de la gloire impériale, le moyen de destruction le plus puissant et le plus immédiat qui pût être employé contre la Restauration. Les thèses de liberté n'eussent, en effet, échauffé que quelques bourgeois ou jeunes gens des écoles. La thèse du patriotisme irrité avait écho dans des couches plus étendues et plus profondes. Le licenciement de l'armée, en 1815, avait jeté dans tout le pays une population militaire, regrettant le passé dont elle avait oublié les souffrances et ne se rappelait que les glorieux enivrements, mécontente du présent, attribuant la défaite de l'empereur à la trahison, l'invasion aux Bourbons, et ne rêvant que de prendre contre la royauté d'abord, contre l'étranger ensuite, la revanche de Waterloo ! C'est

¹ Si l'on veut avoir une idée de ce qu'avaient de profond et d'aigu ces ressentiments militaires que l'esprit de parti exploitait et envenimait, on en peut recueillir l'expression dans les *Mémoires* de l'un des plus éclairés parmi les soldats de Napoléon, le général comte de Ségur. Il dit en parlant de 1814 : « amer et douloureux souvenir, lorsqu'au sein d'une patrie à reconquérir, devant un grand effort à venger, au milieu de tant d'éclat et de gloire que nous défendions encore, nos bras tombèrent tout à coup désarmés, et quand, dans la force de l'âge, il fallut que nos cœurs flétris s'efforçassent de recommencer une vie nouvelle et de subir une autre existence ! Mais nous n'étions plus les hommes du jour. En nous comme autour de nous, tout nous repoussait en nous-mêmes ! Ce fut alors que, l'âme remplie de longs et

le type connu du vieux soldat qui racontait avec orgueil, aux paysans de son village, ses campagnes sous le « grand homme », ou de l'officier à demi-solde, souffrant de sa carrière brisée, oisif, souvent exposé au dénûment, instrument prêt à toutes les agitations et à tous les coups de main. Cette armée licenciée constituait alors la seule démocratie militante sur laquelle pût s'appuyer utilement une opposition factieuse. Le reste du peuple qui n'était pas électeur s'occupait peu des affaires de l'État, et la gauche ne pratiquait pas encore la politique populaire à laquelle devait la conduire plus tard la poursuite ou la possession du suffrage universel¹.

profonds regrets, que l'oreille encore toute retentissante des bruits de guerre, me réfugiant dans le passé, je m'essayai à en retracer la gloire. — Plus loin, parlant de 1815, il s'exprime ainsi : « J'emportai dans ma retraite une âme obsédée de regrets amers, des sens tellement pleins de bruits de guerre qu'aux moindres sons il me semblait encore entendre les pétilllements inégaux des feux de tirailleurs, précurseurs des combats et des batailles. J'y portai surtout une inconsolable imagination, en désaccord avec le présent, renonçant à l'avenir, toute retournée dans le passé qu'elle s'épuisait à refaire, et enfin, comme Prométhée sur son rocher, enchaînée au sommet de notre gloire perdue, où l'aigle de nos victoires que nous avions rendues si vaines, ainsi qu'un remords, la dévorait. »

¹ A côté d'animosités passionnées, ces anciens soldats avaient des fidélités de sentiment et des crédulités singulières. Ils s'attendaient à un nouveau retour de l'île d'Elbe. Le bruit courait dans les campagnes que Napoléon s'était évadé de Sainte-Hélène par un immense souterrain, et qu'il arrivait avec trois cent mille nègres, ou qu'il était soutenu par des armées de Persans, de Turcs et de Marocains. D'autres racontaient qu'il avait débarqué en Amérique ou en Égypte et qu'il y faisait des « progrès étonnants ». D'audacieux imposteurs se faisaient passer pour l'empereur et trouvaient toujours des dupes pour leur extorquer de l'argent.

Parfois les opposants, même les plus haineux, se montraient inquiets des sentiments auxquels il était fait ainsi appel. Le général Lamarque leur répondait alors : « Il n'est avec la masse du peuple qu'un point de contact, c'est le souvenir de la gloire passée, à laquelle le plus mauvais hameau, la plus petite cabane ont pris une part active; car dans tous les hameaux, sous le toit de toutes les cabanes sont les guerriers de la vieille armée... Ils ignorent sans doute cette disposition de la nation, les d'Argenson, les Bignon, les Chauvelin qui ne cessent de répéter qu'on parle trop de l'armée, qu'on s'occupe trop de nos victoires passées. Qu'ils sachent que c'est la seule manière de parler à l'immense majorité de la nation, que les théories les plus brillantes, l'argumentation la plus pressée, les épigrammes les plus spirituelles, sont entendues seulement dans les salons de Paris et de quelques notables de nos petites villes. »

Que les vieux soldats ou les officiers licenciés fussent émus et soulevés par cette propagande, nul ne saurait en être surpris, et ne pourrait beaucoup leur en vouloir. A leurs passions se mêlait une part de patriotisme; le préjugé qui leur faisait associer les Bourbons aux revers de la France venait souvent de l'ignorance plutôt que de la mauvaise foi. L'attitude de certains royalistes était faite d'ailleurs, presque autant que les excitations des libéraux, pour entretenir ce préjugé. Les coupables contre lesquels l'histoire doit réserver sa sévérité sont les meneurs de

cette triste et funeste campagne. Ce sont les césariens, hypocritement travestis en libéraux, qui ne voulaient pas permettre à la France de se remettre par la paix des désastres où ils l'avaient deux fois précipitée. Ce sont les libéraux, imbéciles par passion, qui, pour satisfaire leur haine contre les Bourbons, aidaient à créer une légende impériale dont la liberté serait la première à souffrir. Que de chemin ils avaient fait depuis qu'en 1814, La Fayette avait repoussé l'idée d'une opposition, par cela seul qu'il aurait fallu s'allier aux bonapartistes ! « Une telle opposition, avait-il écrit alors à Jefferson, illibérale dans son principe, serait désastreuse dans ses résultats. »

Quelle est donc l'idée, quel est le mot, qui peut servir de cri de combat à cette monstrueuse coalition, et maintenir unis des partis si dissemblables ? Ce n'est pas la liberté : si les libéraux en avaient souci, ils se garderaient d'ébranler la royauté ; quant aux bonapartistes, on sait quel cas ils en faisaient. Ce n'est pas la république : personne n'ose même en prononcer le nom. Ce n'est pas la monarchie de Napoléon II, du prince d'Orange, du prince Eugène ou du duc d'Orléans : chacune d'elles peut avoir ses partisans ; aucune ne satisferait les partisans des autres. Le drapeau commun, c'est la Révolution. Il eût été de l'intérêt de la France, et particulièrement de la liberté, de mettre fin à la Révolution par une politique d'apaisement qui, tout en maintenant la partie utile et irrévocable de l'œuvre de 89, eût

effacé les divisions du passé, calmé les ressentiments et garanti l'avenir contre toute secousse violente. Au lieu de cela, on affecte de croire la Révolution menacée par les Bourbons, et l'on prétend la défendre, la continuer, la développer, non-seulement dans ce qui est légitime et acquis, mais dans son esprit mauvais, ses préjugés, ses haines. On s'empresse d'exploiter dans ce dessein les sottises provocations de quelques ultras, alors combattus par le gouvernement, et qui menacent, beaucoup plus en parole qu'en action, les intérêts de la société nouvelle. Sur ce terrain détestable de la défensive et de l'offensive révolutionnaires, bonapartistes et libéraux se trouvent réunis pêle-mêle, confondant, par crainte vraie ou feinte de l'ancien régime et par haine des Bourbons, 1789 et Napoléon. État d'esprit singulier qu'il faut se représenter, si l'on veut avoir le secret de ces alliances. Oserait-on affirmer que cette aberration a pleinement disparu aujourd'hui ? En tous cas, elle a duré longtemps, car M. Quinet en était encore possédé quand il écrivait en 1840 : « La blessure de la France, la voici : la bataille de la Révolution française a duré trente ans ; victorieux au commencement et pendant presque toute la durée de l'action, nous avons perdu la journée vers le dernier moment. Cette bataille séculaire ressemble à celle de Waterloo, heureuse, glorieuse jusqu'à la dernière minute ; mais c'est cette minute qui décide de tout. La Révolution a rendu son épée en 1815. »

§ 9. — LE CENTRE GAUCHE.

Cette opposition de gauche, chaque jour plus âpre, plus menaçante, plus nettement antidynastique, rendait difficile la continuation, impossible le succès de la politique de transaction, de pacification et de confiance libérale qui avait été inaugurée après l'ordonnance de 1816. L'honnête duc de Richelieu était stupéfait et indigné. On lui entendait souvent répéter : « Est-ce qu'il n'y a pas moyen de rompre cette alliance monstrueuse des libéraux et des bonapartistes ? » Mais tous ses efforts échouaient. Voyant à gauche, et non sans raison, une menace de révolution, il en venait à se demander si, pour l'écarter, il ne fallait pas se rapprocher de la droite. Il sentait d'ailleurs que ce péril croissant éveillerait chez le roi et chez les amis les plus éclairés de la monarchie des alarmes qu'il serait impuissant à maîtriser. Pendant l'attente anxieuse des élections partielles de 1818, il écrivait à M. Decazes : « Si par malheur il vient à sortir de l'urne des noms révolutionnaires, j'aurais beau me servir des arguments que vous me donnez, personne ne voudra me croire. » Et après les élections qui avaient réalisé ses inquiétudes : « Nous avons battu l'aile droite, disait-il, elle est à terre, laissons-la en repos, et réunissons nos forces contre

l'aile gauche, bien autrement redoutable ; car elle a ses réserves derrière elle. » Le résultat le plus clair de ces deux premières années d'opposition avait donc été de porter le trouble et le découragement chez ceux qui s'étaient si loyalement dévoués à fonder la liberté et à assurer la paix sociale, en réconciliant la France nouvelle et la vieille royauté.

Leur déception était d'autant plus douloureuse, qu'ils ne voyaient même pas leur conduite approuvée et secondée par ceux qui auraient dû, semble-t-il, être leurs plus fermes soutiens. En dehors des hommes de gauche, qui se disaient sans droit « les libéraux », étaient d'autres vrais libéraux, groupés autour de MM. Royer-Collard, Camille Jordan, de Serre, le duc de Broglie, et qui eux voulaient sincèrement la monarchie et la liberté. On les appelait souvent les « doctrinaires », et ils constituaient l'élément dirigeant du centre gauche¹. Au début, ils avaient soutenu le ministère du duc de Richelieu, mais en l'excitant contre la droite, où ils voyaient le seul danger, et en l'attirant le plus possible vers la gauche. A leur avis, il n'y avait et ne pouvait y avoir

¹ Leur petit nombre ne diminuait ni leur prestige, ni leur confiance en eux-mêmes. Cette confiance, en partie justifiée d'ailleurs par leur talent et leur autorité morale, donnait lieu à quelques railleries. « Ils sont quatre, disait malicieusement un journal de gauche, qui tantôt se vantent de n'être que trois, parce qu'il leur paraît impossible qu'il y ait au monde quatre têtes d'une telle force, et tantôt prétendent qu'ils sont cinq, mais c'est quand ils veulent effrayer leurs ennemis par leur nombre. »

que deux grands partis : les libéraux et les réactionnaires. Chaque jour ces auxiliaires étaient devenus plus exigeants, plus incommodes. Méconnaissant les transactions et les temporisations nécessaires, ils voulaient arriver tout de suite au *plenum* de liberté qui formait leur idéal constitutionnel. Ils se plaignaient notamment que les ministres n'eussent pas écarté des fonctions publiques quiconque était soupçonné de sympathie pour les royalistes de 1815. Au moindre dissentiment, ils s'exprimaient sur le cabinet avec une sévérité parfois fort rude. La vivacité d'âme de Camille Jordan lui faisait même apporter dans la controverse une passion et un défaut de mesure qui contrastaient avec sa bonne foi, la pureté de ses intentions, la modération réelle de ses principes, l'aimable douceur et la tendresse candide de son caractère. Il dénonçait, en 1817, comme cause du malaise, la politique du centre droit, et la qualifiait « d'hérésie doucereuse, de constitutionnalisme incertain, équivoque, bâtard ». La gauche applaudissait, s'emparait de ces mots et en faisait aussitôt ses cris de combat. Les ministériels, par contre, étaient blessés, et Louis XVIII, dans son irritation, appelait M. Royer-Collard et son ami les « confrères en trahison ».

Du reste, il semblait que les doctrinaires, même quand ils étaient satisfaits, craignissent de se compromettre en soutenant trop le ministère : ils consentaient à être ses protecteurs, non à se montrer ses partisans. Dans cette attitude réservée et quelque peu

orgueilleuse, apparaissait le caractère particulier de l'homme le plus considérable de ce groupe, M. Royer-Collard. Originale et puissante figure que celle de ce bourgeois de souche janséniste, à la taille haute, à la démarche majestueuse, au visage austère et un peu abrupt, au regard tombant de haut, à la bouche dédaigneuse, d'une constitution robuste qui ajoutait à l'énergie de son âme, ardent et ferme, inaccessible aux faiblesses mesquines, non aux passions tenaces, peu porté à se défier de lui-même, ne sentant rien faiblement et ne cherchant ni à maîtriser, ni à cacher ce qu'il sentait, s'y livrant au contraire avec impétuosité, disant tout haut ce qu'il pensait de tout le monde, et, par fierté démocratique, ne se gênant nulle part, ni pour personne. A quatre-vingts ans, il aimait à répéter : « J'ai toujours été une mauvaise tête. » Les courtisans se regardaient, étonnés et souriant, quand ils le voyaient, en présence du roi, se moucher bruyamment dans son grand foulard rouge qu'il déployait tranquillement comme s'il eût été chez lui. M. Royer-Collard avait l'esprit imposant. Sa parole était grave ainsi que sa pensée, un peu dogmatique et altière, mais coulée en bronze. A la tribune, et surtout dans la conversation, il se mêlait parfois, à la dignité habituelle de son langage, une ironie sentencieuse et redoutable qui, d'un seul trait, emportait la pièce. D'une absolue droiture d'intention, désintéressé de toute ambition vulgaire, mais non d'une sorte d'égoïsme élevé qui lui faisait placer très-haut le soin de sa personnalité

politique et de son intégrité doctrinale, il marchait de son pas, sans s'inquiéter s'il suivait les autres, ni si les autres le suivaient. Impitoyable pour ceux qui se trouvaient ainsi séparés de lui, il ne laissait jamais passer un acte en désaccord avec ses vues propres sans le noter d'un blâme, le blâme dût-il atteindre un cabinet pour lequel il avait estime et confiance, et qu'il eût eu intérêt à soutenir. Du reste, il redoutait pour son propre compte l'action et la responsabilité; il ne voulait être ni ministre, ni même ministériel, et trouvait plus commode le rôle de critique indépendant et d'oracle irresponsable. Être écouté lui suffisait. Là est le côté faible de cette noble et forte nature. Aussi, après avoir eu un grand renom, une rare puissance morale, il n'a laissé en mourant aucun écrit, aucune œuvre; et avec les vues les plus élevées et les plus pures, son action politique n'a pas toujours été utile à cette double cause monarchique et libérale qui lui tenait tant au cœur.

Les doctrinaires n'avaient donc apporté d'abord qu'un concours précaire et disputé au ministère du duc de Richelieu. Ils allèrent bientôt plus loin. Quand le cabinet, justement effrayé de la gauche, voulut, vers la fin de 1818, revenir un peu à droite et modifier la loi électorale dans un sens conservateur, ils s'en séparèrent ouvertement. Le duc de Broglie, qui était l'un des amis de M. Royer-Collard, a reconnu plus tard, avec une haute loyauté, que cette scission avait été « une faute capitale ». Du

moment, dit-il, où l'on acceptait la Restauration, « il fallait traiter avec elle sans humeur, sans dédain, sans impatience, tenir compte de ses côtés faibles, louvoyer pour ainsi dire entre ses écueils »; il ne fallait « ni s'étonner, ni se plaindre des incertitudes et des préjugés auxquels on se heurtait ». C'était, ajoute-t-il, une « bonne fortune » inespérée d'avoir trouvé un roi tel que Louis XVIII, un président du conseil tel que le duc de Richelieu, des ministres tels que ses collègues; « il les fallait conserver comme la prunelle de l'œil; il fallait non-seulement les maintenir, mais les maintenir dans leurs bonnes dispositions, ou naturelles, ou de circonstance; et pour cela, il fallait même leur passer beaucoup de fautes; on n'est un parti politique qu'à ce prix; on ne garde qu'à ce prix le terrain gagné ». Le duc de Broglie constate d'ailleurs que M. de Richelieu « ne s'effrayait pas sans motif », que « la loi électorale, bonne en principe, était sur certains points imprudente et portait évidemment des fruits révolutionnaires ». Aussi, déclare-t-il en terminant une si honorable et si rare confession, que ses amis et lui avaient été « inexcusables de sacrifier le ministère Richelieu au maintien de la loi sur les élections¹ ».

Combattu par la gauche, qui suivait sa criminelle tactique de renversement, abandonné par le centre

¹ Notes biographiques citées par M. Guizot dans son étude sur le duc de Broglie.

gauche, le ministère dut enfin renoncer à continuer l'œuvre de conciliation libérale et monarchique, entreprise en 1816, avec quelques illusions peut-être, mais avec un patriotisme clairvoyant; et, en décembre 1818, le duc de Richelieu quittait le pouvoir, suivi par MM. Lainé et Pasquier.

§ 10. — L'OPPOSITION ET M. DE SERRE. (1819.)

On aurait pu s'attendre, après la retraite du duc de Richelieu, à une évolution du gouvernement vers la droite; mais, malgré des tentatives dans ce sens qui alarmèrent vivement la gauche et durent lui faire comprendre la témérité coupable de sa conduite récente, la crise aboutit, au contraire, à la constitution d'un ministère plus libéral encore que le précédent. Des hommes du centre gauche, M. de Serre, le général Dessoles, le baron Louis, M. Portal, remplacèrent les ministres sortants. Une occasion nouvelle, inespérée, était donc offerte à la gauche de revenir à résipiscence et de réparer ses fautes. M. de Serre, le plus important des nouveaux ministres, était alors dans l'ardeur singulièrement pure et généreuse, trop généreuse même, de son optimisme réformateur. Il rêvait de résoudre tous les problèmes par la liberté, de désarmer les partis hostiles par la confiance. S'il péchait, c'était par excès de condescendance envers la gauche.

Pour vaincre au Luxembourg toute résistance de la droite, on fit une fournée de soixante pairs, parmi lesquels vingt-deux étaient d'anciens pairs éliminés après les Cent-Jours. De nombreux changements parmi les préfets, les conseillers d'État, les commandants de la garde nationale, mirent partout les libéraux à la place des fonctionnaires suspects d'indulgence pour les ultras. Une œuvre plus utile et plus durable fut la présentation de ces grandes lois sur la presse qui, du premier coup, ont donné le dernier mot de la liberté en cette matière; si bien que les gouvernements suivants y ont seulement ajouté, les uns après les autres, des restrictions et des garanties répressives. Des commissions composées d'hommes indépendants et éclairés préparaient, dans le même esprit, plusieurs lois sur les institutions municipales et départementales, sur la composition du jury, sur la liberté individuelle, sur la réforme du Code pénal. Pour suivre cette politique si hardiment réformatrice, le cabinet bravait l'hostilité violente de la droite, à laquelle s'était joint le centre droit, du jour où M. Lainé n'avait plus été ministre. Il ne craignait même pas de s'exposer aux représentations de la diplomatie étrangère qui, depuis 1815, prétendait avoir son avis à donner dans nos affaires intérieures. Jamais gouvernement n'avait accordé tant de gages aux libéraux. Ceux-ci devaient, semble-t-il, soutenir de pareils ministres avec sollicitude: attentifs à leur éviter tout embarras, et surtout à ne fournir, par aucune impru-

dence, des arguments à ceux qui répétaient au roi et aux royalistes qu'on les menait grand train à la révolution. Telle eût été en effet leur conduite, si leur principal souci avait été celui de la liberté; mais, par passion chez les uns, par faiblesse chez les autres, ils obéissaient à un sentiment différent : plus que jamais, leur conduite était inspirée par une arrière-pensée antidynastique.

Dans les premières heures qui suivirent la formation du ministère du 30 décembre 1818, comme naguère après l'ordonnance de 1816, la gauche applaudit : elle promit presque son appui. Était-ce sentiment du danger de réaction auquel elle venait d'échapper ? Était-ce habileté perfide pour exciter et compromettre les nouveaux ministres ? Il est inutile de le rechercher. Mais quelques jours s'étaient à peine écoulés, qu'elle redevenait exigeante et mécontente. Il lui fallait des places pour tous les affamés de son parti ; tellement que ses convoitises excitaient l'indignation et le dégoût de l'honnête *Censeur*. Aux quelques élections isolées qui eurent lieu en mars 1819, elle porta et fit triompher contre le ministère des candidats d'une hostilité patente, entre autres M. de Corcelle, récemment revenu d'exil, ancien colonel de la garde nationale sous les Cent-Jours, et bientôt l'un des plus ardents conspirateurs. La *Minerve* commentait ces élections avec une ironie impertinente. « Le ministère, disait-elle, a recueilli le prix de ses efforts ; les dernières élections ont dû

même surpasser son attente. » Vainement la *Renommée*, fondée par Benjamin Constant, tâchait-elle de modérer le ton de l'attaque, et faisait-elle des professions de loyauté monarchique et constitutionnelle ; vainement, tout en critiquant les ministres, les déclarait-elle « préférables à ceux qui voudraient les remplacer » : ce langage demeurait isolé. Les autres journaux de gauche guerroyaient bien plus contre les ministériels que contre les ultras, et ne profitaient de la liberté garantie par les lois de 1819, que pour rivaliser d'amertume, de perfidie et de violence.

Rien d'ailleurs ne montre mieux la mauvaise foi de la gauche, que la manière dont elle accueillit ces lois si hardiment libérales sur la presse. La *Bibliothèque historique* les présenta comme le « dernier effort du despotisme aux abois, comme une insulte faite au bon sens du public et à la dignité des Chambres ». Les écrivains de la *Minerve*, anciens censeurs de la police impériale, disaient : « On donne à ces lois le nom de lois sur la liberté de la presse, à la manière des Génois qui écrivaient le mot *liberté* sur leurs prisons. » Benjamin Constant avait rendu d'abord hommage aux projets ; mais, quelques jours plus tard, il les critiqua amèrement et énuméra les dangers qu'il y découvrirait. Que s'était-il donc passé ? Les bonapartistes de la presse de gauche avaient réprimandé Constant pour sa première et trop sincère approbation ; celui-ci s'empressait de faire amende honorable.

La nature seule des polémiques de presse et des conflits de tribune suffisait à révéler le parti pris d'agitation qui était au fond de l'opposition de la gauche. Si celle-ci se fût bornée à réclamer plus de liberté, on eût pu, tout en lui reprochant un défaut d'opportunité et de mesure, comprendre et excuser sa conduite; mais ce n'étaient pas des questions de réforme qu'elle soulevait le plus volontiers; c'étaient des questions de parti, à la fois irritantes et stériles, et entre toutes, par une préférence aveugle ou perfide, celles qui opposaient face à face la vieille société et la nouvelle, la France de l'Émigration et la France de la Révolution. L'une des plus graves alors était celle du rappel des régicides, proscrits, après 1815, avec quelques autres catégories de révolutionnaires ou de fonctionnaires impériaux. Depuis deux années, et surtout depuis le nouveau ministère, la clémence royale avait rouvert les portes de la patrie à beaucoup de ces bannis. Mais la gauche ne se contentait pas de ces grâces individuelles; elle voulait un rappel en masse qui fût une sorte d'amende honorable et de réparation faite à la Révolution par le frère de Louis XVI. Elle provoquait, dans ce sens, tout un mouvement de pétitions. Politique rétrograde, s'il en fut jamais! De toutes les campagnes que pouvait poursuivre la gauche, il n'en était pas qui intéressât moins le présent ou l'avenir de la liberté, ni qui fût mieux calculée pour faire avorter tout rapprochement de la monarchie avec le parti libéral, en met-

tant entre eux deux, comme un abîme de sang, le souvenir du 21 janvier. M. de Serre en ressentit une légitime irritation. Quand vint le jour de discuter ces pétitions à la Chambre, on le vit se lever et se diriger vers la tribune, en proie à une émotion inaccoutumée. Sa figure, déjà pâlie par l'approche de la maladie, trahissait la violence des sentiments qui l'agitaient. Il y eut un frémissement dans la salle. Chacun sentit qu'il allait se passer quelque chose de grave. Alors, au milieu du silence de la droite, à la fois satisfaite et malveillante, des libéraux consternés, le ministre prononça, au sujet du rappel des régicides, ce mot redoutable : « Jamais ! »

De ce jour, la rupture était définitive. La gauche était d'autant plus animée contre M. de Serre, qu'elle était au fond plus mécontente d'elle-même. Quant au ministre, comment n'eût-il pas hésité et reculé en voyant l'accueil fait à ses avances? Quelques libéraux, sans doute, se disaient constitutionnels, et auraient voulu l'être; mais ils n'avaient ni la force ni la volonté de résister aux violents. Comme toujours dans ces partis, la queue conduisait la tête. Les bonapartistes prenaient dans l'opposition un rôle de plus en plus important; une grande partie de la presse était entre leurs mains; des généraux en retraite s'introduisaient dans les comités directeurs. Peut-être n'y avait-il pas encore à cette époque de conspirations proprement dites, mais pour arriver sur ce terrain ouvertement anticonstitutionnel, le

dernier pas seul était à faire. M. de Serre qui, sans avoir en main de preuves juridiques, connaissait ces dispositions, se sentait autorisé, en dépit des réclamations à la fois hypocrites et violentes de la gauche, à dénoncer à la tribune « une attaque concertée contre le gouvernement du roi ». M. Royer-Collard lui-même, porté cependant alors à ne voir que le danger venant de l'extrême droite, déclarait aussi devant la Chambre que « le gouvernement légitime avait des ennemis » et que « ces ennemis s'agitaient ».

La déception devait être grande pour M. de Serre. Il avait rêvé de faire de la liberté en s'appuyant sur les libéraux. Ceux-ci lui répondaient par la révolution. On comprend l'accent plus poignant que prenait alors son éloquence. Toujours sur la brèche, se dépensant sans mesure, bien que frappé à mort par la maladie, il luttait vaillamment; mais, trompé dans son libéralisme, effrayé dans son royalisme, indigné dans sa droiture, s'il ignorait la défaillance, il ne pouvait empêcher le découragement d'envahir son âme. Quelle responsabilité pour ceux qui éveillaient ainsi, chez un esprit généreux et confiant, les premiers doutes, sinon sur les grandes idées qu'il avait servies, du moins sur les hommes et les partis au milieu desquels il était condamné à les appliquer !

¹ Il sera permis de renvoyer, pour tout ce qui touche à la personne et au rôle de M. de Serre, à l'étude plus approfondie qui a été faite

§ II. — L'ÉLECTION DE GRÉGOIRE.

Chaque année, depuis 1817, les élections avaient été, pour la gauche, une occasion de se fortifier et d'accentuer davantage son opposition. A la fin de 1819, un cinquième de la Chambre était à renouveler. Bien loin d'être désarmée par le libéralisme du ministère, la gauche se montra plus hostile encore. Ceux de ses membres qu'on pouvait croire modérés firent cause commune avec les bonapartistes et les républicains. Les noms les plus compromis furent inscrits de préférence sur les listes de candidats. On y voyait beaucoup de généraux, manifestation première de ce militarisme révolutionnaire qui commençait à apparaître comme le caractère le plus dangereux et le plus détestable de l'opposition; c'étaient, à côté du général Foy qui, malgré son ardeur passionnée, était du moins constitutionnel, les généraux Lamarque, Tarayre, Rey, Gérard, Sébastiani, Sémélé, Demarsay, etc. On remarquait aussi sur les listes d'anciens sénateurs à réputation semi-républicaine comme M. Lambrechts. Quelques esprits timides manifestaient-ils des inquiétudes à ce sujet, les journaux de la gauche répondaient que « la crainte

de cet homme d'État, dans la première partie de notre étude sur l'*Extrême droite et les Royalistes pendant la Restauration*. (Voir *Royalistes et Républicains*, p. 157 et suiv.)

des bonapartistes et des républicains était une crainte vaine ». Non-seulement les indépendants se séparaient des ministériels, mais c'était à ceux-ci qu'ils en voulaient le plus, ne craignant pas, pour leur faire échec, de se coaliser ouvertement avec les ultra-royalistes. Singulière façon de remercier les modérés du centre de s'être brouillés avec la droite pour l'arrêter, en 1816, dans sa réaction contre la gauche ! La Société des Amis de la presse décida qu'en cas de ballottage, les électeurs libéraux devaient préférer l'ultra au candidat du cabinet. A peine Benjamin Constant essayait-il timidement de combattre la maxime : « Tout plutôt que les ministériels. » Le *Censeur* lui-même sembla adhérer à la décision du comité. Quant aux feuilles d'extrême droite, elles acceptèrent avec empressement l'alliance qui leur était offerte. La gauche obtint, à ces élections de 1819, un succès plus grand encore que dans les années précédentes. Elle gagna vingt-cinq sièges, tandis que le centre en perdait douze. Parmi les élus se trouvaient vingt et un fonctionnaires ou députés des Cent-Jours. La *Minerve* raillait agréablement la déconvenue des ministres.

Parmi ces élections, il en était une dont l'immense retentissement fit bientôt oublier toutes les autres : c'était celle d'un ancien membre de la Convention, l'évêque constitutionnel Grégoire. Ce personnage n'était pas, sans doute, de ceux qui avaient été le plus loin dans la révolte religieuse et dans la déma-

gogie politique ; prêtre, il n'avait pas reculé devant le schisme, mais il avait refusé en pleine Terreur de suivre Gobel jusqu'à l'apostasie ; représentant du peuple, il s'était trouvé engagé dans les mesures les plus violentes, mais il avait pu, à côté des montagnards, paraître presque modéré. Toutefois ses antécédents étaient assez chargés pour faire de sa nomination un sanglant outrage aux frères et à la fille de Louis XVI, à la royauté elle-même. Absent au moment du vote dans le procès du roi, Grégoire n'était pas proprement régicide ; seulement il avait tenu à s'associer au crime de ses collègues par des déclarations empreintes de la haine la plus sauvage¹. Esprit sincère, disent ses apologistes, mais en tous cas étroit, faible, à la fois inconséquent et obstiné, ce chrétien qui se disait tolérant avait accepté les persécutions religieuses de la Convention, ce républicain avait consenti à être sénateur et comte de l'Empire. Depuis la Restauration, retiré à Auteuil, nullement molesté par le gouvernement royal qui lui

¹ Du département où il était en mission pendant le procès de Louis XVI, Grégoire avait écrit, de concert avec les autres commissaires, la lettre suivante : « Nous déclarons que notre vœu est pour la condamnation à mort par la Convention nationale, sans appel au peuple. » D'ailleurs, dans un débat préalable, il avait combattu vivement ceux qui ne voulaient pas que la Convention jugeât Louis XVI. « Les rois, disait-il, forment une classe d'êtres purulents qui fut toujours la lèpre des gouvernements et l'écume de l'espèce humaine. » On pourrait multiplier ces citations. C'est Grégoire qui avait écrit : « La destruction d'une bête féroce, la cessation d'une peste, la mort d'un roi, sont pour l'humanité des motifs d'allégresse. »

avait même laissé son traitement sénatorial de vingt-quatre mille francs, il n'avait pris aucune part aux luttes politiques. Il paraissait même vivre un peu dans les nuages; au moment de son élection, M. Lafitte étant venu l'entretenir de l'émotion générale : « J'ai reçu, lui avait-il répondu, des nouvelles d'un brahmine qui m'apprend que l'esprit public fait beaucoup de progrès dans l'Inde. »

Par quelle maladroite et sinistre fantaisie allait-on, en 1819, chercher dans sa retraite le revenant affaibli et oublié d'un odieux passé? Les idées courantes de la gauche à cette époque sembleraient plutôt en contradiction avec cette conduite. Les plus avancés d'alors pouvaient s'inspirer des souvenirs de 1791, de cet esprit de démocratie méfiante et irrespectueuse qui, s'il rend la monarchie impossible, n'ose pas cependant s'attaquer directement à elle. Mais ils répudiaient 1792 et 1793. Nul d'entre eux ne se serait dit jacobin ou montagnard. Les *Considérations* de madame de Staël donnaient alors la note de l'opinion libérale sur la Révolution¹. Plus

¹ M. Thiers et M. Mignet ne viendront que plus tard. Les *Considérations sur la Révolution française*, de madame de Staël, publiées après sa mort, en 1818, eurent un immense succès. En quelques jours il s'en vendit 60,000 exemplaires. C'était l'esprit de 89. L'idéal de madame de Staël n'allait pas au delà de la monarchie anglaise. On pouvait seulement se demander si son amour pour l'Angleterre ne la poussait pas à souhaiter à la France une révolution de 1688. — Notons cependant, dans une région inférieure, un écrit de Baillet, l'ancien apologiste du 18 fructidor, qui contenait déjà à cette

tard seulement, on entreprendra ce travail de réhabilitation qui, de sophisme en sophisme, aboutira à l'exaltation des hébertistes et à leur réapparition pendant la Commune de 1871. Quand la lie est une fois tombée au fond, elle ne remonte pas tout de suite à la surface. Il faut un certain temps pour que, les factions enchérissant de violence les unes sur les autres afin de se dépasser et de se supplanter, les extrêmes aient leur tour. En 1819, on n'en était encore qu'à La Fayette. Les souvenirs de la Terreur étaient trop présents, et personne n'eût osé évoquer ce sanglant fantôme, si ce n'est pour le maudire. Beaucoup de libéraux auraient dit alors, comme M. Royer-Collard : « Il y a deux êtres que je n'ai jamais pu voir sans un soulèvement intérieur : un régicide et un prêtre marié. » Comment, en effet, tenter la justification de ces régicides, quand on rencontrait chaque jour dans les rues la duchesse d'Angoulême, portant sur son visage le souvenir et comme le témoignage vivant des agonies du Temple!

D'ailleurs, entre la gauche et les hommes de 1793, sauf quelques cas accidentels, les relations personnelles étaient en fait presque nulles. Beaucoup des régicides étaient morts; les survivants étaient exilés depuis 1815. Quelques-uns cherchaient la solitude comme de vieux sangliers, et évitaient même leurs

époque le germe des sophismes qui infesteront plus tard les histoires révolutionnaires.

complices. Pour les voir, il aurait fallu les chercher dans les campagnes les plus isolées de la Suisse, dans les faubourgs écartés des villes, quelques-uns jusque dans les déserts de l'Amérique; la vue des hommes leur était à charge. Ceux qui sortaient de leur retraite paraissaient obsédés d'une seule préoccupation, justifier, expliquer le vote redoutable qui pesait sur eux; ces juges devenus accusés se sentaient contraints de répondre à l'interrogatoire d'un tribunal invisible qui n'était autre que la conscience publique. Plusieurs conservaient cependant la vieille haine au fond de leur âme farouche; Genevois, sur le point de mourir à Vevey, faisait approcher son domestique : « Quand je serai mort, lui disait-il, et que les Bourbons auront été détrônés, tu viendras sur ma tombe, tu frapperas deux coups de canue et tu crieras : Monsieur ! nous les avons chassés ! » Les plus sociables s'étaient groupés en Belgique; un moment remarquables, ils furent vite oubliés. Ils vivaient entre eux, mais pour s'entre-déchirer, fidèles en cela, jusqu'au bout, au vicil esprit de la Convention¹.

¹ La querelle était surtout fort vive entre les conventionnels anoblis par l'Empire et leurs compagnons demeurés démocrates, parfois malgré eux. Ceux-ci appelaient les premiers des Magnats, et ne leur épargnaient pas les plus sanglantes épigrammes. A la tête des Magnats étaient le comte Sieyès et le prince Cambacérés. Ce dernier avait pour chambellans deux anciens montagnards porte-bâton. Arrivé en exil, il leur dit : « Nous voilà dans l'adversité : il faut nous y conformer et nous faire des mœurs plus simples; quand nous serons en public, vous m'appellerez prince; mais quand nous serons seuls, il suffira de dire monseigneur. » (*Mémoires inédits du conventionnel Baudot*, cités par M. Quinet, dans son livre sur la Révolution.)

Plus tard, en 1830, quand ces hommes rentreront en France, ils pourront juger par l'indifférence générale à quel point ils étaient devenus étrangers même à la fraction la plus avancée de l'opinion¹.

La séparation que les événements avaient creusée entre les hommes de la Convention et ceux du nouveau libéralisme rend donc plus inintelligible et plus injustifiable l'inspiration haineuse et insolente qui avait fait choisir Grégoire, à la fin de 1819, pour le présenter aux électeurs de Grenoble. Les habiles, Benjamin Constant entre autres, avaient vu cette candidature avec regret. S'ils n'en ressentaient point par eux-mêmes la criminelle inconvenance, ils en comprenaient le péril. Mais cette fois, comme toujours, les modérés avaient été menés par les violents, les chefs par leurs soldats. Après quelque résistance, le comité central avait fini par mettre l'ancien conventionnel sur sa liste, et les journaux de la gauche

¹ « J'ai vu moi-même, en 1830, raconte M. Quinet, le retour des conventionnels, exilés depuis 1815; ce souvenir me navre encore au moment où j'écris. (Et me préserve le ciel de pareille avanie dans mes vieux jours!) Personne ne leur tendit la main. Ils reparessirent étrangers dans leur propre maison; leur ombre toute seule eût fait plus de bruit. Leurs enfants avaient pris d'autres opinions, le plus souvent toutes contraires; ce reniement domestique journalier, incessant, était un de leurs supplices. Ils voulurent entrevoir leurs provinces natales où ils avaient été autrefois honorés, applaudis; pas un seuil ne s'ouvrit à eux. Le séjour leur devint bientôt insupportable. Après s'être convaincus qu'ils étaient incommodes aux vivants, ils se retirèrent à l'écart, dans quelque abri obscur, regrettant, comme l'un d'eux me l'a avoué, l'exil lointain d'où ils étaient sortis, et trouvant le retour pire cent fois que la mort qui ne pouvait tarder de suivre. »

avaient recommandé ce candidat « si connu, disaient-ils, par ses admirables antécédents ».

Grégoire ne réussit pas dès le premier tour de scrutin. Au second, il l'emporta sur le candidat ministériel, grâce aux voix des ultra-royalistes¹. Le scandale fut immense. Toute la politique parut un moment se résumer dans cet incident électoral. Chez ceux qui détestaient les souvenirs révolutionnaires, et voulaient maintenir la monarchie, ce fut une impression soudaine d'effroi et d'indignation. Les feuilles d'extrême droite comprirent aussitôt le parti qu'elles pouvaient tirer de cette élection contre la politique du ministère et contre les modérés; elles s'employèrent avec une singulière ardeur à entretenir et à exciter encore davantage l'émotion générale; elles n'appelaient plus les libéraux que les « Grégoriens ». Devant cette explosion, la gauche se montrait fort embarrassée. Elle sentait trop tard qu'à son point de vue même, elle avait fait une irréparable sottise. Ses journaux ne défendaient que timidement Grégoire, et la *Minerve* affectait de voir seulement en lui un « homme d'une piété douce qui allait défendre l'Église gallicane ». Du reste, dans l'intimité, chacun rejetait sur son voisin, non sans d'amères récri-

¹ Était-ce à cette occasion que Chateaubriand disait chez la duchesse de Duras : « Il est indispensable de faire avaler au roi quelques Jacobins, pour lui faire rendre les ministériels qu'il a dans le ventre. » Et on lui répondait : « Savez-vous que vous êtes un dangereux apothicaire ! Vous vous serrez de poisons comme remède ! »

minations, la responsabilité de cette téméraire et maladroite candidature. On tâcha de peser sur Grégoire pour lui faire donner spontanément sa démission; l'entêté vieillard refusa. Quand vint à la Chambre le débat sur la validation de son élection, les députés opposants n'osèrent pas plaider ouvertement sa cause; ils se jetèrent dans des chicanes de procédure qui n'empêchèrent pas la majorité de prononcer l'exclusion pour indignité.

Il ne restait donc rien de cette campagne électorale, ou plutôt il en restait un nouvel et décisif échec pour l'œuvre de conciliation libérale, inaugurée par le duc de Richelieu après 1816, reprise avec plus de hardiesse encore, à la fin de 1818, par M. de Serre. Déjà les violences et les menaces de la gauche n'avaient que trop réussi à entraver et à décourager cette politique; l'élection de Grégoire y porta le dernier coup. Elle ne révélait sans doute, sur les haines irréconciliables et la déloyauté d'une partie de la gauche, sur la faiblesse et la lâcheté de l'autre partie, rien qu'on n'eût pu déjà discerner dans les actes antérieurs de l'opposition. Mais c'était un de ces faits simples, compris de tous parce qu'ils se traduisent par un nom propre, un de ces scandales qui saisissent vivement la conscience publique, l'éclaircissent aussitôt sur des dangers déjà existants, mais jusqu'alors imparfaitement perçus, l'alarment d'autant plus que l'impression est plus soudaine et plus brutale, et déterminent dans l'opinion des mouvements de réaction

auxquels nul sang-froid, nulle sagesse ne sauraient résister. Dès le lendemain de cette élection, le comte d'Artois, qui s'était tenu éloigné du roi depuis quelque temps, l'aborda, en lui disant : « Mon frère, vous voyez où l'on vous mène. — Oui, mon frère, répondit Louis XVIII, et j'y pourvoirai. » Le ministère, déjà ébranlé, reconnut la nécessité d'incliner décidément vers la droite, notamment de changer la loi électorale, et il se modifia en vue de cette politique nouvelle. Des pourparlers furent engagés avec M. de Villèle et ses amis.

Sur ces entrefaites, dans la soirée du 13 février 1820, le duc de Berry fut assassiné. Cet événement précipita davantage encore la réaction déjà provoquée par l'élection de Grégoire. Le crime était l'œuvre personnelle d'un misérable fanatique ; mais pour les écrivains royalistes, c'était une occasion de dire avec Charles Nodier : « On demande si le couteau qui a tué le duc de Berry s'appelait un poignard, un tire-point, un tranchet. Je l'ai vu : cet instrument s'appelle une idée libérale. » La gauche, comme ahurie, essayait à peine de résister. Le ministère subit alors une nouvelle transformation : M. Decazes se retira ; le duc de Richelieu reprit la présidence du conseil ; M. de Serre, par dévouement monarchique, consentit à demeurer garde des sceaux. C'étaient encore des hommes du centre qui allaient détenir nominalement le pouvoir, mais, en réalité, la politique du centre était finie. Le nouveau cabinet

était à la merci de la droite, sur laquelle il lui faudrait s'appuyer pour combattre une gauche ouvertement révolutionnaire. L'avènement de M. de Villèle n'était plus qu'une affaire de temps.

Quel est, en effet, le résultat le plus clair de cette politique de gauche qui a eu pour dénouement l'élection de Grégoire, et pour épilogue le crime de Louvel ? C'est la dissolution du parti intermédiaire qui, au lendemain de la réaction de 1815, au surlendemain des Cent-Jours, avait rêvé d'unir l'amour des Bourbons et celui de la Charte, de fondre les royalistes libéraux et les libéraux dynastiques, après avoir séparé les uns et les autres de la fraction extrême et violente de leurs amis. Une si noble espérance avait un moment donné à ce parti un grand élan. Mais, en 1820, lassé de tant de déceptions successives, affaibli par ses échecs, il était sur le point de disparaître complètement de la scène politique. Sort habituel des groupes modérés, quand une fois ils ont échoué ! Ils n'ont pas, dans la mauvaise fortune, cette garantie de durée et de persistance que donnent les passions ardentes, les symboles absolus, les drapeaux aux couleurs simples et tranchées. En leurs jours de succès, ils sont soutenus, ou plutôt suivis, par la masse un peu flottante et molle des hommes de bon sens et de bonne foi, sans opinions préconçues, sans attachements obstinés, sans grand goût pour les luttes publiques ; mais ils n'ont pas de ces partisans fanatiques qui, après la défaite, demeu-

rent fidèles à leur poste, toujours prêts au combat même sans espoir. En réalité, il n'y aura plus désormais, l'une en face de l'autre, que deux armées foncièrement ennemies, la droite et la gauche, cherchant mutuellement à s'écraser, non à se convertir, chacune à la merci des violents de son propre camp, sans aucun médiateur qui puisse s'interposer entre elles. Les amis clairvoyants de la liberté ont-ils lieu de s'en féliciter ?

C'est pourtant à de prétendus libéraux qu'on doit en grande partie ce résultat. Depuis trois ans, que d'avances leur avaient été faites ! Il n'avait pas tenu aux ministres du roi que la France n'entrât alors en possession de toutes les institutions que les plus exigeants devaient souhaiter. L'histoire pourrait même reprocher à ces ministres une excessive confiance, sinon dans la liberté, du moins dans les libéraux. On a vu quelle réponse leur avait faite la gauche, n'usant de chaque concession nouvelle que pour en faire un instrument d'agitation révolutionnaire, une arme au service de ses haines contre les Bourbons. M. de Serre sera autorisé à lui dire, quelques semaines plus tard, avec un mélange de fierté et de tristesse : « Si le succès n'a pas couronné nos efforts, c'est que le gouvernement n'a pas toujours rencontré la franchise qu'il apportait lui-même. Ce ministère dont je faisais partie a fait tout ce qu'il était humainement possible pour fonder les libertés publiques. On sait de quel succès il a été payé ! » Ne semble-

t-il pas que les opposants aient voulu apprendre eux-mêmes aux habiles comme M. Decazes, aux généreux comme M. de Serre, et, par eux, à tous les hommes d'État de l'avenir, qu'un gouvernement, fût-il le plus justement irrité des extravagances, effrayé des témérités de l'extrême droite, ne saurait prendre son point d'appui sur la gauche, — sur la gauche révolutionnaire, parce qu'elle poursuit toujours obstinément son œuvre de renversement, — sur la gauche moins avancée, parce qu'elle n'ose jamais se séparer des révolutionnaires ?

Dans cet échec si malheureux de la politique du centre, les fautes de la droite ont aussi leur part ; elles ont été déjà mises en lumière¹. Mais après ce que nous venons de voir de la gauche, n'est-on pas tenté de dire, avec un juge peu suspect, M. Prévost-Paradol, que la conduite de ce dernier parti « est plus blâmable encore, car l'extrême maladresse est plus digne d'indulgence que la mauvaise foi » ? La mauvaise foi ! le mot est sévère sous une telle plume : il est mérité. Le même jugement se rencontre d'ailleurs dans le témoignage — on pourrait dire dans la confession — d'un homme qui avait pris une part active à l'opposition de 1814 à 1830. Voici, en effet, comment M. Charles Dunoyer, l'un des rédacteurs du *Censeur*, éclairé par l'expérience, appréciait, au terme de sa

¹ Voir *Royalistes et républicains*, p. 157 à 209.

vie, la conduite que ses amis et lui avaient tenue en face de la royauté. Ce jugement fait le plus grand honneur à la droiture, à l'élevation de son esprit, et l'on ne saurait mieux résumer les leçons qui peuvent servir de conclusion à l'histoire de ces premières années¹ :

« S'il est une vérité qui ressorte avec éclat des expériences révolutionnaires que nous avons faites depuis soixante-dix ans, c'est que, pour un peuple qui veut devenir libre, la première et la plus impérieuse des nécessités est de savoir respecter son gouvernement; non pas, bien entendu, qu'il doive renoncer à le modifier, à le corriger, à l'appropriier du mieux qu'il se peut faire à la tâche qu'il a mission de remplir; mais en entreprenant de le réformer, et pour y réussir sans trop de peine, il faut qu'il se montre fermement résolu à le protéger contre toute entreprise subversive, qu'il lui ôte tout sujet d'inquiétude par des témoignages non équivoques d'un respect inaltérable, qu'il s'efforce de lui inspirer une sécurité entière, qu'il se conduise de manière à justifier par sa loyauté la confiance qu'il aura réussi à faire naître en lui, et qu'il s'abstienne, avec le plus grand soin, de rien faire qui puisse altérer cette confiance si nécessaire.

« Je suppose qu'il n'est pas besoin de dire ce qu'il nous en coûte, à l'heure qu'il est, pour n'avoir pas suffisamment senti cette nécessité pourtant si réelle, et pour avoir voulu

¹ *Le Second Empire et une nouvelle Restauration*, par M. Charles DUNOYER, ouvrage publié, après la mort de l'auteur, en 1864, par son fils M. Anatole Dunoyer. — Voir t. II, p. 122 et sq. de la 2^e édition (Londres, Taffery, éditeur).

devenir libres, si tant est que nous l'ayons jamais voulu sérieusement, sans respecter la sécurité des gouvernements de qui nous prétendions obtenir les libertés qui nous faisaient défaut. Nous n'avons fait servir la liberté, quand nous l'avons eue, qu'à battre en brèche l'autorité, et il semble que nous ne l'ayons désirée jamais que pour nous en faire une arme irrésistible, un moyen d'une efficacité singulière, non pour réformer des abus, mais pour détruire tantôt tel régime politique, tantôt tel autre : montrant ainsi que toutes nos entreprises politiques avaient pour unique objet la conquête du pouvoir. Il était difficile, assurément, d'être animé d'un esprit plus funeste à la liberté même, et l'on comprendra sans peine que, s'il est un moyen de la rendre odieuse aux gouvernements, c'est de l'employer, comme nous l'avons fait si souvent, à les outrager, à les diffamer, à les perdre de considération, et finalement à les renverser. Il est de haute évidence que rien ne saurait être plus propre que de tels procédés à détourner les hommes qui sont en possession de la puissance publique, de rien céder de leurs attributions les plus abusives; que rien ne doit les pousser davantage à accroître leurs forces, à s'armer, pour ainsi dire, jusqu'aux dents...

« Autant donc il a pu être logique de se conduire comme on l'a fait envers l'ancienne monarchie, si l'on ne songeait qu'à satisfaire les passions haineuses et cupides, sans inquiéter des conséquences qui devaient nous conduire directement à livrer la France au despotisme, autant il l'a été peu d'en user ainsi, si ce que le pays voulait réellement était de s'affranchir. Pour réussir à devenir libres, c'est une voie tout opposée que nous aurions dû suivre. C'est la *loyauté*, en effet, qui est la vertu par excellence des peuples

qui aspirent à la liberté. Il n'en est pas dont la pratique leur importe davantage. Non-seulement les demandes de réformes qu'ils adressent aux gouvernements qui les régissent ne doivent cacher aucun dessein, mais le premier de leurs soins doit être de faire tous leurs efforts pour les en convaincre et pour acquérir des titres irrécusables à leur confiance, en les faisant jouir d'une inviolable sécurité. »

Il convient de ne rien ajouter à cet examen de conscience fait avec tant de sincérité par l'un des « libéraux » de la Restauration. Les reproches que M. Dunoyer s'adresse et qu'il adresse à ses amis ne vont-ils même pas paraître tout à l'heure plus mérités encore ?

CHAPITRE II

LES CONSPIRATIONS (1820-1824).

§ 1^{er}. — L'OPPOSITION FACTIEUSE.

La campagne malhabile et malhonnête suivie par l'opposition sous les divers ministères du centre avait eu pour résultat d'amener successivement le duc de Richelieu et M. de Serre, effrayés pour la monarchie du péril révolutionnaire, à s'éloigner des prétendus libéraux. « Ce qui a déterminé l'union de la droite et du ministère, disait alors M. Pasquier, c'est la peur de périr. » Sous cette impression, s'était formé le nouveau cabinet du 21 février 1820. Sa politique vis-à-vis de la gauche n'était plus une politique de confiance, mais une politique de défense. Ses premières lois tendaient à restreindre la liberté individuelle, la liberté de la presse, l'une et l'autre pour une année seulement, et à modifier la loi électorale. Toutefois, s'il y avait réaction, celle-ci était contenue dans des limites rassurantes. Les ministres, M. de Richelieu, M. de Serre, M. Pasquier, M. Siméon, M. Roy, étaient encore des hommes du centre. M. de Villèle n'était pas au pouvoir, bien qu'on désirât s'entendre avec lui. « S'appuyer sur la droite », mais en

demeurant « raisonnable », tel était le programme de M. de Serre ; il se hâta, à la vérité, d'ajouter que « c'était difficile ».

Si la gauche avait eu le sentiment des fautes qu'elle venait de commettre, elle se fût montrée désormais soucieuse de ne pas en aggraver les conséquences ; elle eût ménagé ce qu'il y avait encore de bonne volonté et de modération dans le cabinet ; elle eût tâché de faire renaître, par sa sagesse, une confiance que ses excès et sa déloyauté avaient détruite. Mais pouvait-on espérer d'elle cette justice et cette prudence ? Elle avait combattu M. de Serre libéral ; comment eût-elle supporté M. de Serre allié de la droite ? La guerre de presse et de tribune, si acharnée qu'elle fût, ne lui suffisait même plus, et de cette époque date une phase nouvelle dans l'histoire de ce parti. Son opposition, constitutionnelle en apparence, va être, pendant plusieurs années, un rideau derrière lequel se cacheront et s'agiteront les conspirateurs.

Dès le début, comme pour imaginer un fondement juridique aux menées insurrectionnelles, orateurs et écrivains de la gauche affirmèrent à l'envi, avec une concordance qui révèle le mot d'ordre, que les lois nouvelles sont une violation flagrante de la Charte, une rupture du contrat constitutionnel, et ils en conclurent, plus ou moins ouvertement, que le recours est ouvert aux armes non légales. Est-il besoin de réfuter ce sophisme ? Des lois temporaires

de résistance, et une loi électorale, présentées par un ministère dont font partie M. de Richelieu et M. de Serre, votées régulièrement par une assemblée où l'opposition balance presque en nombre la majorité conservatrice, constituent-elles, à un degré quelconque, une de ces suppressions arbitraires de liberté dans lesquelles les insurrections cherchent leur excuse ? Après ces lois, comme avant, toutes les institutions du gouvernement représentatif étaient encore debout. Même dans l'aveuglement de la lutte, les opposants ne pouvaient croire aux terreurs qu'ils jugeaient utile de feindre. Leur appel à la violence n'était pas seulement sans raison, il était sans prétexte.

L'atteinte à la liberté serait plutôt dans la conduite de la gauche. La condition de tout gouvernement libre est le respect absolu, religieux de la loi. Ce respect n'était que trop affaibli en France, au lendemain d'une Révolution, où l'on s'était habitué à imposer les réformes par la force et l'illégalité. L'esprit public en avait été faussé et corrompu. Le premier soin de tout homme d'État clairvoyant devait donc être de guérir ce mal révolutionnaire, plus contraire encore à la politique libérale qu'à la politique conservatrice. « Celle-ci, a écrit M. de Rémusat, a un certain penchant pour la force ; elle tend à préférer la sûreté publique à la justice, et à trouver légitime tout ce qui tranquillise la société. On peut en effet, par un coup de vigueur, obtenir le silence et le repos.

Mais le régime de la liberté, ce régime bruyant, agité, qui donne une voix à l'opinion, et un aliment aux passions, devient intolérable et impossible, si la violence y intervient. Là où l'opposition est permise et nécessaire, ce ne peut être qu'à la condition qu'elle ne soit jamais la révolte. Autrement la liberté aurait pour effet de charger continuellement une mine à laquelle, de temps en temps, la révolution mettrait le feu... La passion du langage, l'exagération des griefs, l'injustice des accusations, sont inévitables dans les débats d'un pays libre; le mécontentement s'y montre tête levée; le désir du changement n'y est pas interdit; on attaque ce qu'on veut réformer, comme si l'on prétendait le renverser. Les esprits faibles ou violents ne peuvent que trop s'y méprendre, et l'on contracte bien aisément l'habitude de recourir en tous cas à la force, si le respect de la loi, la confiance dans la loi, n'ont pas en quelque sorte passé dans le sang de la nation¹. » Ces réflexions ingénieuses et justes d'un écrivain que sa vie publique ne doit pas rendre suspect à la gauche, montrent combien, au point de vue même libéral, l'opposition était rétrograde, quand elle s'engageait, en 1820, dans la voie des conspirations.

Déjà, quelques années auparavant, le gouverne-

¹ *Le Gouvernement représentatif*, par M. DE RÉMUSAT (*Revue des Deux Mondes* du 1^{er} sept. 1857).

ment royal avait eu à réprimer l'insurrection de Didier à Grenoble, le complot des « patriotes de 1816 », et les émeutes de Lyon en 1817. Mais ces tentatives de quelques aventuriers subalternes, auxquels le succès des Cent-Jours avait fait croire que la monarchie pouvait être facilement renversée par un coup de main, ne se rattachaient pas à l'action des grands partis politiques. A la fin de 1818, et surtout en 1819, on commence à entrevoir, dans la partie ardente de l'opposition, les premiers symptômes de ce qui pourrait être appelé la maladie des sociétés secrètes et des conspirations. Cette maladie n'était pas spéciale à la France; elle sévissait avec plus de force encore en Allemagne, où elle armait contre Kotzebue le bras meurtrier de l'étudiant Sand, en Italie, en Espagne, en Portugal, où se préparaient des insurrections militaires. Il serait assez difficile d'établir avec précision la première genèse de ces sociétés secrètes en France. Il est de leur nature même que leur histoire soit imparfaitement connue. Toutefois, plus d'un ancien affilié, croyant, après 1830, pouvoir se trahir sans péril et même avec profit, nous a apporté de curieuses révélations. On pourrait saisir, dès 1818, les menées de la société de l'*Union*. En 1820, le mal s'était étendu; les principaux foyers de conspiration étaient alors l'association des *Amis de la presse* et la loge maçonnique des *Amis de la vérité*; l'action de cette dernière apparut dans les émeutes qui troublèrent en juin la

discussion de la loi électorale¹. Au-dessus de ces diverses sociétés, s'était constitué peu à peu un comité directeur dont faisaient partie plusieurs députés et personnages politiques. En 1821, cette organisation secrète devint plus redoutable et plus savante, par l'introduction en France de la « Charbonnerie » italienne, avec ses rites mystérieux et son habile hiérarchie d'affiliation. Parmi les premiers « Charbonniers », on remarque des noms auxquels étaient réservées les destinées les plus diverses : Bazard, Trélat, Guinard, Pierre Leroux, Boinvilliers, les deux Scheffer, Théodore Jouffroy, Dubois, Cousin, Augustin Thierry, Buchez, Flottard, Berville, Mochart, Boulay (de la Meurthe), Plougoulm, Chaix d'Est-Ange, Delangle, etc. La Haute-Vente, qui remplaça le comité directeur, était présidée par La Fayette, et comprenait MM. Manuel, Dupont (de l'Eure), Voyer d'Argenson, de Corcelle, Beauséjour, députés; M. Jacques Kœchlin, manufacturier; M. de Schonen, magistrat, MM. Mauguin, Barthe, Mérilhou, avocats; MM. Cauchois-Lemaire et Arnold Scheffer, écrivains.

Tous ces affiliés appartenait à la bourgeoisie. Quelle que fût l'énergie de plusieurs d'entre eux, il n'y avait là ni le nombre, ni la vigueur qui devenaient

¹ M. Louis Blanc dit à ce propos que cette loge était « un véritable club, issu de la franc-maçonnerie, et dont les puérilités solennelles du Grand-Orient ne servaient qu'à masquer l'action politique ». (*Histoire de Dix Ans*, Introduction.)

nécessaires, du moment où l'on prétendait descendre dans la rue et recourir à la violence. Le peuple était étranger à ce mouvement : peut-être n'osait-on pas, ou ne pouvait-on pas arriver jusqu'à lui¹. La force d'action matérielle des sociétés secrètes eût donc été insignifiante, sans le concours d'un élément dont la prépondérance dans l'opposition d'alors a déjà été signalée, l'élément militaire.

§ 2. — LES SOCIÉTÉS SECRÈTES ET L'ARMÉE.

La « Charbonnerie » s'étendit rapidement parmi les mécontents de l'armée. Les officiers à demi-solde, qui entretenaient des relations dans leurs anciens régiments, y eurent bientôt organisé un grand nombre de « Ventes », généralement composées de sous-officiers, et pouvant apporter, en cas d'action, un concours efficace. L'influence des Ventes civiles était en quelque sorte effacée par ce redoutable voisinage. Derrière les rares députés ou étudiants qui s'agitaient, péroraient et étaient censés donner la direction, se préparait donc une véritable insurrection militaire. Tel était du reste, à cette époque, le caractère général des mouvements révolutionnaires

¹ « La charbonnerie, dit M. Louis Blanc, n'était pas descendue dans les profondeurs de la société; elle n'avait pas remué les classes inférieures. »

en Europe. Il y avait comme une contagion qui gagnait partout, en 1820, soldats et généraux. Elle était partie de l'Espagne, terre classique des *pronunciamentos*, où Riego et Quiroga avaient soulevé l'armée de Cadix et contraint Ferdinand à accepter la constitution de 1812. Cet exemple avait été suivi, avec des succès plus ou moins éphémères, en Portugal, à Naples, en Sicile et en Piémont. En Russie même, un régiment de la garde avait donné le signal d'une révolte, d'ailleurs promptement réprimée.

Les historiens et les orateurs de l'opposition semblaient impatients de voir la France entrer dans cette voie. Ils parlaient sans cesse des révolutions militaires d'Espagne ou d'Italie, pour les exalter et les offrir comme modèles. Ils ajoutaient mille caresses et flatteries à l'endroit de l'armée, affectaient bruyamment de prendre en main la cause de ses griefs prétendus ou réels, et lui répétaient à satiété qu'elle était « la représentation véritable de la nation ». Un ancien censeur de la police impériale, M. Étienne, écrivait dans la *Minerve* : « Les flatteurs disent aux rois : Vous avez des baïonnettes. Mais ils oublient que les soldats sont la représentation armée des nations... Certes, il donne un grand exemple, le pays où l'armée, appui ordinaire du pouvoir absolu, se lève, combat et stipule pour la liberté. » La tribune faisait écho à la presse : « Contemplez l'Espagne, s'écriait La Fayette. Nous avons déjà vu, en 1789, les soldats français s'identifier avec leurs conci-

toyens... Ici ce sont les troupes elles-mêmes qui, sans désordre, sans chef ambitieux, ont les premières redemandé la constitution, émanée de la volonté générale du peuple. » Vainement M. Casimir Périer ajoutait-il que si « l'opposition se réjouissait de ces événements », c'était « dans l'intérêt de la liberté, non dans l'espoir d'une révolution en France » ; il était sincère, en ce qui le concernait du moins, mais il était peu logique. Cet éloge du *pronunciamento* était, par la force des choses, une excitation à l'imiter. Les ardents l'entendaient bien ainsi, et, dans sa correspondance intime, La Fayette ne dissimulait pas l'espoir qu'il fondait sur l'exemple donné par l'armée espagnole. Était-ce d'ailleurs sans dessein qu'à ce moment même on répandait à profusion dans tous les régiments la chanson de Béranger sur le *vieux drapeau* ? Aussi le général d'Ambrugeac disait-il un jour : « Il est temps, dans l'intérêt de la patrie, de mettre un terme aux débats scandaleux qui agitent la Chambre. L'armée obéit et ne délibère pas. L'armée est fidèle ; elle n'est pas tentée d'imiter les criminels exemples qu'on vante sans cesse à la tribune. » Et M. de Serre, rappelant certains discours des orateurs de l'opposition, y dénonçait « une provocation manifeste à la révolte, provocation qui s'adressait bien moins à la nation qu'à l'armée ». La *Quotidienne* signalait la même tactique : « Au lieu d'élire des avocats, des professeurs, disait-elle, on nomme des généraux. » Il est vrai que le parti de

la *Quotidienne*, tout en se plaignant justement de ces coupables manœuvres, semblait parfois, quand il traitait des intérêts ou touchait aux sentiments de l'armée, avoir à tâche de seconder la gauche par ses animosités imprudentes et ses maladroites provocations. Le gouvernement, inquiet, jugeait nécessaire de prendre des précautions contre un *pronunciamiento* possible, et il veillait à ce que, sur aucun point, il n'y eût plus de quatre régiments rassemblés.

Ce n'est pas ici le lieu de raconter les complots qui se sont succédé presque sans interruption, à Paris en 1820, à Saumur et à Belfort en 1821, à Saumur, à Strasbourg, à la Rochelle en 1822, et qui, les uns après les autres, ont échoué, découverts avant d'éclater, ou promptement déjoués après un commencement d'exécution. Cette triste histoire est connue. Tous ces complots avaient le même caractère. Des députés, des hommes de parti donnaient le signal, commandaient du moins nominale, et devaient se montrer en cas de succès; à chaque nouvelle entreprise, les conspirateurs obscurs déclaraient ne vouloir marcher que si des personnages politiques en renom s'engageaient avec eux. Mais ceux qui agissaient, qui prenaient les armes, qui payaient de leur tête, étaient des généraux en disponibilité, des officiers au service ou en demi-solde, des sous-officiers engagés dans les sociétés secrètes. Le plan se résu-
mait toujours à entraîner telle ou telle garnison. On

n'avait en vue que le soldat : le bourgeois ou l'ouvrier, on s'en occupait peu.

De déviation en déviation, la politique « libérale » aboutissait donc à fonder tout son espoir et à concentrer tous ses efforts dans des insurrections de caserne. « Singulière situation, a écrit plus tard un des membres de la Haute-Vente. On courait aux leçons de M. Cousin, on recueillait, avec une incroyable ardeur, les paroles de liberté qui, du haut des tribunes de France, d'Italie et d'Espagne, ébranlaient l'Europe; puis on allait s'entendre avec des sous-officiers pour enlever des régiments ¹. » En rappelant ces souvenirs, l'ancien *carbonaro* paraissait être frappé surtout de ce que le contraste avait de piquant et d'étrange. L'histoire doit être plus sévère. Elle dira que les prétendus libéraux de la gauche ont tenté alors de commettre l'un des plus grands crimes dont on pût se rendre coupable envers la liberté ! Par passion politique, ils ont travaillé à pervertir l'esprit militaire, attentat analogue à celui du 2 décembre. Le parti révolutionnaire n'en était pas d'ailleurs à ses débuts en ce genre. Ne l'avait-on pas vu, au 13 vendémiaire, pousser le premier la troupe à intervenir dans nos discordes intérieures, exciter les généraux à devenir des hommes de parti, et introduire les soldats, l'arme au poing, dans les luttes civiles ? Au

¹ Documents pour servir à l'histoire des conspirations, par M. DE CORCELLE.

18 fructidor, il avait été plus loin encore ; pour conserver entre ses mains un pouvoir que le pays, indigné et dégoûté, menaçait de lui enlever par ses votes, il avait lancé nuitamment les soldats de Bonaparte et d'Augereau contre la représentation nationale, montrant ainsi, le premier encore, comment des régiments, conduits par un général ambilieux et sans scrupule, pouvaient disperser un parlement et déchirer une constitution¹. En 1820, c'était le même mal sous une autre forme : il ne pouvait plus être question de coup d'État ; mais on essayait de l'insurrection militaire et du *pronunciamento*. L'échec de cette tentative ne diminue pas la responsabilité morale de la gauche. Il n'a pas tenu à elle, en effet, que le mal espagnol ne s'acclimatât parmi nous, et n'infestât notre armée. Ce que fussent devenues alors la liberté et la paix publique en France, il suffit, pour s'en rendre compte, de jeter les yeux au delà des Pyrénées ; de même qu'il suffit, au contraire, de regarder aujourd'hui autour de nous, pour voir comment une armée, demeurée étrangère aux partis et supérieure à toutes leurs divisions, ne servant que la loi et la patrie, peut devenir, dans les crises les plus redoutables, l'un des fondements principaux de

¹ Nous ne pouvons que renvoyer, pour ces faits, à la première de nos études, *La question de Monarchie ou de République du 9 thermidor au 18 brumaire*. Voir notamment les chapitres sur le 13 vendémiaire et le 18 fructidor (*Royalistes et Républicains*, p. 59 et 105).

la liberté, de l'ordre social et de l'existence nationale. Que des aventuriers et des Césars aient cherché parfois, dans l'intérêt de leur ambition, à détourner le soldat d'un si grand devoir, cela s'explique ; mais on comprendra plus difficilement que la même œuvre de corruption ait été tentée un jour par de prétendus libéraux.

§ 3. — L'INSURRECTION A LA TRIBUNE. (1820-1821.)

Pendant que les complots se tramaient dans les sociétés secrètes, le palais Bourbon n'était plus le théâtre des luttes fécondes de la liberté légale, et les discussions parlementaires dégénéraient en agitations stériles et factieuses. La violence de tribune devenait complice du trouble des rues et de la conspiration de caserne.

Lors de la discussion de la loi électorale, en juin 1820, la gauche avait voulu essayer de cette intimidation du dehors, ressource habituelle des minorités révolutionnaires, toutes les fois qu'on n'a pas la sagesse d'éloigner de Paris les Assemblées. L'agitation populaire, persévéramment excitée par ses orateurs, avait promptement tourné en émeute. Pendant que le Paris oisif et badaud s'était installé sur les terrasses de la place Louis XV, pour y goûter le spectacle, redevenu nouveau, des troubles populaires, les bandes formées dans les faubourgs étaient

descendues sur les Tuileries et avaient tâché de les enlever. La fermeté de l'armée seule avait arrêté et dispersé les assaillants. Il est aujourd'hui prouvé, par les aveux mêmes des écrivains du parti, qu'un comité composé des députés de la gauche encourageait, dirigeait ces troubles et se préparait à en profiter; il avait même cru un moment tenir cette révolution tant désirée. Au parlement, les orateurs n'en affectaient pas moins de montrer dans la répression nécessaire de ces émeutes une sorte de guet-apens des troupes et du gouvernement contre la population et la Chambre. Chacun d'eux apportait à la tribune des récits où, avec les banalités d'usage, les soldats étaient présentés comme des assassins et les émeutiers comme d'innocentes victimes¹. Le ministre dénonçait-il la faction « qui faisait appel à la multitude, et voulait obtenir par la révolte ce qu'elle désespérait d'obtenir de la libre délibération du pouvoir législatif », aussitôt les députés, chefs ou complices de cette faction si justement accusée, criaient à la calomnie. Ainsi commençait ce double jeu, sans dignité et sans franchise, qui devait marquer, pendant plusieurs années, le rôle parlementaire de l'opposition.

¹ Plus tard, M. Louis Blanc ajoutera, après avoir rappelé, d'un ton à demi railleur, les gémissements des orateurs d'alors sur les victimes de ces troubles : « Ces tumultes de la place publique, que la bourgeoisie protégeait ouvertement en 1819, nous l'avons vue depuis les flétrir avec passion. Ah! c'est qu'en 1819 elle n'était pas encore à bout de conquêtes. »

Ayant échoué dans ce premier effort pour dominer l'Assemblée par la rue, les députés de la gauche n'eurent plus qu'un dessein : susciter et entretenir une agitation qui pût seconder les conspirations. Moins que jamais ils traitaient les questions sérieusement et pour elles-mêmes; ils saisissaient tout prétexte de faire naître quelque débat irritant qui mit face à face le drapeau tricolore et le drapeau blanc, 1789 et l'ancien régime, le vieux soldat et l'émigré, le combattant de Waterloo et le royaliste de 1815; qui inquiétait le paysan sur la propriété des biens nationaux, le soldat sur son droit d'avancement, la société entière sur tous les intérêts nouveaux issus de la Révolution. A force de remuer chaque jour tant de matières inflammables, ils espéraient que l'incendie finirait par éclater. L'extrême droite, d'ailleurs, avec sa sagesse et sa clairvoyance ordinaires, ne manquait pas de tomber dans le piège que lui tendait la gauche. Elle répondait avec une violence égale à ces provocations; parfois même elle prenait l'offensive. De là des dialogues tumultueux, où les deux partis se heurtaient en agitant des drapeaux opposés qui étaient, en réalité, des drapeaux de guerre civile, on pourrait dire de guerre sociale. C'était, en effet, le choc de deux sociétés : celle de la révolution et celle de la contre-révolution; entre elles, plus de médiateur.

Tel jour, par exemple, une périlleuse digression conduisait à discuter de quel côté, dans quel camp,

avaient été le droit et le devoir, pendant la Révolution ou les Cent-Jours. Était-ce à Paris et dans l'armée française, ou à Coblenz et à Gand? « Les membres de l'opposition ont été fidèles à leurs serments, disait le général Foy. (*Réclamations.*) Oui, parce que le premier serment, celui qui domine tous les autres, était la fidélité envers la patrie. » — « Qu'entendez-vous par la patrie? s'écriait d'une voix la droite; c'est au roi qu'il fallait être fidèle. A l'ordre! à l'ordre! » — « La nation et la patrie, reprenait le général Foy, n'étaient ni à Coblenz ni à Gand, mais sur le sol national. » — « A l'ordre! répétait la droite. Vous justifiez la révolte, vous justifiez le 20 mars! » — « Qui donc, demandait l'orateur, a amené le 20 mars? » — « Vous! » criait la droite en désignant la gauche. — « Vous! » répliquait la gauche en montrant la droite. Le président agitait vainement sa sonnette, et le général, reprenant sa thèse, portait au comble l'irritation de ses adversaires, en affirmant que « le régime légal avait cessé, au moment où le roi avait passé la frontière ¹ ».

¹ Par une sorte de fatalité, ou plutôt par l'habileté perfide de quelques-uns, ce sujet, aussi passionnant que stérile, semblait être constamment à l'ordre du jour. Les orateurs de la gauche ne manquaient pas une occasion d'évoquer Coblenz et l'émigration. « Vous insultez le roi, s'écriait alors la droite; le roi était à Coblenz; où est le roi, là est la France. » Un autre jour, c'était un membre de l'extrême droite, M. de Courtavel, qui proposait d'élever une statue au prince de Condé, le commandant de la petite armée des émigrés. « Les lauriers de ce prince, disait-il, furent les lauriers de toute la France, car toute la France a désavoué la Révolution. » Les

De telles altercations pouvaient durer indéfiniment et se produire tous les jours, sans qu'aucun des adversaires arrivât à convaincre l'autre. On chercherait longtemps ce que la liberté et la paix publique pouvaient y gagner; on voit au contraire tout de suite ce qu'elles y perdaient. Mais les habiles de gauche avaient leur dessein. Manuel, contestant avec une subtilité audacieuse « le droit antérieur » de la famille royale, et osant parler de la « répugnance » avec laquelle elle avait été accueillie, atteignait son but, quand l'extrême droite exaspérée soutenait, pour répondre à son irrévérence factieuse, que, de 1790 à 1814, il n'y avait eu en France que des rebelles. En effet, le débat était amené sur un terrain où la réconciliation paraissait impossible entre la royauté et la révolution. Alors, avec un sang-froid perfide, l'orateur « prenait acte de l'aveu », et se plaisait en quelque sorte à le souligner. « Ainsi, disait-il, jusqu'au 31 mars 1814, tout a été en France crime, révolte? (*A l'extrême droite : Oui!*) Ainsi les acquéreurs des biens nationaux n'étaient que des spoliateurs jusqu'au moment où la Charte est venue légitimer leur possession? (*A l'extrême droite : Oui!*) Eh bien, messieurs, puisque telle est

applaudissements éclataient à droite; à gauche les interruptions et les protestations. — « Parlez de votre France à vous! » disait M. de Girardin. — « Oui, je le répète, reprenait M. de Courtavel, la France entière a désavoué la Révolution! » — « La France entière, s'écriait le général Foy de sa voix tonnante, adopte et bénit les bienfaits et la gloire de la Révolution! »

votre opinion, il faut avoir le courage de le dire franchement à la nation. Il reste à savoir si elle est disposée à subir cette humiliation; il reste à savoir si ceux qui ont eu le bonheur de rester sur le sol de la patrie, qui ont versé leur sang pour la conquête de ses libertés, pour la défense de ses lois et de son indépendance, consentiront à recueillir cette honte et cet outrage. » Il terminait en rappelant les Stuarts, et, à mots couverts, mais cependant clairement intelligibles, il menaçait les Bourbons d'une révolution analogue à celle de 1688. Ce jour-là, Manuel, en descendant de la tribune, devait se féliciter d'avoir puissamment secondé l'œuvre de conspiration qui était sa préoccupation principale, et à laquelle, en réalité, il subordonnait son action parlementaire.

Dans le même dessein, et avec une insistance qui révélait une préméditation concertée, les orateurs de la gauche répétaient que la Charte était violée et que le droit était désormais du côté de la résistance extra légale. « Je dois faire une déclaration d'une haute importance, disait le général Tarayre. Je me crois consciencieusement obligé de déclarer à mes commettants que leurs droits naturels ont été attaqués, que le gouvernement représentatif est faussé, et qu'il ne nous reste plus aucun moyen de défense paisible et régulière¹. » Aussi l'un des membres les

¹ Si nous ne devons nous borner, il nous serait facile de faire des

plus respectés de la droite, M. de Kergorlay, dénonçait-il, indigné, les « provocations à la rébellion armée qu'il entendait journellement »; puis il ajoutait : « Tout ce que les députés provocateurs pouvaient faire, sans compromettre leur sûreté, ils l'ont fait! » Et comme la gauche murmurait : « Ils l'ont fait, répétait-il, ils ont conspiré à la tribune! »

Ils conspiraient en effet, et ce n'était pas seulement à la tribune. MM. de La Fayette, Manuel, Voyer d'Argenson, de Corcelle, Beauséjour, Dupont (de l'Eure), Martin de Gray, général Tarayre, étaient, on l'a vu, directement associés à l'œuvre ténébreuse et violente des sociétés secrètes. D'autres députés, comme MM. Benjamin Constant, Lafitte, le général Foy, Casimir Périer, de Girardin, n'étaient pas personnellement mêlés aux complots, mais ils savaient que leurs amis y étaient engagés¹. Leur situation équivoque a été ainsi définie par un homme qui avait été à même de la bien connaître : « La séparation des libéraux révolutionnaires et des libéraux constitutionnels n'eut rien d'hostile. Les procédés parlementaires ne paraissaient pas tellement assurés à ceux qui en faisaient un si bon usage,

citations analogues de La Fayette, de Manuel, de MM. Bignon, Voyer d'Argenson, de Kératry, etc.

¹ Telle était aussi, en dehors de la Chambre, la situation de M. Odilon Barrot, qui a écrit dans ses *Mémoires* : « Quoique étranger à ces conspirations, je vivais dans l'intimité de ceux qui jouaient, à ce terrible jeu, leur liberté et même leur vie. Ils se cachaient peu de moi... »

qu'ils ne fussent disposés à prendre une nouvelle attitude, en cas de troubles civils. D'un autre côté, les partisans d'une révolution n'avaient pas assez de confiance dans les forces qu'ils essayaient, pour négliger entièrement les moyens que le régime légal offrait encore¹. »

Peu s'en était fallu que La Fayette et quelques autres ne fussent compris dans les poursuites dirigées devant la haute Cour, à l'occasion du complot d'août 1820. Ils n'y avaient échappé que grâce à la bienveillance personnelle de certains pairs qui s'étaient employés à détourner les menaces de la procédure. Intimidés un moment par ce péril, ils n'en furent que plus audacieux une fois assurés de l'impunité. Tant de déloyauté et d'impudence poussait parfois à bout les ministres. Alors M. de Serre, revenu à la hâte du Midi pour soutenir presque seul ces terribles luttes, pâle, le corps défaillant et l'âme intrépide, soulevait d'une main irritée, dans une de ces improvisations qui semblaient suffire à faire reculer l'émeute, une partie du voile sous lequel s'abritaient les coupables; mais aussitôt, de ces bancs, où l'on savait bien que le garde des sceaux était encore au-dessous de la vérité, partait une explosion de feinte indignation et de récriminations injurieuses : « C'est trop fort!... C'est épou-

¹ M. DE CORCELLE, *Documents pour servir à l'histoire des conspirations.*

vantable! » hurlait-on à gauche. « Lorsque le garde des sceaux monte à la tribune, s'écriait Benjamin Constant, c'est comme si l'on y voyait monter l'Injure et la Calomnie! » Casimir Périer se plaignait « des rêves qu'enfantait l'imagination vindicative et déréglée du ministre ». C'étaient d'ordinaire les députés non personnellement compromis qui se jetaient avec le plus de véhémence dans ces protestations, couvrant ainsi leurs alliés de leur demi-innocence. Quant à Manuel, il se jouait, avec un sang-froid insolent et subtil, au milieu des dénonciations qui le visaient plus que tout autre; jamais mauvaise conscience n'avait eu tant d'aisance pour se dérober aux accusations, tant d'audace pour les braver. Il y avait plus de franchise dans l'impertinence de La Fayette, qui semblait défier le gouvernement, plutôt que chercher à lui échapper par les habiletés d'un double langage.

On ne saurait trop insister sur ce qu'avait de faux et d'immoral cette situation d'un parti qui jouait à l'Assemblée la comédie d'une opposition légale, reprochait, avec une indignation bruyante, au gouvernement de porter atteinte à la Charte, et qui, à ce même moment, préparait des complots dans l'ombre, et faisait éclater des insurrections. Si ces députés pervertissaient l'armée par les desseins qu'ils poursuivaient dans les sociétés secrètes, ils corrompaient les mœurs publiques par leur conduite à la Chambre. Ils mettaient en effet à l'ordre du jour, dans les luttes

de la vie parlementaire, l'hypocrisie et le mensonge. On n'est guère tenté de porter un jugement moins sévère sur les hommes qui, sans conspirer personnellement, demeurèrent les alliés de ceux qui conspiraient sous leurs yeux. Étaient-ils de meilleure foi que les autres, donnaient-ils un plus sain exemple de loyauté et de moralité politiques, quand, sachant ce qu'ils savaient, ils s'associaient à toutes les campagnes entreprises à la tribune par les députés *carbonari*, et servaient ainsi de secrets et coupables projets; quand ils s'unissaient à eux pour soulever à tout propos des débats irritants et stériles, sans autre but que d'aigrir les mécontentements, d'enflammer les passions; quand, avec eux, ils accusaient le gouvernement de violer la Charte, et tâchaient de légitimer par là leurs menaces de révolution; quand, avec eux, ils se portaient, contre une répression nécessaire et légitime, les avocats et les apologistes d'une jeunesse qu'ils n'ignoraient pas être factieuse; quand, avec eux, ils louaient les révolutions militaires d'Espagne et d'Italie, et semblaient les proposer comme modèles; quand, en face des ministres indiquant où étaient les conspirateurs, ils criaient au scandale, s'offraient avec fracas aux recherches de la justice, notaient publiquement de mauvaise foi, de calomnie préméditée, des imputations dont la sincérité et l'exactitude leur étaient connues, et cherchaient, par leurs bruyantes protestations et leurs injurieux défis, à intimider la poursuite

et à la détourner des vrais coupables? Que ces mêmes personnages vinssent ensuite affirmer à la tribune, avec Benjamin Constant, « qu'ils ne voulaient pas une révolution nouvelle », ou revendiquer, avec M. de Girardin, le titre de « royaliste constitutionnel », — étaient-ils de bonne foi? et s'ils l'étaient, comment justifier, comment expliquer leur conduite et leurs alliances?

§ 4. — CASIMIR PÉRIER ET LE GÉNÉRAL FOY.

Il est des hommes que, à raison même de leurs qualités, on souffre davantage de voir engagés dans une situation aussi fautive. Il semble qu'il y ait contradiction entre la fierté loyale qui apparaît dans leur caractère et le double rôle joué par leur parti. Tels sont Casimir Périer et le général Foy.

Qui eût entendu à cette époque Casimir Périer attaquant impétueusement le cabinet ou les royalistes, allant droit à l'adversaire, renversant tout sur son passage avec une sorte d'énergie tumultueuse, eût été tenté de le prendre pour le plus violent et le plus irréconciliable ennemi de la monarchie. Sa démarche, ses gestes, l'accent de sa voix de stentor, ses regards étincelants, la colère qui allait parfois jusqu'à déformer ses traits naturellement beaux, semblaient révéler une passion implacable. Le moindre incident suffisait pour l'enflammer. Il en-

trait dans la Chambre, la tête haute, le visage souriant, s'élançait vivement, dès son arrivée, au bureau du président, secouait affectueusement la main de l'aimable M. Ravez, et, à peine redescendu au bas des marches, au premier geste, au premier mot du même M. Ravez, il se levait avec fureur et l'apostrophaît dans les termes les plus durs. La gauche, qui se servait de ses colères, ne manquait pas de lui faire les honneurs de toutes les grandes journées, afin de l'entretenir dans un état d'excitation si profitable aux desseins du parti¹.

Cette véhémence était surtout chez lui affaire de tempérament. Égaré dans la gauche, où l'avait jeté, dès le début, son antipathie de financier contre ce qu'il appelait « l'aristocratie »², incapable de se tenir

¹ Dans un article publié en 1831, sous forme de lettre à M. Casimir Périer, Carrel rappelait les débuts de cet homme politique. « Vous surpassâtes nos espérances, lui dit-il, j'entends celle des électeurs qui pensaient comme moi. D'abord, on vous distingua par ces colériques exclamations dont vous n'avez pas perdu l'habitude depuis que vous êtes président du conseil... Vous aviez des collègues qui interrompaient aussi fréquemment que vous les ministres, les orateurs des centres et de la droite; mais nul ne le faisait avec plus de passion... Bien des gens croyaient que vous étiez moins chargé de représenter votre arrondissement que d'amuser la France entière aux dépens de la Restauration; et pour ma part, je vous suis encore tout reconnaissant des quarts d'heure d'épanouissement que vous me procuriez alors, comme l'interlocuteur infatigable de la sonnette de M. Ravez. »

² Carrel disait dans l'article déjà cité : « Il n'est pas mal d'opposer à nos fiers marquis d'ancien régime des bourgeois enrichis par la Révolution, et qui aient le ton aussi élevé, l'humeur aussi impérieuse, les habitudes aussi despotiques, et la bourse mieux garnie que

dans les régions moyennes et de ne pas pousser tout à l'extrême, l'opposition lui était funeste; elle transformait en défauts ces qualités de volonté, de vaillance impérieuse, de décision inflexible qui feront de lui, au pouvoir, le plus puissant champion de la politique de résistance¹. D'ailleurs regardez au fond et comparez avec les autres hommes de la gauche. Derrière ces colères parfois si bouillonnantes et si meurtrières, rien de cette duplicité, de cette malice envieuse qui fermentent dans l'âme d'un Manuel. On l'a dit avec raison : si son langage était sans indulgence, son cœur était sans haine; il avait la passion de vaincre et non de nuire; il était plus querelleur qu'hostile. Tels étaient ses sentiments envers les ministres, et surtout envers les Bourbons. Sincèrement monarchique, il était étranger à tout parti pris révolutionnaire. Avec plus de sang-froid, sans doute, il eût dû comprendre que si l'opposition violente pouvait, dans un gouvernement stable et universellement respecté, en Angleterre par exemple, se concilier avec la loyauté dynastique, il en était autrement en France sous la Restauration. Ne lui eût-il pas suffi, pour s'en convaincre, de regarder

ces messieurs. Les aristocrates de nom et d'armes n'ont pas d'adversaires plus déterminés et plus redoutables que les aristocrates du comptoir. »

¹ Carrel a dit de lui : « Il a pu montrer dans le gouvernement, et à un assez haut degré, une espèce de volonté qui, dans l'opposition, ne semblait que l'esprit de harcèlement. »

les alliés dont il acceptait le voisinage et servait la politique?

Mais convient-il d'insister sur ces fautes du début? Casimir Périer, après tout, n'est-il pas en droit de demander à l'histoire de le juger, non sur cette partie de sa carrière, mais sur la fin, alors qu'éclairé par l'expérience, placé à un poste où ses qualités ne courront plus risque de dégénérer en défauts, il dépensera courageusement sa vie pour combattre ses alliés de la veille? Dans ce rôle nouveau, il sera peut-être moins applaudi par la foule, mais il conquerra un renom qui doit, à tous les yeux, effacer la notoriété moins saine de ses premières années. Carrel, qui cependant fut l'allié de Périer opposant et l'ennemi implacable de Périer ministre, a dit de lui, le lendemain de sa mort : « Le pouvoir, qui l'a dépopularisé, l'a en même temps grandi. » L'histoire tient peu de compte de la popularité, mais elle s'incline devant la vraie gloire, et il lui suffit que celle-ci ait été méritée par quelques mois de gouvernement, pour laisser dans l'ombre l'erreur de plusieurs années d'opposition¹.

Le général Foy mourra trop tôt pour avoir la même fortune. Entré à la Chambre vers la fin de 1819, il n'avait pas jusqu'alors joué de rôle politique. Soldat de la Révolution, il s'était montré

¹ L'attitude de Casimir Périer se modifiera déjà sous le ministère Martignac. Nous aurons l'occasion alors de revenir sur cette intéressante figure.

dévoué aux idées de 89, mais avait réprouvé les excès de 92 et de 93; il l'avait même fait si hautement, qu'il avait été arrêté, et, sans le 9 thermidor, il eût terminé alors sur l'échafaud une existence dont l'histoire ne se fût pas occupée. Brillant et intrépide officier, plus instruit que ne l'étaient d'ordinaire les généraux de ce temps, ses opinions libérales le tinrent, sous l'Empire, dans une sorte de demi-disgrâce. En 1815, il ne conspira ni d'acte, ni de désir, pour amener le retour de l'empereur; il demeura fidèle jusqu'à la dernière heure à Louis XVIII; mais, par patriotisme, il offrit son épée pour combattre l'invasion, et reçut à Waterloo sa quinzième blessure.

Rien dans ce passé qui fit de lui un ennemi systématique des Bourbons; rien non plus dans son caractère. Loyal, ouvert, ardent, passionné, il était facile à irriter, mais incapable de haine comme de dissimulation, étranger aux basses envies, aux arrière-pensées égoïstes. Sa vie privée avait, assure-t-on, une pureté et une dignité austères, trop rares chez les hommes de son parti. Absolument désintéressé, il est mort pauvre, et une souscription publique a pu seule arracher sa famille au dénûment. S'il s'était trouvé poussé dans l'opposition, ce n'était pas par rancune ou par convoitise, mais par l'effet d'une indépendance de nature, d'une ardeur plus généreuse que réfléchie, et d'un libéralisme d'opinion qui avait toujours été le fond de son esprit. Il parais-

sait, du reste, avoir compris à quel point l'avenir de la liberté était étroitement lié au maintien de la dynastie. A peine élu, il s'était empressé de faire savoir aux ministres qu'ils ne devaient pas le considérer comme un ennemi; et il s'écriait à la tribune : « Je le dis parce que j'en ai la conviction, il ne peut y avoir de véritable gouvernement représentatif en France qu'avec la maison de Bourbon. » Aucun orateur de l'opposition ne faisait plus de professions dynastiques et ne les faisait plus sincèrement¹. Il eût été, avec Casimir Périer, le ministre possible de la gauche, si celle-ci avait été un parti constitutionnel. Béranger, qui le savait, ne dissimulait pas toujours l'antipathie et la méfiance que le général lui inspirait. Par contre, la droite, bien que souvent meurtrière par lui, et même aux points les plus sensibles, lui savait gré de cette loyauté monarchique, et les émigrés les moins tolérants ne se défendaient pas d'éprouver une certaine sympathie pour cet ancien soldat de Jemmapes et de Waterloo.

Peut-être faut-il attribuer en partie ce résultat à la séduction réelle que le talent du général Foy paraît avoir exercée sur tous ses contemporains. Non qu'il fût cependant un de ces orateurs de haut vol et d'inspiration soudaine, comme l'était en ce temps-là

¹ « Il accablait la famille aînée des Bourbons, a dit M. de Cormenin, de tant de compliments, de protestations si expressives, de si chaudes tendresses, qu'aucuns ont douté s'il fût passé, en 1830, dans les rangs du peuple. »

M. de Serre, comme l'avait été Mirabeau, comme le seront Berryer ou Montalembert. Il improvisait peu et se fiait beaucoup à sa mémoire qui était prodigieuse. Son art consistait à bien encadrer, à placer à propos des morceaux à effet longuement préparés dans le cabinet, et à retrouver, en récitant, la passion qui l'avait animé en écrivant. Ne lui demandez pas non plus l'originalité profonde de Royer-Collard, ni l'érudition ingénieuse de Benjamin Constant. En somme, c'est plutôt de la rhétorique que de l'éloquence, et la rhétorique d'un homme presque exclusivement nourri de littérature grecque et romaine. Le goût du temps empêchait qu'on ne fût choqué alors de ce qui paraîtrait aujourd'hui un peu vide et déclamatoire. Le général Foy avait ses enthousiastes, auprès desquels on eût été mal reçu à le mettre au-dessous de Cicéron ou de Démosthènes. Ses discours — qui les lirait aujourd'hui? — étaient publiés par souscriptions, imprimés sur vélin, dorés sur tranche et tirés à dix mille exemplaires. Les esprits les plus délicats et les plus capables de bien juger par eux-mêmes ne songeaient pas à se soustraire à l'impression universelle, et M. Villemain, racontant une visite que le général avait faite à son cours, a laissé voir combien il avait été ému, fasciné, presque déconcerté, en sentant devant lui, dans la vieille salle de Sorbonne, un orateur de si haut renom.

Du reste, de telles réputations ne sauraient s'ex-

pliquer uniquement par la mode et le goût du temps. A côté de cette rhétorique un peu redondante, il y avait dans la parole du général Foy une allure chevaleresque et héroïque, je ne sais quoi de noblement passionné. Sa voix remuait et entraînait comme le son d'un clairon de bataille. Cela reposait des avocats et des professeurs. Ainsi parvenait-il à exercer un peu de cette action, privilège ordinaire des grands improvisateurs, de ceux qui entrent soudainement dans le sujet, en s'inspirant du débat lui-même et des émotions de l'auditoire. Lorsque montant pour la première fois à la tribune, il laissa tomber ces paroles : « Il y a de l'écho en France, quand on prononce ici les mots d'honneur et de patrie », un frisson d'émotion parcourut tous les bancs. Cette éloquence guerrière et patriotique répondait alors au sentiment militaire et national, tout saignant encore de la blessure de Waterloo. Si d'ailleurs le général Foy n'avait pas toujours le fond du grand orateur, il en avait les dehors ; une façon particulièrement noble et fière de porter la tête, le front large et chauve où retombaient quelques mèches de cheveux blanchis, le regard ardent et mobile, la bouche expressive, la voix éclatante. Tout, dans ses traits, comme dans sa tournure, respirait la franchise et l'élan. Il escaladait la tribune avec la fougue qu'il eût mise à monter à l'assaut, et lançait aussitôt ses paroles d'un air vaillant et impérieux, à la façon, a-t-on pu dire heureusement, de

Condé jetant son bâton de commandement par-dessus les redoutes de l'ennemi.

Mais cet homme, presque le seul de la gauche dont on s'arrête à étudier la physionomie avec quelque complaisance, pourquoi le rencontre-t-on presque toujours en si fâcheuse compagnie politique, mêlé à des entreprises parlementaires d'un caractère violent et équivoque ? La passion l'entraînait facilement plus loin qu'il n'eût voulu aller. Il s'exaltait au bruit de la lutte, s'enivrait des applaudissements, et alors ne mesurait pas plus la portée de ses coups que le soldat dans la fumée du champ de bataille. Aussi dépassait-il parfois en véhémence les députés conspirateurs, évoquant les passions les plus dangereuses pour la monarchie constitutionnelle qu'il désirait servir, blessant douloureusement les royalistes et la royauté elle-même, et secondant par là les desseins criminels qu'il connaissait sans les partager.

Peu de temps après son entrée à la Chambre, un débat ardent s'était élevé au sujet des mesures de résistance que le meurtre du duc de Berry avait suggérées au gouvernement. Le général Foy les avait combattues, mais en parlant noblement de la famille royale. La gauche ne fut pas satisfaite d'un langage qui ne lui paraissait point assez agressif, et qui ne répondait pas à ses arrière-pensées haineuses ; Benjamin Constant apporta même à la tribune l'expression de ce mécontentement. Pour rentrer en grâce

après de son parti, le général se montra alors aussi violent contre les royalistes qu'il avait été, au début de la discussion, convenable vis-à-vis de la royauté. Il en vint, sans prétexte, à parler de « cette minorité si faible, qu'elle ne peut exister qu'avec les étrangers et par les étrangers » ; puis, s'échauffant plus encore, il s'écria, en rappelant la « terreur » de 1815 : « Croyez-vous que, sans la crainte de voir notre pays livré à la dévastation par les étrangers, nous aurions supporté les outrages, les atrocités d'une poignée de misérables que nous avons méprisés, que nous avons vus depuis trente ans dans l'humiliation et l'ignominie ? » La violence inouïe de cette invective souleva naturellement à droite des protestations indignées qui firent surtout explosion au mot de *misérables*. L'un des députés royalistes, M. de Corday, descendant de son banc et se plaçant, les bras croisés, en face de la tribune, jeta à l'orateur cette apostrophe : « Vous êtes un insolent ! » Un duel s'ensuivit. Le général Foy, favorisé par le sort, tira le premier en l'air. Son adversaire fit de même. Le lendemain, revenu à la générosité naturelle de son caractère, le général déclara n'avoir pas entendu désigner les émigrés, « ces Français qu'il avait appris à estimer, en les combattant corps à corps ». Il ne voulait pas, ajoutait-il, « encourir le reproche d'ajouter de nouveaux motifs de discorde à ceux qui divisaient le pays », et il croyait que « le sang français ne devait être versé que pour la liberté, le roi

et la conservation des institutions constitutionnelles ». M. de Corday répondit sur le même ton. Ce fut, cette fois, au tour de la gauche de redevenir mécontente, et sa mauvaise humeur se traduisit par la manière dont le *Constitutionnel* rendit compte de l'incident. Après avoir cité la déclaration du général, il constata qu'elle « avait été accueillie à gauche avec un silencieux étonnement » ; puis il termina ainsi : « En quittant la tribune, M. de Corday va prendre la main du comte Foy ; le côté gauche garde un morne silence. »

Cet incident montre bien, sous ses divers aspects, le caractère du général, ses intentions droites et ses passions, ses emportements et ses retours. Il révèle également sa faiblesse en face de l'opposition. Les violences apparaissent être chez lui non-seulement une ardeur de tempérament, mais, ce qui est moins excusable, une obéissance aux sommations de l'esprit de parti. C'est que, lui aussi, était atteint de ce mal qui a été celui de tous les hommes de la gauche : l'amour de la popularité. Il ne résistait pas toujours à la tentation d'y sacrifier ce qui devait tenir le plus au cœur d'un monarchiste convaincu et d'un combattant généreux, la modération constitutionnelle de son attitude, la justice envers ses adversaires. Cette popularité, il a pu s'en rassasier pendant les courtes années de sa carrière politique. Il en a joui plus qu'aucun autre. Partout où il allait, il recevait des ovations enthousiastes, et un jour, à

Bordeaux, un paralytique se fit porter sur son passage, « pour avoir, disait-il, la joie de contempler le défenseur de nos libertés ». Quand le général Foy mourut, en 1825, on lui éleva par souscription un cénotaphe de marbre, avec des couronnes murales et des renommées aux ailes déployées. Puis, après cette faveur retentissante, le silence s'est fait. Il n'est bientôt resté de lui que l'écho éloigné, et chaque jour plus affaibli, des applaudissements contemporains. Cet homme qui avait si bien parlé de la gloire n'a pu l'atteindre, parce qu'il n'a pas eu le courage ou le temps de se dégager de l'opposition systématique. Moins heureux que son ami Casimir Périer, il a trop peu vécu, pour avoir occasion d'attacher son nom à une œuvre plus féconde et plus haute.

§ 5. — RÉPUBLICAINS ET BONAPARTISTES.

Le but poursuivi par l'opposition de gauche peut-il au moins faire excuser ce que les moyens employés avaient de détestable? Pour qui travaillaient ces sociétés secrètes? A quelle fin tendaient ces conspirations? On voulait renverser les Bourbons. Mais que prétendait-on mettre à la place? Question à laquelle il est malaisé de répondre.

L'élément civil des Loges et des Ventes, les avo-

cats, les étudiants, les jeunes gens du commerce, se croyaient en général très-libéraux, très-ennemis du despotisme. Ils se plaisaient à mal parler de toute espèce de monarchie, ne faisant pas grâce à l'Empire, bien que, par une singulière contradiction, ils fussent les alliés des bonapartistes; à chacune des séances de la loge des Amis de la vérité, « le souvenir du despote était maudit ». Doit-on en conclure qu'ils étaient républicains? Ce serait peut-être employer mal à propos un mot qui n'était alors guère en faveur, comme on avait pu le voir en 1814 et en 1815.

Devant le vide produit par l'écroulement de l'Empire, nul, parmi les libéraux, ni même parmi les conventionnels, n'avait prononcé le nom de la république. Fait surprenant, quand on songe que celle-ci avait été, avant le régime tombé, pendant huit ans le gouvernement de la France. Mais précisément le souvenir laissé par cette république empêchait que personne osât en demander la résurrection. On était encore trop près des crimes de la Convention et des hontes du Directoire. La Fayette écrivait alors à Jefferson : « Bonaparte et les Bourbons, telle a été et telle est encore la seule alternative possible, dans un pays où l'idée d'un pouvoir exécutif républicain est regardée comme le synonyme des excès commis sous ce nom. »

Il en fut de même à la fin des Cent-Jours. Les révolutionnaires étaient cependant en nombre dans

la Chambre des représentants. Lorsque celle-ci dut, après Waterloo, nommer une commission exécutive, sur cinq membres, elle choisit trois régicides. On pouvait donc s'attendre à ce que cette Assemblée, qui répudiait Napoléon vaincu et voulait exclure les Bourbons, en reviendrait à la république, fût-ce seulement pour sortir des embarras où elle se débattait impuissante et tumultueuse. Nul, cependant, n'osa la proposer. Si quelques-uns des meneurs y firent allusion, ce fut pour en constater le discrédit. « Rien ne donne lieu de penser, disait Manuel à la tribune, que le parti républicain existe encore, soit dans des têtes dépourvues d'expérience, soit dans celles que l'expérience a mûries. » Comme M. Dupin développait une motion relative à l'organisation d'un régime anonyme : « Que ne proposez-vous la république ? » lui cria-t-on sous forme d'interpellation ironique, et l'orateur se contenta de répondre par un geste de dédain.

On ne découvre guère plus de républicains dans les premières années de la Restauration. Madame de Staël, écrivant en 1817, se croyait, par piété filiale, obligée de dissimuler que son père avait tracé en 1802 le plan d'une république. Ce fut un peu plus tard, dans une autre génération, sans liens directs avec les vieux révolutionnaires, chez les jeunes gens des sociétés secrètes, MM. Guinard, Buchez, Trélat, Pierre Leroux, Scheffer, Boinvilliers, etc., que se forma, par une sorte d'éclosion spontanée, l'em-

bryon d'un nouveau parti républicain¹. Ces jeunes gens eussent protesté, si l'on avait prétendu les rattacher à Robespierre, et ils désavouaient la tradition jacobine. Plusieurs pensaient d'ailleurs comme Victor Jacquemont, le spirituel et sceptique voyageur, qui, tout en voyant dans la république la forme de l'avenir, se montrait peu impatient d'y arriver; il n'admettait pas qu'on la traitât de « chimère »; mais, ajoutait-il, « je suis de ceux qui ne veulent pas de la république, jusqu'à ce que tout le monde sache lire en France et soit un peu dégrassé, besogne d'un demi-siècle au moins ». D'autres avaient des vues moins précises encore : l'un des plus éminents, M. Augustin Thierry, recueillant ses souvenirs, a dépeint quel avait été alors son état d'esprit : « J'aspirai avec enthousiasme vers une liberté dont la formule, si je lui en donnais une, était celle-ci : gouvernement quelconque, avec la plus grande somme possible de liberté individuelle et le moins possible

¹ Il paraît que, dans certaines Ventes, on prêtait serment à la république. L'un des anciens conspirateurs de la Restauration, demeuré tel sous la monarchie de Juillet, et accusé dans le fameux procès d'avril, M. Trélat, disait devant la Cour des Pairs, le 1^{er} juin 1835 : « Il y a ici tel juge qui a passé dix ans de sa vie à développer les sentiments républicains dans le cœur des jeunes gens. Ne sent-il donc pas qu'il a une part de responsabilité de nos actes? Qui lui dit que nous serions ici sans son éloquence républicaine?... J'ai ici d'anciens complices de la charbonnerie : je tiens à la main le serment de l'un d'eux, serment à la république. Et moi je serais tout à l'heure condamné par eux pour être resté fidèle au mien! » (*National* du 2 juin 1835.)

d'action administrative. Je me passionnai pour un certain idéal de gouvernement patriotique, de pureté incorruptible, de stoïcisme sans morgue et sans rudesse, que je voyais représenté dans le passé par Algernon Sydney, et dans le présent par M. de La Fayette. » En somme, dans leurs rêves, la plupart de ces jeunes conspirateurs n'allaient guère au delà d'un régime démocratique avec un roi, quelque chose comme notre Constitution de 1791, ou comme cette Constitution des Cortès de 1812, dont tous les insurgés d'Espagne ou d'Italie inscrivaient le nom sur leurs drapeaux. « Le parti républicain n'est pas exclusif, disait La Fayette en 1821 ; il prévoit même que la nation voudra encore prolonger l'expérience des institutions populaires aboutissant à l'hérédité du trône. » Aussi quand, en 1822, deux obscurs condamnés du complot de Saumur crièrent sur l'échafaud : Vive la République ! « les journaux de tous les partis, écrit M. de Vaulabelle, rapportèrent cette invocation solitaire avec un sentiment de profonde surprise. »

Mais on n'ignore pas de quelle médiocre importance était l'élément civil dans les sociétés secrètes. L'élément militaire avait le nombre, l'énergie, la puissance d'action. De ce côté, on ne retrouvait pas le même vague ni les mêmes incertitudes. Généraux et soldats savaient ce qu'ils voulaient : l'Empire. C'était pour le rétablir qu'ils conspiraient, risquaient leur vie, versaient leur sang. Quelques-uns mêlaient

peut-être à leur visée dynastique des rêveries de démocratie malsaine, mais sans les séparer du nom de Napoléon. Ils n'avaient que mépris pour les chimères et les répugnances libérales de leurs faibles alliés, et les officiers à demi-solde ne se gênaient pas pour traiter de « blancs-becs » ces petits jeunes gens qui osaient appeler le grand empereur un tyran.

Les contradictions qui divisaient si radicalement, quoique dans des proportions fort inégales, les conspirateurs, n'étaient pas faites pour donner beaucoup d'unité à la direction supérieure, et les divergences n'apparaissaient pas moins profondes dans le comité central. La Fayette y représentait les idées de l'élément civil, notamment des jeunes gens des écoles. On eût pu le dire républicain, s'il avait suffi pour l'être de n'avoir pas le sentiment monarchique. Dès avant 1789, il s'imaginait être libéral en attaquant les rois. Néanmoins, en 1791, après la fuite de Varennes, il s'était ouvertement prononcé contre la république, demandée alors par Brissot et Robespierre. Plus tard, sous le Directoire, ses idées semblaient modifiées ; écrivant à Hamilton en 1798 : « Jusqu'à ce que l'expérience ait été tentée, disait-il, je trouverai qu'il vaut mieux suivre les principes américains que de nous mettre à la mode anglaise. » Cette « expérience » l'avait-elle éclairé ? Toujours est-il qu'en 1814 il se montra nettement monarchiste. En 1821, dans une note destinée aux sociétés secrètes, il se déclarait « républi-

cain d'inclination et d'éducation», mais il ajoutait qu'il « tenait trop aux premiers principes, pour n'être pas très-facile sur les combinaisons secondaires ». De ces manifestations un peu bigarrées, il serait difficile de tirer une conclusion précise. La vérité est que La Fayette était assez indifférent entre une monarchie démocratique à la façon de 1791 et une république américaine. Le point sur lequel il paraissait plus ferme, et par où il se distinguait de quelques autres membres du comité, était son opposition contre le napoléonisme. Encore, s'il fallait en croire M. Louis Blanc, cette opposition n'aurait-elle pas été également absolue contre tous les princes de la famille Bonaparte¹.

On le voit, La Fayette eût été le maître, que la direction n'en aurait pas moins été fort incertaine; mais il n'était pas seul, et, parmi les autres meneurs, plusieurs ne pensaient pas comme lui. Manuel avait un grand dédain pour les illusions républicaines. « Cette forme de gouvernement, disait-il, a pu séduire des âmes élevées; seulement, elle ne convient pas à un grand peuple, dans l'état actuel de nos socié-

¹ M. Louis Blanc prétend qu'après la mort de Napoléon I^{er}, on vint offrir à La Fayette, de la part du prince Eugène, une somme de cinq millions, pour couvrir les premiers frais d'une révolution en faveur du frère de la reine Hortense. Cette proposition, qui ne fut ni acceptée ni repoussée par La Fayette, donna lieu plus tard à son voyage en Amérique, et lui suggéra l'idée des étranges démarches qu'il fit auprès de Joseph. » (Introduction à l'*Histoire de Dix Ans*, p. 96.)

tés. » Et il ajoutait : « La liberté est inséparable du trône. » Qui mettre sur ce trône ? Il ne lui importait guère, pourvu que les Bourbons en fussent exclus. Déjà, après 1815, de concert avec les réfugiés de Bruxelles, il avait conspiré pour le prince d'Orange. Ces intrigues, avortées alors, furent reprises en 1819. Un aide de camp du prince fut même introduit par M. d'Argenson dans le sein du comité directeur. Quelques membres ayant objecté que ce prétendant avait combattu contre la France : « Oui, sans doute, avaient répondu les autres; mais nous n'entendrons plus parler de saint Louis, de Henri IV et de droit divin; il régnera par la volonté de la nation, et ne nous abandonnera pas aux prêtres¹. » La Fayette fut chargé de suivre les pourparlers; ils furent ébruités, et le roi des Pays-Bas dut, par pudeur diplomatique, mettre le holà aux visées ambitieuses de son fils. Privé du prince d'Orange, Manuel, qui éprouvait peu de sympathie pour le duc d'Or-

¹ C'est un témoin peu suspect, M. de Vaulabelle, qui rapporte cette réponse. Le même historien ajoute que ce qui plaisait surtout aux amis de Manuel, c'était que le prince d'Orange appartenait au culte protestant. Plus tard, en 1827, ce même prince dut venir complimenter Charles X, lors de son voyage à Lille. Le roi, qui se souvenait du passé, le reçut froidement. M. Duvergier de Hauranne a lu dans les Mémoires inédits « d'un homme considérable et généralement très-bien informé » (probablement M. Pasquier), que ce prince, pour se faire pardonner, eut la bassesse de dire à Charles X le nom de tous ceux avec qui il avait correspondu à l'époque de ses intrigues, entre autres celui du général Sébastiani. M. Teste, qui devait plus tard acquérir une si triste célébrité, était un de ceux qui avaient été le plus mêlés aux menées du prince d'Orange.

léans, ne recula pas devant le bonapartisme, afin de satisfaire sa haine contre les Bourbons. « Les principes et les idées, disait-il, ont leur puissance, mais on n'arrive à les faire passer de la théorie dans la réalité qu'à l'aide de la force. Or, où trouver la force matérielle nécessaire pour renverser le gouvernement royal, ailleurs que dans les rangs de la troupe et parmi ces milliers d'officiers et d'anciens soldats que les armées de la République et de l'Empire nous ont légués, et qui, répandus sur tous les points de la France, maudissent dans Louis XVIII et dans les siens les complices du triomphe de l'étranger?... Ils font bon marché de la liberté, dites-vous, et se lèveront en invoquant le drapeau de l'Empire et le nom de Napoléon II. Ni ce nom, ni ce drapeau n'ont mes sympathies; mais que m'importe, si ce sont des armes qui puissent nous faire triompher¹? » Manuel faisait, avec peu de succès du reste, des ouvertures dans le même sens à M. Guizot, et, après lui avoir exposé comment il tenait la maison de Bourbon pour incompatible avec la France de la Révolution, il montrait « le nom de Napoléon II, comme une solution possible, probablement la meilleure, des problèmes de l'avenir² ». Voilà où était arrivé l'esprit le plus politique et le plus net du comité directeur! D'au-

¹ C'est encore M. de Vaublanc qui rapporte ces paroles, jetant un jour si vif sur les véritables sentiments de la fraction avancée du parti libéral.

² *Mémoires de M. Guizot*, t. I^{er}, p. 310.

tres membres, notamment les généraux qui représentaient l'élément militaire, concluaient plus nettement encore à l'Empire. Le général Tarayre ne manquait pas une occasion d'insister sur ce qu'il appelait les droits de Napoléon II.

Enfin, pour avoir une idée complète de la confusion qui régnait dans ce comité, on devrait parler du petit groupe socialiste, plus préoccupé de renouveler la société que de changer la forme du gouvernement, et principalement représenté par MM. Voyer d'Argenson et Beauséjour. Aux yeux de ce dernier, la nation n'était divisée qu'en deux classes : les *payeurs* et les *payés*, les *mangeurs* et les *mangés*.

C'était une vraie tour de Babel. Aussi quand, à la veille de l'action, il fallut arrêter un programme et choisir le cri de combat avec lequel les conspirateurs allaient tenter de soulever la France, ils ne purent parvenir à s'entendre. L'accord se faisait bien sur le drapeau tricolore, mais ne pouvait s'étendre au delà. Le comité dut renoncer à préciser le gouvernement qu'il prétendait substituer à la vieille monarchie, et se borner à convenir de la convocation d'une assemblée constituante. Singuliers insurgés qui, au moment où ils allaient détruire, ne pouvaient même annoncer ce qu'ils tentaient d'édifier, et qui croyaient qu'un peuple les suivrait, sans avoir devant lui un but déterminé et connu d'avance, sans avoir surtout, ce qui a seul pour lui une signification nette, un nom à acclamer ! Pour sortir de cet

embarras, Manuel avait fait une proposition plus étrange encore. Dans une proclamation préparée par lui, il rappelait que la Constitution de 1791 ayant indiqué la possibilité de sa propre révision après un délai de trente ans, on était arrivé, en 1821, à l'époque fixée pour cette révision; c'était afin d'y procéder qu'on convoquait une constituante. Voilà les hommes qui raillaient Louis XVIII d'avoir parlé, dans le préambule de la Charte, de ses dix-neuf ans de règne! Fiction pour fiction, celle de la permanence du droit royal était plus raisonnable et moins ridicule que celle de la perpétuité d'une Constitution mort-née.

Les libéraux non bonapartistes avaient d'ailleurs l'esprit bien léger et la vue singulièrement courte, si, en s'engageant dans une conspiration, sans mieux préciser ce qu'ils feraient au cas de succès, ils ne discernaient pas à qui profiterait le vague de leurs desseins. Il ne pouvait profiter qu'aux impérialistes, déjà les plus forts, les plus nombreux, les plus actifs, et qui avaient, en face des incertitudes et des divisions de leurs alliés, l'immense supériorité de dire où ils voulaient aller. Aussi ne doit-on pas être surpris de voir, à chaque mouvement insurrectionnel, un cri dominer aussitôt tous les autres : ce n'était pas le cri de « Vive la Constitution de 1791 ! » Personne n'y songeait. C'était celui de « Vive Napoléon II ! »

§ 6. — LA LÉGENDE DE SAINTE-HÉLÈNE.

Dans le cours du mois de juillet 1821, une grande nouvelle se répandit tout à coup en France. Napoléon était mort le 5 mai, à Sainte-Hélène. Il semble tout d'abord que ce dut être un coup décisif porté au bonapartisme; l'effet contraire se produisit. D'une part, les libéraux peu clairvoyants s'imaginèrent pouvoir désormais, avec moins de danger, exploiter contre la monarchie les souvenirs d'un Empire qui leur paraissait relégué dans l'histoire; d'autre part, l'impression tragique de cette mort lointaine donna un nouveau retentissement à un nom qui s'était déjà trop emparé de l'imagination des foules.

Après Waterloo, les plaies étaient encore si douloureuses, la joie et le besoin de la paix si vifs, que le souvenir de Napoléon ne pouvait être populaire. Les écrivains étaient portés, pour satisfaire le sentiment public, à refuser même la justice à l'empereur et souvent à l'outrager. Mais bientôt un revirement se fit, d'autant plus rapide que la Restauration avait plus vite cicatrisé les plaies, et effacé, par la prospérité présente, la mémoire des souffrances passées. Les yeux se tournèrent alors vers cette île lointaine, battue des flots, brûlée par le soleil des tropiques, où était relégué, sous la garde inquiète de l'Europe coalisée, cet homme d'une si menaçante grandeur,

que sa captivité semblait nécessaire à la sécurité du monde. La rigueur de l'expiation désarmait les âmes généreuses. Les esprits curieux étaient intéressés et saisis en voyant succéder à un drame qui avait déjà tellement étonné les hommes, un épilogue plus extraordinaire encore. Un si grand silence, après un si grand bruit ! tant d'immobilité, après tant de mouvement ! L'éloignement même ajoutait ce prestige et ces ombres nébuleuses qui prêtent à l'apothéose. Quand enfin la mort vint abattre l'illustre captif sur son rocher, elle ne fit que couronner et consacrer cette légende de Sainte-Hélène, créée par le calcul des uns et par l'instinct irréséchi des autres ; « elle remontra soudainement Napoléon à toute la terre, a dit M. Quinet, et lui rendit en un moment, pour toujours, son royaume du bruit. »

Le nom de l'empereur fut aussitôt dans toutes les bouches : son spectre se dressa devant tous les yeux. On ne parlait que de lui. Les étalages des libraires et des marchands d'estampes étaient remplis d'innombrables brochures ou lithographies sur « le grand homme ». Lamartine, Victor Hugo, Casimir Delavigne, Béranger, et, avec eux, une foule d'obscurs rhapsodes, célébraient par leurs chants ces retentissantes funérailles. Les journaux « libéraux » n'étaient pas les moins ardents à s'associer à ce culte posthume. « Si nous avions dit il y a quinze jours, à nos constitutionnels, s'écriait douloureusement la *Quotidienne*, qu'ils étaient bonapar-

tistes, ils auraient répondu par des cris de fureur. Mais voilà Bonaparte mort : à cette nouvelle, toutes les pensées se trahissent. Les brochures pleuvent comme des fleurs sur sa tombe... Toutes les vieilles livrées impériales reparaissent. Chacun fouille dans sa poche pour en retirer quelques anecdotes bonapartistes, et l'on montre de loin l'image de son fils. »

Derrière cette émotion quelquefois sincère, bien qu'imprévoyante, se cachait le dessein d'une immense supercherie, pour le succès de laquelle on profita de l'éloignement et l'on exploita la tombe. Que vint-on présenter à la foule ? Était-ce l'image du véritable Napoléon, tel que nous le voyons revivre dans la terrible sincérité de sa Correspondance, homme de génie et de proie, aussi étonnant par la puissance de l'intelligence que par les lacunes du sens moral ; trop souvent étranger à la notion de justice, et presque incapable de discerner le bien du mal ; despote emporté et intraitable, qui méprisait et haïssait la liberté, ne tenant nul compte ni du droit des nations, ni de celui des consciences, quand il les rencontrait en travers de ses desseins ; passionné au jeu sanglant de la guerre et de la conquête, y jouant, sans scrupule, l'existence de la France qui semblait parfois être pour lui moins une patrie qu'un instrument ; égoïste gigantesque qui sacrifiait à ses passions le genre humain comme son pays ? Non. On entreprit d'y substituer le type artificiel d'un Napo-

l'éon pacifique qui faisait la guerre pour arriver plus tôt à l'ère de la paix universelle, d'un libéral incompris qui s'armait du pouvoir absolu à contre-cœur pour préparer les voies à la liberté, et qui « cherchait le règne de la raison et la fondation du régime constitutionnel » ; souverain débonnaire, ayant pour « rêve favori de s'entourer, dans ses vieux jours, de philanthropes éclairés dont il aurait fait des *espions de vertu*, et de parcourir la France à petites journées en compagnie de l'impératrice, recevant toutes les plaintes, redressant tous les torts, semant partout les monuments et les bienfaits ». L'empereur, jusqu'à la dernière heure soigneux de la mise en scène, avait fourni lui-même le plan et le thème de l'audacieuse fiction, dans ces conversations de l'exil, rapportées avec plus ou moins de sincérité et d'exactitude par le *Mémorial de Sainte-Hélène* et les autres publications de ce genre.

Le nouveau mythe napoléonien était fait pour favoriser, et en quelque sorte excuser, la fusion des bonapartistes et des libéraux. On conçoit que les bonapartistes aient applaudi et contribué à cette altération de l'histoire : leur intérêt était trop évident. Que les libéraux en aient été les dupes et les complices, voilà ce dont on devrait être surpris, si l'on n'en était pas, sous ce rapport, à ne plus s'étonner. Bien loin de s'opposer à ce réveil dangereux de l'idolâtrie impériale, les journaux de la gauche le considéraient avec satisfaction, ou même apportaient ouvertement leur

concoeur. Ils trouvaient là un moyen efficace de faire échec aux Bourbons, et leur passion ne voyait pas au delà. Ils s'employaient même à neutraliser tout ce qui pouvait contrarier cette dévotion nouvelle. L'une des feuilles qui affichaient le libéralisme le plus exigeant blâmait comme inopportune la publication du livre posthume de madame de Staël, *Dix années d'exil*, par crainte que l'opinion n'y vît les côtés mesquins, tracassiers et misérablement vindicatifs du despotisme impérial. Chez certains hommes de la gauche, la complicité bonapartiste allait jusqu'à l'enthousiasme. Un homme que le 24 février 1848 devait porter au pouvoir, M. Flocon, traduisant, en 1821, les idées qui avaient alors cours dans une partie de la nouvelle génération révolutionnaire, dédiait au roi de Rome une brochure dithyrambique sur le mort de Sainte-Hélène¹. Un rédacteur du *Consti-*

¹ On sera peut-être curieux de lire quelques extraits de cette brochure peu connue. M. Flocon débutait ainsi : « Fils de Napoléon, né sur le premier trône du monde, et maintenant proscrit, écoute la voix d'un jeune Français qui a déjà versé bien des larmes sur les malheurs de sa patrie, sur les tiens, sur ceux de ton père... L'âme des héros revit dans leurs fils; inaltérable, elle conserve à jamais l'impression des grands événements. La corde paraît muette, mais il suffit de la toucher pour qu'elle redise le même son. Le nom de Napoléon est gravé dans tous les cœurs français... » L'auteur, après avoir invité le jeune prince « à venir, simple voyageur, contempler en silence le ciel qui l'avait vu naître », ajoutait : « Alors, entre dans la cabane du laboureur, tu y trouveras le vieux soldat de Napoléon. Quant à ceux que ton père a comblés d'honneurs, de gloire et de richesse, ceux qu'il a tirés du néant, qu'il a élevés au faite du pouvoir, détourne les yeux et passe. Mais non, regarde-les plutôt,

tutionnel, M. de Jouy, faisait représenter, à cette époque, une médiocre tragédie, *Sylla*, où il avait cherché à reproduire, dans le personnage du dictateur romain, quelques-uns des traits de Napoléon. Talma s'était prêté à cette allusion, en copiant, avec son art habituel, la figure et les attitudes de l'empereur. Il y eut alors cabale, dans la jeunesse libérale, pour applaudir Sylla. Il suffisait d'ailleurs de pénétrer dans les salons de Cambacérès, du duc de Vicence ou de M. de Talleyrand, devenu mécontent parce qu'il n'avait plus de ministère, pour y rencontrer, pêle-mêle avec les anciens fonctionnaires de l'Empire, les hommes politiques de l'opposition.

S'imaginait-on que ce bonapartisme, dangereux pour la royauté, ne l'était pas pour la liberté, parce que, grâce à une sorte de déguisement posthume, on avait plus ou moins adroitement appliqué un masque libéral sur le profil de César? C'eût été un singulier aveuglement. Dans la légende qui se répandait par la tolérance ou avec l'aide de la gauche, la foule ne voyait que le souvenir grandi et purifié de Napoléon dont elle consentait à faire parfois un démocrate, jamais un libéral. M. Quinet a confessé plus tard la déception que le sentiment populaire ménageait à ceux

car alors tu ne regretteras plus ce trône et tu béniras ton infortune qui te dérobe aux soins de pareils hommes. Fils de Napoléon, adieu! Le jeune Français ne peut t'en dire davantage; mais, quel que soit le sort que la fortune te réserve, songe à profiter des fautes et surtout des vertus de ton père. Napoléon, adieu!

qui, comme lui, s'étaient imaginé pouvoir ressusciter le culte de Napoléon, en y mêlant l'amour de la liberté :

« Lorsque, en 1821, éclata aux quatre vents la formidable nouvelle de la mort de Napoléon, il fit de nouveau irruption dans mon esprit... Il revint hanter mon intelligence, non plus comme mon empereur et mon maître absolu, mais comme un spectre que la mort a presque entièrement changé... Ses compagnons revenaient l'un après l'autre et témoignaient de sa conversion aux idées qu'il avait foulées aux pieds, tant qu'il avait été le maître... Nous revendiquions la gloire comme l'ornement de la liberté... Par malheur, je ne tardai pas à m'apercevoir que je ne suivais plus ici la voie du peuple. Je revins auprès des premiers compagnons de mon enfance, les ouvriers, les paysans de Certines. Il me sembla alors avoir fait un long voyage d'idées, dans le pays des chimères auxquelles ils étaient restés étrangers. Sitôt que je voulus, comme autrefois, ouvrir la bouche sur notre commune religion bonapartiste, je vis que nous étions séparés par des abîmes... Jamais la liberté n'avait fait obstacle dans leur esprit à Napoléon; ils ne s'étaient pas ingéniés à les concilier¹. »

Voilà donc à quoi aboutissaient les efforts de cette gauche conspiratrice! Si elle eût réussi alors dans quelque-une de ses entreprises, l'Empire eût été aussitôt rétabli. Qu'elle ne croie pas sa responsabilité diminuée par son échec. En effet, les idées et les

¹ QUINET, *Histoire de mes idées*.

sentiments qu'elle a contribué à former ou à laisser former dans les masses n'ont-ils pas à la longue porté leurs fruits ? Le second Empire, pour avoir attendu trente ans, n'en a pas moins été, pour une grande part, l'œuvre des prétendus libéraux de 1821.

§ 7. — LES SUITES DES CONSPIRATIONS.

Veut-on maintenant considérer la politique factieuse de moins haut et dans ses résultats plus immédiats ? Tous les complots ont misérablement échoué. Au seul point de vue pratique, c'étaient des entreprises absurdes. Carrel qui y avait pris part, mais dont l'esprit était net, vigoureux et souvent sincère, l'a reconnu après coup. Chaque tentative insurrectionnelle, en surprenant brusquement et en alarmant les intérêts, éloignait des libéraux la partie flottante de l'opinion ; celle-ci aime parfois à se passer le luxe de l'opposition, tant qu'elle y voit une taquinerie inoffensive ; mais elle redevient conservatrice et même réactionnaire, quand l'ordre matériel qui fait la sécurité de chaque individu lui semble menacé. Ces avortements successifs n'étaient pas faits d'ailleurs pour attirer à la gauche la faveur des esprits, toujours fort nombreux, qui jugent par le succès, et ne goûtent pas la compagnie des vaincus.

En 1820, au moment où allaient commencer les premières conspirations, la gauche avait fait depuis trois ans de si grands progrès dans la Chambre, grâce aux élections partielles, qu'elle balançait presque en nombre les groupes de droite. Encore un léger effort, et elle se serait trouvée en majorité. Mais après les troubles de juin et le complot de 1820, une réaction électorale qui dépassa du premier coup toutes les prévisions se produisit en faveur de la droite. Même résultat en 1821. A mesure qu'une nouvelle conspiration éclatait et échouait, la gauche perdait dans l'opinion un terrain dont ses adversaires s'emparaient aussitôt. Il semblait d'ailleurs que la partie la plus ardente des opposants, ayant mis tout son enjeu dans les sociétés secrètes, fût devenue presque indifférente aux vicissitudes de la fortune électorale et parlementaire. Quelques-uns se leurraient même de l'espoir que plus les élections leur seraient défavorables, plus l'esprit public, inquiet du triomphe de la droite, serait disposé à écouter leurs excitations insurrectionnelles.

Cette réaction profitait aux royalistes purs. Les modérés du centre, découragés, impuissants à faire entendre leur voix dans une lutte aussi bruyamment passionnée, étaient écrasés entre les deux partis contraires. MM. de Richelieu et de Serre voyaient avec tristesse et inquiétude diminuer chaque jour le nombre des ministériels. En dépit de leurs efforts pour demeurer dans une ligne moyenne, obligés de

lutter contre une faction révolutionnaire, ils étaient de plus en plus à la merci de la droite, et il leur fallait subir ses exigences croissantes. Le triomphe complet et exclusif de ce dernier parti apparaissait inévitable et prochain. Les écrivains libéraux seraient mal fondés à reprocher aux ministres d'alors une sorte de palinodie. Aujourd'hui que les projets de la gauche sont connus, qui nierait que le premier devoir du cabinet ne fût de la combattre pour sauver le trône? et le pouvait-il sans les royalistes? Comme l'a dit très-justement un des rédacteurs du *Censeur*, M. Dunoyer, dans un passage déjà cité, « l'opposition n'a pas le droit de demander au gouvernement d'être confiant, quand elle n'est pas loyale ».

Les ministres avaient d'autant moins de force propre, ils étaient d'autant plus livrés au patronage impérieux de la droite, qu'ils n'avaient point rencontré, dans le centre gauche, le concours, ou seulement la justice, qu'ils étaient en droit d'espérer. Bien que sincèrement royalistes, les doctrinaires n'avaient pas compris, ou n'avaient pas voulu reconnaître, la nécessité où était le gouvernement, après l'élection de Grégoire, de revenir un peu sur ses pas. Erreur grave que leurs admirateurs mêmes ont dû plus tard confesser¹. M. Royer-Collard et ses amis

¹ Un écrivain distingué, qui ne paraît pas aujourd'hui opposé de parti pris à toute alliance avec les gauches, M. de Lavergne, s'est étonné que M. Royer-Collard, « un des plus engagés dans la foi monarchique, n'ait pas reconnu un des premiers cette nécessité ». (*Revue des Deux Mondes* du 1^{er} octobre 1861, p. 580.)

étaient-ils d'ailleurs bien convaincus qu'une politique plus conservatrice n'était pas imposée par le péril de la situation? N'étaient-ils pas surtout préoccupés de ne point compromettre personnellement dans cette politique leur renom libéral? Après les élections de 1819, M. Decazes, cherchant à reconstituer un ministère, avait fait des ouvertures à M. Royer-Collard. Celui-ci, rapporte son biographe, M. de Barante, « voulait surtout ne s'engager dans aucune responsabilité;... tout affligé qu'il était de l'élection de Grégoire et du progrès des opinions révolutionnaires, il blâmait bien haut chaque projet proposé pour arrêter le mal et mettre en sûreté la monarchie; il semblait se complaire à montrer l'inefficacité de tout expédient indiqué, et quand on lui disait que du moins il ne pouvait nier le danger, il répondait: Eh bien; nous périrons, c'est aussi une solution. » En tout cas, n'ayant pas d'autre « solution » à offrir, M. Royer-Collard eût dû, ce semble, être indulgent pour ceux de ses anciens amis qui, par devoir et sans grande illusion, cherchaient, suivant la parole de M. de Serre, « à gouverner raisonnablement, en s'appuyant sur la droite ». Il choisit au contraire ce moment pour rompre publiquement avec le cabinet, en donnant sa démission de président de la commission d'instruction publique¹.

¹ M. Royer-Collard faisait un jour, après 1830, un grand éloge de M. de Serre; se reportant vers l'époque dont nous parlons en ce

Aussi à peine, quelques semaines plus tard, le 21 février 1820, le duc de Richelieu eut-il formé son second ministère, que les doctrinaires prirent une attitude nettement opposante. Ils se joignirent à la gauche et parlèrent presque son langage, pour attaquer les lois proposées. M. Camille Jordan, avec cette impétuosité facilement émue que l'âge ni la souffrance n'avaient pu abattre, et à laquelle s'ajoutait alors un peu d'aigreur et d'irritabilité, suites de la maladie, allait, dans la discussion de la loi électorale, jusqu'à reprocher au ministère de préparer « un nouveau fructidor », et il imputait aux provocations des royalistes les troubles dont on n'ignore pas aujourd'hui l'origine absolument opposée. Autant il était sévère et même injuste pour le cabinet et la droite, autant il ménageait la gauche, et, faisant allusion à l'élection de Grégoire, il se bornait à convenir qu'il y avait eu des choix « indiscrets ». L'opposition accueillait avec joie ces alliés inespérés. Il ne lui arrivait pas souvent de retrouver ses arguments dans des bouches si pures, et de voir sa cause soutenue par des orateurs de telle autorité. « La Chambre, disait Benjamin Constant, ne peut accorder sa confiance à des ministres dont les meilleurs amis se séparent la douleur dans le cœur, en

moment : « M. de Serre s'étonna, racontait-il, que je ne le suivisse pas. — Moi, lui ai-je dit, *je ne suis pas, je reste.* » M. Royer-Collard ajoutait : « Je ne lui en ai jamais voulu. Il y avait entre nous de l'ineffaçable. »

les accusant de violer la Charte et de compromettre la dynastie. »

Nulle opposition ne devait être plus pénible au duc de Richelieu et surtout à M. de Serre. M. Camille Jordan ayant reproché au cabinet d'être « inévitablement entraîné à des ménagements déplorables envers la droite dont l'appui lui était nécessaire », le garde des sceaux ripostait avec animation : « Vous cherchez à déconsidérer le ministère, en disant qu'il est courbé sous le joug d'un parti. Nous avons le droit de vous dire à notre tour : C'est vous qui êtes sous le joug d'une faction, et c'est la faction qui vous fait parler. » Pour ceux qui savaient qu'entre ces deux hommes, derrière ce choc d'opinions, il y avait le déchirement d'une étroite et tendre amitié, ce drame intime, s'ajoutant et se mêlant au drame politique, lui donnait quelque chose de plus poignant : émotion analogue à celle qu'avaient dû éprouver les membres des Communes d'Angleterre, quand Burke avait rompu solennellement à la tribune l'amitié de vingt-deux ans qui l'unissait à Fox ! Comme pour augmenter le pathétique de la scène dans la Chambre française, les deux acteurs, épuisés par la maladie, ne trouvant de forces que dans leur passion généreuse, portaient l'un et l'autre, sur leurs fronts pâlis, le signe, visible à tous, de la mort prochaine. Toutefois, ce qu'il y avait de plus douloureux encore, n'était-ce pas de voir des âmes si belles, si droites, si lumineuses, ayant même amour,

mêmes convictions, tout à l'heure si unies, et maintenant séparées, en quelque sorte rejetées aux deux extrémités contraires, par la malice des partis et par les obscurités politiques de nos époques troublées? Que, des bancs de la gauche ou de l'extrême droite, on applaudisse ces deux orateurs, quand ils emploient le dernier souffle d'une éloquence qui n'a jamais été si grande, à se combattre l'un l'autre! Pour nous, c'est une raison nouvelle de gémir sur la détestable classification des opinions qui, séparant la Chambre par le milieu, avait creusé un abîme entre des esprits en réalité si proches; et plus que jamais nous déplorons que les passions des uns et la perfidie des autres n'aient pas permis de constituer ce parti intermédiaire, où les de Serre et les Camille Jordan se fussent naturellement rencontrés et eussent ensemble servi la cause de la liberté et de la monarchie. Regret ressenti d'autant plus profondément, que les modérés de la Restauration ne devaient pas être les derniers dans notre siècle à souffrir de ce mal!

A la différence des députés de la gauche, les doctrinaires n'étaient pas au courant des menées conspiratrices de leurs collègues. Longtemps après, M. Royer-Collard disait à La Fayette : « On vous calomniait en vous accusant de conspiration, général? — Non, on ne me calomniait pas, on m'outrageait. » M. Royer-Collard reprit sévèrement : « Je vous croyais innocent : je vois que vous n'étiez

qu'impuni. » Toutefois, quelque illusion que les doctrinaires eussent, en 1821, sur la loyauté de certains députés, ne devait-on pas espérer que les conspirations militaires, en éclatant, les éclaireraient sur le vrai danger du moment? Ne seraient-ils pas ainsi conduits à s'éloigner de la gauche et à se rapprocher du ministère? M. Decazes y travaillait de loin. M. Pasquier, avec qui il était en correspondance, lui écrivait à propos de la récente découverte d'un vaste complot : « Il y a là, pour les libéraux sincères et pour les doctrinaires, une occasion admirable de se rallier au gouvernement; mais, ajoutait-il aussitôt, l'orgueil les empêchera d'en profiter; tout en redoutant la puissance du sabre, ils continueront selon toute apparence à lui venir en aide. » M. Camille Jordan, en effet, repoussait absolument les ouvertures de M. Decazes. « Vous ne me semblez préoccupé, lui écrivait-il, que des complots et du danger du bonapartisme. Eh! sans doute, il y a des bonapartistes qui s'agitent, et il faudra longtemps y veiller. Qui le nie? Mais est-ce donc le siège véritable de notre mal? » Le plus grand danger était, à son avis, dans la politique du cabinet; il déclarait tout rapprochement impossible, si cette politique n'était complètement changée, et si l'on ne formait « un ministère constitutionnel, vraiment national ». Il ajoutait « qu'il faudrait à M. de Serre, avant de remonter à son ancien rang dans l'estime générale, au moins trois ans de pénitence publique et de bonne

conduite populaire, sur les bancs de la Chambre, comme simple député ».

M. Royer-Collard n'était pas mieux disposé. Affligé de l'état où il voyait la Restauration, mécontent de tous, en désaccord avec tous, blâmant tout et ne conseillant rien, il se montrait moins empressé à remédier au péril qu'à dissertar sur ses causes : « Qu'il y ait parmi nous des factions, disait-il, on n'en saurait douter; elles marchent assez à découvert, elles avertissent assez de leur présence. Il y a une faction née de la Révolution, qui cherche vaguement, mais qui cherche toujours l'usurpation, parce qu'elle en a le goût plus encore que le besoin. Il y a une autre faction née des privilégiés, que l'égalité indigne et qui a besoin de la détruire. Je ne sais ce que sont les factions; mais je sais ce qu'elles veulent, et surtout, j'entends ce qu'elles disent... Elles sont faibles en nombre; mais elles sont ardentes, et, pendant que nous nous divisons, elles marchent à leur but. » — Voilà le mal : quel remède indique M. Royer-Collard? — « Si notre malheureuse patrie doit encore être déchirée, ensanglantée par ces factions, je prends mes sûretés; je déclare à la faction victorieuse, quelle qu'elle soit, que je détesterai sa victoire; je lui demande dès aujourd'hui de m'inscrire sur les tables de ses proscriptions. » Noble et fier langage! Mais le moindre conseil, et surtout le moindre acte de politique pratique, tendant préci-

sément à empêcher le triomphe de ces factions, aurait fait bien mieux les affaires du pays.

L'intention des doctrinaires eût été de rester dans une région en quelque sorte supérieure, entre la droite et la gauche, sans s'inféoder à l'une plus qu'à l'autre. Ils tenaient surtout à ne pas être confondus avec les libéraux révolutionnaires dont la conduite répugnait à leur loyauté monarchique. Mais une fois engagé sur certaines pentes, on est facilement entraîné plus loin qu'on n'aurait voulu. M. Royer-Collard et ses amis devaient le prouver par leur conduite, lors du renversement du ministère du duc de Richelieu.

La gauche, estimant sans doute que la réaction provoquée par ses fautes n'allait pas encore assez vite, se décida, vers la fin de 1821, à accepter la proposition que lui faisait l'extrême droite d'une coalition ayant pour but de renverser coûte que coûte le cabinet. Avoir au pouvoir des modérés comme M. de Richelieu, M. de Serre, M. Pasquier, M. Siméon, M. Roy, c'était un vieux reste de la politique du centre; La Fayette et Benjamin Constant étaient aussi impatients que M. de la Bourdonnaye et M. Delalot de s'en débarrasser, dût la succession passer, ainsi qu'il était prévu, à un ministère de pure droite. On sait comment les coalisés convinrent de voter ensemble un amendement à l'Adresse, insinuant que la politique du gouvernement avait acheté la paix au prix « de sacrifices incompatibles

avec l'honneur de la nation »; phrase entendue par la gauche en ce sens que cette politique avait été trop hostile aux révolutions étrangères; par la droite, qu'elle leur avait été trop favorable. Il dépendait du centre gauche d'assurer le succès ou l'échec de cette coalition, en se portant d'un côté ou de l'autre. M. de la Bourdonnaye, le plus passionné des hommes d'extrême droite, entra en pourparlers avec M. Royer-Collard; celui-ci, après quelques hésitations, promit son concours; les doctrinaires furent ainsi du complot, et eurent leur rôle dans ce guet-apens parlementaire.

Une coalition si malhonnête a-t-elle cependant, par quelque côté, profité aux causes diverses et contraires que prétendait servir chacun des groupes coalisés? Nullement. Par là, les libéraux n'ont pas moins nui à la liberté que les royalistes ultras à la monarchie¹. Les députés conspirateurs avaient été déterminés par cette illusion qui, depuis quelque temps, leur faisait désirer l'excès du mal²; ils comptaient sur une explosion générale des sociétés secrètes pour le mois de décembre, et s'imaginaient qu'un triomphe de la droite exagérée irriterait l'opinion; celle-ci, pensaient-ils, se laisserait alors plus

¹ Sur le rôle des royalistes dans cette coalition, voir nos études sur l'extrême droite (*Royalistes et Républicains*, p. 216).

² Quelques mois plus tard, quand M. de Villèle était au pouvoir, le général Lamarque écrivait : « Je désire que M. de la Bourdonnaye remplace M. de Villèle. C'est vouloir l'excès du mal. »

facilement persuader qu'il n'y avait plus de milieu entre le retour de l'ancien régime ou le renversement des Bourbons. L'avenir prochain se chargera de démontrer ce que valait cette tactique. Quant aux opposants dynastiques, en dehors de l'entraînement de la lutte et de la loi fatale qui, dans les alliances de ce genre, subordonne toujours les modérés aux violents, on chercherait vainement les raisons de leur conduite. Ils donnaient ainsi le dernier coup à ce parti médiateur qui s'était efforcé, depuis l'Ordonnance de 1816, d'unir la liberté et le trône, et de fondre la France nouvelle avec l'ancienne; ils chassaient définitivement du pouvoir et presque de la vie publique ceux qui avaient voulu empêcher que la politique, détournée des réformes pacifiques et fécondes, ne se résumât tout entière en une lutte violente et périlleuse entre les fils de l'Émigration et ceux de la Révolution. Peut-être satisfaisaient-ils leurs passions, leurs rancunes du moment; mais l'histoire est là pour dire qu'en tous cas ces libéraux ne servaient pas les intérêts de la liberté.

§ 8. — LES CONSPIRATIONS SOUS M. DE VILLELE. (1822.)

M. de Villèle est ministre. Étranger à la récente coalition, il est arrivé au pouvoir, comme l'a dit

M. Guizot, « par le grand et naturel chemin ». Il y est pour appliquer le programme de la droite. Bien que la modération et le bon sens personnels du président du conseil soient une garantie contre une réaction excessive, il faut s'attendre à trouver, sur plusieurs points, cette politique moins libérale, moins conciliante que celle des administrations précédentes. La gauche semble peu fondée à s'en plaindre, puisque le changement ministériel est son œuvre. Néanmoins son opposition est plus acharnée, plus perfide, plus emportée encore que dans les sessions, déjà si tumultueuses, de 1820 et de 1821. Ce sont mêmes procédés : évocation systématique des souvenirs irritants; déclarations répétées que la Charte a été violée et que le régime constitutionnel est fini; appels plus ou moins directs à la révolte. « Nous protestons, s'écrie un jour en pleine Chambre La Fayette; nous en appelons à l'énergie du peuple français! » Les débats prennent d'autant plus facilement un tour passionné, que gauche et droite sont désormais face à face, sans aucun groupe qui s'interpose entre elles. Ceux mêmes des royalistes qui seraient enclins à la modération, blessés dans leurs sentiments par les insolences perfidement provocatrices de Manuel ou de quelque autre, irrités et effrayés des complots qui éclatent chaque jour sous leurs pas, indignés de la déloyauté de certains de leurs collègues, sont portés à traiter tout contradicteur en conspirateur. Quant aux ultras, exaltés par

le succès, ils égalent les révolutionnaires en véhémence et parfois en grossièreté. Avec ces dispositions des deux partis en présence, les séances de la Chambre sont une suite, presque non interrompue, de scènes de tumultes qui aboutissent, en 1823, à l'expulsion de Manuel et à la retraite en masse de la gauche.

Du reste, pour la partie la plus agissante de l'opposition, pour celle qui donne le ton et marche en tête, les débats parlementaires ne sont qu'un accessoire. Le principal est l'œuvre des sociétés secrètes, alors en pleine activité; on se croit, dans un certain monde, à la veille du renversement des Bourbons; on en parle comme d'un événement assuré et prochain. Jamais les conspirations n'ont été plus nombreuses. A ce moment, vers la fin de 1821 et en 1822, éclatent les insurrections de Belfort et de Saumur, est découvert le complot de la Rochelle. Ces tentatives échouent les unes après les autres, et n'ont d'autres résultats que de dramatiques procès terminés par des condamnations sévères. Sous le ministère précédent, la cour des pairs, saisie de la conspiration d'août 1820, s'est montrée extrêmement indulgente; les peines avaient varié de cinq ans à un an de prison. Mais devant le retour des mêmes entreprises, on juge que la clémence n'est plus de saison. En moins de deux années, dix-neuf condamnations à mort sont prononcées, onze sont exécutées. Malheureusement la jus-

lice n'atteignait que les instruments; les véritables meneurs lui échappaient. Il s'est formé autour de ces victimes une sorte de légende de pitié dont on a voulu faire une arme contre la Restauration. On s'est ému sur la jeunesse des quatre sergents de la Rochelle; on a loué la fermeté généreuse avec laquelle ils avaient refusé de racheter leur vie, au prix de révélations pouvant compromettre ceux qui les avaient si cruellement lancés dans cette aventure; on a raconté la fierté de leur mort et leur dernier embrassement sur l'échafaud, au cri de : Vive la liberté! Soit, mais si cette compassion se fait accusatrice, doit-elle être contre le gouvernement qui, si rigoureux qu'il fût, usait de son droit de légitime défense¹? Que ce soit plutôt contre ces chefs politiques qui, assez éclairés pour connaître la gravité du crime et pour préjuger l'échec inévitable, s'arrangeant d'ailleurs pour demeurer personnellement à l'abri dans l'enceinte du Parlement, poussaient ces égarés à un supplice certain et inutile! Souvent même n'escomptaient-ils pas d'avance, au profit de leurs haines de parti, l'héroïsme prévu de ces morts?

¹ Toutefois, il convient de réprover l'abus des moyens de police et des agents provocateurs qui se manifesta surtout dans l'affaire du lieutenant-colonel Caron à Colmar. Ce n'est pas l'une des conséquences les moins déplorables des sociétés secrètes que d'amener le gouvernement, pour se défendre contre ces attaques ténébreuses, à recourir lui aussi aux procédés secrets : triste guerre des délateurs contre les conspirateurs, où souvent la moralité publique est atteinte!

Ils voyaient là ce cadavre que tout meneur d'émeute tâche de se procurer pour soulever la foule en le promenant par les rues. C'est le mot froidement cruel, prononcé par Manuel à propos des sergents de la Rochelle : « Ils mourront bien! » Aussi M. de Bonald répondait-il à un sentiment vrai quand, faisant allusion à ces meneurs, parmi lesquels étaient plusieurs de ses collègues, il disait à la tribune, dans le style du temps : « Peut-être du sein de l'opulence et des plaisirs, ils assistent, derrière le rideau, à ces jeux sanglants, comme les Romains à leurs combats de gladiateurs; et, sans pitié, sans remords, ils applaudissent aux désespoirs de ces morts volontaires, comme les Romains applaudissaient à la fermeté des malheureuses victimes qui tombaient et mouraient avec grâce. »

L'issue tragique des procès rendait en effet plus fausse et plus odieuse encore la situation des hommes politiques qui, tout en dirigeant l'œuvre sanglante des conspirations, continuaient à la Chambre leur comédie constitutionnelle. Pendant que leurs infortunés complices, on peut dire leurs victimes, mouraient sur l'échafaud, ces députés jouaient l'innocence indignée, mettaient en doute l'intégrité de la magistrature, et traitaient de « conspirations factices », de « contes des Mille et une nuits » inventés par le gouvernement avec le concours de délateurs, les complots dont ils savaient, mieux que tous les autres, la criminelle réalité; ils cherchaient à échap-

per, par l'équivoque ou l'injure, aux accusations qui les menaçaient, et criaient à la « calomnie », à l'« infamie », à la « lâcheté », à l'« assassinat politique », quand quelque ministre faisait entrevoir la responsabilité qui pourrait bien remonter jusqu'à eux ¹.

Quelques avocats, orateurs affilés des procès politiques, où ils cherchaient un renom de parti, pendant que leurs clients y trouvaient souvent la mort, n'étaient pas dans une situation moins fautive. Membres, parfois dignitaires des sociétés secrètes, ils venaient, comme défenseurs des conspirateurs, plaider que ces sociétés n'existaient pas. Tel était alors

¹ Un jour, pour détruire la valeur d'un témoignage qui tendait à établir la complicité de La Fayette et de quelques autres députés, les orateurs de la gauche allèrent jusqu'à insinuer que Grandménil, auteur de ce témoignage et accusé contumace dans le complot de Saumur, était un agent provocateur que le ministère s'arrangerait bien pour ne jamais faire reparaitre. Par une coïncidence singulière, Grandménil, révolutionnaire fort sincère, qui avait risqué sa vie dans le complot, était ce jour-là, avec le fils du général La Fayette, dans une tribune publique de la Chambre. Il était venu au Palais-Bourbon pour voir le général, qui devait l'aider à se procurer un passe-port pour l'étranger. En s'entendant ainsi accuser, son agitation fut grande. Au moment où un député de la gauche paraît ironiquement que le contumace ne reparaitrait pas, Grandménil n'y tint plus, il se leva et enjamba à demi le rebord de la tribune, pour s'élançer dans la salle et crier à ceux qui le calomniaient afin de se sauver eux-mêmes : « Non, je ne suis pas un infâme ! Me voilà ! » Deux amis n'eurent que le temps de le saisir et de l'entraîner hors de la salle, et l'on obtint de son dévouement au parti qu'il se tût. Grandménil continua à passer, auprès de plusieurs de ses coreligionnaires politiques, pour un « mouchard », mais, cette fois encore, les députés conspirateurs avaient échappé à la responsabilité judiciaire de leurs actes. Le dés-honneur comme la mort de quelques agents secondaires n'était pas un prix trop élevé, pour payer la sécurité de ces personnages.

M. Mérilhou, talent surfait par l'esprit de parti, sans originalité, sans chaleur, quoique non sans passion, imbu des préjugés révolutionnaires et sympathique aux souvenirs impériaux. Irrité d'avoir perdu les fonctions qu'il exerçait sous les Cent-Jours, il devait, au grand scandale de ses amis, se retrouver satisfait et conservateur, quand on lui aurait rendu une place après 1830. M. Mauguin avait plus de talent; orateur mélodieux, souple, d'un art si raffiné, que sa parole en était comme énuvée, éloignant les amitiés par sa fatuité et sa présomption, il avait ce qu'il fallait pour réussir dans la profession d'avocat qu'il dédaignait, et s'apprêtait à échouer piteusement dans le rôle d'homme politique qu'il avait de tout temps ambitionné. M. Barthe, l'un des plus ardents, inégal, manquait parfois de sang-froid, mais il était plein de sève et de vigueur; la cour le frappa un jour de suspension à cause de sa violence, en attendant que, plus tard, garde des sceaux du roi Louis-Philippe, il fût poursuivi, à raison de nouvelles conspirations, une partie de ses anciens complices ¹. Enfin, à un

¹ En 1834, M. Barthe étant alors ministre de la justice, le gouvernement proposa une loi sur les associations. « Remontez à une date antérieure à 1830, s'écria M. Berryer; quelles sociétés secrètes étaient alors organisées? qui y a siégé? qui s'y est entouré de la jeunesse? qui a endoctriné ce peuple toujours jeune dans sa passion? Et que serait-ce, grand Dieu! s'il se trouvait qu'un des accusés, cherchant dans vos conseils, à la tête de votre justice, au milieu de vous peut-être, au milieu de ses juges, reconnût un homme et lui dit: Sur le même poignard, nous avons juré haine l'un et l'autre à la

rang inférieur, quoique souvent aussi engagés dans les complots, on pourrait nommer MM. Mocquart, Boinvilliers, Berville, et tant d'autres. Relisez, par exemple, le plaidoyer de M. Mérillhou, dans le procès des sergents de la Rochelle; voyez-le accabler des traits de sa rhétorique railleuse ou indignée le gouvernement et le ministère public qui ont, à l'entendre, imaginé méchamment la direction d'un prétendu comité central. Constatez ensuite, par des aveux et des révélations postérieures, que ce même M. Mérillhou était membre du comité dont il déniait l'existence, et qu'il avait, en cette qualité, provoqué les menées pour lesquelles ses malheureux clients allaient porter leurs têtes sur l'échafaud!

Pendant les fautes persistantes et aggravées de la gauche accéléraient, dans l'opinion, la réaction conservatrice qui, déjà provoquée par les mêmes causes, avait amené M. de Villèle au pouvoir. Le ministère, dont l'avenir paraissait incertain au début, et qui, au dire de M. de Serre, « n'en avait pas pour trois mois », sortait fortifié des violences parlementaires et des complots avortés. On put mesurer ses progrès, lors du renouvellement partiel de la Chambre. Les élections de 1822 furent un désastre pour la gauche. Sur quatre-vingt-six nominations, le parti libéral n'en obtint que huit. Trente-

royauté? — M. Nettement affirme, du reste, avoir entendu dans le procès des insurgés de Lyon, en avril 1834, un accusé adresser ces paroles à M. Barthe.

six de ses membres ne purent se faire réélire.

Ce n'était pas seulement le terrain parlementaire qui échappait aux opposants; l'arme des conspirations se brisait entre leurs mains. Sous l'impression des échecs successifs, sous le coup des condamnations subies, le découragement et la division pénétrèrent dans les sociétés secrètes. Les divergences, déjà signalées, entre les membres de la Haute-Vente, s'aggravèrent et s'aigrirent. Manuel blâmait La Fayette d'accueillir légèrement des projets sans consistance, et de montrer trop de réserve vis-à-vis de l'élément bonapartiste. La Fayette reprochait, à son tour, à Manuel de temporiser sans cesse, et d'avoir un secret penchant pour l'Empire. Chacun d'eux avait ses partisans, et la même contradiction se reproduisait à tous les degrés de l'association. Vainement essayait-on de divers congrès pour rétablir l'union. La division et l'impuissance y apparurent si clairement, qu'on mit en délibération s'il ne fallait pas dissoudre la Charbonnerie. Quand on pose une telle question, c'est qu'elle est résolue. D'ailleurs l'armée, sans laquelle l'œuvre des sociétés secrètes n'était que bavardage d'enfants et vaine agitation, en avait assez. Après le supplice des sergents de la Rochelle, toutes les Ventes militaires s'étaient dissoutes. Les soldats, rapporte M. de Vaulabelle, répondaient aux initiés qui tâchaient de maintenir l'association dans les régiments : « On ne frappe que nous seuls; tous les accusés civils ont

été acquittés; la chance n'est plus égale. » Carrel a écrit plus tard : « Avec le dernier soupir de Bories et de Raoul (deux des sergents de la Rochelle), s'était éteint dans l'armée l'esprit des dévouements insensés... Après de telles morts, indifférentes à ceux qui les avaient vues, le rêve était jugé. »

En 1823, la Charbonnerie était définitivement vaincue. Elle se dissolvait elle-même, par la conscience de son impuissance, ayant eu pour tout résultat un tort réel fait à la liberté, une atteinte portée à la morale publique, et la mort de quelques jeunes gens auxquels leur courage et leur énergie eussent pu réserver de plus dignes et de plus fécondes destinées. On en aurait fini avec cette phase insurrectionnelle de l'opposition, si la guerre d'Espagne, en réveillant un moment les illusions de la gauche antidynastique, ne lui avait été un prétexte pour ajouter un digne épilogue à ses détestables entreprises de perversion militaire.

§ 9. — UNE TENTATIVE DE *PRONUNCIAMENTO*. (1823)

A peine commence-t-on à parler d'une expédition en Espagne pour rétablir l'autorité du roi Ferdinand, que les meneurs de gauche y voient une occasion de tenter, avec des chances plus favorables,

cette révolution qu'ils avaient vainement cherchée dans les conspirations. Il s'agit de soulever, non plus quelques régiments, maintenus soigneusement isolés par un gouvernement défiant, mais une armée entière, concentrée au pied des Pyrénées, en vue d'une expédition peu populaire. Le modèle qu'on se propose, c'est le véritable *pronunciamento* espagnol, tel que Riego et Quiroga l'ont accompli, quelques années auparavant, avec l'armée réunie à Cadix et destinée à combattre les insurgés d'Amérique. On s'y met aussitôt avec ardeur. A Paris, se tiennent des réunions auxquelles prennent part des députés, jusqu'alors étrangers à la Charbonnerie. Il est même question, un moment, d'envoyer Benjamin Constant en Espagne, afin de guider l'inexpérience du gouvernement des Cortès, contre lequel l'armée française va entrer en lutte; mais Constant, pour s'expatrier, exige qu'on lui assure des moyens d'existence, et l'on ne parvient pas à réunir les fonds nécessaires. Des discours dans lesquels les chefs de la gauche ont présenté la guerre d'Espagne comme un attentat inique et liberticide, des journaux libéraux, notamment le *Constitutionnel*, des proclamations ouvertement factieuses où la troupe est conviée à désertier le drapeau blanc, sont répandus à profusion dans les casernes et les bivouacs. Les agents des anciennes sociétés secrètes se mêlent aux soldats, leur demandent s'il leur convient d'aller « faire la guerre pour des moines, contre la liberté », et présentent leur

commandant, le duc d'Angoulême, comme « un général d'Église, plus propre à suivre les processions, un cierge à la main, qu'à conduire une armée ». On colporte une chanson de Béranger dont le refrain est : « Brav' soldats... demi-tour ! » Paul-Louis Courier, de son côté, fait imprimer secrètement à Bruxelles, et distribuer une proclamation où il s'efforce de provoquer la désertion et la révolte, par les mensonges les plus grossiers et les plus perfides¹. Comme la résolution est prise, cette fois, de ne plus agir seulement par les sous-officiers et les soldats, des ouvertures sont faites aux généraux et aux colonels. Les meneurs se sont procuré de faux ordres, tracés sur des feuilles portant le timbre de l'administration de la guerre, et signés en blanc par le ministre. Quand approche le moment de l'entrée en campagne, des voitures publiques, retenues d'avance, transportent auprès des cantonnements de l'armée un grand nombre d'officiers à demi-solde et de jeunes *carbonari*, dont plusieurs

¹ Courier annonce aux soldats qu'ils vont rétablir en Espagne d'abord, en France ensuite, l'ancien régime. « Pour les soldats, dit-il, l'ancien régime, c'est du pain noir, des coups de bâton et pas d'avancement. » — « Les souverains, ajoute-t-il, ont donc résolu de rétablir partout le régime du bâton, mais pour les soldats seulement. C'est vous qu'ils chargent de cela. Soldats, volez à la victoire ! et, quand la bataille sera gagnée, vous savez ce qui vous attend : les nobles auront de l'avancement, et vous aurez des coups de bâton... Au retour de l'expédition, vous recevrez tout l'arrière des coups de bâton qui vous sont dus depuis 1789. Ensuite on aura soin de vous tenir au courant. » Le général Lamarque approuvait fort cette proclamation. « C'est, disait-il, un modèle qu'on devrait suivre. »

parviennent à s'installer au milieu même des régiments. Le bruit s'y répand que le roi de Rome est dans les rangs espagnols, et que l'armée française, une fois la frontière franchie, se rangera sous les drapeaux du fils de l'empereur. Ce dernier trait est à noter : il montre que la secrète pensée de ce mouvement, au su ou à l'insu des meneurs, est, comme naguère dans les conspirations, une pensée bonapartiste. Parmi les proclamations distribuées à l'armée, plusieurs, datées du « grand quartier général des hommes libres », revendiquent contre les Bourbons les droits de la dynastie impériale, et annoncent l'existence d'un conseil de régence, institué au nom de Napoléon II.

Ces manœuvres à l'intérieur ne suffisaient pas à l'activité des auteurs de *pronunciamento*. Ils organisaient sur le territoire espagnol, de l'autre côté de la Bidassoa, de petits corps armés, composés d'émigrés bonapartistes ou républicains qui, du reste, à la veille de se battre contre les troupes françaises, se querellaient entre eux, tenant les uns pour, les autres contre l'Empire ; parmi eux était Carrel. Le sens patriotique de ces hommes était obscurci par l'esprit de parti ; ni eux, ni leurs complices demeurés en France, ne semblaient avoir conscience du crime qu'ils commettaient, en refaisant, sans les mêmes excuses, ce qu'ils avaient tant de fois et si amèrement reproché aux émigrés de la Révolution¹.

¹ Cet obscurcissement du sens patriotique a du reste persisté. Un

Quel succès fallait-il attendre de cette nouvelle conspiration? Il y avait un redoutable inconnu. La gauche espérait beaucoup. Elle croyait tenir enfin cette révolution qui lui avait si souvent échappé. Elle se prétendait sûre de plusieurs colonels et même de généraux. Elle disait le soldat ébranlé et commençant déjà à désertier. On ne se gênait pas pour annoncer cette défection dans les lieux publics. Un personnage renommé pour sa perspicacité, M. de Talleyrand, prédisait hautement que cette expédition serait un désastre. Tant de confiance à gauche produisait par contre-coup des inquiétudes à droite. Les rapports de la police et des chefs militaires étaient alarmants. M. Pasquier, tout en déplorant la crise, la jugeait inévitable. La rente baissait. A mesure donc qu'approchait le moment indiqué pour l'ouverture des hostilités, on était amené à se demander, avec plus d'angoisses, ce qu'il allait advenir de la monarchie, on eût pu ajouter, de l'honneur national, de la liberté et de la paix sociale. — Un coup de canon suffit pour anéantir ces espérances et calmer ces alarmes.

écrivain républicain qui a été d'autres fois mieux inspiré, M. Lanfrey, a écrit que pour blâmer la conduite de Carrel dans cette circonstance, il fallait être un « étroit adepte de la nationalité à outrance ». Carrel, selon lui, n'était coupable que d'une généreuse illusion. M. Lanfrey, rappelant ensuite le proverbe chinois : « Avant d'être Chinois, on est homme », ajoutait : « Si l'on veut que le patriotisme devienne une religion, qu'on l'empêche d'abord d'être un fétichisme. » (*Revue nationale* du 10 novembre 1862.)

Le 6 avril 1822, comme l'armée française se dispose à passer la Bidassoa, elle voit apparaître, sur le territoire espagnol, la petite troupe d'émigrés commandée par le colonel Fabvier. Tous portent la cocarde aux trois couleurs; la plupart ont revêtu l'uniforme des grenadiers et des chasseurs de l'ancienne garde impériale. Devant eux, est un drapeau tricolore surmonté de l'aigle. Ils s'approchent de la rive, et, agitant leur drapeau, ils entonnent la *Marseillaise*. C'est le moment décisif. Le général Valin, soldat des guerres impériales, sur lequel les conjurés croyaient pouvoir compter, accourt; une pièce chargée à mitraille est là, braquée sur le fleuve. Il ordonne de faire feu; nulle hésitation chez les soldats. Le premier coup ne décourage pas encore les émigrés, qui crient : Vive l'artillerie! et reprennent leur chant. Mais une seconde, puis une troisième décharge abattent le drapeau et tuent une vingtaine d'hommes. Cette fois les émigrés se dispersent. L'armée est engagée; elle a tiré sur le drapeau tricolore. Le lendemain elle entre en Espagne¹.

Ce grand et heureux résultat était dû à l'esprit de discipline et de devoir dont — sauf quelques éclipses momentanées, au 18 fructidor, au 18 brumaire, au retour de l'île d'Elbe ou au 2 décembre, — l'armée française a toujours été pénétrée. Ceux, du reste,

¹ « Le canon de la Bidassoa, a écrit l'un des plus ardents conspirateurs, acheva de briser les associations... Le parti révolutionnaire avait besoin de l'armée, il ne l'avait plus. »

qui voyaient déjà les régiments faisant « demi-tour », sur le commandement d'un chansonnier, se rendaient un compte inexact de ce qu'était devenu le personnel militaire. Sa composition et son état moral ont été analysés après coup par Carrel, dans un article qui a été justement remarqué¹, et où, comme l'a bien dit M. le duc de Broglie, « il a jugé en historien les événements où il s'était lancé en étourdi ». Très-peu de soldats de cette armée, beaucoup plus nouvelle qu'on ne le croyait, avaient servi sous l'Empire. Les trois quarts des sous-officiers devaient leurs grades aux dispositions libérales de la loi de 1818. Parmi les officiers, de qui en réalité dépendait la fidélité du soldat, les vieux capitaines ou commandants étaient peut-être au fond mécontents, mais ils avaient plié « sous la nécessité de conserver le morceau de pain attaché à l'épaulette ». Le plus grand nombre des lieutenants et des sous-lieutenants étaient entrés au service depuis la Restauration ; ils désiraient à leur tour faire une guerre, quelle qu'elle fût, pour avancer, et pour avoir, eux aussi, à raconter leurs nuits de bivouacs et leurs bonnes fortunes d'avant-garde. C'était d'ailleurs un caractère nouveau de notre armée, et bien saisi par Carrel, que la présence sous les drapeaux de nombreux officiers, fils de leurs œuvres, étrangers aux partis, n'ayant d'autre opinion que leur consigne, d'autre préoccupation

¹ *Revue française de 1828.*

que leur avancement, modestes, dévoués, ayant fait une fois pour toutes le sacrifice de leur pensée personnelle sur les affaires de leur pays. Quant aux anciens généraux de la République et de l'Empire, ils faisaient assaut de zèle, et s'essayaient à parler avec émotion de Henri IV et du panache blanc. Aussi, conclut Carrel, après avoir fortement et finement dessiné ces diverses figures du monde militaire en 1823, « quels que fussent les sentiments de l'armée, l'ordre de passer les Pyrénées trouva tous les esprits disposés à l'obéissance, les uns comme à un devoir, les autres comme à une nécessité ». Ajoutons que l'écrivain républicain fait aussi honneur de ce succès à la sagesse et à la modération du duc d'Angoulême. La guerre fut bien conduite ; c'est encore Carrel qui le reconnaît, et qui vante la tenue admirable des troupes. « Il est probable, dit-il, qu'il n'y a jamais eu, sous l'Empire, une armée de cent mille hommes mieux disciplinée et aussi instruite. »

Sans doute, si l'on ne considère que l'objet direct de cette guerre, les résultats en ont été médiocres ; la malheureuse Espagne ne pouvait être tirée de l'anarchie que pour retomber dans le plus répugnant et le plus inepte des despotismes ; aussi le duc d'Angoulême a-t-il été vite découragé et dégoûté de cette partie de sa tâche. Hors d'Espagne, les effets ont été plus considérables. Non-seulement la France a retrouvé en Europe, par cette démonstra-

tion de sa force militaire, un prestige et une indépendance diplomatique qu'elle n'avait plus depuis 1815; mais, au point de vue qui nous occupe en ce moment, cette guerre, en mettant à une épreuve solennelle la fidélité, si criminellement tentée et si souvent contestée, du soldat, a fait cesser toutes les entreprises de perversion militaire, et a dissipé le malaise dont l'armée se sentait par suite atteinte. Désormais, tout complot devenait impossible; les conspirateurs eux-mêmes le reconnaissaient¹. M. de Chateaubriand, dont l'imagination aventureuse a, dans cette circonstance, vu plus clair que la sagesse un peu terre à terre de M. de Villèle, avait pressenti ce grand résultat. Il avait donc le droit de le célébrer, la guerre terminée: « Il y allait de notre existence, s'écriait-il... Que de tentatives faites sur nos troupes! Que de complots sans cesse renaissants!... De là cette fatale opinion, qu'il nous serait impossible de réunir dix mille hommes, sans nous exposer à une révolution. Eh bien, l'expérience a été faite. Le coup de canon tiré à la Bidassoa a fait évanouir bien des prestiges, a dissipé bien des fantômes, a renversé bien des

¹ « Les complots, a écrit un député conspirateur que nous avons souvent cité, n'auraient pas eu la moindre consistance sans l'appui d'une classe formidable de mécontents : nous voulons parler de l'armée qui, pleine de brillants souvenirs, se tourmentait dans son oisiveté. Cela est si vrai qu'à partir de la guerre d'Espagne, l'irritation des troupes ayant fait place aux sentiments que devaient produire de nouvelles chances d'activité, les sociétés secrètes n'eurent plus qu'à mourir de faiblesse et d'ennui. »

espérances. » Gardons-nous d'ailleurs de ne voir là, comme semble le faire M. Guizot, « qu'un heureux coup de main de dynastie et de parti ». Le danger auquel on échappait était pire qu'une crise dynastique, si fâcheuse fût-elle. En écartant définitivement de la France le mal des insurrections militaires, on ne faisait pas seulement les affaires d'une maison royale, on sauvait la liberté et la paix sociale du plus effroyable des périls.

La gauche doit maintenant payer le prix des nouvelles fautes qu'elle vient de commettre. Ce que les conspirations avaient commencé, les tentatives de *pronunciamento* l'ont achevé. L'opinion s'est détachée plus encore de l'opposition. Celle-ci n'a plus confiance en elle-même. Elle a dépensé tant de forces pour manquer une révolution, qu'elle n'en a plus pour soutenir les luttes de la liberté. Le *Censeur* se plaint, avec une sévérité mélancolique, que les mœurs de ses amis politiques soient « à la fois séditeuses et serviles »; les mêmes hommes, dit-il, « qui déclament à huis clos et roulent toujours dans leur tête quelque pensée de conspiration, reculent ensuite devant le moindre acte légal de courage ». Le ministère se montre habile et prompt à profiter de son succès. Il dissout la Chambre, avec le dessein, une fois en possession d'une Assemblée favorable, de substituer le renouvellement intégral tous les sept ans au renouvellement par cinquième chaque année. Les élections générales de 1824 sont

pour la gauche plus qu'une défaite, elles sont une déroute. Malgré les pertes subies depuis 1820, les libéraux de diverses nuances comptaient encore dans la Chambre dissoute cent dix députés. Quatre-vingt-onze restent sur le carreau; dix-neuf seuls sont réélus, dont treize membres de la gauche et quatre du centre gauche. MM. de La Fayette, Laffitte, Dupont (de l'Eure), de Chauvelin, Voyer d'Argenson, Étienne, Beauséjour, de Kératry, les généraux Tarayre et Demarsay sont battus. Un homme personnifiait l'opposition, telle qu'elle s'était manifestée, depuis 1816, dans le Parlement et dans les sociétés secrètes : c'était Manuel; sa récente expulsion semblait avoir encore accru son importance et sa popularité. Eh bien! signe de l'état nouveau des esprits, non-seulement il n'est pas renommé; mais, malgré les instances et les plaintes de M. Thiers dans le *Constitutionnel*, le comité central renonce à poser à Paris cette candidature qui lui semble trop compromettante. Les ennemis des Bourbons, qui s'attendaient, raconte M. Odilon Barrot dans ses Mémoires, à voir « le nom de Manuel sortir de l'urne de vingt colléges, comme une protestation éclatante », sont atterrés; ils « en sont à se demander, continue M. Barrot, si le pays, même légal, comprend les institutions, et s'il ne vaudrait pas mieux faire crier dans la rue : Vive le pain à deux sous! que : Vive la Chartel » Pendant ce temps, le général Lamarque, traduisant l'impression de ses amis, écrit : « Ces

élections sont un nouveau Waterloo. » En face de ce désastre sans précédent, on serait tenté de juger les libéraux pour longtemps hors de combat, et de répéter ce qu'on leur disait alors : « Résignez-vous, vous en avez pour vingt-cinq ans! » si, en jetant ensuite les yeux sur les royalistes, on ne voyait à quel point ceux-ci sont exaltés par leur victoire, et quel usage les plus bruyants d'entre eux se préparent à en faire. Toutes les chances que la gauche a eues de servir elle-même ses idées et ses intérêts, elle les a perdues par ses fautes; mais il lui reste encore celles que lui fourniront les fautes de la droite.

Si la conduite de l'opposition, depuis sept ans, n'avait eu pour résultat que son propre suicide, on pourrait s'en consoler, et sa responsabilité serait allégée devant l'histoire. Mais il y a plus : ses entreprises, pour n'avoir pas été profitables à sa cause, n'en ont pas moins été nuisibles au pays. Par ses impatiences injustes, par ses exigences excessives, par sa mauvaise foi, par son parti pris révolutionnaire, la gauche a découragé la bonne volonté généreuse et confiante des hommes du centre; elle a fait échouer leur œuvre patriotique de conciliation entre la vieille monarchie et la jeune liberté, leur tentative médiatrice entre la France de l'Émigration et celle de la Révolution; elle n'a même pas eu de cesse qu'elle n'eût chassé du pouvoir, et en quelque sorte anéanti, ce parti intermédiaire et modéré, fût-ce avec l'alliance et au béné-

fice des royalistes réactionnaires. Elle a inoculé dans les mœurs publiques un virus mortel à tout régime libre ; au respect de la loi, elle a substitué la conspiration des sociétés secrètes ; à la franchise des luttes à ciel ouvert, l'hypocrisie et les mensonges de tribune. Crime plus grave encore contre la paix sociale et la liberté, elle a tenté de pervertir l'esprit militaire, en poussant les soldats dans les complots de casernes, en excitant les généraux à imiter, sur la terre de France, les *pronunciamentos* d'Espagne. Et au profit de quelle idée, de quel parti, a-t-elle fait ou tenté de faire tout ce mal ? Au profit du bonapartisme, dont il ne suffirait pas de dire qu'elle a été la dupe ; elle en a été le plus souvent la complice ; à ce point que, s'il fallait chercher, dans les années suivantes, le résultat pratique et effectif de cette politique de la gauche, on le trouverait dans la facilité avec laquelle, un quart de siècle plus tard, le second Empire a pu être rétabli. Tel était, en 1824, à la veille de l'avènement de Charles X, le bilan de ce qu'avaient fait pour la liberté ceux qui s'appelaient alors les « libéraux ».

CHAPITRE III

UNE GÉNÉRATION NOUVELLE.

§ 1^{er} — L'AVÈNEMENT DES JEUNES EN 1824.

Les élections générales qui, au printemps de 1824, en plein succès de la guerre d'Espagne, avaient porté à son apogée la fortune de la droite, marquèrent comme un point de séparation dans l'histoire de la gauche. De nouvelles recrues, qui apportaient une tactique nouvelle, allaient prendre rang dans l'armée opposante. Elles devaient trouver la place à peu près libre. L'ancien personnel qui avait mené jusqu'alors la campagne dans le parlement avait été presque tout entier éliminé aux élections de 1824, et, sous la première impression de ce désastre, il semblait découragé. La Fayette, en dépit de sa nature obstinément espérante, était à ce point dégoûté de la lutte, qu'il partait pour l'Amérique, comptant y retrouver, grâce aux purs et généreux souvenirs de sa fraternité d'armes avec Washington, le prestige que les fautes et les ambiguïtés de sa vie politique venaient de lui faire perdre en

France. Manuel, plus vaincu encore, puisqu'il n'avait pu même se porter candidat, n'était pas assez riche pour chercher dans de lointains et retentissants voyages une diversion à ses déboires; isolé, presque oublié dans sa retraite, il supportait cette disgrâce populaire avec une sorte de froideur silencieuse qui, pour n'être pas sans amertume, n'était pas non plus sans dignité. La foule ne devait se souvenir de lui que trois ans plus tard, autour de son cercueil.

A peine quelques rares députés libéraux survageaient-ils dans ce naufrage électoral¹. Encore n'étaient-ce pas ceux qui personnifiaient réellement la vieille tactique antibourbonienne. Les plus en vue de ces élus, Casimir Périer et le général Foy, étaient demeurés étrangers aux conspirations, et c'était malgré eux qu'ils avaient été jusqu'ici les alliés, jamais les complices, des La Fayette et des Manuel. Quant à M. Royer-Collard, il se montrait peu disposé à jouer un rôle actif, en face d'événements qui, dans le passé, avaient trompé son espérance, et ne lui en laissaient plus pour l'avenir. Le découragement tournait chez lui en pessimisme hautain, et il était pour

¹ Les candidats de gauche avaient obtenu treize nominations : le général Foy élu dans trois collèges, MM. Casimir Périer, Benjamin Constant, Méchin, Tardif, Basterèche, Coudere, le général Thiard, Girardin, Descarnaux, Kœchlin. L'option du général Foy permit de faire élire encore MM. Labbey de Pompières et Dupont de l'Eure. Ajoutez à ces élus quatre députés du centre gauche : MM. Royer-Collard, Devaux, Humann et de Turheim.

le moment moins un combattant qui rentrait dans l'arène, qu'un spectateur considérant avec une ironie grave et désenchantée l'instabilité et la ruine de sa propre cause¹.

Sortons-nous maintenant de la Chambre, si brusquement et si complètement vidée d'opposants, pour chercher ce que sont devenus au dehors les meneurs des conspirations? Les sociétés secrètes, tout à l'heure menaçantes, étaient terrifiées, dissoutes, anéanties, et les deux factions bonapartiste et républicaine, qui s'en étaient partagé la direction, avaient en quelque sorte disparu. On n'a pas oublié quel avait été jusqu'en 1824 le rôle prépondérant des bonapartistes dans le parti libéral. La mort de Napoléon, en 1821, avait même semblé leur donner un nouvel élan. Mais toute leur force étant fondée sur l'armée, le succès de la guerre d'Espagne fut leur coup de mort. D'ailleurs, près de dix années s'étaient écoulées depuis 1814 et 1815. Le fait accompli et le temps, deux juges

¹ M. Royer-Collard écrivait peu de temps après les élections de 1824 : « Pour moi, jamais l'avenir ne m'a paru plus vague et plus insaisissable, et jamais aussi il ne me fut plus étranger. Ce n'est pas de quoi je m'occupe. Si, comme je n'en doute pas, il reste encore quelques âmes supérieures qui, dégoûtées du présent, se replient sur elles-mêmes et nourrissent silencieusement leurs forces dans cette retraite, quels sont les événements qui les en feront sortir? » Quelques mois auparavant, il avait dit dans une lettre à M. Guizot : « Il n'y a pas ici trace d'homme, et je ne sais ce qu'on peut apprendre des journaux; mais je ne crois pas qu'il y ait rien de plus à savoir. En tout cas, je ne m'en soucie pas. Je n'ai plus de curiosité, et je sais bien pourquoi. J'ai perdu ma cause... Dans ces tristes pensées, le cœur se serre, mais ne se résigne pas. »

fort écoutés de la foule, semblaient avoir définitivement prononcé contre l'Empire. Des générations s'étaient élevées qui n'avaient plus ni les mêmes souvenirs, ni les mêmes rancunes. Dans l'honneur, le bien-être et la sécurité d'un gouvernement libre, elles trouvaient de quoi ne pas regretter la gloire éphémère et chèrement payée du despotisme militaire. D'anciens dignitaires du gouvernement impérial le reconnaissaient eux-mêmes, et l'un d'eux, le comte Réal, écrivait un peu plus tard à Joseph, le frère aîné de l'empereur : « On jouit ici d'une très-grande liberté; et cette liberté... nuit parfois aux souvenirs qu'a laissés une époque bien autrement brillante, mais où le gouvernement très-fort se faisait trop sentir ¹. » Aussi ceux des généraux qui jusqu'alors avaient boudé, peut-être même conspiré, dans une retraite volontaire ou dans un exil imposé, se rapprochaient-ils des Bourbons, en gens las d'attendre et qui sentaient n'avoir plus rien à espérer de l'autre côté : d'autant plus empressés dans leurs offres de service, qu'ils avaient été plus compromis. Bientôt même on verra l'ancien compagnon de Sainte-Hélène, le général de Montholon, solliciter du roi audience sur audience, tâcher de prouver son zèle en dénonçant de prétendus complots, et demander pour prix un emploi dans l'armée, avec des fonds pour continuer sa police. Sans doute, le nom

¹ Mémoires et correspondance du roi Joseph, t. X. Lettre du 17 octobre 1828.

du grand capitaine n'était pas aussi vite oublié dans les régions moins hautes. La légende hantait toujours l'imagination des vieux soldats, et, par eux, se transmettait sans bruit dans les chaumières et les cabarets de village. Mais ces dévots populaires du culte impérial, dispersés, sans organes, sans chefs, sans part à l'exercice des droits électoraux, ne constituaient pas dans les luttes d'alors une force politique. Comme parti d'action, le bonapartisme, naguère si puissant, s'était évanoui.

On en pourrait dire autant de cet embryon de parti républicain que quelques jeunes gens avaient tenté de reformer dans l'ombre des Loges ou des Ventes. Les uns, éclairés par leur déception, renoncèrent à ce qui n'avait été que le rêve ardent et passager de leur jeunesse. Les autres gardèrent leurs passions; découragés, bien que non convertis, ils attendaient des circonstances plus favorables pour essayer de les assouvir : on les retrouvera derrière les barricades de 1830; pour le moment ils rentraient dans l'ombre, et échappaient à la vue de l'historien. Plusieurs cherchèrent dans les rêveries sociales ce qu'ils n'avaient pu trouver dans les complots des sociétés secrètes; ils s'enrôlèrent sous la bannière de Saint-Simon qui publiait alors l'*Organisateur* avec cette épigraphe : « L'âge d'or, qu'une aveugle tradition a placé jusqu'ici dans le passé, est devant nous », ou d'Auguste Comte qui développait dans le *Producteur* son positivisme à la fois mystique et

socialiste. Ainsi firent MM. Bazard, Buchez, Roux, Laurent, Dugied, qui avaient compté parmi les plus ardents et les plus énergiques des *carbonari*. C'était sortir de la politique pratique; car, à cette époque, les nouvelles religions industrielles ou matérialistes n'étaient pas encore descendues sur la place publique.

Les combattants de l'ancienne phalange libérale étaient donc partout dispersés et désarmés, et M. Royer-Collard écrivait à un de ses amis : « Vous trouverez toutes les physionomies changées; la vieille opposition a abdiqué. » Puis il ajoutait : « La nouvelle s'ignore encore elle-même. »

Quelle était cette opposition « nouvelle » qui « s'ignorait encore elle-même », et qui cependant s'annonçait déjà aux observateurs clairvoyants, comme devant prendre la place de « l'ancienne »? Une génération commençait alors à se montrer : née tout à la fin du dernier siècle, incapable sous l'Empire de penser et d'agir par elle-même, elle avait en quelque sorte pris la robe virile au milieu des grands événements de 1814 et de 1815. Dès 1817, M. Royer-Collard signalait aux vieux partis l'avènement de cette « nation nouvelle », et l'année suivante M. Guizot, rendant compte d'un écrit de M. de Rémusat, parlait de « cette jeune génération, l'espoir de la France, qui naissait à la vie politique, que la Révolution et Bonaparte n'avaient ni brisée, ni pervertie ». Toutefois avant 1824, sauf quelques efforts indivi-

duels, on ne l'avait pas encore vue vraiment à l'œuvre; nous ne voulons pas la juger en effet d'après les étudiants momentanément égarés dans les sociétés secrètes.

Par une faveur singulière, son intelligence s'était ouverte aux questions générales et aux affaires publiques à cette heure où, comme l'a dit M. Mignet, la Restauration avait fait « passer soudainement la France de la soumission silencieuse à la liberté éloquente ¹ ». Aussi a-t-on pu la proclamer justement une « génération heureuse ». Même refroidis par

¹ Quel contraste en effet entre les années qui suivirent la Restauration et celles qui l'avaient immédiatement précédée! Un autre écrivain de cette génération nouvelle, M. de Rémusat, voulant faire ressortir ce contraste, a dépeint ainsi l'état des esprits à la fin de l'Empire : « Que pensait-on alors? Et qui s'avisait de penser? Et que pouvait-on croire? Quelle grande idée ne passait pas pour une chimère? On était revenu de toutes choses, de la gloire comme de la liberté. La politique ne connaissait plus de principes. La Révolution avait cessé d'être en honneur; mais, ses résultats matériels n'étant pas contestés, elle ne se plaignait pas. La morale se réduisait graduellement à la pratique des vertus utiles; on l'appréciait comme une condition d'ordre, non comme une source de dignité. La religion, admise à titre de nécessité politique, se voyait interdire la controverse, l'enthousiasme, le prosélytisme. Il paraissait aussi inutile de la discuter qu'inconvenant de la défendre. Une littérature sans inspiration attestait la froideur des esprits, et, par-dessus tout, un besoin de repos, trop motivé par les événements, mais aveugle et pusillanime, subjuguait, énervait les plus nobles cœurs. Déçue dans toutes ses espérances, lasse de ses aventurcuses tentatives, la raison était comme humiliée. » C'est encore M. de Rémusat qui écrivait sur la même époque : « Quelqu'un disait vers ce temps-là à M. Sieyès : Que pensez-vous? — Je ne pense pas, répondait le vieux métaphysicien, dégoûté et intimidé, et il disait le mot de tout le monde. L'esprit humain a rarement été moins qu'alors fier de lui-même. C'est un temps où il fallait être soldat ou géomètre. »

l'âge, tous ceux qui avaient vécu de cette vie n'en ont rappelé les souvenirs qu'avec une émotion toujours jeune et un accent ignoré des sceptiques et des matérialistes de l'heure actuelle. Ils redevenaient enthousiastes pour raconter des espoirs qui cependant avaient été depuis lors plus d'une fois déçus; et nous écoutions avec étonnement, mais non sans envie, ces échos du printemps d'un siècle que nous étions condamnés à connaître dans son automne désenchanté et stérile. Rien en effet ne peut aujourd'hui donner l'idée du mouvement qui avait été imprimé aux esprits après 1814, et qui était arrivé à son plein effet de 1820 à 1830. Il faudrait remonter jusqu'en 1789 pour trouver un pareil élan, une égale confiance, non-seulement dans l'élite qui marchait en avant, mais dans le public qui la suivait, ardent à toutes les nobles curiosités, passionné à toutes les controverses, sympathique aux réputations nouvelles, crédule jusqu'à l'illusion. Cette nation qui quelques années auparavant avait semblé flétrie, épuisée par les désordres révolutionnaires et le despotisme impérial, voyait sortir de son sein redevenu fécond une jeunesse éclore au souffle de la liberté, qui se précipitait dans toutes les directions du travail intellectuel, avec une chaleur parfois présomptueuse et téméraire, presque toujours sincère et généreuse. Elle prétendait renouveler la philosophie, créer l'histoire, ouvrir des horizons jusque-là fermés à la littérature et à l'art, ressusciter la poésie; en

tout elle s'imaginait redresser, rajeunir, agrandir, apporter le mot dernier et décisif. C'était comme une immense espérance de la raison humaine, et à juger par les promesses et les intentions, on eût cru assister aux débuts d'un grand siècle.

Ces travaux littéraires, historiques, philosophiques aboutissaient, ou du moins touchaient toujours par quelque côté à la politique, et généralement à une politique d'opposition libérale. Dans les premières années qui suivirent 1814, avant l'entrée en scène de la génération que la Restauration avait formée elle-même, la prépondérance littéraire semblait appartenir aux royalistes. De Maistre, de Bonald, Lamennais, tous ces grands noms de la littérature du temps étaient de leur côté, et entre tous celui qui avait le plus d'éclat et de retentissement, Chateaubriand. En était-il encore ainsi quelques années plus tard, vers l'époque à laquelle nous sommes arrivés? M. de Maistre était mort; M. de Bonald, vieilli, se répétait; Lamennais se perdait dans des exagérations qui l'isolaient, et faisaient prévoir sa chute dernière; Chateaubriand, tout en se prétendant et en se croyant fidèle à la royauté, combattait avec ses adversaires et pour eux. Par contre, presque tous les jeunes gens qui commençaient alors à se vouer aux œuvres de l'intelligence étaient plus ou moins engagés dans l'opposition¹.

¹ Il serait assez curieux de parcourir la liste des hommes qui,

Ce mouvement de la pensée, dont la Restauration avait donné le signal, semblait donc se retourner contre elle. Était-ce maladresse imprévoyante du gouvernement, ou entraînement quelque peu ingrat de la jeunesse? Peut-être les deux. C'était aussi la faute d'une législation trop étroite qui reculait jusqu'à quarante ans l'âge de l'éligibilité politique. Ces jeunes gens pleins d'ardeur, de confiance en eux-mêmes et dans leurs idées, croyaient apporter des solutions nouvelles à tous les problèmes, et ils se voyaient éloignés, pour des années qui paraissaient à l'impatience de leur âge mortellement longues, de toute participation effective au maniement et à la délibération des affaires publiques. Une seule porte restait ouverte à leur ambition politique : la presse. Or cette porte, on le sait, conduit le plus souvent à l'opposition. Pour les journalistes, la critique est plus facile, plus flatteuse, plus productive d'applaudissements et de popularité. N'ayant qu'à parler, non à agir, la nécessité d'appliquer leurs idées ne les

ayant moins de vingt-cinq ans au moment de la Restauration, ont marqué depuis lors dans les travaux intellectuels et ont, à des degrés divers, pris part, de 1824 à 1830, à l'opposition libérale : M. Villemain, né en 1790; M. Cousin, en 1792; MM. Patin et Magnin, en 1793; MM. Augustin Thierry, Damiron, Dubois, de Salvandy, en 1792; MM. Jouffroy, Mignet, en 1796; MM. Thiers et de Rémusat, en 1797; MM. Duvergier de Hauranne et Michelet, en 1798; MM. Carrel et Farcy, en 1800; MM. Saint-Marc Girardin et Jacquemont, en 1801; M. Vitet, en 1802; MM. Duchâtel, Mérimée, Quine et Lerminier, en 1803; M. Sainte-Beuve, en 1804. M. Guizot était un peu plus âgé; il était né en 1787.

oblige pas, comme l'homme d'État, à les contrôler, à les mûrir, à y apporter des tempéraments; bien au contraire, l'entraînement de la polémique les pousse à devenir absolus, excessifs, violents, ne fût-ce que pour se faire entendre¹.

Quoi qu'il en soit, c'est un spectacle étrange, et qui laisserait volontiers une impression de découragement, que celui de ce gouvernement puni, non par où il a péché, mais par où il a bien agi, et rencontrant parmi ses adversaires une jeunesse qui lui devait son émancipation. Sorte de contradiction, qui a fait dire un jour à l'un des hommes de cette génération, M. de Rémusat, avec un mélange de sérieux et de raillerie : « Je n'ai jamais eu un grand fonds d'aigreur contre la Restauration; je lui savais gré, en quelque sorte, de m'avoir donné les idées que j'employais contre elle. »

¹ Carrel a reconnu, dans une lettre écrite le 17 avril 1832, cette tendance presque fatale du journaliste à être violent et excessif, et il en a donné l'une des raisons : « Si j'étais député, disait-il, je ne parlerais pas à la tribune comme j'écris dans un journal; mais il faut écrire dans un journal autrement que lorsqu'on parle en public. Quand on fait de la politique dans un journal, c'est comme si l'on criait au milieu d'une foule; l'individualité est absorbée, et les ménagements qui donnent un certain relief d'habileté à l'individu qui se présente et parle en son nom éteindraient sa voix quand il parle au nom de tous et parmi tous. »

§ 2. — LA JEUNESSE DE M. THIERS.

Si presque tous les jeunes gens étaient ainsi poussés vers l'opposition, tous n'y apportaient pas les mêmes doctrines et ne se disposaient pas à y suivre la même conduite. Quelques-uns s'enrôlaient tout simplement sous la bannière du vieux libéralisme antibourbonien, sauf à rajeunir quelques-uns de ses procédés. Ils ne cherchaient ni à renouveler ses principes qu'ils acceptaient comme des instruments tout faits d'attaque, ni à le dégager de passions qu'ils partageaient ou dont ils jugeaient du moins utile de se servir : esprits plus positifs que théoriques, plus terre à terre que rêveurs, médiocrement soucieux des questions de doctrine et moins préoccupés de transformer le monde politique ou intellectuel que résolus à arriver ; si bien que tout en appartenant à la jeune génération par leur âge, par la verveur et l'entrain de leur talent, ils ne la représentaient pas dans ce qu'elle avait de plus profond et de plus nouveau.

Qui eût assisté, vers 1824, à l'une des réceptions de M. Laffitte, eût aperçu dans la foule un jeune homme que sa petite taille suffisait à faire remarquer. Ses yeux singulièrement vifs semblaient illuminer les larges lunettes qui les recouvraient ; ses lèvres

finies, spirituelles, étaient presque toujours plissées par un sourire plein de malice. Sa voix, qu'il ne ménageait pas, était grêle, aiguë, avec le timbre et la cadence d'un accent marseillais dont rien n'était encore venu altérer la pureté et l'éclat. Sa démarche, ses manières, son sautillerment continuel, le balancement étrange de ses épaules, un certain manque d'usage, sensible, dit un témoin, même dans la cohue mélangée qui encomrait les salons du Médecène de la gauche, dénotaient plus d'originalité que de distinction. Du reste, nullement embarrassé de sa personne, il allait, venait, abordait chacun sans façon, s'emparait des conversations, parlait à tous et de tout, racontait, discutait, tranchait, professait avec une volubilité pétulante. Se rapprochait-on, l'écoutait-on causer politique avec Manuel, finances avec le baron Louis, stratégie avec le général Foy, administration ou économie politique avec celui-ci, art ou histoire avec celui-là, avec cet autre mathématiques ou astronomie, — au premier abord, tant d'aplomb pouvait surprendre chez un jeune homme ; mais bientôt on était séduit et captivé par tant d'esprit. C'était plaisir de l'entendre, d'admirer cette abondance variée et lucide, cette verve souple et délicate, parfois mutine et mordante, cette intelligence si rapide, si agile et si universelle. A côté de lui, on était presque toujours assuré de rencontrer un autre Provençal, aussi discret et réservé que son compagnon était en dehors, plus préoccupé de pa-

raître profond que de se montrer abondant, ayant moins de promptitude et plus d'apprêt, affectant dans sa parole rare, et jusque dans sa prononciation, une sorte d'austérité grave et réfléchie qui contrastait avec sa figure charmante et jeune, encadrée d'une élégante chevelure; homme d'étude, non d'action, il s'effaçait volontiers derrière son ami, et, par désintéressement d'affection, peut-être aussi par un certain dédain des succès vulgaires, il ne semblait pas chercher à lui disputer l'attention de la foule. Ces deux jeunes gens, chacun les a déjà nommés, c'étaient M. Thiers et M. Mignet¹.

Pour les hommes de notre génération qui n'ont vu M. Thiers qu'en pleine possession de sa célébrité, il n'est peut-être pas sans intérêt de chercher à se le représenter tel qu'il apparaissait alors à son entrée dans la vie. Les moindres détails ne prennent-ils pas de l'importance, s'ils aident à discerner, derrière ce masque de vieillard connu de la France et du monde, le profil du jeune homme à demi voilé encore par l'obscurité de son origine? — On racontait que les deux amis, venant d'Aix où ils avaient fait leur droit, étaient débarqués à Paris, en 1821, sans autres bagages que leurs lauriers académiques, une lettre de recommandation pour Manuel, leur compatriote, et une ambition fondée sur le juste

¹ M. Thiers était né à Marseille en 1797, M. Mignet à Aix en 1796.

sentiment qu'ils avaient de leur valeur, et sur la volonté où ils étaient de parvenir¹. Ils étaient pauvres, et avaient dû au début se contenter d'une mauvaise petite chambre au quatrième, dans un hôtel garni du passage Montesquieu. Bientôt, avec le succès, la fortune, ou tout au moins l'aisance, était venue, surtout pour M. Thiers². L'ardeur curieuse de sa vive nature, qui lui faisait essayer de toutes les activités intellectuelles, le poussait aussi à goûter des jouissances du luxe sous ses formes diverses. On le vit alors descendre de sa mansarde, se faire dandy, se

¹ M. Mignet était venu à Paris en juillet 1821, M. Thiers deux mois plus tard. Les « lauriers académiques » dont il est ici question avaient été l'occasion d'un petit incident, où s'était montré l'espièglerie qui a toujours été l'un des caractères de l'esprit de M. Thiers. L'Académie d'Aix avait proposé un prix pour l'éloge de Vauvenargues. M. Thiers concourut : il avait pour protecteur un des membres de l'Académie, M. d'Arlatan. A la chaleur avec laquelle celui-ci défendit le mémoire de M. Thiers, on en devina l'auteur, et les adversaires des « libéraux » firent alors remettre le concours à l'année suivante. M. Thiers ne se tint pas pour battu. Aux approches du nouveau terme fixé, il fabriqua, en toute hâte et dans le plus grand secret, un second discours qu'il fit cette fois arriver de Paris par la poste. La cabale qui lui était hostile, heureuse d'avoir un concurrent si brillant à opposer au premier mémoire, s'empressa de faire succès au second, et lui décerna le prix, ne réservant à l'autre que l'accessit. Mais en décachetant les enveloppes qui contenaient les noms, on s'aperçut que les deux étaient de M. Thiers. Les rieurs ne furent pas du côté des juges.

² Plusieurs biographes racontent que, vers 1822, grâce au concours financier d'un riche Allemand, propriétaire de la *Gazette d'Augsbourg*, le baron Cotta, M. Thiers avait acheté une action du *Constitutionnel*. Il était le prête-nom du baron, et avait part aux bénéfices très-considérables que rapportait cette action. Ce fut, dit-on, le début de la fortune pécuniaire du jeune écrivain.

montrer sur les marches de Tortoni, conduire son cabriolet, monter à cheval, faire des armes et tirer le pistolet. Sa petite taille ne lui permettait pas d'obtenir en ce genre de vie des succès aussi incontestables que dans les choses de l'esprit. Les méchantes langues du temps semblent même s'être égayées parfois de ses aventures de *sportsman*; mais en dépit des rieurs, il se reprenait à ces exercices avec une persistance que rien ne décourageait.

Ce n'était là, du reste, que le côté extérieur et secondaire d'une vie déjà fort occupée des travaux de l'intelligence et des luttes de la politique. Le jeune Thiers faisait de tout à la fois, avec une facilité surprenante : polémiques de presse, critique d'art, impressions de voyage, collaboration à des encyclopédies, publication de mémoires d'actrice, etc.; et surtout il commençait son *Histoire de la Révolution*. Tant d'occupations diverses ne suffisaient pas à son activité; il projetait une histoire universelle, se croyait une vocation scientifique, s'éprenait des hauts calculs, traçait des méridiens à sa fenêtre, arrivait le soir chez ses amis en récitant, d'un accent pénétré, telle phrase de Laplace, et s'appropriait à entreprendre un voyage de circumnavigation. Dès cinq heures du matin, il était sur pied, lisait ou écrivait six heures de suite chez lui, passait le reste de la journée dehors : l'après-midi dans les bureaux du *Constitutionnel*, la soirée dans le monde. Jours d'ardeur sans pareille, d'entrain merveilleux pour cette intelligence curieuse,

vive et prompt. Avidé de tout comprendre, de tout savoir, encore plus empressé d'enseigner que d'apprendre, M. Thiers croyait vite être arrivé à ce terme où, n'ayant plus besoin d'approfondir pour lui-même, il ne lui restait qu'à expliquer aux autres; l'étudiant de la veille aimait alors à raconter ce qu'il venait de s'assimiler, avec la complaisance et la fierté d'un inventeur qui expose sa découverte, ne redoutant ni le détail, ni la spécialité, sachant rendre l'un amusant et l'autre intelligible. A cette époque cependant il questionnait encore, s'instruisait même plus avec les hommes que dans les livres; mais il n'écoutait bien que ce qui rentrait dans la direction de ses propres idées, passait outre sur ce qui les contredisait, et n'en recevait même pas l'impression¹. De belle humeur, du reste, dans cette confiance en lui-même, amoureux de ses études, il vivait heureux, au milieu

¹ Dès lors M. Thiers avait, en des matières où l'inspiration n'a aucune part et où tout repose sur la lente étude des faits, des partis pris qu'il conservera sa vie entière. Il racontait un jour à M. Sainte-Beuve : « Je fus présenté au baron Louis; tout d'abord il me parla de la liberté du commerce; j'arrivais tellement avec ces idées que j'ai eues depuis, que je bataillai à l'instant; je bataillai bravement et tant que je pus. Tel j'étais dès mon arrivée, et ces idées que la nature m'avait données toutes faites, l'âge n'a fait que me les confirmer chaque jour. » On remarquera cette expression : « ces idées que la nature m'avait données toutes faites. » Aussi, M. Sainte-Beuve ajoute-t-il plus loin : « Ces natures si rapides de Thiers et de quelques autres sont comme des torrents qui bruissent et n'écoutent pas, qui rejettent tout ce qui se présente de biais et ne reçoivent que ce qui tombe dans le fil du courant, qui ne montrent que l'écume de leur propre flot et ne réfléchissent pas le rivage. O toi, lac immense, vaste et calme miroir de Goethe, où es-tu? »

de l'abondance de ses idées, et dans l'attente de succès dont il ne doutait pas¹. Rien en lui de cette ambition sombre et irritée, souvent le propre des hommes qui se frayent à eux seuls leur chemin. Il n'était pas de la famille de ces esprits malheureux toujours en colère contre une société qui ne leur fait pas assez vite leur place — il savait bien qu'il ne serait pas long à prendre la sienne — et il ne considérait pas que ce fût entre lui et cette société un duel où l'un des deux dût périr.

Les opinions que M. Thiers avait apportées de province, et au service desquelles il s'était trouvé aussitôt lutter, étaient celles que pouvait lui avoir données une éducation tout imprégnée des idées du dix-huitième siècle et des préjugés du mauvais libéralisme. On disait de lui dans la bonne ville d'Aix qu'il « écrivait bien, mais pensait mal ». Les Bourbons lui paraissaient absolument incompatibles avec son idéal de régime politique, et il comptait bien que cette incompatibilité éclaterait à leurs dépens le jour qu'il cherchait à rapprocher, où ce régime serait appliqué. Mais c'était alors pour lui la seule manière de poursuivre leur renversement. On ne l'avait pas vu se mêler aux conspirations et aux sociétés secrètes; il avait trop d'esprit et de prudence pour se jeter dans d'aussi sottes et dange-

¹ On raconte qu'à Aix, M. Thiers, simple étudiant, sans fortune et sans protecteur, disait couramment devant ses camarades : « Quand nous serons ministres.... »

reuses aventures; capable d'oser beaucoup dans les manœuvres de presse ou de tribune, il était de tempérament circonspect du moment qu'il devait braver d'autres périls et encourir des responsabilités d'un autre genre. Sa nature le portait à l'opposition. Fort autoritaire dans ses idées ou ses actes, il était néanmoins incapable de subir et surtout de respecter l'autorité des autres. Une sorte d'espièglerie mutine avait toujours été le fond de son caractère. Vers 1845, étant retourné à Marseille, sa ville natale, on lui fit grand accueil et l'on rechercha au collège ses anciennes notes; on y trouva : « intelligent et insubordonné. » L'homme d'État racontait lui-même cette anecdote avec complaisance; ces deux mots étaient comme une vieille devise qu'il était loin de répudier.

A peine arrivé à Paris, M. Thiers s'était mis avec M. Mignet sous le patronage de Manuel, dont il sera jusqu'à la dernière heure le fidèle client. Par lui, il était devenu le commensal assidu de l'hôtel Laffitte et l'ami enthousiaste de Béranger. « Béranger, devait-il dire plus tard, a été un père pour nous¹. » Toujours sur la recommandation de Manuel, il était entré au *Constitutionnel*, qui représentait l'esprit de l'ancienne opposition dans ce qu'elle avait de plus routinier, de plus suspect et de plus perfidement

¹ Dans l'intimité cependant, en 1847, M. Thiers paraissait être revenu de cet enthousiasme pour Béranger. (Voir sa conversation avec Sainte-Beuve, citée par nous, p. 66.)

antidynastique. Il s'y était trouvé mêlé aux écrivains survivants de l'école révolutionnaire et bonapartiste, MM. Étienne, Tissot, Jay, Évariste Dumoulin, Cauchois-Lemaire, abbé de Pradt. Ce voisinage ne paraissait pas offusquer un homme qui tenait à orgueil de se dire le fils de la Révolution et ne se défendait pas d'un certain faible pour l'empereur. Sans prétendre réagir contre ce que les doctrines politiques, philosophiques, littéraires du *Constitutionnel* avaient souvent de vulgaire, de mesquin et de fané, M. Thiers se bornait à apporter à la vicillesse un peu lasse et épuisée des rédacteurs le concours d'une verve plus fraîche et plus abondante. Les thèses toutes faites, celles qui ont traîné dans tous les esprits, ne lui déplaisaient pas; au contraire, il aimait tant ce qui était simple, on pourrait presque dire, ce qui était banal, qu'il ne reculait pas devant le lieu commun, se contentant de le relever par la vivacité et l'à-propos de la forme¹. Du reste, sa nature pratique dédaignait les

¹ On plaisantait dès cette époque M. Thiers à cause de son faible pour le lieu commun, et un écrivain jouissant alors d'une certaine notoriété, M. Malitourne, lançait contre lui cette épigramme qui a la part de vérité et d'exagération de toute caricature : « M. Thiers, c'est M. de la Palisse ayant le courage de ses opinions. » Beaucoup plus tard, en 1867, M. John Lemoine écrivait dans le *Journal des Débats* : « Comme M. Thiers est un habile vulgarisateur, il plaît surtout au vulgaire; il donne des airs de sentence aux plus incontestables banalités, et il excelle à mettre l'histoire à la portée du commun des martyrs. Pour rendre toute notre pensée, qui naturellement ne saurait avoir rien de blessant, M. Thiers est le dictionnaire Bouillet des assemblées... Les auditeurs de M. Thiers, après chacun de ses grands discours, emportent une provision d'histoire toute faite, et la trouvent commode et portative. »

scrupules de doctrine. Trouvant l'opposition engagée sur un terrain, il n'imaginait pas qu'il y eût autre chose à faire que de l'y suivre. Les circonstances, en lui donnant accès au *Constitutionnel*, mettaient entre ses mains l'une des plus puissantes machines de guerre qui eussent été employées jusqu'alors par l'opposition; il lui eût semblé quelque peu niais de perdre son temps à contrôler la valeur, la sincérité et la fraîcheur du libéralisme de ce journal : il ne songeait qu'à se servir aussitôt d'un tel instrument le plus utilement pour sa cause et pour lui-même. Toutefois, si dès ce moment il menait vivement la bataille contre la Restauration, s'il disait à M. de Rémusat : « Nous sommes la jeune garde », il ne paraissait cependant pas encore bien fixé, non sur le but, mais sur les moyens. Il hésitait, tâtonnait, se dispersait un peu, brûlant sa poudre à toutes les cibles. C'est seulement plus tard, lors de la fondation du *National*, qu'il trouvera le point précis d'attaque, celui où il concentrera tous ses coups pour faire brèche.

En attendant, l'œuvre la plus importante de M. Thiers était son *Histoire de la Révolution*, dont les dix volumes parurent successivement de 1823 à 1827¹. Sous l'Empire, la Révolution n'avait pas

¹ L'éditeur déshant avait exigé, pour les deux premiers volumes, que l'ouvrage portât, avant le nom de M. Thiers, celui d'un assez médiocre rédacteur de résumés historiques, aujourd'hui complètement oublié, M. Bodin. C'est aussi en 1823 que M. Mignet publia son *Précis de la Révolution française*, qui obtint un vif succès,

été en honneur; les souvenirs de sang qu'elle avait laissés n'étaient pas encore effacés, et ils pesaient sur elle. Néanmoins ses résultats matériels ne paraissant pas menacés, ceux qui en avaient profité ne s'inquiétaient pas de cette sorte de condamnation morale. Il en fut autrement sous la Restauration, quand une partie de la droite arbora ouvertement le drapeau de la contre-révolution. Il devint possible alors, en s'appuyant sur les intérêts alarmés, de tenter une réhabilitation, et l'appréciation des événements de la fin du dernier siècle devint un des points, et non le moins important, sur lesquels s'engageait une lutte passionnée entre royalistes et libéraux. Chez ces derniers, la note avait été donnée, jusqu'en 1823, par les *Considérations* de madame de Staël. Tout imprégné qu'il fût de l'esprit de 89, ce livre n'allait pas au delà, et la répudiation très-nette de 92 et de 93 en ressortait à chaque page. C'est au contraire la Révolution en général que M. Thiers prétendit défendre, glorifier, faire aimer. Tout a été dit sur cet art d'exposition lucide et de facile récit qui, à force d'expliquer clairement les attentats et les crimes révolutionnaires, de les montrer naturels, logiques, nécessaires, les faisait presque paraître légitimes; sur cette admiration « complice de la fortune » qui, dans la succession

plus vif même que les deux premiers volumes alors parus de M. Thiers.

rapide des partis au pouvoir, ne s'attachait pas à regretter ou à défendre les vaincus, était toute aux vainqueurs, et racontait de telle sorte leurs succès, que ceux-ci fascinaient l'imagination au lieu d'indigner la conscience; sur cette thèse littéraire qui mettait au premier rang des qualités de l'historien « l'intelligence » et « la faculté de comprendre », comme si au-dessus ne devaient pas être la justice et le sens moral. Robespierre lui-même, à force de triompher de ses ennemis, ne s'était-il pas imposé à M. Thiers, et à certains moments ne dirait-on pas que l'historien a éprouvé pour le dictateur du comité de salut public quelques-uns des sentiments que lui inspirera plus tard Napoléon?

Une telle histoire devait révolter ceux qui avaient été les spectateurs, et plus ou moins les victimes du drame révolutionnaire. Mais ne risquait-elle pas de fausser le jugement des nouvelles générations, d'énerver chez elles le sentiment de la pitié, de la vertu et du droit? Il est précisément un témoignage qui permet de saisir sur le vif l'impression ressentie par les contemporains. En 1826, M. Sainte-Beuve, âgé de vingt-deux ans, jugeait ainsi l'*Histoire de la Révolution*, alors en cours de publication :

« Jusqu'à présent aucun historien n'avait aussi bien que M. Thiers analysé cette masse confuse de faits, si effrayante à tous égards; il y pénètre sans être arrêté par l'horreur; car son esprit est libre de préoccupation et pur de souvenirs. Pour la première fois, nous nous voyons transportés avec

lui sur cette terrible Montagne qui ne nous avait jamais apparu qu'à distance, environnée de tonnerres et d'éclairs; nous en montons tous les degrés, nous l'explorons comme un volcan éteint, et il faut en convenir, bien qu'effrayés nous-mêmes de cette hauteur inaccoutumée, nous comprenons enfin qu'on a pu voir de là les choses sous un aspect particulier et les juger autrement que d'en bas. Sans absoudre les coupables, nous en venons à les expliquer. En le lisant, il est bien vrai qu'on sent naître en soi une idée de nécessité qui subjugue; dans l'entraînement du récit, on a peine à concevoir que les événements aient pu tourner d'une autre façon et à leur imaginer un cours plus vraisemblable, ou même des catastrophes mieux motivées. Quant aux hommes, il est vrai, l'historien ne s'occupe guère de les gourmander ou de les louer à propos de chaque action; il les prend pour ce qu'ils sont, les laisse devenir ce qu'ils peuvent, les quitte, les retrouve, suivant qu'ils s'offrent ou non sur sa route, et se garde surtout de faire d'aucun son héros ou sa victime... Toujours fidèle à la destinée de la patrie qui n'est que la destinée de la République, il se range parmi ceux qui défendent et sauvent cette grande cause; en sont-ils indignes eux-mêmes, il les suit encore par devoir, à travers les maux qu'ils infligent et dont il gémit, sans que sa constance s'ébranle¹. »

Voilà donc ce que les jeunes gens trouvaient dans

¹ Dans un autre article écrit quelques années plus tard, en 1830, M. Sainte-Beuve ajoutait : « MM. Thiers et Mignet, dans leurs admirables histoires, ont fort bien montré, et avec une intrépide fermeté de coup d'œil, dans la Montagne, malgré ses horreurs, dans le Directoire, malgré ses faiblesses, dans Napoléon, malgré sa tyrannie, les continuateurs plus ou moins glorieux, les héritiers suffisamment légitimes de la Révolution de 89. »

l'histoire de M. Thiers et ce qu'ils en concluaient. Encore avons-nous affaire, avec M. Sainte-Beuve, à un raffiné qui se plaît dans les nuances et sait d'ordinaire y demeurer. Les esprits plus absolus et plus violents devaient recevoir une impulsion qui les mènerait beaucoup plus loin. N'est-ce pas toujours M. Sainte-Beuve qui a écrit que ce livre « produisait un peu l'effet d'une *Marseillaise*, et faisait aimer passionnément la Révolution » ? Cette explication de 89, de 92 et de 93 a ouvert la voie aux glorifications de la Terreur; c'est la première apparition de « cette branche de notre moderne littérature qu'on pourrait, a dit l'ancien duc de Broglie, nommer l'Apologétique du régime révolutionnaire », et M. Thiers ne laisse pas que d'être responsable, dans une certaine mesure, de tout ce que nous avons dû subir en ce genre, depuis les *Girondins* de Lamartine jusqu'aux histoires de MM. Louis Blanc et Michelet. Conséquence, soit dit en passant, à laquelle le jeune auteur n'avait sans doute pas songé. Très-perspicace quand il s'agissait de choisir les tactiques du moment, il n'était point, par ses habitudes d'esprit, apte à regarder de loin et de haut. En écrivant son récit, il ne voyait probablement pas au delà des luttes d'alors. Adversaire d'une droite qu'on disait, et qui se disait souvent elle-même, contre-révolutionnaire, il lui semblait utile et naturel de répondre en exaltant quand même la Révolution entière. C'était avant tout, dans sa

pensée, une machine de guerre contre la Restauration, et comme un article de polémique en dix volumes.

Quoi qu'il en soit, l'œuvre a eu sur l'esprit public une influence considérable et funeste. Tout homme ayant la vue élevée des conditions de notre société aurait reconnu que les habitudes d'esprit et de conduite, les sophismes et les passions constituant les traditions révolutionnaires, étaient un obstacle peut-être plus redoutable encore à la fondation de la liberté que les regrets des émigrés et les violences du bonapartisme. Le premier effort d'un libéral devait donc tendre autant à dégager l'esprit public de ces traditions qu'à repousser l'ancien régime ou l'Empire. M. Thiers faisait précisément le contraire, quand, dans cette sorte de *Marseillaise* historique, il entreprenait en bloc, sans distinction, sans réserve, l'exaltation du tout complexe et grandiose qu'il appelait la Révolution.

Il n'eut malheureusement que trop de succès. La génération nouvelle entra dans ses idées. Désormais, chaque petit bourgeois se serait cru un réactionnaire s'il n'avait parlé avec componction et avec orgueil de « l'immortelle Révolution », s'il n'avait placé là ses admirations, cherché là ses inspirations et ses exemples. Cette altération du sens politique n'a pas peu contribué à nous empêcher de comprendre les conditions de stabilité, de concorde sociale, de respect des principes et des lois, de mesure et de

tempérament dans les réformes, de souci des traditions et des hiérarchies naturelles, qui seules pouvaient assurer le fonctionnement des institutions libres. Ce mal devait sévir longtemps en France. C'est seulement dans ces dernières années, sous les coups redoublés de tant de rudes déceptions, qu'on s'est pris à considérer quels étaient, au point de vue libéral, le sophisme et le péril de ce préjugé révolutionnaire, et que, dans le camp même où la thèse de M. Thiers avait été si longtemps acceptée, quelques esprits indépendants sont arrivés à reconnaître, non sans un cri de douloureux étonnement, ce qu'ils ont osé nommer « la banqueroute de la Révolution française ».

§ 3. — LE GLOBE.

L'opposition de M. Thiers, c'était, on l'a vu, le vieux jeu continué par un homme de talent jeune et brillant. Mais une partie de la génération nouvelle avait des visées plus hautes et plus originales. En 1823, un personnage remuant, M. Coste, avait créé les *Tablettes*, recueil hebdomadaire où il prétendait fondre toutes les nuances de l'opposition libérale. Les chefs avaient consenti à patronner et à inspirer l'œuvre; la besogne quotidienne était faite par les

jeunes. On avait vu là côte à côte, d'une part, MM. Thiers, Mignet et Rabbe, désignés par Manuel et représentant ses idées; d'autre part, MM. de Rémusat, de Guizard, Dumon, indiqués par M. Guizot, auxquels s'étaient joints bientôt de jeunes professeurs en disgrâce, MM. Jouffroy, Dubois, Damiron. Le succès fut assez vif. Mais au bout de quelques mois, M. Coste, à court d'argent, se laissa séduire par les offres brillantes de la caisse d'amortissement des journaux que dirigeait le vicomte de la Rochefoucauld; les *Tablettes* furent vendues, et la jeune armée qui s'y était momentanément groupée, se dispersa. Si cet accident n'était survenu, la dissolution de cette coalition artificielle se fût faite d'elle-même. Entre les amis de Manuel et ceux de M. Guizot, il y avait des divergences profondes qui eussent promptement éclaté. Aussi les uns et les autres, après la suppression des *Tablettes*, suivirent-ils des chemins différents. Pendant que M. Thiers retournait au *Constitutionnel*, MM. Jouffroy, Dubois, de Rémusat prirent part à la fondation d'un journal qui devait être un événement dans l'histoire intellectuelle du siècle : c'était le *Globe*, dont le premier numéro parut le 15 septembre 1824.

L'idée en était venue à un jeune ouvrier typographe, dont rien alors ne faisait prévoir la future et fâcheuse célébrité, M. Pierre Leroux. Celui-ci n'avait songé d'abord qu'à créer une petite feuille d'informations scientifiques, particulièrement des-

tinée, comme l'indiquait son titre, à des renseignements de voyage et de géographie. Il en parla à un jeune et ardent professeur, alors sans emploi, M. Dubois, avec lequel il avait été lié depuis l'enfance. M. Dubois entra dans l'idée, l'élargit et transforma ce bulletin scientifique à peine éclos en un recueil philosophique et littéraire. Il fit appel à un autre professeur, M. Jouffroy, qui, avec son propre concours, apporta celui de jeunes gens, à la fois ses disciples et ses amis, MM. de Rémusat, Vitet, Duchâtel, Damiron, Duvergier de Hauranne, etc.¹. Le nouveau journal n'avait pas de cautionnement et ne pouvait par suite aborder la politique proprement dite; il ne relatait ni ne discutait les événements de chaque jour; mais les questions philosophiques, sociales, religieuses, historiques et même littéraires qu'il traitait aboutissaient en réalité presque toujours à la politique. L'administration d'alors paraît avoir été sur ce sujet au moins fort tolérante.

Après avoir lu le *Globe*, Goethe avait fait à ses rédacteurs l'honneur de les prendre pour des barbes grises. Tous étaient cependant des jeunes gens; en 1824, plusieurs avaient à peine dépassé leurs vingt ans; les plus vieux n'atteignaient pas la trentaine. Aucun d'eux n'avait, à vraiment parler, d'antécé-

¹ Pour avoir une liste à peu près complète des rédacteurs du *Globe*, il faudrait ajouter à ces noms ceux de MM. Patin, Trognon, Sainte-Beuve, Farcy, Guizard, Magnin, Ampère, Lermnier, Cavé, Dittmer, Bertrand.

dents; ce fut moins une faiblesse qu'une condition d'indépendance et d'originalité. Ceux de leurs amis plus âgés, et déjà en vue par le rôle qu'ils avaient joué, M. Guizot ou M. Cousin par exemple, considéraient avec bienveillance l'œuvre tentée, l'encourageaient, ne dédaignaient point de passer pour ses protecteurs, sans toutefois y prendre aucune part directe et personnelle. M. Guizot avait à peine dix ans de plus que les écrivains du *Globe*, et privé à cette époque des fonctions qu'il avait occupées sous le gouvernement du centre, tout entier à ses brochures politiques et à ses travaux historiques, rien ne l'eût empêché de se mêler aux polémiques de presse; mais son caractère, son attitude, l'aspect même de sa belle et grave figure, son teint pâle, son regard imposant et sévère, sa physionomie un peu hautaine et solennelle, empreinte d'une sorte de rigidité calviniste, tenaient à distance les jeunes gens; il avait parmi eux des admirateurs, peu de disciples proprement dits et aucun camarade. M. Cousin était plus jeune, plus familier. Il ne lui déplaisait pas de paraître à la tête de la génération nouvelle, agitant quelque drapeau, dans la pose d'un Bonaparte s'élançant sur le pont d'Arcole; mais son impétueuse mobilité ne lui permettait pas de se laisser enrégimenter, fût-ce en qualité de capitaine. Il aimait avoir des élèves, des clients, leur donner l'élan, à la condition de ne pas être responsable de leurs actes, et en se réservant le droit de les blâmer ou de les

railler, dans la verve parfois peu ménagée de ses éloquentes conversations. Le duc de Broglie, M. de Barante, sympathiques au journal, ne concouraient pas non plus à la rédaction. C'était donc l'un des caractères du *Globe* d'être l'œuvre exclusive d'une jeunesse livrée à ses seules forces, et même en réalité à ses propres inspirations. A ce premier point de vue déjà, ces écrivains se distinguaient de MM. Thiers et Mignet qui, à peine arrivés à Paris, s'étaient, sans hésitation et sans scrupule, mêlés aux rangs des vieux combattants du *Constitutionnel* ou du *Courrier français*.

Cette différence n'était pas la seule ni la plus importante. Pendant que M. Thiers acceptait en bloc les vieilles doctrines philosophiques, littéraires, politiques du *Constitutionnel*, l'école du *Globe*, au lieu de continuer à piétiner dans les ornières du préjugé et de la passion, cherchait des voies nouvelles, croyait marcher à la découverte et à la conquête de mondes inconnus que ses pères n'avaient pu atteindre. Elle prétendait se refaire des principes sur chaque chose, goûtait en tout la pensée qui lui apparaissait profonde, neuve, originale, fût-elle en contradiction avec les données vulgaires, réservant son dédain et son horreur pour ce qu'elle estimait routine de gauche ou de droite. C'est ainsi qu'en philosophie elle réagissait contre le sensualisme étroit et stérile du dix-huitième siècle, et trouvait mesquines et superficielles les traditions de Voltaire et de l'Ency-

clopédie qui, jusque-là, régnaient souverainement chez les libéraux. Sans s'élever jusqu'au christianisme, elle s'arrêtait à mi-chemin dans un spiritualisme rationnel, et témoignait de son respect pour la religion, bien que parfois ce parût être un peu de ce respect qu'on accorde aux ruines. Quand, à la suite de Royer-Collard et de M. Cousin, les jeunes philosophes du *Globe* prononcèrent les mots presque oubliés, en dehors du petit groupe des croyants, d'âme et de libre arbitre, de mérite et de démérite, de devoir et de responsabilité, ce fut comme un réveil plein de charme et de fraîcheur pour les consciences jusqu'alors engourdies par un sommeil malsain, une délivrance victorieuse des intelligences enchaînées! Chacun dressa la tête en reprenant possession de ces titres de noblesse que l'humanité semblait avoir perdus. Sans doute, dans cette doctrine qui prétendait tout faire aboutir à la seule souveraineté de la raison, il y avait bien des lacunes, et il serait facile d'indiquer par où elle devait échouer. Mais alors on était tout à la joie de l'émancipation et à l'espoir du premier élan. Ne faut-il pas, après tout, savoir gré à cette école de nous avoir débarrassés de l'esprit du dix-huitième siècle? Cela seul n'était-il point un grand progrès? Ne comprend-on pas comment des âmes généreuses l'avaient salué avec une joyeuse confiance, et comment celles mêmes qui ont plus tard reconnu ce qui les séparait de la vérité complète n'ont pu cependant reporter leur pensée

vers ce grand effort de leur jeunesse sans une émotion de fierté et de reconnaissance?

C'était, en tout cas, une atmosphère bien différente de celle que trouvait M. Thiers dans les bureaux du *Constitutionnel*, et il en résultait une divergence marquée dans la conduite quotidienne des deux journaux. La vieille feuille libérale, ne connaissant d'autres commentaires de l'Évangile que les chansons de Béranger, poursuivait contre la religion, et surtout contre le prêtre, une guerre mesquine, terre à terre, odieuse, quoique malheureusement fort efficace; et ce qui paraissait lui être encore le plus étranger était le respect, ou même seulement la notion élémentaire de la liberté religieuse. Le *Globe*, au contraire, au nom de la jeune génération, répudiait cette intolérance philosophique, et s'apprêtait, au grand scandale du *Constitutionnel*, à demander la liberté pour tous, même pour les jésuites. Des réserves seraient à faire sur l'espèce d'impartialité hautaine, de neutralité indifférente, que le nouveau journal affectait, même dans l'ordre doctrinal, entre les adversaires et les défenseurs de la vérité dogmatique. Mais en fait, ses dispositions étaient autrement équitables et libérales que celles de l'ancienne opposition, et il lui fallait du courage pour rompre ainsi, à un pareil moment, avec les préjugés les plus invétérés et les plus violentes passions.

Ce contraste entre l'esprit novateur du *Globe* et la routine du *Constitutionnel* se manifestait jusque dans

la littérature : tandis que le second défendait avec une ténacité étroite, souvent même ridicule, les théories de convention qu'on confondait alors avec la tradition classique, le premier, sympathique à la jeune école, ouvert aux littératures étrangères, encourageait le mouvement romantique, tout en tâchant d'y apporter le frein de la méthode, de la mesure et du goût. De même en économie politique, pendant que M. Thiers soutenait d'ores et déjà, contre la liberté du commerce, « les idées que, disait-il, la nature lui avait données toutes faites », M. Duchâtel vulgarisait, dans le *Globe*, la science, neuve en France, d'Adam Smith, de Malthus et de Ricardo.

En politique, le nouveau journal n'était pas plus favorable aux idées de la droite que M. Thiers et les autres écrivains du *Constitutionnel*; mais à la différence de ceux-ci, il prétendait réagir en même temps contre les souvenirs bonapartistes et, dans une certaine mesure, contre le vieux parti révolutionnaire. Dès 1819, dans un article remarqué, M. Jouffroy s'était hardiment séparé de tous ces libéraux qui comptaient alors les conquêtes de l'Empire parmi les fastes de la liberté, et il avait exprimé ainsi sur ce sujet la pensée de la jeune génération :

« L'amour de la liberté commença la Révolution française. L'Europe, désavouant la politique de ses rois, nous accordait son estime et son admiration. Mais bientôt les applaudisse-

ments cessèrent : la justice avait été foulée aux pieds par les factions. La liberté devait périr avec elle : aussi ne la revit-on plus. Le nom seul subsista quelques années, pour accrédi-ter auprès du peuple des chefs ambitieux, et servir d'instrument à l'établissement du despotisme. Le mal passa dans les camps. La fin de la guerre fut corrompue, et l'héroïsme de nos soldats prostitué. L'épée française devait être plantée sur la frontière délivrée, pour avertir l'Europe de notre justice. On la promena en Allemagne, en Hollande, en Suisse, en Italie. Elle fit partout de funestes miracles. On vit bien qu'elle pouvait tout, mais on ne vit pas ce qu'elle pourrait respecter. »

Les jeunes gens du *Globe* étaient de ceux qui avaient accueilli avec enthousiasme les *Considérations sur la Révolution française* de madame de Staël, et leur jugement sur cette redoutable époque s'était formé d'après ce livre, plutôt que d'après les histoires de leurs contemporains, M. Mignet et M. Thiers¹. Pendant que ceux-ci glorifiaient en bloc

¹ M. Guizot, présentant, en 1818, aux lecteurs des *Archives historiques*, un travail de M. de Rémusat, alors âgé de vingt et un ans, sur le livre de madame de Staël, constatait l'influence qu'avait exercée cet ouvrage « surtout dans cette jeune génération, l'espoir de la France, qui naît aujourd'hui à la vie politique, que la Révolution et Bonaparte n'ont ni brisée, ni pervertie, qui aime et qui veut la liberté, sans que les intérêts ou les souvenirs du désordre corrompent ou obscurcissent ses sentiments et son jugement, à qui, enfin, les grands événements dont fut entouré son berceau ont déjà donné, sans lui en demander le prix, cette expérience qu'ils ont fait payer si cher à leurs devanciers ». Il apportait comme exemple « le petit écrit qu'a inspiré à un jeune homme la lecture d'un ouvrage de madame de Staël », et il ajoutait : « Ces sentiments et ces idées forment déjà notre atmosphère morale, et il faut que les gouvernements s'y placent aussi, car, hors de là, il n'y a point d'air vital. »

la Révolution dont ils se disaient les fils et acceptaient l'héritage sans bénéfice d'inventaire, les rédacteurs du nouveau journal prétendaient faire un choix dans les hommes, et surtout dans les idées dont, par système et par nature, ils s'occupaient davantage. Ne faisaient-ils pas partie de cette « nation nouvelle » dont M. Royer-Collard avait déjà salué l'avènement? « Innocente, avait dit le grand orateur, de la Révolution dont elle est née, mais qui n'est pas son ouvrage, elle ne se condamne point à l'admettre ou à la rejeter tout entière; ses résultats seuls lui appartiennent, dégagés de tout ce qui les a rendus irrévocables. »

Envers le gouvernement existant, l'attitude des écrivains du *Globe* était complexe. Ils n'étaient pas ses ennemis, bien que quelques-uns d'entre eux, comme Dubois ou Jouffroy, eussent traversé les sociétés secrètes. Rien chez eux du parti pris de renversement qu'on a noté chez M. Thiers ou chez ses alliés du *Constitutionnel*, survivants de l'Empire ou de la Révolution. Loin d'être, comme ces derniers, poussés à l'hostilité par leurs antécédents, ces jeunes gens avaient applaudi, en 1814, à la Restauration. Nullement républicains de doctrine, monarchistes constitutionnels, quand ils voulaient préciser leur théorie de gouvernement, ils essayaient, ainsi qu'en philosophie, de s'arrêter à mi-chemin; ils repoussaient à la fois la souveraineté du peuple et le droit permanent de la légitimité royale, cherchant, entre

les deux, quelque principe moyen qu'ils appelaient assez vaguement la souveraineté de la raison. Ils n'avaient pour les Bourbons eux-mêmes ni l'animosité de certains vieux libéraux, ni le dévouement tendre et pieux des royalistes d'origine et de sentiment. Indifférents aux personnes, ils ne se disaient attachés qu'aux institutions, et ne demandaient pas mieux que de conserver les premières, pourvu que les secondes leur fussent garanties. Parmi eux, on eût pu du reste distinguer des nuances diverses : les plus ardents prévoaient et acceptaient d'avance une rupture avec la dynastie, mais sans la souhaiter et sans y pousser volontairement; les plus modérés désiraient et espéraient éviter une révolution, mais sans avoir pour la famille royale cet attachement de cœur, pour ses droits cette sorte d'adhésion de la conscience et de l'intelligence, qui marquaient, jusque dans l'opposition la plus vive, la conduite et le langage de Royer-Collard. On pouvait pressentir qu'en cas de révolution, les écrivains du *Globe* ne porteraient pas, comme le grand doctrinaire, le deuil perpétuel de la monarchie tombée.

S'il leur eût fallu choisir parmi les députés des chefs et des porte-drapeaux, que leur jeune confiance en eux-mêmes n'aurait pas d'ailleurs subis sans répugnance, c'eût été probablement Casimir Périer ou le général Foy. Ils laissaient Manuel et Béranger aux admirations de M. Thiers et de M. Mignet; ils estimaient peu Benjamin Constant, tout en

prisant quelques-unes de ses doctrines; dans la liberté de leurs conversations intimes, quelques-uns ne se gênaient pas pour qualifier La Fayette de « vieille ganache » et M. Thiers de « petit jacobin ». De leur côté, les anciens libéraux avaient peu de goût pour ces jeunes novateurs; ils les traitaient volontiers de naïfs, de maladroits et de pédants. M. Thiers, malgré ses relations personnelles avec M. de Rémusat et avec quelques autres rédacteurs du *Globe*¹, ne pensait guère autrement, et plus tard il écrivait à M. Ampère : « Faites-nous de ces savants articles qui sont savants, sans être insupportables comme ceux de nos amis du *Globe*, si aimables, si clairs, si modestes. » Que d'amertume dans ces quelques lignes! Vers la même époque un ami de M. Thiers, M. Stapfer, disait à propos d'un procès du *Globe* : « Thiers s'est borné à écrire à Dubois quatre lignes sèches et nettes. Ces messieurs avaient pris une habitude de régenter leurs confrères qu'ils ont de la peine à quitter. Bon gré, mal gré, ils en prendront d'autres, ou malheur à eux². »

¹ Les fondateurs du *Globe* avaient pensé d'abord à s'attacher M. Thiers, qui écrivit pour ce journal huit articles sur le salon de 1824. Mais ce fut tout; on s'aperçut bientôt qu'on ne marchait pas dans la même voie.

² Correspondance d'Ampère. — Ce reproche de pédanterie était du reste assez fréquent; le même M. Ampère écrivait le 31 janvier 1825 à madame Récamier : « J'ai dîné aujourd'hui avec l'élite de la jeunesse française, qui me paraît terriblement pédante! Quels contrôleurs de toutes choses que mes jeunes compatriotes!... Avec cela, ils ont beaucoup d'esprit. Il est bon de les entendre de temps en temps pour savoir où en sont les idées. »

Les libéraux de l'ancienne école se vantaient, du reste, que le *Constitutionnel*, avec sa routine et ses lieux communs, en faisant appel aux préjugés étroits et aux passions vulgaires, avait plus d'action sur la masse du public que le *Globe*, avec sa prétention de s'adresser aux intelligences et d'apporter sur tout des solutions neuves. N'était-ce pas l'important pour des hommes aussi pratiques? Béranger, type de ces esprits fins et subalternes qui cherchent, non à diriger la foule, mais à la suivre, pour être toujours bien vus d'elle, écrivait dédaigneusement du nouveau recueil : « Il ne parle qu'à un cercle très-circonscrit qui manque d'écho, et n'a point de retentissement politique. » C'était vrai dans une certaine mesure. Sans doute, le *Globe* éveillait vivement les curiosités intellectuelles, dans cette élite des écoles où l'on travaille, des cabinets où l'on réfléchit et des salons où l'on cause. Sous ce rapport, il avait toutes les apparences d'un grand succès. Mais il n'était pas populaire. C'était œuvre de raffinés, et, même en ce temps de suffrage très-restreint, les raffinés ne dirigeaient pas l'opinion. Ces écrivains formaient moins un parti qu'une école, leurs adversaires disaient une coterie. Encore une différence avec M. Thiers qui n'a jamais fondé d'école, mais qui a souvent et fort habilement donné le branle à bien des partis, et parfois aux plus divers.

Néanmoins, avec quelle singulière confiance dans sa mission et dans ses forces cette jeunesse entraît

en lice ! Elle avait même par moments des accents de lyrisme et de prophétie qu'on ne croirait pas contemporains de Paul-Louis, de Béranger ou de M. Thiers. Écoutez comment, dans une page écrite en 1823, et publiée par le *Globe* en 1825, M. Jouffroy chantait l'avènement de sa génération :

« Une génération nouvelle s'élève, qui a pris naissance au sein du scepticisme, ... et déjà ces enfants ont dépassé leurs pères et senti le vide de leurs doctrines. Une foi nouvelle s'est fait pressentir en eux ; ils s'attachent à cette perspective ravissante, avec enthousiasme, avec conviction, avec résolution... Supérieurs à tout ce qui les entoure, ils ne sauraient être dominés, ni par le fanatisme renaissant, ni par l'égoïsme sans croyance qui couvre la société... Ils ont le sentiment de leur mission et l'intelligence de leur époque ; ils comprennent ce que leurs pères n'ont pas compris, ce que leurs tyrans corrompus n'entendent pas ; ils savent ce que c'est qu'une révolution, et ils le savent parce qu'ils sont venus à propos. »

On ne peut sans doute se défendre aujourd'hui d'un sourire douloureux, en relisant ces lignes. La campagne célébrée par ce cri de triomphe anticipé ne devait qu'ajouter une page nouvelle à l'histoire déjà si longue des déceptions qui ont trompé et puni l'orgueil de la raison humaine. Et cependant, quand on compare les présomptueux chimériques du *Globe* aux esprits plus habiles et plus pratiques du *Constitutionnel*, comment ne pas reconnaître la supériorité

morale des premiers, en dépit de leurs lacunes et de leurs échecs ? Leur inspiration n'était-elle pas plus haute, plus large, plus pure ? Ils formaient une élite qui tranchait sur le fond terne et faisait saillie sur le niveau abaissé du vieux libéralisme voltairien, bonapartiste et révolutionnaire. Le mouvement d'intelligence provoqué par eux, si impuissant qu'il ait pu être en fin de compte, offre plus d'intérêt que le flux et le reflux de la masse ignorante, n'obéissant qu'à des préjugés inférieurs et à d'aveugles passions. Aussi comprendra-t-on que nous soyons tentés de pénétrer davantage encore dans les bureaux du *Globe*, et d'y observer de plus près les jeunes hommes qui avaient l'habitude de s'y rencontrer.

§ 4. — LES NORMALIENS DU GLOBE.

La rédaction du nouveau recueil se composait de deux groupes principaux, unis sans doute, mais non mêlés, et d'origine fort différente : d'une part, les « Normaliens », professeurs proscrits ou émigrés de l'Université, MM. Dubois, Jouffroy, Damiron, Patin, Farcy ; d'autre part, les jeunes gens venus de la haute société politique, MM. de Rémusat, Vilet, Duchâtel, Duvergier de Hauranne ; entre les deux,

mais ayant moins d'action, quelques hommes de lettres, M. Magnin, M. Lerminier et M. Sainte-Beuve.

Les mesures prises contre l'Université par le ministère de droite avaient contribué à jeter les Normaliens dans l'opposition militante. En 1822, l'École normale avait été supprimée¹. En même temps qu'il était interdit à M. Guizot et à M. Cousin de monter dans leurs chaires de Sorbonne, plusieurs professeurs de collège, parmi lesquels MM. Jouffroy et Dubois, alors *carbonari*, avaient vu leurs cours suspendus. Ces mesures n'étaient pas seulement inspirées par une préoccupation politique. Mgr Fraysinoux, alors à la tête de l'instruction publique, ne pouvait considérer sans émotion l'esprit d'impiété qui régnait dans les écoles de l'État et dont on se ferait aujourd'hui difficilement une idée. Combien n'avons-nous pas connu de vieillards qui ne pouvaient se reporter à leurs souvenirs de collège sans en parler avec dégoût et indignation ! C'était une atmosphère desséchée, corruptrice, où, sous la double action de l'exemple des maîtres, tout-puissant surtout quand il est mauvais, et de la tyrannie du respect humain entre écoliers, l'enfant était à peu près assuré de perdre sa foi et souvent aussi sa pureté. Tant de jeunes âmes dépouillées et ruinées ainsi dans

¹ Elle sera rétablie, en 1826, sous le nom d'École préparatoire, et ne reprendra son ancien titre qu'après 1830.

leur premier essor, en quelque sorte par la main de l'État, était-ce tolérable ? Mais qu'y pouvaient les chrétiens placés à la direction supérieure de l'enseignement ? Il aurait fallu transformer d'un coup de baguette, non-seulement tous les professeurs, mais aussi la plupart des familles d'où venaient les élèves. Le vice était celui de la société elle-même qui n'avait pas impunément traversé le dix-huitième siècle et la Révolution. Un seul remède eût été partiellement efficace : la liberté d'enseignement ; mais presque personne n'y songeait alors. C'était par voie d'autorité que les ministres essayaient de guérir le mal. Ils recouraient aux épurations, pas toujours avec le tact et la mesure nécessaires, irritant souvent plus qu'ils ne corrigeaient. Au point de vue particulier qui nous occupe, en jetant sur le pavé, mécontents et sans ressources, des jeunes hommes de talent, ils préparaient à la presse libérale de faciles et précieuses recrues. Le *Globe* surtout en profita.

Les Normaliens du *Globe* s'étaient formés presque tous sous la direction, ou du moins sous l'impulsion de M. Cousin. Celui-ci cependant était presque leur contemporain¹. A peine sorti comme élève de l'École normale, où il était arrivé le premier de la première promotion, il y rentrait à vingt ans comme profes-

¹ M. Cousin était né en 1792. MM. Dubois, Jouffroy et Damiron, ses disciples, étaient de 1795 et de 1796. M. Cousin était plus jeune que M. Guizot, né en 1787, et que M. Villemain, né en 1790.

seur. A vingt-trois ans, en 1815, il montait dans une chaire plus retentissante, et suppléait M. Royer-Collard à la Faculté des lettres. Ce cours a laissé un souvenir légendaire. Nul de ceux qui y ont assisté n'a oublié ce professeur aussi jeune que ses élèves, toujours debout dans sa chaire, le torse en arrière, sa belle tête illuminée par l'inspiration, l'œil en feu, dominant d'un regard assuré ceux qui l'entouraient. Merveilleusement éloquent, il portait la chaleur et la passion dans le domaine des idées abstraites. Il soulevait ou domptait ses auditeurs par des effets minutieusement préparés, des coups de théâtre combinés à l'avance, mais qui semblaient les mouvements d'une improvisation sublime; si entré dans son rôle d'ailleurs, si transporté par les applaudissements, si grisé de popularité et de gloire, qu'il finissait par être lui-même dupe de son propre jeu. Il poussait plus loin qu'aucun acteur la science de la physionomie, du geste, de la pantomime et des inflexions de voix, incomparable artiste avant tout, mais apparaissant à ses auditeurs fascinés avec la taille et le souffle d'un prophète¹. A cette époque, on n'était pas encore blasé

¹ M. Sainte-Beuve devait plus tard le juger ainsi : « M. Cousin a du mime, du comédien en lui. Lamartine, un jour, après avoir été témoin de la mimique de Cousin, dit : Il y a du Bergamasque dans cet homme-là. » — M. Cousin, a écrit M. Taine, était le plus admirable tragédien du temps. Il préparait sa leçon huit jours à l'avance, l'écrivait, la recevait, l'apprenait par cœur, la répétait devant ses amis, devant les indifférents, devant tout le monde. »

sur ce côté un peu comédien. On n'avait pas eu le temps de discerner ce que ces thèses avaient parfois d'un peu vague, de mobile et d'insuffisant. On était tout entier au spectacle émouvant de cet élan généreux, de cette réaction triomphante contre le sensualisme du dix-huitième siècle. M. Cousin était le grand agitateur dans l'ordre des idées philosophiques, vraiment le prince de la jeunesse pensante.

L'impulsion qu'il donnait ainsi de loin et du haut de sa chaire ne lui suffisait pas. Il vivait avec quelques-uns de ses disciples dans une sorte de camaraderie studieuse. Presque aussi éloquent dans ses conversations intimes que dans ses discours publics, orateur partout, même devant son secrétaire, il séduisait vite et entraînait ses interlocuteurs par sa verve surabondante, par la richesse et la soudaineté de ses vues, par l'ardeur communicative de tant de jeunes espérances. S'il faisait de la philosophie son quartier général, il ne s'y cantonnait pas, hasardait des poussées dans toutes les directions, lançait ses amis à la fois vers les grands travaux de l'intelligence et vers les luttes de la politique, voire dans les sociétés secrètes et les conspirations. Lui-même leur donnait l'exemple : en même temps qu'il poursuivait ses travaux de cabinet, il s'affiliait au carbonarisme, voyait son cours suspendu en 1822, et se faisait arrêter à Berlin, en 1824, pour cause de propagande révolutionnaire.

Plusieurs de ces jeunes professeurs que M. Cousin

avait à demi détournés de leurs études pour les jeter dans la politique se retrouvèrent parmi les fondateurs du *Globe*, et, en tête, le plus célèbre d'entre eux, qui lui aussi fut un maître. Physionomie attachante entre toutes, M. Jouffroy a exercé une action moins retentissante et moins étendue sur la foule, mais plus intime et plus pénétrante sur ceux qui l'approchaient, notamment sur l'élite des rédacteurs du nouveau journal. « Il primait parmi nous, a dit l'un de ces derniers; il y avait en lui quelque chose de doux et d'imposant qui nous captivait. » La flamme de M. Cousin donnait toujours un peu l'idée d'un feu d'artifice. Chez M. Jouffroy on sentait, sous des dehors un peu froids, un foyer plus intense, plus vrai. Son ardeur opposante l'avait d'abord entraîné assez loin. Quand parcourant avec M. Dubois, vers 1820, ses montagnes du Jura, il leur arrivait de passer la frontière, les deux amis s'imaginaient être délivrés du poids étouffant d'on ne sait quelle tyrannie, et ils entonnaient la *Marseillaise*, comme un défi et une espérance. Naturellement suspect au gouvernement qui lui avait bientôt retiré ses cours au collège Bourbon et à l'École Normale, M. Jouffroy fut, vers 1822, amené à réunir chez lui quelques élèves d'élite auxquels il continua ses leçons. Ce fut ainsi que son modeste appartement de la rue du Four se trouva être le berceau de l'école du *Globe*.

Là M. Vitet et M. Duchâtel se rencontrèrent en

effet pour la première fois avec MM. Dubois et Damiron, représentant, les uns et les autres, ces deux groupes d'origines si diverses, dont le rapprochement et l'action commune devaient faire le caractère propre et le succès du nouveau recueil. Avec quel charme ému, avec quelle piété de souvenirs, les rares auditeurs de ce cours intime en ont parlé plus tard! Dans leurs récits, cette petite chambre qui s'ouvrait mystérieusement chaque semaine et qui se refermait, la clef en dedans, quand tous les invités étaient présents, semble se transformer en une chapelle à huis clos, où l'on va écouter, avec une ferveur discrète et attendrie, non un discours, ni même un enseignement, mais la prédication et comme la première révélation d'une religion nouvelle. Rien ne manquait pour exalter ces imaginations de vingt ans, pas même la saveur d'une sorte de persécution. On a fait revivre à nos yeux le jeune professeur, dont la belle et mélancolique figure avait une expression si douce et si fière, si profonde et si rêveuse, si sereine et si triste, si loyale et si réservée. On nous a dépeint ces yeux d'un bleu pâle qui étaient en quelque sorte tournés au dedans de lui-même, comme s'il était tout occupé à lire et à comprendre un livre intérieur, et ce « regard d'exilé » qui laissait entrevoir dans le fond de cette âme le mystère de ses souffrances et de ses regrets. Ses joues amaigries étaient creusées, sa grande taille voûtée par le mal qui déjà consumait sa vie. Debout

contre la cheminée, dominant l'auditoire assis, la tête un peu inclinée, après un long silence qu'il semblait avoir peine à rompre, il commençait d'un ton très-bas. Rien du rhéteur ni même de l'orateur. Sa voix était faible, mais « timbrée par l'âme ». C'était une éloquence de demi-jour et d'intimité, dont l'impression était singulièrement pénétrante. Il parlait du beau, du bien moral, de l'immortalité de l'âme ou de quelque autre de ces vérités, alors presque nouvelles, du spiritualisme. Peu à peu sa parole, au début monotone, embarrassée de répétitions et d'incidences, se dégageait, s'élevait; un souffle plus rapide, plus oratoire, mais qui ne venait jamais que de la pensée intérieure, en animait et en variait les inflexions; l'œil s'illuminait, les lèvres tremblaient; et alors, nous rapportent ces témoins, dans un petit auditoire de douze à quinze jeunes gens, couraient des frissons, comme il en descend, aux heures solennelles, de la tribune ou de la chaire. Puis au jour baissant, les disciples se dispersaient, silencieux et émus.

De cet enseignement tout intime, M. Jouffroy passa au *Globe*, entraînant avec lui les plus distingués de ses élèves. Les luttes ouvertes de la politique ne convenaient guère cependant à sa nature : il y trouvait beaucoup de causes de souffrances, des occasions d'erreurs, et ne devait, à aucune époque, y obtenir des succès dignes de lui. Aussi n'est-ce point par ce côté qu'il est surtout intéressant de le considérer.

Nous aimons mieux voir et analyser en lui l'état d'âme de cette jeune génération dont il était en quelque sorte le directeur spirituel, le maître de vie intérieure le plus écouté, et dont il résumait, avec une sensibilité et une distinction particulières, les beautés et les misères, les espérances et les déceptions, les aspirations et les chutes.

M. Jouffroy continuait la réaction spiritualiste et rationaliste, si brillamment entreprise par M. Cousin. Mais le caractère distinctif de sa philosophie est ce qu'on a pu appeler sa piété. Il était arrivé chrétien à l'École normale; dans ce milieu d'incrédulité, entouré d'objections « semées, a-t-il dit, comme la poussière dans l'atmosphère qu'il respirait », subissant aussi peut-être l'action perverse de cet orgueil de l'intelligence qui est parfois le vice caché des natures les plus droites, il perdit bientôt la foi. Il a raconté lui-même ce drame de son âme dans une page connue, qui a été publiée après sa mort, et qui demeure comme l'un des gémissements les plus poignants et les plus désolés, l'un des sanglots les plus vrais et les plus éloquents de la littérature contemporaine¹. M. Jouffroy s'avoua alors incrédule; seu-

¹ « Je n'oublierai jamais la soirée de décembre, où le voile qui me déroba à moi-même ma propre incrédulité fut déchiré. J'entends encore mes pas dans cette chambre étroite et nue où, longtemps après l'heure du sommeil, j'avais l'habitude de me promener; je vois encore cette lune, à demi voilée par les nuages, qui en éclairait par intervalles les froids carreaux. Les heures de la nuit s'écoulaient, et je ne m'en apercevais pas; je suivais avec anxiété ma pensée qui, de

lement, il ajoutait aussitôt qu'il détestait son incrédulité. Désormais l'effort obstiné, désespéré de sa philosophie tendit à trouver une croyance qui remplaçât sa foi perdue, et lui donnât « la lumière et la paix ». Il travaillait, non pour contenter une curiosité, mais pour calmer une inquiétude. La vie serait trop dure à vivre, disait-il, si l'énigme devait toujours peser sur elle ! Et plus tard, quand sa santé le condamnait à la retraite, il écrivait dans un langage presque chrétien : « Je ressens tous les bons effets de la solitude. La maladie est certainement une grâce que Dieu nous fait, une sorte de retraite spirituelle qu'il nous ménage, pour nous reconnaître, nous retrouver et rendre à nos yeux la véritable vue des choses¹. A cette hauteur et avec cette profon-

couche en couche, descendait vers le fond de ma conscience, et, dissipant l'une après l'autre toutes les illusions qui m'en avaient jusque-là dérobé la vue, m'en rendait, de moment en moment, les détours plus visibles. En vain, je m'attachais à ces croyances dernières, comme un naufragé aux débris de son navire; en vain, épouvanté du vide inconnu dans lequel j'allais flotter, je me rejetais pour la dernière fois avec elles vers mon enfance, ma famille, mon pays, tout ce qui m'était cher et sacré; l'inflexible courant de ma pensée était plus fort : parents, famille, souvenirs, croyances, il m'obligeait à tout laisser : l'examen se poursuivait, plus obstiné et plus sévère, à mesure qu'il approchait du terme, et il ne s'arrêta que quand il l'eut atteint. Je sus alors qu'au fond de moi-même, il n'y avait plus rien qui fût debout. — Ce moment fut affreux, et quand, vers le matin, je me jetai épuisé sur mon lit, il me sembla sentir ma première vie, si riante et si pleine, s'éteindre, et derrière moi s'en ouvrir une autre, sombre et dépeuplée, où désormais j'allais vivre seul, seul avec ma pensée qui venait de m'y exiler et que j'étais tenté de maudire. » (Jouffroy. — *Nouveaux Mélanges*, p. 34.)

¹ Le côté pieux et religieux de la philosophie de M. Jouffroy a été

deur, nous voici bien loin des polémistes superficiels et vulgaires de la vieille école libérale. Quelle différence avec cet esprit du dix-huitième siècle, frivole dans ses négations, ricanant dans son incrédulité ! C'est l'accent autrement grave du dix-neuvième siècle, religieux alors même qu'il s'égarait hors du christianisme¹.

Au début, M. Jouffroy s'était élancé, avec une confiance qui n'était pas sans orgueil, à la recherche de la croyance dont il sentait le besoin et qu'il prétendait atteindre par sa seule raison. Mais les années se succédaient, et l'œuvre n'avancait pas. Il était trop sincère pour ne pas reconnaître qu'il était toujours dans le même néant. Le dénûment de son âme le faisait cruellement souffrir. « Par intervalles, a-t-il écrit, quand j'étais à rêver la nuit à ma fenêtre, ou le jour sous les ombrages des Tuileries, des élans intérieurs, des attendrissements subits, me rappelaient à mes croyances passées, à l'obscurité, au vide de mon âme, et au projet toujours ajourné de le combler². » Ce devait être la douleur de toute sa

très-bien mis en lumière dans un remarquable article de M. Caro, publié par la *Revue des Deux Mondes* du 15 mars 1865.

¹ Dans quelques écrits de polémique, par exemple dans l'article trop fameux que le *Globe* a publié sous ce titre : *Comment les dogmes finissent*, la gravité respectueuse de M. Jouffroy fait place parfois à une inspiration plus amère et plus dédaigneuse, à une sorte de fanatisme antichrétien. Mais c'était l'entraînement momentané de la lutte : ce n'était pas l'expression réfléchie et durable de la pensée du philosophe.

² Obligé par la maladie de passer quelque temps dans son pays

vie. Là est le secret de cette tristesse inconsolable, qui, chaque année, était plus profondément gravée sur les traits de son visage et qui se trahissait dans ses écrits. On a remarqué que le mot de « mélancolie » revenait sans cesse sous sa plume et sur ses lèvres. Partout il laissait apparaître un chagrin intime, même dans les cérémonies où règnent d'ordinaire des inspirations plus sereines, et il disait un jour, en s'adressant à des enfants dans une distribution de prix : « Le sommet de la vie vous en dérobie le déclin. De ses deux pentes, vous n'en connaissez qu'une, celle que vous montez. Elle est riante, elle est belle, elle est parfumée, comme le printemps. Il ne vous est pas donné, comme à nous, de contempler l'autre, avec ses aspects mélancoliques, le pâle soleil qui l'éclaire et le rivage glacé qui la termine. Si nous avons le front triste, c'est que nous la voyons. »

natal, la vue des lieux témoins de son enfance chrétienne aviva encore la douleur de ses regrets du passé et de son impuissance dans le présent. « Tout était comme autrefois, disait-il, excepté moi. Cette église, on y célébrait encore les saints mystères, avec le même recueillement; ces champs, ces bois, ces fontaines, on allait encore au printemps les bénir; cette maison, on y élevait encore, au jour marqué, un autel de fleurs et de feuillage; ce curé, qui m'avait enseigné la foi, avait vieilli, mais il était toujours là, croyant toujours, et tout ce que j'aimais, tout ce qui m'entourait, avait le même cœur, la même âme, le même espoir dans la foi. Moi seul l'avais perdue, moi seul étais dans la vie sans savoir ni comment, ni pourquoi; moi seul, si savant, ne savais rien; moi seul étais vide, agité, aveugle, inquiet. Devais-je, pouvais-je demeurer plus longtemps dans cette situation? »

S'il sembla, vers ses derniers jours, entrevoir plus de lumière, c'est qu'il se rapprocha un peu de ce foyer de vérité chrétienne dont, jeune homme, il s'était éloigné¹. Il n'eut pas le temps d'accomplir, si ce n'est peut-être dans le mystère de son âme, le pas dernier et décisif. Il est mort à quarante-six ans, laissant à tous ceux qui l'ont approché un souvenir profond et voilé de tristesse, sans avoir trouvé la solution qu'il s'était obstiné à chercher hors du christianisme, sans avoir pu édifier un corps de doctrine, ni même rédiger un livre complet. Les résultats de vingt ans d'étude et de méditation n'avaient abouti en effet qu'à quelques fragments épars, et, fait justement remarqué, dans ces matériaux non coordonnés qui constituaient la philosophie du plus religieux des spiritualistes, une place était entièrement vide, celle de la théodicée. La leçon mérite d'être recueillie, car elle a une portée générale. Nous trouvons en M. Jouffroy les aspirations élevées qui honoraient l'école du *Globe* et la distinguaient des survivants ou

¹ Peu de temps avant sa mort, il disait à un évêque, son compatriote et son ami : « Monseigneur, je ne suis pas de ceux qui pensent que les sociétés modernes peuvent se passer du christianisme. Je ne l'écrirais plus aujourd'hui. » — Au curé qui préparait sa fille à la première communion, il disait à propos de Lamennais devenu du même coup schismatique, rationaliste et panthéiste : « Hélas, monseigneur le curé, tous ces systèmes ne mènent à rien. Mieux vaut mille et mille fois un bon acte de foi chrétienne. » Et ce prêtre put écrire à son tour : « Je crois que la foi s'était rallumée dans le cœur de ce pauvre Jouffroy. » Ces faits sont rapportés par M. Amédée de Margerie, dans un excellent article qu'a publié le *Correspondant* du 25 juillet 1857.

des imitateurs du dix-huitième siècle; mais sa vie morale nous apporte aussi le spectacle de cet avortement douloureux auquel aboutit toujours la présomption rationaliste. De l'histoire de cette âme, — qui est l'histoire de toute une génération, — ressort l'impuissance de la raison la plus pure et la plus éclairée à se créer, à elle seule, une croyance qui remplace la foi chrétienne, qui puisse donner la « lumière » et la « paix », si vainement cherchées par l'infortuné Jouffroy.

Avec M. Dubois, on descend de ces hautes régions; on sort des crises de la vie intérieure, pour se mêler davantage aux luttes plus banales des partis. Principal fondateur du *Globe*, M. Dubois y exerçait à peu près les fonctions de rédacteur en chef. C'était lui d'ordinaire qui traitait les questions se rattachant à la politique quotidienne. Moins philosophe que M. Jouffroy, il était plus militant, plus homme de presse. Quoique jeune (il avait vingt-neuf ans en 1824), sa carrière de professeur avait été déjà fort agitée. Révoqué une première fois en 1815, puis remplacé, il s'était vu de nouveau suspendu en 1821. Il avait été engagé plus avant qu'aucun de ses collaborateurs dans les sociétés secrètes, et c'était lui qui donnait contre le gouvernement la note la plus aiguë et la plus batailleuse. Une verve bretonne, parfois un peu rude, mais de jet franc et vigoureux, un style ardent et âpre, faisaient de ce professeur devenu journaliste un polémiste redoutable. Seulement,

malgré des saillies parfois supérieures, il y avait chez lui quelque chose d'incomplet et d'inégal qui explique comment, en fin de compte, il se trouvera dépassé de beaucoup par ceux auxquels il paraissait alors servir de chef. Sainte-Beuve a dit de lui dans une de ses notes : « M. Dubois serait plus qu'un homme de talent, s'il y avait persistance en lui, s'il mettait bout à bout tous les fragments et les éclats successifs de son talent. Mais il a toutes les nuits des espèces d'attaques nerveuses et de somnambulisme qui font tout manquer... Son esprit est comme un acier trempé, mais d'une trempe un peu aigre; à tout coup, l'épée perce, mais casse; il faut la refaire. » Toutefois il avait une qualité précieuse pour un directeur de journal : l'initiative, le don de susciter et d'employer l'activité de ses collaborateurs, d'éveiller autour de soi des idées que les autres mettaient en œuvre. Ses amis ont écrit des articles dans le *Globe*, mais c'est lui vraiment qui a fait le *Globe*.

Les autres Normaliens avaient un rôle plus effacé. Parmi eux, M. Damiron, quoique l'aîné de M. Jouffroy, n'était que son disciple et son reflet un peu pâle. La plupart traitaient surtout les questions littéraires. M. Sainte-Beuve, qui venait d'atteindre ses vingt-deux ans, commençait ses excursions de curieux et de dilettante à travers les églises, les écoles et les opinions, trop mobile et trop personnel pour qu'on puisse le classer dans aucune.

§ 5. — LES MONDAINS DU *GLOBE*.

Les Normaliens, nous l'avons dit, n'étaient qu'un des éléments de la petite armée du *Globe*. A côté d'eux, étaient les jeunes gens venus du monde politique : M. de Rémusat et M. Duchâtel, tous deux titrés et fils de hauts fonctionnaires de l'Empire; M. Vitet, appartenant à une famille respectée de la bourgeoisie lyonnaise, dont le grand-père avait été parmi les modérés de la Convention et dont le père, par scrupule libéral, était demeuré volontairement à l'écart sous l'Empire¹; M. Duvergier de Hauranne, fils d'un député notable du centre gauche. Plus jeunes en général que leurs alliés du professorat², ils apportaient à l'œuvre commune des qualités que ceux-ci ne pouvaient avoir : la connaissance plus directe de la scène et des acteurs, l'expérience que donne la fréquentation de la haute société et que ne supplée pas le travail de cabinet, cette aisance et ce bon ton de l'esprit qui viennent de l'usage du monde.

¹ C'est par erreur que presque tous les biographes, même les plus autorisés, indiquent M. Vitet comme ayant été à l'École normale. Il n'en avait jamais fait partie et n'avait rien de l'esprit « normalien ».

² Lors de la fondation du *Globe*, en 1824, M. de Rémusat avait vingt-sept ans, M. Duvergier de Hauranne vingt-six, M. Vitet vingt-deux, et M. Duchâtel vingt et un.

C'était parfois pour eux une occasion de légère divergence avec les Normaliens auxquels ils auraient désiré plus de mesure, plus d'esprit politique, quelque chose de moins absolu dans le fond, et de moins pédant dans la forme. Ils apportaient cependant un vaillant concours à leurs compagnons d'armes, bravant, sans souci du respect humain, l'étonnement avec lequel une partie de leurs amis les regardait devenir journalistes assidus, en compagnie de professeurs et d'hommes de lettres.

Le plus âgé, et alors le plus en vue, était Charles de Rémusat; on se trouve ainsi conduit à l'étudier comme le type de la partie mondaine et en quelque sorte aristocratique de la rédaction du *Globe*. Son éducation s'était faite autant dans le salon de sa mère qu'au collège. Chez la comtesse de Rémusat, attachée à la cour de Napoléon, se réunissait la fraction la plus polie de la haute société impériale. Dans cette atmosphère d'élégance lettrée, un peu légère et artificielle, de goût raffiné, mais froid, d'idées tempérées, tolérantes par indifférence, mêlées d'ancien régime et de révolution, ne passait aucun de ces souffles puissants qui sécondent ou renversent. C'était la quintessence gracieuse d'une époque où, comme l'a dit M. de Rémusat lui-même, « on avait de l'esprit, mais où l'on ne pensait pas ». Que le fils de l'aimable comtesse soit sorti de là homme du monde accompli, en ayant le ton, la causerie facile sur tout sujet, le sentiment du ridicule, artiste déli-

cat, expert en littérature légère, tournant agréablement et vivement la devise ou la chanson, — rien de plus naturel. Qu'il en soit sorti sceptique souriant et railleur poli, malicieux sans amertume et sans colère, sinon sans passion, accoutumé à ne pas dire toute sa pensée et surtout à ne pas la publier, plus amateur qu'auteur¹, se prenant à tout et ne s'attachant nulle part, très-curieux d'esprit et d'une volonté nonchalante, ayant l'intelligence des tempéraments, le goût des transactions et l'habitude de l'indécision, prêt à remettre toujours en question son propre sentiment, fuyant sous un examen un peu serré, sans qu'on puisse jamais trouver en lui le fond solide et définitif; esprit critique, plus désireux de balancer des objections que de résoudre un problème, évitant de prendre parti par crainte d'être dupe, d'ailleurs presque disposé à croire qu'une affirmation trop nette est chose brutale et de mauvais ton, donnant comme le dernier mot du travail intellectuel, non la foi, mais une « philosophie d'impartialité » qui parviendrait à tout comprendre, sans rien conclure, — c'est encore fort naturel. On est davantage surpris que ce même jeune homme soit un des ouvriers les plus laborieux dans les choses de l'esprit, adonné à toutes les études sérieuses, historien, philosophe, homme politique, ne croyant pas déroger en devenant l'ami et le colla-

¹ M. Royer-Collard disait de M. de Rémusat: « C'est le premier des amateurs dans tous les genres. »

borateur de professeurs de collège, attendant à peine ses vingt ans pour se faire imprimer, traduisant le *De legibus* de Cicéron pour son maître, M. Leclere, et faisant connaître au public français le théâtre de Goethe; en un mot, tout entier aux efforts, aux espoirs, aux ambitions de cette génération qui, partie à la conquête d'un nouveau monde moral, prétendait réagir précisément contre l'esprit politique, philosophique, littéraire, si longtemps florissant dans le salon de madame de Rémusat. C'est qu'au moment où l'adolescent sortait du collège, la Restauration succédait à l'Empire; il avait reçu en plein visage le vent de liberté qui avait alors parcouru la France, et lui-même a souvent raconté quelle sorte d'émancipation, quel puissant éveil s'étaient aussitôt produits dans son intelligence.

Ainsi était-il devenu, bien que son origine ne semblât pas l'y destiner, l'un des représentants les plus brillants et les plus actifs de la jeunesse libérale dont l'esprit s'était ouvert aux jours heureux de 1814. Il se sentait qualifié pour parler en son nom. Dès 1818, — il n'avait alors que vingt et un ans, — six années avant la fondation du *Globe*, quatre ans avant l'arrivée de M. Thiers à Paris, il avait écrit en quelque sorte le manifeste de cette jeunesse, et signifié son congé à la vieille génération qui seule cependant paraissait occuper alors l'arène politique, dans les Chambres et même dans la presse. « Qui possède l'esprit du siècle? demandait-il. Le cherchera-

t-on dans ceux qui, ayant participé aux événements et joué un rôle, ont un personnage à soutenir? Non, ils ont pris, pour ainsi dire, des engagements avec les faits; ils ont un passé¹. » Cet esprit du siècle, on le trouvera dans la jeunesse, dans ce que M. de Rémusat appelait « cette société naissante, la moins apparente, mais la plus réelle et la plus forte ». Puis il ajoutait : « Que ceux donc qui veulent traiter avec nous apprennent à nous connaître. Ils verront que cette roideur hautaine, ce ton présomptueux qu'ils nous reprochent, n'est que la confiance dans notre cause, le sentiment d'un droit que nous défendons. » Cet écrit avait fait quelque bruit. M. de Barante en ayant parlé à M. Guizot, celui-ci l'avait publié dans les *Archives philosophiques*, avec une introduction fort élogieuse, et avait attiré chez lui le jeune publiciste, pour l'associer à ses travaux. Madame de Broglie lui

¹ Plus loin, avec une fermeté de style et une vigueur d'observation remarquables chez un écrivain de vingt et un ans, le jeune de Rémusat revenait sur les raisons qui lui faisaient condamner la génération précédente : « Le malheur, en développant quelques émotions honorables et généreuses, avait brisé les âmes. Les excès de nos années sinistres avaient pu ranimer les sentiments de la justice et de l'humanité; mais ils avaient intimidé la volonté, humilié la raison. On avait cessé de se croire fait pour se gouverner soi-même. On s'était habitué à redouter le besoin aventureux de penser et d'agir qui avait poussé tant d'hommes obscurs sur la scène éclatante de la politique. On s'était repris d'un goût légitime pour la vie paisible et régulière, pour les affections de famille, pour les vertus privées qui paraissaient les seules solides, depuis que les vertus publiques avaient mal tenu leurs promesses. C'est de ce temps que date l'existence d'une classe d'hommes fort nombreuse, les honnêtes gens mauvais citoyens. »

avait écrit; et un jour, comme M. Royer-Collard disait d'un ouvrage, avec son accent terrible : « Je ne le relirai pas », il s'était retourné aussitôt vers le jeune de Rémusat et avait ajouté : « Je vous ai relu, monsieur. »

On le voit, c'était aux doctrinaires que M. de Rémusat paraissait alors se rattacher. Il n'avait pas personnellement à se plaindre de la Restauration. Son père n'avait perdu les dignités de cour dont il jouissait sous l'Empire que pour devenir préfet de la monarchie. Lui-même, pendant les ministères du centre, avait commencé à prendre pied dans les fonctions publiques, et son jeune talent avait été utilement employé dans la presse ministérielle. En 1820, la réaction à droite le jeta dans une opposition qui devait s'accroître de jour en jour. Rendu plus libre encore par la révocation de son père, en 1822, il put alors montrer son véritable fond. Il était en réalité plus à gauche que n'avaient dû le faire croire sa liaison avec les doctrinaires et une modération de langage qui tenait à la fois de son scepticisme et de ses habitudes de société. Une autre influence était venue d'ailleurs contre-balancer celle que M. Guizot avait jusque-là exercée sur lui. En 1823, dans une fête donnée au château de Saint-Ouen par M. Ternaux, il avait rencontré M. Thiers et contracté avec lui une liaison plus étroite qu'aucun des autres jeunes gens qui devaient collaborer au *Globe*. Les deux nouveaux amis furent ensemble les rédacteurs les

plus actifs des *Tablettes*. Quand ce journal disparut, M. Thiers songea à fonder avec M. Mignet un autre recueil; il vint d'abord trouver M. de Rémusat : « Sachez, lui dit-il, que je ne ferai jamais rien sans vous demander d'en être. » Il a, dit-on, tenu parole.

Le jeune disciple de M. Guizot n'aurait pas été homme cependant à suivre M. Thiers au *Constitutionnel*, parmi les survivants de l'Empire et du jacobinisme. Son genre d'esprit, ses origines d'éducation, lui inspiraient trop de répugnance pour les violences et surtout pour la vulgarité de la politique et de la philosophie révolutionnaires. D'une part, il avait horreur de la routine; de l'autre, hardi dans les idées abstraites, il évitait les jugements trop tranchés sur les faits, les attaques trop agressives contre les personnes. C'était, sur tous les points, le contraire de M. Thiers. Aussi M. de Rémusat préféra-t-il se joindre aux fondateurs du *Globe*. D'ailleurs, s'il n'avait aucune attache de sentiment pour la dynastie, il n'apportait aucun parti pris de révolution. Ce n'est pas qu'il n'allât peut-être, en cet ordre d'idées, plus loin que certains de ses collaborateurs. Il ne se proposait pas le renversement pour but; mais il l'acceptait, comme une éventualité, une chance, qui, de jour en jour, lui parut plus probable et, à la fin même, presque souhaitable¹.

¹ Plus tard M. de Rémusat révélait en partie ce qu'avaient été ses propres sentiments, quand il disait de la France : « Elle eut tou-

En face de la monarchie, l'attitude de M. de Rémusat n'était donc celle ni d'un ennemi déclaré, ni d'un ami sûr; vis-à-vis de la droite, elle était celle d'un adversaire absolu. Déjà en 1818, dans l'écrit auquel on a fait allusion, il avait déclaré très-nettement la guerre à tous ceux qui rêvaient la contre-révolution :

« Sachez bien que vos souvenirs sont de la fable pour nous. Ce sont les restaurateurs du passé qui nous semblent d'imprudents novateurs et, peu s'en faut, des rebelles. Vos idées conservatrices sont à nos yeux de dangereux desseins. Ce que vous appelez concession, nous l'appelons droit. Ce qui vous paraît exception, nous le tenons pour un principe. En tout genre le terrain qu'on nous reproche d'avoir envahi, nous le regardons comme un patrimoine. Nous héritons d'une conquête, voilà tout. »

Ainsi, au nom de la jeune génération, il invoquait la Révolution et s'y rattachait étroitement. Sans doute, il n'en acceptait pas toutes les traditions sans réserve, et il lui semblait « faux et dangereux » de prétendre que la Terreur avait été nécessaire. Mais, parlant de 89 : « La nation, disait-il, ne fut pas aussi imprudente qu'on l'a répété... Elle fit ce

jours plus de colère contre la Restauration que de haine; sans se soucier de la voir durer, elle ne travailla jamais à l'abattre, et lorsqu'elle s'emporta jusqu'à souhaiter sa chute, elle voulut toujours n'en pas répondre et laisser à la monarchie le triste honneur de se précipiter dans l'abîme. »

qu'elle avait à faire... L'hésitation n'eût rien valu. » Et il donnait comme mot d'ordre à la jeunesse : « La Révolution à continuer. » Ce n'était pas dans sa pensée une Révolution en carmagnole; c'était une Révolution qui ne choquât point la bonne société, qui fit peut-être de grosses choses, mais ne dît pas de gros mots. D'ailleurs, non sans quelque subtilité, il établissait une grande différence entre « l'esprit révolutionnaire » dont il ne voulait pas, et « l'esprit né de la Révolution » qu'il exaltait; il disait à ce propos, dans ce même écrit de 1818 :

« Nos pères avaient la mission de détruire; la nôtre est de conserver. Agressifs dans leurs bouches, les mêmes principes nous restent, modifiés et convertis en instruments d'ordre et de protection. L'esprit de révolte n'est pas en nous. Si quelques-uns semblent en garder les formes et le langage, ce sont des traînards de l'ancienne armée, des imitateurs maladroits qui se trompent d'époque. Que nos adversaires ne s'y méprennent point; qu'ils ne confondent pas l'esprit révolutionnaire et l'esprit né de la révolution; l'un entreprend, l'autre termine. Si quelques-uns dans nos rangs ont de contraires apparences, tenez pour certain qu'ils manquent d'étude et de méditation, et que leur intelligence étroite et inconséquente les égare hors de la grande voie où nous marchons... Disons-le pour rassurer les plus prudents, la tendance est au repos; la France veut la paix.»

Nous ne prétendons pas être arrivés à préciser d'une façon bien nette le point où s'arrêtait à gauche l'esprit du jeune de Rémusat. Sa nature incertaine

et ondoyante ne le permet pas, et s'interrogeant lui-même sur cette question, il n'eût répondu sans doute que par des distinctions et des sous-distinctions. Toutefois n'est-il pas certain que la lutte contre les chimères d'ancien régime l'entraînait bien loin, quand il offrait pour programme : « La Révolution à continuer » ? Cette formule risquait au moins d'être comprise et interprétée d'une façon fort dangereuse par une foule habituée à donner aux mots un sens moins raffiné et plus brutal. Un libéral prévoyant eût au contraire écrit sur son drapeau : « La Révolution à clore. »

Par ses écrits de ce temps ou d'une époque postérieure, M. de Rémusat a donc fourni, quoique toujours dans une forme un peu abstraite et en évitant systématiquement les faits et les noms propres, quelques traits fort utiles à qui veut étudier l'histoire intellectuelle de la jeunesse libérale de 1824; il ne faudrait pas cependant juger trop exclusivement d'après ce type tous ceux des rédacteurs du *Globe* qui étaient venus de la haute société politique. Sur M. Duvergier de Hauranne, le seul aujourd'hui survivant, on a peu de renseignements. Par l'ouvrage vraiment considérable qu'il a publié, il est un de ceux qui ont le plus contribué à nous faire connaître la Restauration. Dans ses dix volumes, on trouve tout sur les faits grands et petits de l'histoire parlementaire, mais — notre regret est un hommage à la discrétion de l'écrivain — on ne trouve rien sur

le rôle que celui-ci, jeune homme, avait pu jouer dans ces événements, ni même sur les sentiments avec lesquels il y avait assisté. Il paraît, du reste, d'après d'autres témoignages, s'être surtout occupé au *Globe* de littérature, et avoir employé la vigueur militante et facilement critique de son esprit à faire une campagne romantique contre les règles du vieux théâtre.

M. Vitet et M. Duchâtel étaient notablement plus jeunes. Agés à peine l'un de vingt-deux ans, l'autre de vingt et un, lors de la fondation du *Globe*, ils n'avaient pu encore acquérir de notoriété politique ou littéraire. Ils étaient unis par une amitié touchante, née sous les auspices de Jouffroy, dans ce petit salon de la rue du Four, où tous deux avaient suivi assidûment les leçons du maître. M. Vitet a raconté ces débuts d'une intimité qui devait durer jusqu'à la mort, dans des pages charmantes et énuées qu'il a consacrées à la mémoire de son ami. Et pourtant pouvait-on imaginer natures plus dissemblables? L'un, *dilettante* d'un goût exquis, se montrait plus spectateur qu'homme d'action; c'était une âme pleine de tendresse et de passion, sous un aspect un peu froid et réservé qui tenait à distance l'indiscrétion et la médiocrité; il ne faisait que se prêter à la politique, où il devait trouver la considération et l'influence, tout en se dérochant aux honneurs et au pouvoir; il se donnait à l'art, à l'esthétique, à l'histoire pittoresque, y cherchant loin de la foule et des

passions vulgaires, dans une sorte de solitude austère et jalouse, ses plus vives jouissances. L'autre, caractère d'homme d'État anglais, esprit net, pratique, volonté ferme, avait, tout jeune, et bien qu'il fût alors dans l'opposition, le goût et les aptitudes des choses de gouvernement; il blâmait déjà dans l'intimité « l'esprit critique » de M. de Rémusat; préférant aux spéculations abstraites et aux rêveries d'imagination l'étude des faits sociaux, des lois économiques, du droit politique ou administratif, il trouvait dans les statistiques officielles ou dans un traité d'Adam Smith les jouissances que son ami goûtait dans la contemplation d'une belle cathédrale ou la lecture d'une vieille chronique.

Libéraux très-décidés, plus ardents et plus exigeants même qu'ils ne le seront quand leur esprit aura mûri, M. Vitet et M. Duchâtel étaient cependant la droite dans la petite école du *Globe*. Ils y représentaient les idées de M. Guizot avec lequel ils étaient en relations suivies et sous la direction duquel ils avaient travaillé à rédiger ses cours. En face des vivacités passionnées de M. Dubois et des hardiesses spéculativement révolutionnaires de M. de Rémusat, ils remplissaient l'office de modérateur. M. Vitet, notamment, eut, à ce point de vue, un rôle plus important que ne le laisserait supposer ce qui a été vu du public et raconté par quelques-uns de ses collaborateurs. Cette nature, délicate par élévation et discrète par fierté, ne cherchait jamais d'elle-même

à sortir du demi-jour ; elle agissait par devoir et souvent très-efficacement, mais sans se mettre en avant.

Les deux jeunes amis n'étaient pas seulement, comme les autres rédacteurs du *Globe*, étrangers à tout parti pris de renverser les Bourbons. Leur loyauté dynastique allait au delà. Ils avaient accepté, en 1814, la monarchie, avec un grand espoir de liberté, et ils ne se résignaient pas à voir cet espoir trompé. Ils ne voulaient pas sans doute renoncer à ce qu'ils croyaient être les justes prétentions de la France nouvelle, mais ils désiraient sincèrement que l'accord pût se faire entre elle et les Bourbons. Dans son étude sur M. Duchâtel, M. Vitet a lui-même précisé en ces termes les sentiments des libéraux non révolutionnaires auxquels il se rattachait : « Même en dehors de toute question de sentiment et de fidélité chevaleresque, sans affection pour les personnes, sans lien d'aucune sorte avec la maison de Bourbon, par pur amour de la vraie liberté, ils pensaient que la meilleure chance, le moyen le plus sûr d'en fonder parmi nous le règne, étaient de ne pas rompre avec le droit séculaire de l'ancienne monarchie, qu'il y avait dans ce droit consacré par le temps une base d'autorité que rien ne pouvait suppléer, et sans laquelle tout établissement libéral serait précaire et contesté ; qu'il fallait tout au moins user d'égards et de patience, résister sans détruire, atténuer plutôt qu'envenimer la guerre, et surtout ne pas la provoquer. » M. Vitet opposait ces senti-

ments à ceux d'autres libéraux, « convaincus que jamais on n'obtiendrait, non-seulement du roi Charles X, mais de tout prince régnant par droit héréditaire, la franche reconnaissance et la fidèle observation du pacte constitutionnel, et qui soutenaient que c'était perdre son temps d'en poursuivre la chimère, qu'il fallait prendre son parti et saisir la première occasion de fabriquer du même coup le pacte tel qu'on l'entendait et le monarque tel qu'on le souhaitait ». En octobre 1824, quand Charles X prit possession de trône, M. Vitet et M. Duchâtel étaient à Lausanne. A la nouvelle des manifestations qui semblaient annoncer le rapprochement de la dynastie et de la nation, leur joie fut grande, et M. Duchâtel écrivit à un de ses amis : « Voici donc un moment où la réconciliation va devenir possible. Je ne saurais dire combien en théorie je serais heureux que la question de dynastie fût définitivement résolue, et que la lutte n'eût plus à s'établir que sur la marche de l'administration, comme en Angleterre, sans hostilité de la nation contre la famille régnante, ni de la famille régnante contre la nation... La question de la dynastie vidée, un point de départ commun devient possible, condition nécessaire de toute fondation stable. » Ce n'est certainement pas M. Thiers qui se fût ainsi exprimé, et nous aimons à croire que ces sentiments étaient au contraire partagés par la plupart des collaborateurs de M. Duchâtel.

Nous nous sommes arrêtés, avec quelque complaisance, à étudier l'école du *Globe*. Cet avènement d'une nouvelle génération, prétendant apporter en tout des idées nouvelles et des procédés nouveaux, marquait, à notre avis, l'une des phases les plus intéressantes de l'histoire des idées libérales sous la Restauration. D'ailleurs, les jeunes gens qui se réunissaient alors autour de ce journal ont joué plus tard un rôle assez considérable pour qu'il importe de les observer à leurs débuts, dans la première éclosion de leur talent et comme à l'aurore de leur renommée. Nous avons mis largement en lumière ce qui faisait la supériorité de cette école sur la vieille opposition que la monarchie avait jusque-là rencontrée devant elle. Nous lui avons su gré d'avoir relevé le drapeau du spiritualisme, en face du sensualisme du dix-huitième siècle, d'avoir tenté de remplacer le vieil esprit révolutionnaire et bonapartiste par un libéralisme plus large, plus sincère. Toutefois il a fallu indiquer des réserves, signaler des lacunes et des périls. En effet, si, devant les événements, on juge cette école d'après ses résultats, et non plus d'après ses espérances, qui pourrait ne pas confesser son impuissance et son échec? L'élan avait été magnifique; et l'on a vu avec quel cri de confiance présomptueuse ces jeunes gens étaient entrés en campagne. Eh bien! quelques années plus tard, après la révolution de Juillet, quand, dans la force de l'âge et avec tous les avantages de l'expé-

rience, ils se sont trouvés maîtres du terrain, qu'ont-ils pu faire de leur succès? Il en est qui ont continué à chanter victoire. M. de Rémusat, par exemple, rappelant après 1830, avec une sorte d'orgueil, quelles avaient été les prétentions de ce qu'il nommait le nouvel esprit: « Jamais, disait-il, il n'avait ambitionné à ce point de réunir tous les caractères d'un pouvoir ensemble spirituel et temporel. A lui désormais les deux glaives. A lui les deux couronnes. Il rend la pareille à l'esprit du moyen âge, il aspire aussi à la domination universelle. » Puis, l'ancien rédacteur du *Globe* ajoutait: « Ce nouvel esprit a-t-il réussi? Est-il vrai qu'il ait obtenu un double succès? A-t-il su en même temps démontrer et fonder des institutions, donner le mot d'une époque et d'une société?... Pour moi, je le crois... Il me semble qu'à prendre les choses en masse, ce grand effort de l'intelligence n'a pas échoué. » Ailleurs, il précisait encore plus sa pensée: « Si un sceptique chagrin me demandait ce qu'a produit ce mouvement si complaisamment décrit, je n'hésiterais pas, et je répondrais: Il nous a rendus capables de la révolution de 1830, et je croirais assez dire... Voilà le résultat de quinze années: une révolution irréprochable! »

M. de Rémusat avait-il donc raison de se féliciter? Un autre écrivain de la même génération, M. Sainte-Beuve, n'était-il pas plus dans le vrai quand, vers la même époque, en 1833, après avoir rappelé, lui

aussi, ses grandes espérances, il confessait sa déception avec une franchise d'irrégulier?

Vers la fin de la Restauration, et grâce aux travaux et aux lutttes enhardies de cette jeunesse déjà en pleine virilité, le spectacle de la société française était mouvant et beau... On allait à une révolution, on se le disait, on gravissait une colline inégale, sans voir au juste où était le sommet, mais il ne pouvait être loin. Du haut de ce sommet, et tout obstacle franchi, que découvrirait-on? C'était là l'inquiétude et aussi l'encouragement de la plupart; car, à coup sûr, ce qu'on verrait alors, même au prix des périls, serait grand et consolant. On accomplirait la dernière moitié de la tâche, on appliquerait la vérité et la justice, on rajeunirait le monde. Les pères avaient dû mourir dans le désert; on serait la génération qui touche au but et qui arrive... Tandis qu'on se flattait de la sorte en cheminant, le dernier sommet, qu'on n'attendait pourtant pas de sitôt, a surgi au détour du sentier; l'ennemi l'occupait en armes, il fallut l'escalader, ce qu'on fit au pas de course et avant toute réflexion. Or ce rideau de terrain n'étant plus là pour borner la vue, lorsque l'étonnement et le tumulte de la victoire furent calmés, quand la poussière tomba peu à peu et que le soleil, qu'on avait d'abord devant soi, eut cessé de remplir les regards, qu'aperçut-on enfin? Une espèce de plaine, une plaine qui recommençait plus longue qu'avant la dernière colline, et déjà fangeuse. La masse libérale s'y rua pesamment comme dans une Lombardie féconde; l'élite fut débordée, déconcertée, éparse. Plusieurs, qu'on réputait des meilleurs, firent comme la masse et prétendirent qu'elle faisait bien. Il devint clair à ceux qui avaient espéré mieux que ce ne serait pas cette

génération si pleine de promesses et si flattée par elle-même qui arriverait.

Si dès 1833, et quand on croyait n'être arrivé que dans une plaine indéfinie et stérile, un esprit clairvoyant faisait entendre ce cri de découragement, qu'eût-ce été après 1848, après 1851, après 1870 et 1871, à la vue des précipices qui attendaient, au bout de cette plaine, les assaillants si enthousiastes de 1824? Cette école qui avait prétendu trouver, par la seule raison, la vérité sociale et politique, pourrait-elle encore aujourd'hui, comme M. de Rémusat au lendemain de 1830, se vanter d'avoir réussi? Pourrait-elle nous donner l'éclectisme rationnel et la révolution de Juillet, comme le port définitif, le salut dernier de la société et de la France? Ces brillants esprits avaient prétendu, entre la foi religieuse et l'impiété vulgaire, édifier leur « philosophie d'impartialité », indifférente et hautaine. Qu'en reste-t-il aujourd'hui? Le matérialisme et le positivisme les ont débordés. Entre la politique conservatrice et la politique révolutionnaire, entre l'hérédité royale et la démocratie, ils avaient cru pouvoir se fixer à mi-chemin dans une sorte de révolution bourgeoise et libérale. Qu'ont-ils pesé en 1848, devant la démagogie; en 1851, devant le césarisme? Grandes leçons, bien faites pour éclairer tous les esprits sincères et réfléchis! Ne leur prouvent-elles pas comment en philosophie, contre les incarnations diverses du ma-

térialisme, la raison ne peut sauvegarder, à elle seule et sans la révélation chrétienne, les vérités spiritualistes? Ne leur prouvent-elles pas aussi comment dans l'ordre politique, pour défendre la liberté contre le péril révolutionnaire, qu'il s'appelle empire ou démagogie, les libéraux ont besoin de l'appui de toutes les forces conservatrices et traditionnelles, et quelle faute ils ont commise, ou, si l'on veut, de quel malheur ils ont été les victimes, quand, au début de ce siècle, ils se sont laissé séparer d'une de ces forces, la monarchie héréditaire?

CHAPITRE IV

L'OPPOSITION CONSTITUTIONNELLE SOUS M. DE VILLÈLE
(1824-1827).

§ 1^{er}. — VIVE LA CHARTE!

Si les élections de 1824 marquent le point de départ d'une phase nouvelle dans l'histoire du parti libéral, ce n'est pas seulement par l'entrée en ligne de cette jeune génération dont nous avons indiqué les aspirations et esquissé les figures les plus saillantes. A cette époque se manifeste aussi un changement notable dans la conduite et le langage de l'opposition. On n'a pas oublié quels avaient été jusqu'alors, et surtout depuis 1820, cette conduite et ce langage : discussions violentes dans les Chambres, évocations révolutionnaires ou bonapartistes, conspirations dans les sociétés secrètes. Députés et écrivains avaient donné l'assaut à la royauté, sans prendre le plus souvent la peine de dissimuler leurs desseins de renversement. Désormais le spectacle est tout autre; chacun rivalise d'orthodoxie constitutionnelle. Bien loin d'attaquer le régime existant, la gauche ne parle que de le défendre. Au lieu de dénoncer la Charte comme un contrat rompu par les

entreprises du gouvernement, elle l'invoque, s'y rattache et paraît seulement en réclamer la stricte application. « Vive la Charte ! » tel est son cri de ralliement. Un cri bien choisi, c'est beaucoup, en France, pour le succès d'une campagne politique. Celui-ci, inventé, dit-on, par M. Thiers, avait l'avantage de passionner la bourgeoisie sans l'effrayer, de donner une leçon au gouvernement sans éveiller aucune idée de guerre ni de révolution, et de réunir tous les mécontents sans sortir de la légalité.

La jeune génération, étrangère aux souvenirs de la Convention ou de l'Empire, n'était pas seule à prendre cette attitude nouvelle. La vieille opposition elle-même semblait convertie. Ses journaux, le *Constitutionnel* ou le *Courrier français*, sous l'impulsion que leur donnaient M. Thiers et M. Miguet, devenaient presque irréprochables au point de vue dynastique. Dans la Chambre, la petite phalange de gauche s'était vue débarrassée, par les élections, des députés qui, comme Manuel ou La Fayette, se fussent difficilement prêtés à ce changement de rôle. Un tel langage, au contraire, ne pouvait coûter au général Foy et à Casimir Périer ; il répondait à leurs vrais sentiments. La sagesse n'était-elle pas d'ailleurs commandée à cette gauche parlementaire ? Le chiffre si réduit de ses membres la contraignait à renoncer aux offensives hardies, aux charges à fond, aux batailles rangées, pour se contenter d'escarmouches et s'en tenir à la défensive constitutionnelle. Benjamin

Constant lui-même saisissait la première occasion pour faire une sorte de profession de foi dynastique. « Si les uns, disait-il, ont jadis rêvé la république, d'autres n'ont-ils pas pensé que le gouvernement représentatif ne nous convenait pas ? Et cependant qui ne sent aujourd'hui que, dans notre état de civilisation, le système représentatif est le plus désirable ? Et qui ne sent de même que, dans les mœurs de la vieille Europe, la république serait une chimère et un mal ? Ainsi les uns ont appris que la liberté était nécessaire au trône, les autres que le trône n'était pas moins nécessaire à la liberté. » Dans les journaux, à la tribune, on ne présentait plus, ainsi qu'on l'avait fait naguère, la royauté des Bourbons comme un pouvoir haï, miné, sur le point de s'écrouler ; on répétait partout qu'aucune menace n'était dirigée contre elle, qu'il n'y avait plus de révolutionnaires, que tous les esprits étaient désormais d'accord pour accepter le régime existant, et que la politique du ministère seule empêchait l'universel embrassement des Français, dans le double amour de la Charte et du roi.

Un changement si complet était fait pour éveiller la surprise et aussi, dans une certaine mesure, la méfiance de la droite. Dès le lendemain des élections, l'un de ses membres, M. de Saint-Chamans, dénonçait à la tribune la nouvelle tactique de la gauche : « Celle-ci, disait-il, plus habile dans ses revers qu'elle ne le fut dans ses succès en 1819,

vent s'avancer dans les voies constitutionnelles. » N'était-ce donc en effet qu'un déguisement adroit et perfide? Ce reproche, adressé indistinctement à tous les opposants, n'eût pas été juste. Chez les nouveaux venus du *Globe*, par exemple, le langage dynastique était sincère. Mais on eût été plus fondé à suspecter la bonne foi de M. Thiers et de ses amis. Les soupçons d'ailleurs les plus sévères ne seraient-ils pas en quelque sorte justifiés par le langage que les libéraux révolutionnaires ont tenu au lendemain de 1830? N'ont-ils pas avoué alors leur déloyauté, et même ne s'en sont-ils pas enorgueillis? N'a-t-on pas entendu leurs journaux déclarer que cette opposition constitutionnelle avait été une « comédie de quinze ans »? Si l'on avait renoncé aux complots, ce n'aurait été, d'après eux, qu'une manœuvre mieux entendue. « Il a fallu, ont-ils dit, qu'il n'y ait plus de conspirations dans le pays, pour que le gouvernement cessât d'être appuyé par les intérêts et le besoin d'ordre de l'immense majorité nationale. » Ces écrivains ont fait parade de « l'habileté avec laquelle ils avaient rendu la légalité impraticable au gouvernement ». Ils se sont vantés de n'avoir jamais eu pour les Bourbons qu'un sentiment : « l'hostilité », et de n'avoir poursuivi qu'un but : « leur rendre le gouvernement impossible, afin qu'ils tombassent ». « On ne le déclarait pas hautement, ont-ils ajouté, mais c'était chose tacitement convenue¹. »

¹ *Passim* dans le *National* de septembre 1830.

Et cependant faut-il prendre absolument à la lettre ces aveux cyniques? A côté d'une part malheureusement trop grande de vérité, n'y pourrait-on pas trouver aussi quelque fanfaronnade? Ceux qui tenaient ce langage au lendemain de la révolution de 1830 n'ont-ils pas été surtout tentés de s'attribuer ainsi des chevrons de vétérans parmi les vainqueurs du jour? Nous ne prétendons pas sans doute qu'en 1824 la gauche proprement dite fit adhésion de cœur ou de conscience aux personnes et aux principes de la monarchie restaurée. Mais n'y avait-il pas, chez les hommes de ce parti, un peu de cette résignation par fatigue ou par découragement, qui conduit à accepter un fait définitivement accompli? Après la chute si rapide des Bourbons en 1815, l'idée courante, chez leurs adversaires, avait été que la royauté était sans racines et qu'une politique révolutionnaire en aurait facilement raison. Plus tard, l'avortement de tous les complots, le succès de la guerre d'Espagne, la prospérité générale, l'écrasement de la gauche aux élections de 1824, avaient apporté un rude démenti à ces illusions. On s'est demandé alors si l'on n'avait pas fait fausse route, si ce gouvernement n'était pas malgré tout irrévocablement fondé, et si, au lieu de s'épuiser vainement à le jeter bas, il n'était pas d'un intérêt mieux compris de chercher à y prendre place¹. Il est ainsi,

¹ La trace de cette résignation forcée se retrouve même dans les

dans l'histoire de tous les régimes, des heures où l'opposition se lasse d'être irréconciliable; et, comme si la Providence voulait se jouer de la sagacité humaine, c'est parfois à la veille même de leur chute. Cette heure, par exemple, ne devait-elle pas sonner, pour le second Empire, au 2 janvier 1870?

D'ailleurs, quand on veut apprécier quelle était, en 1824, la sincérité constitutionnelle des adversaires du ministère, il ne faut pas perdre de vue que la gauche, même en y comprenant les libéraux du *Globe*, était loin de constituer alors toute l'opposition; bien au contraire, elle n'en était qu'un élément restreint et affaibli. Pour jouer un rôle quelconque, elle avait besoin du concours des doctri-

articles des journaux de gauche, après 1830, quoique mêlée parfois à bien des bravades rétrospectives, et alors peu périlleuses. Voici par exemple ce que disait le *Globe*, passé, il est vrai, en des mains autres que celles qui le rédigeaient sous la Restauration: « *Nous nous étions résignés à la Charte, ce qui est loin de l'avoir adoptée avec enthousiasme. Et encore nous ne nous étions résignés qu'en désespoir de cause, après d'inutiles et malheureux efforts pour la renverser. Voilà la vérité tout entière. Vous pouvez l'attester, députés courageux qui nous avez conduits dans les Ventes de la Charbonnerie, qui, comme nous, conspiriez il y a dix ans contre les Bourbons. Plus tard nous avons invoqué nous-mêmes la Charte et promis de la défendre. Nous étions de bonne foi, mais jamais nous n'avons applaudi à cette œuvre bâtarde, comme à la constitution que nous avions rêvée. Malheur à vous, hommes du passé, disions-nous alors, si vous transgressez vos serments! Nous défendons la Charte parce qu'elle est le palladium du repos public; mais si, en la violant, vous déchirez le livre des lois, ce ne serait pas pour la rétablir que nous prendrions les armes: nous combattrions alors pour la liberté tout entière!* » Nous n'étions pas seuls à tenir ce langage. Le côté gauche, marchant prudemment à notre suite, applaudissait à nos efforts. » (*Globe* du 25 octobre 1830.)

naires, groupe peu nombreux, mais considérable par le talent et l'autorité. Or qui eût mis en doute la loyauté dynastique de M. Royer-Collard, de M. le duc de Broglie ou de M. Guizot? Ce dernier rapporte dans ses *Mémoires* que, déjà à l'époque des conspirations, un des chefs du parti révolutionnaire, causant un jour librement avec lui et le prenant vivement par le bras, l'avait conjuré de se joindre à ceux qui cherchaient à renverser « un gouvernement oppresseur et humiliant ». — « Vous vous trompez sur mon compte, avait répondu M. Guizot, je ne me sens ni humilié, ni opprimé, ni moi, ni mon pays. » — « Que pouvez-vous donc espérer de ces gens-là? » — « Il ne s'agit pas d'espérance; je veux garder ce que nous possédons. Nous avons tout ce qu'il nous faut pour nous faire nous-mêmes un gouvernement libre. Le pouvoir actuel méritera peut-être souvent, et, à mon avis, il mérite en ce moment d'être combattu, mais pas du tout d'être renversé. Il n'a rien fait, bien s'en faut, qui nous en donne ni le droit ni la force, et nous avons assez d'armes légales et publiques pour le redresser en le combattant. Je ne veux ni de votre but ni de vos moyens. Vous nous ferez à tous, comme à vous-mêmes, beaucoup de mal, sans réussir, et si vous réussissiez, ce serait encore pis. » — Un peu plus tard, M. Guizot, causant avec Manuel du même sujet, lui disait: « Loin de croire qu'un changement de dynastie soit nécessaire à la France, je le

regarderais comme un grand mal et un grand péril. Je tiens la révolution de 1789 pour satisfaite aussi bien que pour faite... Ce qui importe aujourd'hui à la France, c'est d'expulser l'esprit révolutionnaire qui la tourmente encore et de pratiquer le régime libre dont elle est en possession. La maison de Bourbon convient très-bien à ce double besoin du pays. Son gouvernement est antirévolutionnaire par nature et libéral par nécessité. Je redouterais beaucoup un pouvoir qui, tout en maintenant l'ordre, serait d'origine, de nom, d'apparence assez révolutionnaire pour se dispenser d'être libéral. » Ces sentiments sincèrement monarchiques n'empêchaient pas M. Guizot de faire par ses brochures une guerre parfois redoutable au cabinet; mais jusque dans ses censures les plus sévères, « son ardente préoccupation était, disait-il, d'élever la politique hors de l'ornière révolutionnaire », et l'on discernait déjà, dans le futur ministre, les premiers symptômes de cet esprit de gouvernement qui tempère trop rarement, chez les écrivains de parti, les faciles entraînements de la critique sans responsabilité et de l'opposition à outrance ¹. Un tel exemple donnait le ton aux contro-

¹ M. Guizot a dit à ce propos dans ses *Mémoires* : « Une autre vérité commençait aussi dès lors à m'apparaître. Dans nos sociétés modernes, quand la liberté s'y déploie, la lutte est trop inégale entre ceux qui gouvernent et ceux qui critiquent le gouvernement. Aux uns, tout le fardeau et une responsabilité sans limites; on ne leur passe rien. Aux autres, une entière liberté sans responsabilité; de leur part, on accepte ou l'on tolère tout. Telle est, du moins chez

verses d'une portion de la presse libérale, et contribuait à leur enlever, au moins dans la forme, ce qu'elles avaient eu naguère de désordonné et d'insurrectionnel.

L'alliance des doctrinaires n'était pas la seule que la gauche fût réduite à rechercher. Elle avait besoin, dans la Chambre des pairs, du concours des anciens amis de M. de Serre, de M. Decazes et du duc de Richelieu. Aurait-elle pu l'obtenir si elle avait inquiété ou froissé leur royalisme? De plus, du moment où il lui fallait tant d'alliés, n'avait-elle pas intérêt à se distinguer d'eux le moins possible, afin de ne point faire mesurer sa propre faiblesse et compter son petit nombre? Son jeu était que tous les opposants parussent se confondre sous un même drapeau, et ce ne fut pas l'une des moindres raisons qui déterminèrent alors les plus hostiles à répudier toute apparence de desseins antidynastiques.

§ 2. — LE ROI EST MORT! VIVE LE ROI!

La mort de Louis XVIII, survenue à la fin de 1824, quelques mois après les élections générales,

nous, dès que nous sommes libres, la disposition publique. Plus tard et dans les affaires, j'en ai senti moi-même le poids; mais c'est dans l'opposition, je puis le dire, et sans aucun retour personnel, que j'en ai d'abord entrevu l'inique et nuisible rigueur. »

fournit une occasion de constater le changement qui, par retour sincère, tactique habile, ou lassitude découragée, s'était produit dans l'attitude de l'opposition. Le rôle joué de tout temps par le comte d'Artois, ses liens avec la fraction la plus exaltée des royalistes, les méfiances qu'il avait éveillées, étaient tels que, dans les masses populaires et dans le monde politique, on s'était toujours attendu à une grande crise, peut-être à une révolution, pour le jour où il serait appelé à succéder à son frère. Des prédictions sinistres avaient circulé. Les diplomates étrangers avaient entrete nu leurs cours de cette éventualité menaçante, et les cabinets de Saint-Pétersbourg, de Berlin, de Vienne et de Londres en avaient plus d'une fois délibéré. En dépit de ces prévisions, la transmission de la couronne se fit sans obstacle. Bien plus, elle fut l'occasion d'une explosion de royalisme, comme on n'en avait pas vu depuis 1814. Une parole de Charles X impliquant adhésion à la Charte, quelques reparties heureuses, une ou deux mesures libérales, suffirent pour que l'opposition rivalisât de zèle dynastique avec les anciens émigrés. La nation entière se trouva unanime à pousser le vieux cri : « Le Roi est mort ! vive le Roi ! » Les chefs de la gauche, Benjamin Constant en tête, vinrent aux Tuileries faire leur cour. Des généraux boudeurs ou hostiles, qui avaient représenté ce libéralisme bonapartiste le plus dangereux ennemi des Bourbons, se pressèrent dans le

cortège du roi, lors de son entrée solennelle à Paris, et donnèrent le signal des acclamations. On y remarquait jusqu'à d'anciens proscrits comme Lamarque ou Excelmans. Soult, le seul des maréchaux qui n'eût pas encore été nommé pair, sollicitait cette dignité, promettant de mourir, s'il le fallait, pour la monarchie légitime. Chateaubriand célébrait « l'acquiescement universel au nouveau règne ». Le *Constitutionnel* déclarait que « tous les cœurs s'ouvraient à l'espérance », et que « tous les partis voulaient se réconcilier sous le drapeau de la Charte ». Il adressait au roi des appels pathétiques, empreints d'une confiance affectueuse. « La France, s'écriait M. de Salvandy, reprend sous ses crêpes funèbres une nouvelle vie. L'ivresse de l'espérance brille à travers le sentiment d'une grande calamité nationale. Quarante ans de discorde sont effacés de nos souvenirs. » Le jeune écrivain libéral ne craignait pas de rappeler « les prophéties sinistres qui présageaient au nouveau règne des violences et des bouleversements... La Restauration, ajoutait-il, semblait viagère, tant que le nom des Stuart ne pouvait pas être prononcé tout haut; il l'est maintenant. » Les voûtes de la Sorbonne, naguère habituées à entendre applaudir des maîtres chers à la jeunesse libérale, retentissaient de l'éloge du nouveau roi¹. Charles X, tout

¹ M. Villemain disait, en ouvrant son cours d'éloquence : « Rendons grâce au souverain qui a inauguré son avènement par le retour de la plus vitale des libertés publiques, et réconcilié toutes les opinions

ému, ouvrait son cœur à l'espoir d'un règne populaire, et il répétait, ainsi qu'aux beaux jours de 1814 :
 « Ils m'ont reçu comme l'enfant de la maison ! »

Ce n'est pas d'ailleurs seulement dans les manifestations publiques et officielles qu'on trouve trace de cette détente, de ce rapprochement et, pour ainsi dire, de cet attendrissement. Dans une lettre intime, madame Swetchine écrivait de Rome, le 5 octobre 1824 :

« L'enthousiasme qu'excite le roi est sans exemple ; il faudrait remonter à Henri IV pour se faire une idée de sa popularité. Tous les partis n'ont plus que des fanfares ; toutes les inquiétudes soit de prévoyance, soit de souvenir, sont abjurées. On jouit d'une impression si générale, sans pouvoir s'empêcher pourtant de se demander pourquoi ces soudaines illuminations ont tant tardé ; et comment il se fait que la mobilité d'une forte portion d'un peuple le fasse passer si brusquement de la crainte injurieuse à la joie la plus confiante... Ah ! pauvres gens que nous sommes ! si une bonne fois nous pouvions nous établir dans la justice et dans l'impartialité ! »

Elle écrivait également, le 7 septembre, à la comtesse de Sainte-Aulaire :

par l'enthousiasme qu'il leur inspire. En affermissant le pacte social, il partage la gloire de son fondateur. Monarque aimable et vénéré, il a la loyauté des mœurs antiques et les lumières modernes. La religion est le sceau de sa parole. Il tient de Henri IV ces grâces du cœur auxquelles on n'échappe pas. Il a reçu de Louis XIV l'amour éclairé des arts, la noblesse du langage, cette dignité qui frappe de respect et qui pourtant séduit. »

« J'ai bien joui de cette espèce de trêve consentie spontanément par tous les partis en France. Les actes du nouveau règne ont dû étonner et satisfaire à la fois ; mais ce n'est pas par des faits, quelque honorables qu'ils soient pour le pouvoir, que l'on peut expliquer un si vif et si général enthousiasme ; le charme de la nouveauté y a bien sa part. N'avez-vous pas été contente de l'article de M. de Salvandy sur Saint-Denis ? Il m'a paru admirable. Dans le moment où il écrivait, la fusion était faite dans son esprit. »

N'était-ce pas aussi à cette même date que, dans une lettre déjà citée, le jeune Duchâtel saluait avec joie ce qui lui semblait le signe d'une réconciliation « entre la nation et la famille régnante » ? N'exprimait-il pas les sentiments de la génération nouvelle, quand il se félicitait, dans l'intérêt de la liberté, que la question de dynastie fût « définitivement résolue » et que « la lutte n'eût plus à s'établir, comme en Angleterre, que sur la marche de l'administration ¹ » ?

Ces témoignages d'une sincérité incontestable, à raison même de leur caractère intime, sont une réponse à certains écrivains royalistes qui, par une méfiance trop souvent justifiée, mais cette fois excessive, n'avaient voulu voir dans l'accueil fait à Charles X qu'une manœuvre perfide de l'opposition. Sans doute il était dans la gauche des habiles qui,

¹ Lettre du 5 octobre 1824, citée plus haut par nous. (Voyez page 259.)

sachant le goût du nouveau roi pour les applaudissements, espéraient l'amener par des caresses à se séparer de ses ministres. Toutefois un mouvement aussi général ne saurait s'expliquer par la comédie hypocrite de quelques meneurs. Ceux-ci cherchaient à détourner, dans le sens de leurs desseins, une opinion qu'ils n'avaient pas faite. Il y avait, en dehors d'eux et malgré eux, un entraînement de l'esprit public qui, après tant de déceptions, avait soit d'espoir et de confiance, qui, après tant d'agitations, croyait avoir enfin trouvé la paix et la stabilité. Les plus hostiles en subissaient le contre-coup : quelques-uns, non sans une irritation mal contenue. L'un de ces derniers, adversaire acharné des Bourbons, M. Cauchois-Lemaire, a dépeint avec amertume, dans une page intéressante à citer, cet état de la nation lors de l'avènement du nouveau roi :

« Charles X trouvait une France jalouse de son honneur, mais rassasiée de gloire, résolue à conserver les bienfaits d'une civilisation laborieuse, mais fatiguée de convulsions, éclairée par ses revers et résignée aux lenteurs du progrès qu'elle attendait du développement d'une sage liberté ! Un élément nouveau et favorable avait surgi ; une génération nouvelle avait grandi sous le régime de la monarchie représentative ; toute son ardeur s'était tournée vers les lettres, les arts, les sciences, vers les travaux et les idées qui se conciliaient avec l'ordre établi. La jeunesse appelée à l'activité des affaires ou des discussions politiques comptait, parmi ses capacités les plus notables, un groupe déjà ral-

lié aux doctrines de la légitimité et employant les ressources de son esprit et de son savoir à la rendre compatible avec de libres institutions. L'ardeur des systèmes et des innovations s'était repliée de la politique sur la littérature, l'histoire, la philosophie... Le pays se résignait. Ce n'était pas du génie qu'il fallait pour régner sur cette France, c'était du bon sens¹. »

§ 3. — LES FAUTES DES VAINQUEURS.

M. Cauchois Lemaire faisait la part trop belle à la monarchie. L'œuvre était moins simple et plus difficile qu'il ne lui convenait de le supposer. Toutefois le prestige du succès militaire et politique remporté par la droite, l'écrasement de l'ancienne

¹ Un autre écrivain de la même école, M. de Vaulabelle, a fait un tableau analogue de la situation : « Peu de souverains, dit-il, ont pris possession du trône dans des circonstances plus favorables que celles dont l'avènement de Charles X se trouvait entouré. Les difficultés, créées au gouvernement de son frère par les deux invasions et par l'occupation étrangère, avaient disparu ; les conspirations et les tentatives de soulèvement organisées par les adversaires de sa race, complètement dissoutes ou comprimées, ne lui laissaient plus que le bénéfice de la clémence ; l'armée, ralliée au drapeau blanc par la campagne d'Espagne, était fidèle et dévouée ; les partis, renonçant à la lutte active, avaient pour ainsi dire désarmé ; l'opposition parlementaire elle-même n'existait plus... La situation du royaume, à l'intérieur comme au dehors, annonçait au nouveau monarque un règne calme et prospère, et la cause de la Restauration semblait définitivement gagnée. »

opposition, l'avènement d'une jeune génération étrangère aux partis pris de ses devanciers, la tactique de loyauté constitutionnelle acceptée ou subie par toutes les nuances de la gauche, la lassitude des uns et le bon vouloir des autres, le besoin général de repos et de stabilité, créaient une situation nouvelle dont, avec une nouvelle politique, le gouvernement pouvait tirer un heureux parti. L'heure avait-elle donc enfin sonné, où l'on allait sortir de l'état révolutionnaire, pour entrer dans ce qui devrait être le régime normal d'un pays libre, c'est-à-dire des partis se disputant la direction des affaires, sans contester le principe, ni mettre en péril l'existence du gouvernement? Il n'eût été alors nullement indifférent que tel ou tel de ces partis rivaux l'emportât; mais, au risque de voir ses préférences plus ou moins longtemps contrariées, on n'en aurait pas moins dû saluer cette condition nouvelle des luttes politiques, comme la réalisation du plus beau des rêves. C'eût été la liberté fondée!

Pour y arriver, il aurait fallu tout d'abord que les libéraux se séparassent définitivement de la partie révolutionnaire ou bonapartiste de l'opposition. Compter qu'ils prendraient d'eux-mêmes l'initiative de cette rupture, surtout à l'heure où la droite victorieuse leur apparaissait comme l'adversaire immédiat, et volontiers comme l'ennemi unique, eût été peut-être leur supposer un sentiment de leur devoir, une intelligence de leurs intérêts, une clairvoyance du vrai

péril, que leurs antécédents n'autorisaient pas à espérer. Il était donc à désirer que le gouvernement allât en quelque sorte au-devant d'eux, attirât à lui leur bonne volonté un peu incertaine, affermit leur loyauté naissante, que surtout il leur enlevât tout prétexte de maintenir cette alliance, et leur fournît au contraire des motifs et des occasions de la rompre. Le parti en possession du pouvoir avait ainsi, à raison même de son succès, une grande tâche à remplir envers l'opposition. Il eût été bien imprudent de sa part de ne voir, dans les élections de 1824, qu'un triomphe dont il aurait seulement à se réjouir avec orgueil et à user sans ménagement. Pour des hommes d'État prévoyants, l'étendue même d'une pareille victoire devait être une cause de préoccupation. Une réaction si subite et en quelque sorte si violente est rarement définitive : résultat d'un coup de vent, elle peut être détruite par une bourrasque contraire¹. D'ailleurs, toute la politique ne se résumait pas à réunir une majorité plus ou moins forte dans la Chambre des députés. Un gouvernement sage avait à regarder en dehors du parlement et du pays légal, et à s'inquiéter de la direction que prenait l'esprit de la

¹ Des royalistes comprenaient ainsi la situation, et au lendemain des élections, M. de Lamartine écrivait de province à M. de Genoude : « Les conversions politiques ont été ici belles et nombreuses. Dans tout mon petit canton, de dix-huit électeurs que nous sommes, seize votèrent mal en 1820, et deux seulement ont mal voté cette fois-ci. Mais tout cela n'est qu'un vent inconstant qu'une mesure plus ou moins sage peut faire souffler d'un autre côté. »

jeunesse libérale. S'il n'y avait dans les rangs de cette jeunesse aucun éligible et même si elle comptait très-peu d'électeurs, elle n'en représentait pas moins un mouvement intellectuel, une impulsion d'avenir, dont la Restauration avait donné le signal, et que, pour son honneur et sa sécurité, elle ne devait pas laisser se retourner contre elle.

Certains royalistes, qui devaient peut-être à leur éloignement de la politique militante une vue plus claire et plus sereine de la situation, comprenaient mieux que d'autres la conduite imposée par sa victoire même au gouvernement de droite. Madame Swetchine écrivait, vers cette époque, à la marquise de Montcalm, sœur du duc de Richelieu : « Voilà le roi de France remonté pour la troisième fois sur son trône, et j'espère que cette fois-ci, c'est tout de bon. Ce succès doit donner tant de force au gouvernement que, s'il le veut, il est sûr d'avoir réduit également amis et ennemis, et de pouvoir les faire marcher dans cette voie de modération et de sagesse qui jusqu'ici n'a paru convenir ni aux uns ni aux autres¹. » En ces quelques lignes, madame Swetchine donnait un excellent programme : profiter de ce qu'on était très-fort, pour se montrer

¹ Les sentiments royalistes de madame Swetchine n'étaient cependant pas suspects. Elle écrivait dans une autre lettre : « Je suis Française depuis que je me connais. Dans cette France, je n'ai jamais admis d'autre pouvoir que celui des Bourbons, et je sens la gloire de leurs triomphes comme leurs meilleurs serviteurs. »

très-sage et très-modéré, et pour imposer des deux côtés cette sagesse et cette modération. Qui ne voit tout de suite quel aurait été l'un des premiers résultats de cette conduite ? D'une part, la gauche révolutionnaire eût été démasquée ; car elle n'eût pu continuer à battre en brèche la Restauration, en feignant de ne résister qu'aux exagérations et aux menaces de la droite. D'autre part, on eût séparé de cette gauche les éléments plus loyaux ou moins haineux, et l'on eût acquis définitivement, sinon à tel ministère, du moins à la royauté, tous ceux qui étaient alors disposés à l'accepter. Mais tout en recommandant cette politique, madame Swetchine laissait percer son peu de confiance : « Je vois tant de gens, disait-elle, qui gâtent leurs propres affaires ! » Et dans le même temps, M. de Lamartine écrivait à M. de Genoude : « Nous vous avons, j'espère, envoyé d'assez bons députés ; maintenant, c'est à vous d'en tirer parti. » Mais, ajoutait-il aussitôt, « *c'est ce qui nous inquiète le plus* ». Ces inquiétudes n'étaient malheureusement que trop fondées. Une fois de plus les événements vont nous apporter cette leçon, instructive dans sa monotonie, que nous avons dû déjà si souvent mettre en lumière et qui est comme le résumé de l'histoire politique depuis un siècle. Les partis en France doivent presque toujours leur fortune, non à leurs propres mérites, mais aux fautes de leurs adversaires. Quand l'un d'eux est arrivé au pouvoir, il semble aussitôt n'avoir d'autre

souci que de préparer par ses maladresses la revanche de l'autre : revanche d'autant plus rapide et violente que l'étendue de la victoire avait plus enivré le vainqueur.

On se rappelle quels rêves traversèrent certains cerveaux d'extrême droite, dans l'exaltation d'un succès militaire et électoral qui, selon le mot de Chateaubriand, « n'avait fait qu'aveugler la légitimité ». On n'a pas oublié les manifestes fastueusement provocants de ces écrivains et de ces orateurs qui annonçaient vouloir refondre la société, effacer l'œuvre des trente-cinq dernières années, et revenir autant que possible à l'état antérieur. On les a vus, se plaisant à accumuler dans leurs programmes, à côté des réformes inoffensives ou utiles qui auraient pu être tentées, les changements impraticables ou périlleux, dont la seule menace causait tant de scandale, alarmait tant d'intérêts, éveillait tant de colères : les préfetures remplacées par les trente-trois anciennes généralités, les conseils généraux par les assemblées provinciales, les cours et tribunaux par les vieux parlements; le clergé remis en possession des actes de l'état civil et redevenant un pouvoir prépondérant; l'Université supprimée, et tout l'enseignement attribué aux congrégations religieuses; la liberté de la presse condamnée, et l'autorité ecclésiastique chargée de la censure préalable; les privilèges des grades militaires rendus à la noblesse; l'aristocratie territoriale constituée

avec monopole de l'administration locale; le Code civil abrogé, notamment dans les articles réglant la propriété, les successions et le mariage; le souverain présenté comme une sorte de propriétaire omnipotent qui ne pouvait être lié par aucune charte, etc., etc. Au fond, sans doute, ces manifestes n'étaient souvent que les extravagances isolées de quelques exaltés; mais le parti ne les désavouait pas ouvertement, et plusieurs de ceux mêmes qui ne songeaient nullement à appliquer ces idées se plaisaient à les entendre jeter comme une menace à la société moderne. Leur misanthropie politique était flattée par ce dénigrement hautain du temps présent. Leur amour-propre et leur passion se consolait de l'impuissance et de la sagesse auxquelles ils étaient condamnés, en poussant à outrance la contre-révolution spéculative. M. de Villèle, esprit naturellement sagace et prudent, mûri d'ailleurs par le maniement des affaires, ne partageait pas ces passions et comprenait le danger de ces témérités; mais il n'avait pas le courage ou la force de résister complètement à la pression de son parti. Il espaçait autant que possible les concessions : il n'osait les refuser toutes. Ainsi fut-il amené à présenter, malgré lui, ces propositions dont les deux plus retentissantes furent les lois sur le sacrilège et sur le droit d'aînesse, lois maladroitement, compromettantes et en outre absolument inapplicables.

§ 4. — LE FANTÔME DE L'ANCIEN RÉGIME.

Les violences de langage des ultras, les fautes de conduite du ministère eurent sur l'opinion un effet immense et désastreux. Le public était froissé par cette prétention de quelques hommes de changer ainsi d'autorité et radicalement ses lois et ses mœurs. « Les ministres, disait-on, croient-ils qu'ils ont le pouvoir de transformer la France à leur gré? » D'ailleurs, si certains écrivains d'extrême droite mettaient leur point d'honneur à revendiquer, au moins pour la forme, la restitution du passé, la nation mettait au contraire le sien à défendre le présent. De là un choc violent, et singulièrement périlleux pour les plus faibles. Rien, par exemple, ne saurait donner l'idée de l'émotion produite par la présentation de la loi sur le droit d'aînesse. L'alarme était universelle, presque comme à la veille d'une révolution. Il semblait que la paix et l'union des familles fussent en jeu. Sans compter les journaux, d'innombrables écrits, des pétitions, des lettres, des manifestations de tout genre, témoignaient de l'irritation publique, en même temps qu'ils l'avivaient. Partout, aux théâtres, aux promenades, dans les cafés, les cercles, les salons, les écoles, on ne parlait que de « l'entreprise funeste et téméraire du parti de la contre-révolution ». — « Tout ce qui a une langue

parle, disait M. de Kératry, tout ce qui a une plume écrit ¹. » Quand au contraire on apprit que la loi avait été repoussée par la Chambre des pairs, ce furent illuminations, transparents, feux de joie, pétards, banquets, bruyantes manifestations. Le *Constitutionnel*, dans son attendrissement un peu ridicule, montrait « les pères de famille entourés de tous leurs enfants, sur les balcons de leurs maisons, et levant les mains au ciel pour le remercier d'avoir conservé la paix sous le toit domestique ». Vainement eût-on fait observer aux esprits émus qu'après tout les mesures fâcheuses proposées par le gouvernement étaient rares, restreintes et inefficaces : ces projets isolés apparaissaient comme le premier pas dans une voie dont le terme avait été révélé par les théoriciens d'extrême droite. D'ailleurs, pour être impuissantes, les provocations n'irritent pas moins : elles irritent même davantage, parce qu'elles n'intimident pas ceux qu'elles blessent.

Les habiles de l'opposition s'empressaient d'entretenir, d'exciter et d'envenimer le trouble de l'esprit public. Leur plan fut tout de suite tracé. Il ne

¹ Le *Journal des Débats* disait : « Le cri de la France s'est fait entendre. Tout s'est ému, les châteaux comme les cités, les familles illustres comme les familles plébéiennes. Le pays tout entier a reçu l'alarme la plus vive qu'il ait ressentie depuis de longues années, et nous ne craignons pas de le dire, nul coup plus rude, à moins d'être décisif, ne pourrait être porté à l'édifice tutélaire de notre Restauration. »

s'agissait plus de faire reprendre l'offensive à leurs troupes vaincues ou découragées. Grâce aux folies de quelques écrivains et aux imprudentes faiblesses du gouvernement, ils avaient un excellent terrain de défensive. La droite avait manœuvré si inhabilement que ses plus mortels ennemis pouvaient faire une guerre dangereuse à la Restauration, sans parler un langage révolutionnaire, sans opposer la république ou l'empire à la monarchie, sans conspirer contre les institutions établies; bien au contraire, ils n'avaient qu'à affecter de défendre ces institutions contre le parti en possession du pouvoir qui, disait-on, voulait ramener la France à l'ancien régime.

L'ancien régime! mot d'un effet terrible. Parmi les passions qui avaient animé le peuple pendant la Révolution, et dont plusieurs s'étaient refroidies avec le temps, une seule, la haine de l'ancien régime, avait persisté aussi vive qu'au premier jour; plus vive même, car les années avaient encore fortifié et étendu les intérêts étroitement liés au maintien du nouvel état social. M. de Tocqueville a noté quelque part la force de ce sentiment. « Je vois, dit-il, dans tout le cours de cette Révolution si oppressive et si cruelle, la haine de l'ancien régime surpasser toujours dans le cœur des Français toutes les autres haines, et s'y enraciner tellement qu'elle survit à son objet même, et, de passion momentanée, devient une sorte d'instinct permanent. Je remarque que durant les plus périlleuses vicissitudes des soixante der-

nières années, la crainte du retour de l'ancien régime a toujours étouffé, dans ces esprits mobiles et inquiets, toutes les autres craintes. » Les royalistes clairvoyants l'ont reconnu, et Mallet du Pan, par exemple, n'avait cessé, sous la Convention et sous le Directoire, de prévenir ses amis contre des illusions qui eussent été périlleuses. « Il est aussi impossible, leur disait-il, de refaire l'ancien régime, que de bâtir Saint-Pierre de Rome avec la poussière des chemins. » La Restauration, en ramenant au pouvoir, ou tout au moins autour du pouvoir, les anciens émigrés, avait mis encore davantage en éveil cette susceptibilité de l'opinion. Le moindre mot, la moindre apparence, devaient dès lors suffire à provoquer des alarmes universelles, de redoutables colères. Jugez donc de l'effet produit lorsque tous les orateurs et tous les écrivains de la gauche purent répéter, avec plus ou moins de sincérité, mais non sans quelque prétexte, que le parti devenu maître du gouvernement voulait revenir à l'état social et politique d'avant 1789.

Dès 1824, au lendemain des élections, M. Mignet avait donné le signal dans le *Courrier français* : « Aujourd'hui, disait-il, le parti royaliste n'a plus de révolution à empêcher, mais une révolution à faire; après s'être emparé du pouvoir, il veut changer la société; c'est une phase toute nouvelle qui commence. » Dans le cours de la même année, lors de la discussion du budget, Benjamin Constant déclara-

rait que les desseins et les principes de la droite « tendaient à nous ramener à cet état d'inégalité qui avait causé la Révolution dont nous déplorons tous les malheurs, mais dont pourtant nous ne voulons pas perdre les fruits ». L'année suivante, M. de Girardin, prétendant récapituler les vœux du parti royaliste, indiquait : le rétablissement du clergé dans ses anciennes immunités, la dîme, la reconstitution des ordres monastiques, la division de la France en terres nobles et terres roturières, les droits féodaux, les privilèges de la naissance, le droit d'aînesse, etc. ; puis, sans s'arrêter aux réclamations de ses auditeurs, il ajoutait : « Des huit nécessités que les orateurs de la droite avaient énumérées en 1814, trois : la loi du sacrilège, la loi de l'indemnité et les secours aux armées de l'Ouest, n'ont-elles pas eu pleine satisfaction ? Les autres viendront à leur tour. »

La gauche, du reste, apportait peu de scrupule dans cette campagne. Le reproche de vouloir rétablir l'ancien régime mis en avant, elle l'appliqua indistinctement, et aux mesures fâcheuses du ministère, et aux lois excellentes que M. de Villèle présentait pour pacifier les esprits par la conciliation des intérêts. Nous avons dit ailleurs ce qu'avait d'habile et de bienfaisant la loi qui extirpait le germe de guerre sociale laissé par les confiscations révolutionnaires, en accordant une indemnité d'un milliard aux émigrés¹. Les écrivains de tous les partis y rendent

¹ Voir *Royalistes et Républicains*, p. 232 et suiv.

hommage aujourd'hui. La gauche, aidée d'ailleurs par les imprudences de l'extrême droite, n'en montra pas moins cette mesure comme une menace, un outrage et une représaille de la vieille société contre la nouvelle. « Nous y voilà ! s'écriait Casimir Périer, s'emparant d'une parole téméraire de M. de la Bourdonnaye ; c'est jusqu'à l'ancien régime qu'on veut nous faire reculer ! » Ainsi, par une injustice étrange, cette loi qui devait, une fois appliquée, contribuer si efficacement à consolider l'état social et économique sorti de la Révolution, fut une de celles dont la discussion excita le plus contre la Restauration les préjugés, les méfiances et les colères de la France nouvelle.

Ce n'était là que l'une des manifestations de ce parti pris d'attaque qui est le vice trop commun de toutes les oppositions, et qui a été, à un haut degré, celui de la gauche, sous le ministère Villèle².

¹ Le général Foy disait de la loi : « C'est une déclaration de guerre, un instrument de haine et de vengeance ! » M. Labbey de Pompières : « La question est de savoir si l'émigration vaine fera subir à la Révolution la loi du vainqueur. » M. Dupont de l'Èure : « On veut remettre en question tout le passé, faire le procès à la Révolution, mettre en jugement la nation pour l'avoir voulue, et condamner trente millions d'hommes à faire amende honorable à l'émigration. »

² L'habileté et la convenance de la politique étrangère et financière de M. de Villèle sont aujourd'hui reconnues. Est-il cependant un acte, une mesure de cette politique qui n'ait pas été aussi violemment attaqué que la loi du droit d'aînesse ou la loi sur le sacrilège ? Ce serait par exemple une curieuse et triste histoire que celle de la conversion des rentes, proposée et enfin opérée par le ministre de la droite. Tous les écrivains compétents, les faits eux-mêmes, ont pro-

Triste spectacle, pour l'historien qui considère ensuite les choses de haut et de loin! Du reste, le sens de la morale politique était à ce point altéré chez les hommes de ce parti, que, plus tard, au lieu de se repentir ou de chercher à se justifier de cette animosité systématique et de mauvaise foi, quelques-uns s'en sont vantés. En septembre 1830, dans ce trop fameux article auquel il a déjà été fait allusion, le *National* s'exprimait ainsi : « Contre le gouvernement des Bourbons il n'y avait pour les cœurs indépendants qu'une attitude, l'hostilité. Toute la politique, pour les journaux comme pour l'opposition dans la Chambre, consistait toujours à vouloir ce qu'il ne voulait pas, à combattre ce qu'il demandait, à repousser tout bienfait offert par lui, comme cachant une trahison secrète; enfin à lui rendre tout gouvernement impossible, afin qu'il tombât, et en effet c'est par là qu'il est tombé. »

clamé depuis lors qu'il avait eu raison; on ne pouvait lui reprocher que d'avoir devancé les idées de son temps, et M. Duvergier de Hauranne a déclaré que cette mesure « comptait parmi les titres d'honneur de M. de Villèle ». Néanmoins que d'attaques de la part de tous les orateurs de gauche, même de ceux qui, comme Casimir Périer, eussent dû être le plus éclairés en ces matières! Que d'inquiétudes on chercha et l'on parvint à éveiller chez les rentiers! Que d'intrigues, de coalitions, on noua autour de cette question d'affaires, comme pour mieux indiquer qu'on y voyait seulement une occasion de manœuvres de parti! On entrava ainsi l'opération pendant plusieurs années. M. de Villèle réussit enfin, à force de persévérance, à l'accomplir. La fortune publique y trouva, grâce au ministre, de grands avantages; mais, grâce à l'opposition, ce fut une des principales causes de l'impopularité du ministre.

§ 5. — LES ALLIÉS DE LA GAUCHE.

Lorsqu'elle se donnait pour rôle, en apparence unique, de défendre la société moderne contre les tentatives réelles ou imaginaires de retour à l'ancien régime, la gauche n'y trouvait pas seulement cet avantage de garder l'attitude constitutionnelle la plus correcte, tout en faisant une opposition ardente et en réalité fort meurtrière; elle voyait aussi avec joie les libéraux plus modérés et volontiers dynastiques conduits, par la manière dont la bataille était engagée, à combattre à côté d'elle et à confondre leurs rangs avec les siens. Ceux qui eussent été disposés à être les amis, ou résignés à ne pas être les ennemis de la Restauration, n'étaient pas en effet les moins vifs à repousser tout dessein de contre-révolution. Pendant que M. Mignet, ami de Manuel, donnait le mot d'ordre dans le *Courrier*, en évoquant le spectre de l'ancien régime, un procureur général, homme du centre, jusqu'alors étranger à l'opposition, et qui fera partie plus tard du ministère Martignac, M. Bourdeau, mêlant à ses alarmes politiques ses méfiances de vieux parlementaire, s'écriait à la tribune : « Ce qu'on veut nous imposer, c'est l'ancien régime, avec les jésuites en plus et les libérés de l'Église gallicane en moins ! » Quand

M. Royer-Collard lui-même sortait à de rares intervalles de son silence hautain et découragé, et prononçait quelqu'un de ces discours qui étaient des événements, c'était presque toujours pour combattre la contre-révolution. Dès 1824, il en montrait la folie et le péril :

« La démocratie est partout. Elle n'a plus de conquêtes à faire ; elle touche les colonnes d'Alcide. L'esprit de la Révolution a donc passé tout entier dans la ferme et unanime volonté de les conserver à l'abri de la violence, à l'abri de l'insulte. La prudence conseille-t-elle d'inquiéter, de tourmenter, d'irriter ce redoutable esprit, et de rendre à nos sanglantes discordes leurs champs de bataille ? Les situations relatives sont-elles changées ? La démocratie est-elle plus faible qu'il y a quarante ans, ou bien ses adversaires sont-ils plus forts ? Les masses sont-elles moins riches, moins éclairées, moins nombreuses, moins jalouses de leurs droits ? L'égalité a-t-elle cessé d'être un besoin invincible, inexorable ? En un mot, les instincts de la Révolution sont-ils émoussés ou sont-ils moins redoutables ? Nous sommes, messieurs, dans une situation critique, et le danger s'accroît d'année en année. »

Bientôt, en 1827, la parole du grand doctrinaire devint plus amère, plus agressive ; il n'apportait plus seulement un avertissement, mais une dénonciation et une protestation :

« La loi que je combats annonce la présence d'une faction dans le gouvernement, aussi certainement que si cette fac-

tion se proclamait elle-même, et si elle marchait devant nous, enseignes déployées. Je ne lui demanderai pas qui elle est, d'où elle vient, où elle va : elle mentirait. Je la juge par ses œuvres. Voilà qu'elle vous propose la destruction de la liberté de la presse ; l'année dernière, elle avait exhumé du moyen âge le droit d'aînesse ; l'année précédente, le sacrilège. Ainsi, dans la religion, dans la société, dans le gouvernement, elle retourne en arrière. Qu'on l'appelle la contre-révolution ou autrement, peu importe, elle retourne en arrière ; elle tend, par le fanatisme, le privilège et l'ignorance, à la barbarie et aux dominations absurdes que la barbarie favorise. La société ne succombera pas, je le sais ; elle est assez forte, assez éclairée, assez glorieuse, dans l'opinion du monde entier, pour braver ses ennemis, et elle les brave ; si le pouvoir aussi se fait son ennemi, elle ne se sentira pas encore vaincue, et ce n'est pas pour elle que je craindrai. Mais je déplorerai cette inexplicable fatalité qui repousse la confiance par la menace, l'affection par l'injure ; qui, d'une main infatigable, va ranimant sous toutes les formes des combats éteints, et sollicite, avec une aveugle ardeur, de nouvelles victoires et de nouvelles défaites. N'est-ce donc pas assez qu'une fois déjà la monarchie ait péri sous nos yeux, pour une cause qui n'était pas la sienne ? Qu'a-t-elle besoin, pour sa sécurité ou sa splendeur, des périls de la contre-révolution ? »

La gauche était appuyée par des hommes plus rapprochés encore de la droite, par les survivants du centre droit, anciens amis ou collègues du duc de Richelieu. Ceux-ci, en nombre infime à la Chambre des députés, étaient influents à la Chambre des

pairs. MM. Decazes, Molé, Pasquier, Roy, Siméon, Dessoles, unis aux libéraux du centre gauche comme le duc de Broglie, M. de Barante et M. Lanjuinais, aux pairs d'origine impériale tels que MM. Daru et Mollien, et aux amis de M. de Chateaubriand, étaient de force à tenir en échec le cabinet. M. Lainé lui-même se joignait à eux, tant l'opposition provoquée par la politique de droite gagnait loin, montait haut, dans les régions monarchiques¹. Ce sont les pairs qui, faisant contre-poids à la majorité élue, en 1824, à la Chambre des députés, infligèrent à M. de Villèle les grandes défaites parlementaires des trois dernières sessions de son ministère. Ce sont eux notamment qui repoussèrent la loi sur le droit d'aînesse, et firent retirer la loi sur la presse. Spectacle rare dans l'histoire politique que celui d'une opposition libérale trouvant son point d'appui dans la Chambre haute, tournant vers celle-ci ses regards, fondant sur elle toutes ses espérances ! Dès 1824, M. Mignet écrivait dans le *Courrier* : « L'opinion ne doit plus compter que sur les pairs » ; et après chaque vote, c'était, dans les feuilles démocratiques, une explosion de reconnaissance attendrie et d'éloges enthousiastes à l'adresse de la noble Assemblée.

¹ M. Lainé cependant ne pouvait être suspect. N'avait-il pas, en 1818, quitté le ministère, parce qu'il trouvait que M. Decazes et M. de Serre penchaient trop à gauche ?

Comment la nation n'aurait-elle pas cru son nouvel état social réellement menacé par l'ancien régime, quand elle voyait les représentants de l'aristocratie émus eux-mêmes de ce péril ? Dans la discussion de la loi sur le droit d'aînesse, par exemple, des hommes aussi graves que M. Molé ou M. Pasquier dénonçaient, chez le parti au pouvoir, un dessein de refonte sociale, et le duc de Broglie, reprenant avec plus de force encore leur argumentation, disait :

« Au fond et à vrai dire, cette loi n'est pas une loi, mais une déclaration de principes. Cette loi n'est pas une loi, mais un manifeste contre l'état actuel de la société. Cette loi n'est pas une loi, mais une pierre d'attente, mais l'introduction, mais le préliminaire de vingt autres lois qui, si votre sagesse n'y met ordre, vont fondre sur nous tout à coup, et ne laisseront ni paix ni trêve à la nation française, telle que les quarante dernières années nous l'ont faite... Cette fois, comme l'année dernière, lors de la loi du sacrilège, ce n'est pas encore la chose qui importe, c'est le mot ; ce n'est pas encore la conséquence, c'est le principe... L'administration actuelle n'a point pour agréables les mœurs du peuple confié à ses soins. La France, telle qu'elle se poursuit et comporte, n'est pas selon le cœur de ceux qui disposent de ses destinées. L'état de nos idées et de nos habitudes, l'état intérieur et domestique du pays, cité au tribunal des croyances qui se disent exclusivement monarchiques, y a été trouvé démocratique, et partant ignoble, bourgeois, de mauvais exemple. Le temps est

venu de refondre *à priori* la société; nous sommes à notre insu des républicains; il faut nous faire royalistes. »

Combien on était loin des espérances qu'on aurait pu concevoir, ou tout au moins des désirs qu'on aurait dû former en 1824! Où était cette séparation si nécessaire entre les révolutionnaires obstinés et les libéraux disposés à devenir constitutionnels? C'étaient au contraire des royalistes qui se trouvaient amenés à suivre le même drapeau, à combattre le même combat que les hommes de la gauche; et ceux-ci n'avaient pas besoin d'invoquer d'autres arguments, de parler un autre langage que M. Royer-Collard, M. le duc de Broglie ou M. Molé!

La fortune de la gauche devait, du reste, lui procurer des alliés plus inattendus encore. La droite, enivrée de sa victoire, ne succomba pas à la seule tentation des entreprises téméraires. Les divisions éclatèrent dans ses rangs. Pendant que, par leurs exagérations provocantes, certains royalistes fournissaient aux libéraux un excellent thème d'attaque, d'autres leur apportaient un concours plus direct encore. Nous avons dit ailleurs d'où vint et ce que fut la contre-opposition d'extrême droite. Composée à l'origine d'extravagants passionnés et d'ambitieux déçus, elle s'était successivement accrue des mécontents que faisait le ministère dans son propre parti, et parmi lesquels il fallut bientôt compter un homme valant à lui seul une armée, Chateaubriand. Entre

ces ultras et les libéraux, il n'y avait pas une idée commune, particulièrement sur toutes les questions qui séparaient l'ancien régime de la société nouvelle. Mais il y avait même haine contre M. de Villèle; cela suffisait à la gauche. Ne s'était-elle pas déjà coalisée avec l'extrême droite pour renverser M. de Serre et le duc de Richelieu? Elle détournait l'attention du caractère monstrueux d'une telle alliance, en la proclamant, avec fracas, l'union de la franchise contre l'équivoque, de la loyauté contre l'intrigue: belles phrases qui ont, à toute époque, servi à couvrir les mêmes manœuvres!

« Nous prenions un malin plaisir, a écrit plus tard le duc de Broglie, à voir le ministère déchiré à belles dents par les siens, sa majorité se démembler peu à peu et grossir à ses dépens le parti que nous nommions la Défection, et qui, dans l'occasion, se rapprochait de nous en rechignant. » Aussi quel accueil empressé les libéraux faisaient-ils à tous ces défectionnaires! Avec quel art notamment ils flattaient et excitaient la vanité blessée de M. de Chateaubriand! M. Étienne, l'ancien censeur de la police impériale, remerciait, dans le *Constitutionnel*, le collègue évincé de M. de Villèle, et l'invitait « à dresser les autels d'une grande réconciliation ». Le général Sébastiani lui écrivait qu'il était « fier de trouver en lui son plus noble interprète ». Benjamin Constant lui disait: « Si je mérite un jour qu'on place mon nom bien après le vôtre, dans la lutte qu'il faut soutenir, ... je

m'estimerai largement récompensé. » Il n'était pas jusqu'à La Fayette lui-même qui ne lui envoyât une feuille de laurier ¹.

La gauche avait compris du premier jour tout l'avantage qu'elle retirerait de cette division de la droite. Livrée à ses seules forces dans la Chambre des députés, elle n'eût été qu'une minorité infime, embarrassée de son discrédit, intimidée par son petit nombre, suspecte à la masse impatiente des royalistes qui ne lui eussent pas sans doute accordé grande licence de tribune. La contre-opposition lui ouvrit la voie. Pour reprendre leurs attaques sur l'ancien ton, il suffisait aux libéraux de se mêler à la bataille si violemment engagée par les royalistes eux-mêmes. Quel besoin avaient-ils désormais de se contenir? M. Casimir Périer ou le général Foy, malgré la fougue de leur tempérament, paraissaient

¹ Toutes ces flatteries n'agissaient que trop sur l'orgueilleuse imagination du grand écrivain. Il en est encore tout gonflé, quand il rédige ses *Mémoires* après plusieurs années et à la suite d'événements qui eussent dû l'éclairer. « Ainsi, raconte-t-il, tombaient à mes pieds amis, ennemis, adversaires, au moment de la victoire... C'était ma seconde guerre d'Espagne; je triomphais de tous les partis intérieurs, comme j'avais triomphé au dehors des ennemis de la France... C'est au moment dont je parle que j'arrivai au plus haut point de mon importance politique. Par la guerre d'Espagne, j'avais dominé l'Europe; mais une opposition violente me combattait en France. Après ma chute, je devins à l'intérieur le dominateur avoué de l'opinion... La jeune France était passée tout entière de mon côté et ne m'a pas quitté depuis. Dans plusieurs classes industrielles, les ouvriers étaient à mes ordres, et je ne pouvais plus faire un pas dans les rues sans être entouré. »

presque modérés, venant après M. de la Bourdonnaye. Aussi, surtout dans les premiers temps, les survivants de l'ancienne opposition laissaient-ils presque toujours l'extrême droite commencer le feu. Dans la presse, c'était le *Journal des Débats*, organe de M. de Chateaubriand, qui menait la campagne. Il importait peu à la gauche de ne paraître qu'en seconde ligne. Elle savait bien qu'elle seule, à la fin, recueillerait tous les profits ¹.

§ 6. — LA RÉACTION LIBÉRALE.

Par l'avantage du champ de bataille et des alliances que lui avait procurées la politique de la droite, la gauche se relevait de son désastre de 1824. Elle était condamnée, il est vrai, pour plusieurs années, à ne compter qu'une vingtaine de représentants dans la Chambre des députés ². Mais il suffisait des quelques scrutins isolés, ouverts chaque année par suite de

¹ C'est ce qui faisait dire à M. de Villele ces paroles, déjà citées par nous : « Les royalistes opposants ressemblent à un corps d'armée qui s'emparerait d'une position qu'il lui serait impossible de garder, et dans laquelle d'autres viendraient le relever. Ils se battent au profit des libéraux qui occupent et conservent les positions qu'ils ont enlevées. »

² Après les élections de 1824, le régime du renouvellement par cinquième tous les ans avait été remplacé par le renouvellement intégral et septennal.

décès ou de démissions, pour faire entrevoir à un observateur attentif la réaction qui se produisait dans le corps électoral. En 1824, les électeurs s'étaient éloignés des opposants, par dégoût et par crainte de leurs agitations révolutionnaires. Ils avaient accepté, sinon avec plaisir, du moins avec résignation, avec espoir d'y trouver repos et sécurité, la domination du parti royaliste. Mais voici que ce parti les inquiétait par ses exagérations provocantes, en même temps que par ses divisions il montrait son impuissance. Le pays ne voulait pas plus du bouleversement dont semblait le menacer la contre-révolution, que des conspirations de la gauche. Il commença alors à se retourner vers les libéraux, devenus au contraire plus sages, au moins en apparence, et posés, à leur tour, en défenseurs du *statu quo*.

Cette réaction se manifestait partout. L'inquiétude et la colère agitaient chaque jour plus vivement les salons, les boutiques, les ateliers, les écoles, et gagnaient jusqu'à l'Académie et la magistrature¹. Au théâtre, toute allusion qui pouvait être tournée contre M. de Villèle était aussitôt saisie et bruyamment soulignée. Cette phrase des *Aubergistes de qualité*, jusqu'alors inaperçue : « Je ne vois guère que la retraite

¹ L'opposition de la magistrature a été certainement l'un des faits politiques les plus graves qui se soient produits sous le ministère de M. de Villèle. Nous y reviendrons, en étudiant les luttes religieuses de ce temps.

du ministre qui puisse mettre un terme... », était interrompue à ce mot par des bravos frénétiques, et la représentation d'un autre opéra, *les Deux Journées*, était suspendue parce que ces paroles : « Quand cessera-t-il de faire le malheur de la France ? » étaient couvertes d'applaudissements. Aussi, n'était-ce pas pure exagération oratoire, quand le général Foy s'écriait à la tribune : « Nous sommes vingt, mais nous avons la France derrière nous. » A la fin de chaque session, après tant de discussions malheureuses, de votes contraires, de soulèvements d'opinions, le ministère paraissait plus affaibli, plus découragé. On pourrait suivre, dans les notes intimes de M. de Villèle, la tristesse, la lassitude et l'impatience croissantes de cet esprit trop perspicace pour se faire illusion. Pendant que les députés ministériels, rentrant chez eux aux vacances parlementaires, étaient accueillis avec un froid silence, les opposants étaient bruyamment acclamés. On envoyait au-devant d'eux des députations, on leur offrait des banquets. De ce côté seulement était l'entrain, la confiance.

On put en juger en 1825, aux obsèques du général Foy. Parmi les libéraux restés debout après la bourrasque électorale de 1824, le général Foy était le plus en vue. Toujours sur la brèche, son rôle avait grandi par son isolement même. Le petit nombre de ses compagnons d'armes faisait ressortir sa chevaleresque audace. Les conditions de la

nouvelle lutte lui convenaient. En même temps qu'une opposition strictement constitutionnelle plaisait à sa loyauté, ce fils de la Révolution trouvait des accents singulièrement passionnés pour combattre l'ancien régime dont il avait horreur. De tels débats n'étaient pas faits sans doute pour l'élever au-dessus de cette opposition systématique et violente, où la fougue de son tempérament l'entraînait souvent plus loin qu'il n'aurait voulu; ils ne lui permettaient pas de déployer les qualités plus hautes dont, assure-t-on, il eût fait preuve dans une autre situation; ils aggravaient même les défauts que nous avons déjà signalés chez lui, l'emportement contre ses adversaires et la faiblesse envers son parti. Mais l'orateur était en correspondance intime avec les sentiments de toute une partie du public, et sa popularité en devenait chaque jour plus éclatante.

Une telle vie use vite. Atteint d'une maladie du cœur, le général Foy, dans l'été de 1825, était allé vainement chercher la santé aux Pyrénées; il n'en avait rapporté que les nouveaux témoignages, recueillis sur sa route, de la faveur des foules. Il languit plusieurs semaines. Enfin, dans la soirée du 28 novembre, la nouvelle de sa mort se répandit dans Paris. L'émotion fut vive. « La consternation, disaient les feuilles libérales, est peinte sur tous les visages, et la France se couvre de deuil, veuve d'un de ses plus grands citoyens. » Le 30 novembre, jour marqué pour les funérailles, le temps était froid

et brumeux. Néanmoins on vit un immense et imposant cortège se dérouler tout le long des boulevards. La plupart des boutiques étaient fermées et tendues de draperies de deuil. Cent mille personnes, assure-t-on, étaient là. Au-dessus de cet océan de têtes dont l'œil ne pouvait embrasser l'étendue, on apercevait un objet qui semblait s'élever et s'abaisser suivant les ondulations de ce flot humain : c'était le cercueil que portaient à tour de rôle des jeunes gens vêtus de noir. La foule avançait lentement dans un morne silence. Des commissaires circulaient dans les rangs, faisant découvrir tout le monde, malgré la pluie glaciale qui ne cessa de tomber, et maintenant un ordre et une régularité qui révélaient une organisation menaçante. Il était nuit close quand le convoi arriva au cimetière : on n'avait pas mis moins de sept heures pour aller du faubourg Montmartre au Père-Lachaise. Ce fut à la lueur des torches qu'on descendit le corps dans le caveau, et que Casimir Périer prononça un discours, tout animé de sa véhémence éloquente. Dès le lendemain, une souscription fut ouverte pour les enfants sans fortune du général, et en quelques semaines elle s'élevait à un million. On n'avait encore rien vu de pareil à ces funérailles triomphales. Les journaux royalistes, stupéfaits et alarmés, constataient ce réveil si menaçant de l'opinion libérale, et le *Journal des Débats* écrivait : « Si les ministres savaient voir quelque chose, ils trouveraient dans ce qui vient de se passer matière à

de sérieuses réflexions... Cent mille personnes de tout rang, de toute opinion, ne se donnent pas le mot pour étaler une vaine parade; des boutiques ne se ferment pas, toute une capitale n'est pas émue sans qu'un intérêt puissant ne soit la cause de pareils effets... On peut considérer cette grande assemblée populaire, convoquée par la mort, comme une réunion des comices à Rome. On a voté pour la Charte sur le cercueil d'un général, de même que les Romains votaient pour la liberté au Champ de Mars. »

§ 7. — SYMPTÔMES RÉVOLUTIONNAIRES.

Un écrivain royaliste, M. Nellement, qui assistait en curieux aux obsèques du général Foy, raconte avoir distingué parmi les plus affairés des commissaires un jeune homme maigre, pâle, en proie à une irritation nerveuse : c'était Garnier Pagès l'aîné, l'un des futurs chefs du parti républicain après 1830. La manifestation dépassait donc, au moins dans la pensée d'une partie de ses organisateurs, les opinions ardentes sans doute, mais loyalement dynastiques, qui avaient été personnifiées par le général Foy. Ce symptôme n'est pas d'ailleurs le seul qui dénote à cette époque l'empressement et l'habileté des révolutionnaires à exploiter le mouvement des esprits

vers la gauche et à s'en approprier le bénéfice. Quelques jours avant la mort du général Foy, en octobre 1825, La Fayette, le représentant le plus fameux de la vieille opposition antibourbonienne, débarquait au Havre, de retour des États-Unis¹. Rien qu'à l'accueil du public, il pouvait tout de suite entrevoir quel changement commençait à se faire dans l'opinion. Il n'avait pas oublié en effet comment, dix-huit mois auparavant, répudié par ses électeurs, il avait dû chercher jusque dans le nouveau monde, la popularité qui l'abandonnait en France. Cette fois, le Havre l'accueillit avec faveur; à Rouen surtout, on organisa en son honneur une

¹ La Fayette avait été reçu avec enthousiasme par le peuple de Washington. Proclamé solennellement « l'hôte de la nation américaine », harangué par le Congrès qu'il avait harangué à son tour, il avait parcouru le territoire de la jeune République au milieu d'ovations continuelles. A son départ, une frégate de l'État fut mise à sa disposition pour le ramener en France. Si l'on veut se faire une idée du ton auquel était montée la rhétorique américaine, qu'on lise ce passage du discours d'adieu adressé à La Fayette par M. Adams, le président des États-Unis : « Allez, ami que nous chérissons; retournez vers cette terre du brillant génie, des sentiments généreux et de la valeur héroïque; vers cette belle France, où sont nés Louis XII et Henri IV; vers ce sol fécond qui produisit Bayard et Coligny, Turenne et Catinat, Fénelon et d'Aguesseau! Déjà, depuis plusieurs siècles, le nom de La Fayette était inscrit sur le catalogue de ces illustres noms que la France s'enorgueillit d'offrir à l'admiration des peuples. À l'avenir, il brillera d'un éclat plus grand encore. Et si, dans la suite des temps, un Français est appelé à indiquer le caractère de sa nation par celui d'un individu de l'époque où nous vivons, le sang d'un noble patriotisme colorera ses joues, le feu d'une inébranlable vertu brillera dans ses yeux, et il prononcera le nom de La Fayette! »

ovation bruyante à laquelle les autorités locales tentèrent vainement de mettre obstacle; quelques jours après, il rentra dans son château, ou, comme parlait le marquis démocrate, dans *sa maison* de La Grange, au milieu d'un grand concours, et aux cris de « Vive l'ami du peuple! » Aussi écrivait-il au président Adams une lettre où, tout en reconnaissant « la France encore moins disposée à de prochaines commotions qu'elle ne l'était, à l'époque de son départ », il constatait que « l'opinion libérale gagnait du terrain ». Bientôt il eut un salon où se réunissaient les libéraux qui désiraient une révolution; ceux qui voulaient au contraire demeurer dans la légalité se rencontraient chez le duc de Broglie. Dix-huit mois ne s'étaient pas écoulés, depuis son retour d'Amérique, qu'une vacance s'étant produite dans le collège électoral de Meaux, La Fayette était élu contre un candidat du centre gauche, M. Tronchon; le ministère n'avait osé porter personne.

Il était donc évident que, par certains côtés, le mouvement d'opinion menaçait d'atteindre plus haut que M. de Villèle. Peu de temps avait suffi pour que les effusions royalistes de 1824 fissent place à une froideur peu dissimulée. Les journaux n'osaient pas sans doute attaquer directement Charles X : c'eût été troubler le jeu de la tactique constitutionnelle. Mais l'affectation avec laquelle on se déclarait résolu à combattre et à briser tout fauteur de contre-révolu-

tion, quel qu'il fût, laissait trop voir contre qui l'on se mettait ainsi dans une attitude de défensive comminatoire. Quelle différence entre la rentrée du roi à Paris, au retour du sacre, en juin 1825, et son entrée lors de son avènement, huit mois auparavant! Les fêtes officielles furent les mêmes. Mais vainement le *Journal des Débats* avait-il promis que « l'enthousiasme de la seconde entrée dépasserait encore celui de la première », le peuple fit au prince un accueil glacial. Les magnifiques strophes de Victor Hugo et de Lamartine restèrent sans écho, pendant que partout on fredonnait les allusions injurieuses de la nouvelle chanson de Béranger, le *Sacre de Charles le Simple*. Les écrivains royalistes eux-mêmes, si aveugles qu'ils fussent parfois, en étaient frappés et poussaient un cri d'alarme.

Chaque année les symptômes devenaient plus inquiétants. Depuis son échec électoral, Manuel avait mené une vie retirée, à Maisons, où M. Lafitte lui avait offert un asile. Triste, amer, il était demeuré sans action sur les affaires publiques; tout au plus avait-il donné à quelques rares écrivains, comme MM. Thiers et Mignet, des conseils inspirés par sa haine contre les Bourbons. La foule semblait l'avoir oublié, quand on apprit, en août 1827, qu'il venait de mourir. Aussitôt, il fut résolu qu'on recommencerait pour lui les funérailles du général Foy. Cent mille hommes se retrouvèrent debout autour de son cercueil. Malgré quelques signes

menaçants, on avait pu prêter à la manifestation de 1825 une physionomie plutôt libérale qu'anti-dynastique. Mais l'opinion, depuis lors, avait marché. Manuel d'ailleurs personnifiait une tout autre politique que le général Foy. Ses funérailles furent pleinement révolutionnaires. Tout y révélait ce caractère : les noms des organisateurs qui étaient les représentants de la vieille opposition antibourboisienne, La Fayette, Schonen, Labbey de Pompières, Laffitte, Béranger, et leurs jeunes clients, MM. Thiers et Mignet; les discours qui furent prononcés sur la tombe par La Fayette et M. de Schonen, et qui semblaient un écho ou un réveil des provocations factieuses de 1820 et de 1821; les figures trop significatives des meneurs qu'on voyait s'agiter dans la foule, commandant, dirigeant la manifestation, la plupart anciens chefs des Ventes qui passaient en revue l'armée, naguère dispersée, des sociétés secrètes. On put même se demander un moment si cette revue ne finirait pas par une bataille. La police s'étant opposée à ce que le cercueil fût porté à bras par des jeunes gens, les manifestants voulurent résister. Une collision était imminente. M. Laffitte intervint et parlementa avec l'officier qui commandait la troupe. Tous deux convinrent d'une sorte de transaction; mais il fallait la faire accepter à la partie la plus ardente du cortège qui semblait chercher la lutte. Quand le négociateur populaire rapporta les conditions qu'il avait consenties, il fut

accueilli par les cris les plus discordants. Le char funèbre fut transformé en tribune. A l'une des extrémités, un orateur de la jeune démocratie s'efforçait d'enflammer la foule, tandis qu'à l'autre M. Laffitte cherchait à se faire entendre. Le tumulte était au comble. « Écoutons Laffitte, notre grand citoyen, criaient les uns; ceux qui n'écoutent pas Laffitte sont des agents provocateurs! » Mais de l'autre côté, on répondait : « A bas les endormeurs! Aux Tuileries, aux Tuileries! » Ce n'était pas la première fois de la journée que ce dernier cri se faisait entendre; il répondait sans doute au mot d'ordre secrètement donné par ceux qui poussaient à l'émeute. Au prix d'efforts désespérés, et grâce au secours que lui donnait l'attitude résolue de la troupe, M. Laffitte parvint enfin à persuader ses auditeurs. La journée avait été menaçante; pour cette fois, l'orage était passé sur les têtes sans éclater.

« A bas les endormeurs! » avait-on crié à M. Laffitte : expression populaire et brutale du mécontentement que causait, dans la fraction la plus avancée de la gauche, la tactique constitutionnelle imposée par les habiles. Béranger était de ces mécontents, et il comparait, non sans amertume, ce que la haute banque avait fait pour le général Foy à ce qu'elle refusait de faire pour Manuel¹. Vers ce temps,

¹ : On parla, dit Béranger, d'élever un tombeau; mais en cela on put voir combien Manuel et Foy avaient différé. Tout ce que

comme plusieurs des chefs du parti libéral remerciaient le chansonnier du secours qu'il leur prêtait, celui-ci leur répondit avec méchante humeur : « Ne me remerciez pas des chansons faites contre nos adversaires; remerciez-moi de celles que je ne fais pas contre vous. »

En 1827, les révolutionnaires se pliaient en murmurant, mais enfin ils étaient encore obligés de se plier à la consigne de l'opposition légale. Les passions qui fermentaient en eux, et le but qu'ils cherchaient toujours à atteindre, n'étaient-ils pas cependant apparus d'une façon assez claire, pour provoquer chez les libéraux dynastiques de sérieuses réflexions? Des scènes comme celle que nous venons de raconter étaient faites pour les dégoûter et les effrayer. « Le tapage manqué des obsèques de Manuel me paraît bien misérable », écrivait M. Royer-Collard. Mais était-ce tout? Ces libéraux, entre autres les monarchistes dévoués ou résignés du centre, ne devaient-ils pas se demander si leur action commune avec la gauche était sans péril; si, dans leur préoccupation exclusive de faire échec à M. de Villèle, ils ne servaient pas les intérêts d'un parti poursuivant, sous le drapeau constitutionnel, des desseins qui ne l'étaient

depuis nous avons appelé juste milieu, la banque surtout, s'empressa de souscrire pour élever un mausolée au général et assurer une fortune à ses enfants (un million, je crois); pour Manuel, presque toutes les grosses bourses refusèrent de s'ouvrir, et l'on eut bien de la peine à recueillir neuf ou dix mille francs par souscription. »

pas; si, avec le genre de guerre qu'ils faisaient au ministère, et surtout avec les soldats qu'ils laissaient se confondre dans leurs rangs, leurs coups ne risquaient pas de porter plus haut que le cabinet?

Mais ce sont pensées auxquelles on s'arrête rarement dans l'entraînement de l'opposition. D'ailleurs, ne l'a-t-on pas vu en analysant l'état d'esprit des rédacteurs du *Globe*? Parmi ces libéraux, plusieurs, sans vouloir préparer une révolution, n'en avaient pas assez la crainte et l'horreur. Ils ne parlaient pas de cette idée, qui aurait dû être la leur, que tous leurs intérêts, tous leurs principes étaient étroitement liés au maintien de la vieille monarchie. Ils croyaient leur conscience sauve, quand ils n'avaient pas enfreint la légalité, et alors ils envisageaient une rupture avec la dynastie, dont ils n'auraient pas pris personnellement l'initiative, comme une éventualité possible, probable, acceptable, peut-être même par quelques côtés avantageuse. D'autres, comme M. Royer-Collard, comprenaient mieux le droit et la nécessité de l'hérédité royale. Celui-ci n'avait pas dû changer d'avis, depuis qu'il avait écrit de la monarchie restaurée « qu'elle était la vérité dans le gouvernement ». Mais son pessimisme, chaque jour plus désolé, plus dédaigneux et plus irrité, lui inspirait un langage et une conduite qui paraissaient parfois en singulière contradiction avec ses vrais sentiments. Il s'épanchait de temps à autre, à la tribune, en attaques d'une éloquente et redoutable

amertume, et semblait, dans ses lettres intimes, avoir désespéré de la monarchie. Il y parlait de « la fatigue de sa longue vie, toute consumée en vœux impuissants et en espérances trompées ». — « J'ai perdu ma cause, disait-il à M. Guizot; j'ai bien peur que vous ne perdiez aussi la vôtre. » — « Il n'y a rien à faire, écrivait-il encore, rien à prévoir, rien à dire. Il faut que cet ordre ou ce désordre ait son cours. » Il allait même, dans une autre lettre, jusqu'à écrire ces lignes qu'on croirait plutôt émanées de quelque adversaire systématique de la Restauration : « Je pense comme vous sur ce qui se passe. Nous y sommes tout à fait désintéressés, jusqu'à ce que le système tombe. Il menace ruine; mais il peut encore se soutenir quelque temps. Tout n'en est pas encore usé; par exemple, le clergé, à qui il reste de grandes fautes à faire, et qui les fera, s'il peut. Je préfère M. de Villèle, parce qu'il est tout décrié, assez pour décrier d'avance ses successeurs. » Ce mélange de passion et de découragement trahissait un singulier malaise chez ce grand esprit. N'y avait-il pas mieux à faire qu'à pousser l'attaque à outrance contre le cabinet, en laissant, d'autre part, tout aller sur la pente révolutionnaire?

Peut-être en était-il, parmi les libéraux dynastiques, qui croyaient, ou du moins tâchaient de croire pour étouffer leurs scrupules, que la gauche était réellement et sincèrement convertie à la politique constitutionnelle. En effet, les habiles de ce dernier

parti, persistant dans la tactique qui a été déjà signalée, évitaient tout ce qui aurait pu effaroucher leurs alliés. Ce n'était pas seulement M. Royer-Collard, c'étaient Casimir Périer et même Benjamin Constant qui continuaient à se montrer aux réceptions des Tuileries. Au plus fort de la lutte, ce dernier parlait du « peuple éclairé sur toutes ses libertés, et aspirant seulement à se rallier à la monarchie que la Charte avait créée ». Aussi un ancien député de la droite passé à l'opposition, M. Gautier, rendait, au cours de la session de 1827, cet hommage solennel à ce qu'il croyait être une transformation de la gauche :

Depuis que d'éclatants succès militaires, un nouveau règne, le temps, l'usage de nos libertés ont consolidé le trône, le parti démocratique a perdu de sa force réelle ou de sa violence. Il a reconnu que la France voulait la monarchie et la légitimité, et il a cessé aussitôt, soit par conviction, soit par impuissance, de se montrer hostile contre elles. De leur côté, les hommes que leurs sentiments et leur conscience attachent invariablement au système monarchique se sont, pour la plupart, familiarisés avec des institutions pour lesquelles ils avaient d'abord peu de penchant, et dont l'expérience seule pouvait leur faire connaître les avantages.

Dans ces paroles, à une part de vérité se trouvaient mêlées beaucoup d'illusions : illusions quelque peu naïves et singulièrement complaisantes, au

lendemain des ovations de La Fayette et en face de l'enterrement de Manuel! Comment ne point voir qu'une partie de la gauche n'avait pas cessé d'être au fond révolutionnaire? Que des libéraux, tout en repoussant avec sincérité l'idée d'un renversement de la royauté, combattissent la politique de M. de Villèle, cela se conçoit. Seulement, en se laissant allier et mêler à cet élément antidynastique, ils commettaient une inconséquence, une faiblesse et une imprudence. Ce sont, hélas! les entraînements habituels de toutes les oppositions. Passionnées par la campagne qu'elles poursuivent contre tel ministre, elles croient pouvoir accepter, sans faute et sans péril, le concours de tous ceux qui se montrent disposés à faire avec elles la première étape; elles oublient de se demander si elles ne donnent pas ainsi à leurs compagnons du moment des forces et un élan dont ceux-ci useront ensuite pour pousser beaucoup plus loin; si elles ne leur fournissent pas, auprès du public, une recommandation, une sorte de caution qui permettra à ces violents de faire un jour accepter leur propre programme; si elles ne nouent pas avec eux des liens qu'elles ne pourront plus rompre après les succès du début, et qui les entraîneront là où elles n'auraient jamais voulu aller; si, en un mot, elles ne servent pas ces dangereux alliés, au lieu de s'en servir. Qu'il est donc difficile aux partis modérés de faire face des deux côtés, et de lutter à la fois contre le péril de gauche et contre les impru-

dences de droite! A cette seule condition cependant, on est dans la vérité et la justice politique. M. de Villèle a manqué de clairvoyance et de fermeté, nous l'avons dit ailleurs, quand, à force de regarder les menaces des révolutionnaires, il a perdu de vue les folies des ultras, quand, occupé à se défendre contre les premiers, il n'a plus eu la force de résister aux seconds. M. Royer-Collard et M. Casimir Périer, les écrivains du *Journal des Débats* et ceux du *Globe*, ont encouru le même reproche, lorsque, tout entiers à leur attaque contre le ministère de droite, ils ne se sont pas dégagés de la gauche antidynastique, bien plus, lorsqu'ils ont accepté son concours, et même l'ont presque autorisée à se confondre avec eux.

CHAPITRE V

LA QUESTION « CLÉRICALE » SOUS M. DE VILLELÉ.

§ 1^{er}. — LIBÉRALISME ET IMPIÉTÉ.

« L'époque actuelle, disait en 1826 une feuille libérale, sera difficile à expliquer pour nos arrière-neveux. Il n'est plus question que d'évêques, de curés, de moines, de jésuites, de couvents, de séminaires ; on n'entend plus retentir que les mots de bulles, de mandements, de confession, de communion, d'indulgences et d'excommunication ; la controverse théologique est à l'ordre du jour. » Venez-vous assister, en effet, entre 1824 et 1827, à quelque séance de la Chambre des députés ou de la Chambre des pairs, vous trouviez à la tribune M. Casimir Périer ou M. Agier, M. Pasquier ou M. Portalis, qui combattaient la politique religieuse du gouvernement, dénonçaient les empiétements du clergé et les menaces de théocratie. Suiviez-vous la foule au Palais de justice, un jour de grand procès, M. Dupin y citait Pithou sur les libertés gallicanes, appelait Rome à la barre de la cour de Paris, et les juges visaient dans leurs sentences la Déclaration du clergé de 1682 ou

les arrêts d'expulsion de la Compagnie de Jésus. Pénétrez-vous dans un salon ou dans un atelier, on n'y parlait, en des langages et à des points de vue divers, que du « parti prêtre » ou des « hommes noirs », de la « Congrégation » ou de « Loyola ». Ouvriez-vous un journal ou une brochure, ce n'étaient qu'histoires de prêtres intolérants ou ineptes, dissertations ou polémiques sur le « jésuitisme ». Regardiez-vous les caricatures à la vitrine d'un marchand d'estampes, vous y voyiez des curés et des moines, gras de bien-être ou desséchés par le fanatisme, déguisés en éteignoirs, brûlant des Voltaire, s'escrimant contre la Charte, ou faisant commerce de dévotions. Rencontriez-vous sur votre chemin quelque rassemblement tumultueux, quelque agitation populaire, c'est qu'il s'agissait de faire tapage à une mission, ou d'introduire de vive force dans une église le cadavre d'un acteur mort sans confession. Finissiez-vous votre journée au théâtre, le parterre y exigeait à grand bruit le *Tartufe*, et saluait de ses bravos passionnés tous les traits de Molière contre les faux dévots. « A bas les jésuites ! » ce cri lancé de la tribune, répété par la presse, commenté dans de gros volumes, fredonné par la chanson, hurlé par l'émeute, renvoyé d'écho en écho aux quatre coins de la France, éclatait chaque jour plus retentissant et plus formidable. Il semblait parfois couvrir cet autre cri : « Vive la Charte ! » dans lequel s'était résumée la tactique nouvelle, inaugurée par la gau-

che en 1824. C'était à croire qu'une seule question subsistait, celle qu'on appellerait aujourd'hui la question « cléricale ». On aurait donc une idée imparfaite du rôle du parti libéral, pendant les dernières années du ministère Villèle, si, après l'avoir observé dans son opposition politique et constitutionnelle, on ne l'étudiait dans cette campagne où, provoqué et secondé encore une fois par les fautes de la droite, il va mélanger, d'une si étrange façon, l'impiété révolutionnaire et le gallicanisme d'ancien régime. Mais pour bien comprendre sa conduite, il convient de faire un court retour en arrière.

Sous l'Empire, il n'y avait guère eu de polémique religieuse : non que le christianisme régnât sans conteste sur les esprits ; c'était plutôt qu'on ne s'en occupait pas. Les incrédules dédaignaient facilement ceux qui ne les gênaient par aucune propagande. La part laissée au christianisme dans la vie sociale était si petite, que c'eût été peine perdue de la lui disputer. « La religion, — a écrit M. de Rémusat en parlant de cette société qu'il avait entrevue, enfant, dans le salon de sa mère, — admise à titre de nécessité politique, se voyait interdire la controverse, l'enthousiasme, le prosélytisme. Il semblait aussi inutile de la discuter qu'inconvenant de la défendre. » La Restauration, au contraire, en apparaissant fondée sur l'union du trône et de l'autel, éveilla des espérances d'un côté, des méfiances de l'autre, une grande émotion de toutes parts. On put alors dis-

cerner cette impiété haineuse, legs du dix-huitième siècle et de 1793, qui était au fond des idées et des passions de la gauche. Dès 1814, les vieux révolutionnaires donnèrent le signal des attaques. Un certain Dubroca, moine défroqué et marié, dénonça « le nuage noir qui se formait à l'horizon ». Méhée, l'ancien secrétaire de la Commune de Paris, écrivait : « Tous les actes de l'autorité semblent émaner d'un concile ou d'un conclave; on ne nous parle plus que de solennités religieuses et de processions. » Carnot disait dans son Mémoire à Louis XVIII : « Les prêtres ont toujours cherché à profiter de la crédulité des peuples pour opprimer les rois. Ne sont-ce pas eux qui ont mis frère Jacques Clément au nombre des saints? Ne trouve-t-on pas des noms de moines et de jésuites dans tous les complots formés contre les souverains? » Considérations, soit dit en passant, assez inattendues sous la plume d'un régicide! La plupart des libéraux suivaient sur ce terrain les révolutionnaires. Il allait de soi qu'un libéral en politique était voltairien en religion¹. Le plus souvent, néanmoins, on n'osait pas se heurter de front au christianisme, pas plus qu'on n'attaquait ouvertement la royauté; par prudence et par habileté, on prenait un détour, connu d'ailleurs de tous

¹ On ne saurait s'imaginer le sens qu'on était amené ainsi à donner au mot *libéral*. Le général Lamarque, ayant vu une dame manger des gâteaux dans une soirée de carême, en conclut, dans ses Mémoires, que cette dame était plus « libérale » qu'il ne le croyait.

les ennemis de la religion, et c'était contre le clergé qu'on s'efforçait d'exciter l'animosité et le mépris.

Le *Constitutionnel* était l'une des principales machines de guerre employées dans cette campagne. Il excellait dans la besogne subalterne. Deux ou trois fois par semaine, il publiait, sous le titre de *Gazette ecclésiastique*, de petits articles où chaque méfait prétendu du clergé était relevé, commenté, envenimé. Beaucoup de ces récits étaient des calomnies, d'autres dénaturaient des faits irréprochables ou inoffensifs. L'écrivain chargé de raconter, souvent même d'inventer ces anecdotes, était désigné dans l'intimité sous le nom de *rédacteur des articles bêtes*, et lorsque le niveau des abonnements baissait, on disait : « Le rédacteur des articles bêtes se néglige, il faut le faire donner plus souvent¹. » Guerre

¹ M. Nettement dit tenir ce renseignement d'un des principaux actionnaires du *Constitutionnel* à cette époque. Le procédé le plus souvent employé était l'anecdote sans indication de nom, de lieu, ni de date, et qu'il était par suite impossible de contrôler et de démentir. Les extraits suivants d'une prétendue lettre de commis voyageur, publiée par le *Constitutionnel*, donneront une idée de cette polémique : « Dans la commune de X..., un homme pieux, arrivé à ses derniers moments, appela un prêtre autre que le curé de la paroisse. Le pasteur en chef fut blessé de ce choix; le pasteur subalterne refusa son ministère; le malade mourut sans confession. Dans une autre commune, un jeune homme, appelé à Paris par une affaire de famille, voulant, avant de s'éloigner de son village, s'approcher de la sainte table, le curé le repoussa en disant : « Paris est une Babylone; qui y va ne saurait communier dignement. » Dans un village voisin, un prêtre a refusé un drap mortuaire pour le cercueil d'un pauvre maçon. Un prêtre a fait une remontrance publique à une femme, etc., etc. » Voilà bien l'article bête!

mesquine et répugnante, mais parfois efficace!

Cette littérature, du reste, avait alors ses modèles qui n'étaient pas sans quelque éclat. Paul-Louis Courier, par exemple, n'était-il pas de ceux qui mettaient à la mode ces historiottes de curés, ces pamphlets contre les sacristies, cette façon d'attaquer la religion par les petits côtés? Il y apportait plus d'art que le *Constitutionnel*, non plus de justice, de largeur, ni d'élévation. Il était possédé de la même animosité étroite contre la soutane. Là étaient pour lui l'ennemi, le péril. « Serons-nous capucins? écrivait-il, ne le serons-nous pas? voilà aujourd'hui la question. Nous disions hier : Serons-nous les maîtres du monde? »

Un homme personnifiait mieux encore, et avec un renom plus étendu, cette irréligion vulgaire qui semblait faire partie du libéralisme : chacun a nommé Béranger. Proudhon l'a dit : « La plaisanterie et les gaudrioles de Béranger sont en général puisées à deux sources suspectes, l'impiété et l'obscénité ¹. » On dirait quelque esprit fort d'estaminet qui insulte le prêtre dans la rue, et ricane au passage d'une procession. Rien ne l'arrête; il jette son petit vin de cabaret à la face de tous : du curé, de la religieuse,

¹ C'est pour outrage à la morale publique et religieuse qu'en 1822 la Cour d'assises a condamné Béranger à trois mois d'emprisonnement. Les chansons dans lesquelles le jury trouva ce délit avaient pour titres : *Deo gratias d'un Epicurien*; *la Descente aux Enfers*; *Mon Curé*; *les Capucins*; *les Chantres de paroisse*; *les Missionnaires*; *le Bon Dieu*.

de Loyola, du pape et même du bon Dieu; il abaisse la sœur de charité au niveau de la courtisane; il parodie les sacrements et les paroles de la prière, y mêlant le libertinage avec une impudeur sacrilège; il raille et salit les dévotions les plus pures et les croyances les plus populaires, l'*Ange gardien* et le *Jour des morts*. Ce n'est pas chez lui entraînement de buveur aviné, s'oubliant dans la gaieté audacieuse de l'orgie. Non, c'est un faux ribaud, un blasphémateur à froid. Tout est calculé, moins encore dans un dessein de négation philosophique et doctrinale que pour flatter et exciter certaines passions qui lui paraissent devoir servir sa haine contre les Bourbons. Du reste, ce qui frappe et rebute le plus dans cette impiété, ce n'est pas sa grossièreté impudente, c'est sa niaiserie vulgaire. Cette théologie ne dépasse pas celle du commis voyageur. Des écrivains, fort hostiles pourtant au catholicisme, en ont été dégoûtés. Béranger, a dit M. Renan, attaque la religion « par tous les côtés étroits, courts, plats et communs ¹ ». Quelle conception plus basse en effet que celle de ce « Dieu des bonnes gens » dont le chansonnier s'est fait le

¹ « D'un côté, a dit encore M. Renan, nous sommes blessés de son rire; quand il raille l'huile sainte, ... il nous offense; car songez, disons-nous, à ceux que cette onction a consolés... De l'autre, son dieu de grisettes et de buveurs, ce dieu auquel on peut croire sans pureté de mœurs ni élévation d'esprit, nous semble le mythe du béotisme d'esprit, substitué à celui de l'antique sentiment. Nous sommes tentés de nous faire athées pour échapper à son déisme, et dévots pour n'être pas complices de sa platitude. »

psalmiste! Dieu commode, à l'usage des buveurs et des grisettes, qui préside aux débauches de cabaret et de mauvais lieu, qui nous a donné le vin pour l'ivresse et les filles pour le libertinage, qui accueille sur le même rang, dans son paradis, la sœur de charité et la danseuse d'opéra, l'une apportée « sur les ailes des anges », l'autre « dans les bras des amours »; dont la morale substitue partout le plaisir au devoir, et dont le culte transformerait le monde en une vaste abbaye de Thélème. Quel apostolat de la part de celui qui se dit un poète populaire! Quelle façon d'élever le cœur du bourgeois et de l'ouvrier! Quelle noble et efficace solution apportée à tous ces redoutables problèmes que la souffrance inégalement répartie et la convoitise impatiente soulèvent dans l'âme de la démocratie.¹

Malheureusement la plupart des libéraux de la vieille école n'avaient guère d'autre évangile que les chansons de Béranger. Parmi eux, cependant, il en

¹ Béranger cependant se défendait du reproche d'impiété : il se proclamait déiste (on a vu quel était son dieu); il se disait « croyant », et même, à certains jours, se prétendait presque chrétien. La vérité est qu'il n'osait pas aller trop loin, dans la crainte de n'être pas suivi par la foule d'alors. Il ne supprimait pas le culte divin; il se bornait à en transporter les cérémonies de l'église dans le cabaret. Parmi les impies plus radicaux de la seconde moitié du siècle, quelques-uns ont compris une réserve qui leur a paru de la prudence et de l'habileté; ils ont su gré au chansonnier d'avoir accompli la partie de la besogne qui était appropriée à son temps; ils l'ont remercié d'avoir fait passer le peuple du Dieu du catéchisme au *Dieu des bonnes gens*. C'était une première étape, après laquelle tous les autres devenaient faciles.

est un qu'il ne conviendrait pas de confondre avec les insulteurs de prêtres et les fanfarons d'impiété. Celui qui faisait ainsi exception, — on peut s'étonner, — était Benjamin Constant. De famille protestante, il s'était posé, presque enfant encore, en railleur sceptique et en athée épicurien. Mais vers la fin de l'Empire, — il avait alors dépassé la quarantaine, — on l'avait vu traiter les questions religieuses avec plus de gravité, avec un respect presque chrétien. A chacune des transformations de Constant, il faut toujours demander où est la femme. C'était sous l'influence de madame de Charrière que, au début de sa vie, il avait été en quelque sorte imprégné de l'esprit du dix-huitième siècle. S'il s'était ensuite montré préoccupé des choses de l'âme, il l'avait dû à madame de Staël. Plus tard, en 1814 et en 1815, il devenait presque mystique dans le rayonnement de madame de Krüdner et de madame Récamier.

Les modifications successives de cette intelligence mobile entre toutes se lient, d'une façon assez piquante, à la composition d'un livre sur la *Religion*, auquel Constant a travaillé pendant près de quarante ans, et dont le premier volume ne parut qu'en 1824. Préparé dans un esprit d'incrédulité absolue et d'athéisme, le plan avait dû en être remanié à mesure que changeait le point de vue de l'auteur¹.

¹ « L'utilité des faits est vraiment merveilleuse, disait Constant de son ton sarcastique. Voyez, j'ai rassemblé d'abord mes dix mille

Singulier cadre du reste pour cette longue méditation religieuse, que la vie de ce joueur dissolu qui écrivait le brouillon de son livre au revers de cartes à jouer. On raconte qu'une nuit, peu de temps avant la publication de l'ouvrage, quelqu'un, rencontrant Constant dans une maison de jeu, lui demanda ce qu'il faisait : « Je ne m'occupe plus que de religion », répondit-il.

Ce livre, a-t-on pu dire justement, laisse lire à chaque page ces mots : « Je voudrais croire », comme le roman d'*Adolphe* se résume en cette phrase : « Je voudrais aimer. » Mais Constant ne pouvait plus ni l'un ni l'autre. L'esprit était assez perspicace pour entrevoir la vraie lumière; l'âme était trop usée pour y atteindre. Serrez d'un peu près ces dissertations, parfois éloquentes, sur la nécessité sociale de la religion pour le peuple qui trouve là seulement la consolation de ses souffrances et le fondement de sa morale, vous n'en pouvez faire sortir qu'une religiosité assez vague. Dans l'ordre des applications politiques, l'auteur se prononce pour la liberté la plus étendue des croyances; il condamne

faits : eh bien, dans toutes les vicissitudes de mon ouvrage, ces mêmes faits m'ont suffi à tout; je n'ai eu qu'à m'en servir comme on se sert de soldats, en changeant de temps en temps l'ordre de bataille. » Il disait aussi, en faisant jouer entre ses doigts les feuillettes de son livre : « J'ai 30,000 faits qui se retournent à mon commandement. » Ces légèretés de propos sont choquantes, bien qu'il faille y faire la part d'une sorte de mauvaise fanfaronnade et d'un parti pris de se railler soi-même.

toute intolérance, même masquée de libéralisme. L'un des premiers patrons de la thèse chimérique et fautive de la séparation absolue de l'Église et de l'État, il ne croit pas cependant que la suppression des cultes doive en résulter¹. Quoi qu'il en soit, du reste, des lacunes ou des périls qui seraient à signaler dans ses doctrines, on doit reconnaître à Constant une réelle supériorité sur Courier ou Béranger, ne serait-ce que par l'accent sérieux du langage et l'équité des intentions. En cette circonstance, il était moins le successeur des philosophes du dix-huitième siècle ou des oppresseurs de la Révolution, que le devancier de la jeune école du *Globe*. Mais le livre de la *Religion* n'eut que peu de succès et n'exerça guère d'action sur les vieux libéraux. D'une part, il sortait des idées courantes; d'autre part, on n'y trouvait pas cette chaleur de foi, cette puissance d'élan, cette netteté de conclusions qui s'imposent aux contradicteurs et entraînent les hésitants.

¹ « De ce que l'autorité, dit Constant, ne doit ni commander ni proscrire aucun culte, il n'en résulte point qu'elle ne doive pas les salarier; et ici notre constitution est encore restée fidèle aux vrais principes... On a cru dire une chose philosophique, en affirmant qu'il valait mieux défricher un champ que de payer un prêtre ou bâtir un temple. Mais qu'est-ce que bâtir un temple, payer un prêtre, sinon reconnaître qu'il existe un être bon, juste et puissant, avec lequel on est bien aise d'être en communication? J'aime que l'État déclare, en salariant, je ne dis pas un clergé, mais les prêtres de toutes les communions qui sont un peu nombreuses, j'aime, dis-je, que l'État déclare ainsi que cette communication n'est pas interrompue et que la terre n'a pas renié le ciel. »

La note générale des écrivains de gauche n'en demeurait donc pas moins celle d'une impiété mesquine et haineuse. Nous n'en voudrions pour preuve que l'espèce de passion avec laquelle on exhuma tous les classiques de l'incrédulité, en particulier ceux du siècle précédent. Il n'y avait pas eu sous l'Empire une seule réédition de Voltaire ou de Rousseau. De 1817 à 1824, il en parut douze du premier et treize du second. On publia trois cent seize mille exemplaires des œuvres complètes de Voltaire, deux cent quarante mille de celles de Rousseau; soit un total de plus de deux millions de volumes. Helvétius, Diderot, d'Holbach, Dupuis, Volney furent évoqués de leurs tombeaux pour prendre part à la grande bataille. L'obscénité marchant de pair avec l'impiété, on réimprima à trente-deux mille exemplaires les romans de Pigault-Lebrun. Un officier en demi-solde, le colonel Touquet, se fit une sorte de célébrité dans cette œuvre de propagande. Improvisé libraire en 1820, il commença par une édition des œuvres choisies de Voltaire, dans laquelle il eut soin de comprendre ses écrits les plus immoraux; en 1821, ce fut le tour de Rousseau. Ce premier essai ne fit que le mettre en goût, et bientôt on le vit annoncer, dans des prospectus lancés à grand fracas, quatre nouveaux Voltaire : 1° *le Voltaire de la grande Propriété*; 2° *le Voltaire du Commerce*; 3° *le Voltaire de la petite Propriété*; 4° *le Voltaire des Chaumières*.

Ces spéculations sur l'impiété ne furent pas, du reste, toutes heureuses : elles finirent par une catastrophe, et après avoir été l'une des notoriétés du libéralisme commercial, l'infortuné colonel dut s'enfuir en Belgique¹.

§ 2 — POLITIQUE RELIGIEUSE DE LA DROITE.

On avait donc pu discerner, dès les premières années de la Restauration, ce qu'il y avait d'impiété dans les idées de la gauche. Toutefois, tant que le pouvoir avait été aux mains des hommes du centre,

¹ On fit circuler à ce propos ce détestable quatrain :

S'il tombe dans le ruisseau,
C'est la faute de Rousseau;
Et si le voilà par terre,
C'est la faute de Voltaire.

Ce Touquet avait d'ailleurs beaucoup d'imagination pour spéculer sur les passions politiques du moment. C'est lui qui avait inventé les *Tabatières à la Charte* ou *Tabatières constitutionnelles*. Un prospectus, distribué en 1820, annonçait la mise en vente de 200,000 de ces tabatières qui contenaient, disait-on, quatre tableaux différents : 1° la Charte élevée sur un autel; 2° la colonne Vendôme; 3° la Charte gravée dans un cercle; 4° un calendrier. Le colonel avait de singuliers imitateurs. Un ex-officier de la garde impériale, le capitaine Dulac, qui tenait rue des Jeûneurs un commerce de liqueurs, imagina, au moment où faisaient rage toutes ces rééditions des auteurs du dix-huitième siècle, de mettre en vente des *bouteilles-livres* qu'il appelait : *Esprit de Voltaire* ou *Esprit de Rousseau*.

la question religieuse était demeurée au second plan. C'est à l'arrivée du ministère de droite, plus encore après les élections de 1824 et l'avènement de Charles X, qu'elle devient la question principale, on dirait presque la question unique, tant elle occupe la presse, la tribune et l'opinion. D'où viennent cette émotion si vive, si universelle, cette exaspération du préjugé antichrétien? Qu'est-ce donc qui leur fournit des aliments nouveaux ou des prétextes si avidement saisis? Qu'est-ce qui permet à ces passions, anciennes sans doute, mais jusqu'alors confinées en des régions spéciales, d'envahir et d'infester en quelque sorte tous les champs de bataille du parlement ou de la presse?

La droite était par conviction et par politique un parti religieux. Par conviction : les royalistes étaient d'ordinaire catholiques, et presque tous les catholiques étaient royalistes. Par politique : les amis des Bourbons voyaient dans le catholicisme une grande force sociale, sur laquelle ces princes devaient s'appuyer, et avec laquelle ils avaient intérêt à confondre leur cause. Cette confusion n'avait-elle pas été faite par les événements eux-mêmes? Prêtres et roi n'étaient-ils pas montés ensemble sur l'échafaud révolutionnaire? N'avaient-ils pas encore les mêmes ennemis? La droite estimait donc que la Restauration politique devait avoir, comme conséquence logique et comme accompagnement fructueux, une rénovation religieuse. Pour l'accomplir, elle comptait avant tout

sur l'action commune et presque mêlée du gouvernement et de l'Église, sur ce qu'elle appelait, dans une formule souvent répétée : « l'union du trône et de l'autel ». Elle voulait, disaient ses publicistes, « une monarchie religieuse, ayant pour fondement une étroite alliance de la politique et de la religion ».

Sur la nécessité sociale du réveil chrétien, sur le devoir et l'intérêt qui poussaient la royauté à s'en préoccuper, sur le profit immense que celle-ci en eût recueilli, les écrivains de la droite n'en pouvaient trop dire. L'erreur commençait dans leur appréciation des moyens pratiques de provoquer ou de secourir ce réveil, et surtout dans leur façon de mêler les deux causes de l'Église et du parti royaliste. Pour comble de malheur, intervenaient les théoriciens d'extrême droite qui prenaient plaisir à présenter, sous leur aspect le plus provoquant, des idées déjà difficilement acceptées, même dans leurs parties raisonnables, par une société issue du dix-huitième siècle et de la Révolution. Tel était, on ne l'ignore pas, leur procédé habituel en toute matière; mais, dans l'ordre religieux, ils semblaient encore se surpasser. Nous avons indiqué, en de précédentes études, quelques traits de leur programme. Ils demandaient pour l'Église non-seulement la liberté, la protection, mais la prépondérance politique. Le clergé constitué comme premier ordre de l'État, avec un pouvoir dominant, une dotation territoriale, un droit de censure suprême sur la presse, leur pa-

raissait un élément de cet ancien régime dont ils poursuivaient le rétablissement, ou dont plutôt ils rêvaient la glorification et se plaisaient à agiter la vaine et compromettante menace. Les projets les plus bizarres traversaient parfois leurs cerveaux exaltés, et malheureusement ils ne les gardaient pas pour eux¹. Or, s'il était quelque chose de plus insensé et de plus périlleux encore que de chercher à réaliser ces chimères, c'était de les imprimer. Par une maladresse et une sorte de contradiction étranges, les ultras, si ardents à demander contre la publicité une censure draconienne, usaient et abusait de cette publicité. Dans nul autre parti on n'était aussi empressé à raconter ses projets, à proclamer ses théories, à prêcher ses divagations. Toutes leurs imprécations contre la presse, ils les étalaient dans la presse elle-même; tous les procédés qu'ils imaginaient pour imposer le silence, ils éprouvaient le besoin de les célébrer bruyamment dans quelque-une de leurs innombrables brochures. Au fond, il y aurait eu là de quoi rassurer les esprits

¹ C'est ainsi qu'en 1825, au plus vif de ces polémiques, une brochure qui fit quelque bruit proposait de créer une espèce de conseil des Dix chargé de défendre la religion, notamment contre les attaques de la presse; conseil supérieur aux ministres, jugeant à huis clos, sans avocat, requérant l'action du pouvoir politique qui serait obligé en conscience de prêter main-forte au pouvoir religieux, et pouvant appliquer toutes les peines, même la mort. Les journaux d'extrême droite applaudissaient à cette conception, et reprochaient à l'auteur inconnu : d'avoir, en gardant l'anonymat, privé son livre de l'autorité d'un nom célèbre ».

perspicaces et de sang-froid; ces réactionnaires étaient assez bavards pour être inoffensifs; ils n'appartenaient pas à la race des oppresseurs, vraiment redoutables, qui se gardent bien d'annoncer leurs coups, ou qui même parlent de liberté au moment où ils préparent l'arbitraire. Mais le public superficiel ou passionné ne faisait pas de telles réflexions, et toute cette campagne semblait imaginée pour irriter l'opinion sans l'intimider.

L'Église de France aurait dû désavouer ce zèle compromettant des royalistes d'extrême droite. Sa cause n'était-elle pas plus large, plus haute, plus durable que celle d'un parti, même le plus respectable? On ne peut avoir la prétention d'envisager ici sous toutes ses faces la situation et la conduite du clergé pendant la Restauration. Ce serait un sujet d'étude vaste et difficile, où il y aurait à la fois plus d'une critique à indiquer et d'une excuse à faire valoir. Moins encore par la faute des hommes que par le malheur des temps, dans le monde ecclésiastique de cette époque, très-peu ont bien compris leur rôle et leurs devoirs. Une notable partie de l'épiscopat, sans aller jusqu'au gallicanisme parlementaire de M. de Montlosier, tendait à ressusciter une sorte de gallicanisme mitigé; erroné au point de vue théologique, sorte de contre-sens et d'anachronisme dans nos sociétés nouvelles, ce gallicanisme se traduisait surtout au dehors en une confusion de la religion et de la politique, et en une sorte de subordi-

nation des évêques au pouvoir royal. Par réaction contre ces idées, beaucoup de jeunes prêtres s'égarèrent, à la suite de Lamennais, dans les voies d'un ultramontanisme violent qui aboutissait à la pure théocratie, c'est-à-dire à un autre genre de confusion de la religion et de la politique. La cour romaine se tenait sagement au-dessus de ces exagérations; procédant avec un grand esprit de mesure et de tempérament, elle ne frappait pas le gallicanisme des évêques, bien qu'elle y vît une atteinte à ses droits; elle refusait de s'associer à l'ultramontanisme de Lamennais, bien que celui-ci lui offrit l'empire du monde, et elle attendait patiemment que l'expérience et le temps vinssent dégager la vérité entre ces erreurs contraires. Il serait intéressant d'étudier ces attitudes diverses du vieil épiscopat, du jeune clergé et de la papauté; mais pour le moment il convient de ne toucher ce sujet, que par un côté, et d'y chercher seulement ce qui peut aider à expliquer comment les préjugés anticléricaux et les passions irrégieuses ont été alors si vivement surexcités.

Parmi les prêtres et les évêques, beaucoup, sans raisonner peut-être leur conduite et par le seul instinct des vertus apostoliques, se renfermaient dans les devoirs de leur ministère et demeuraient absolument étrangers aux luttes des partis. Malheureusement il suffisait des imprudences de quelques personnages plus en vue, ou qui se mettaient eux-

mêmes en avant, pour que l'opinion jugeât par eux de ceux qui se taisaient et s'abstenaient. Et tout d'abord, quel effet déplorable ne devaient pas produire les violences théocratiques de Lamennais et de son école! Vainement n'était-ce l'erreur que d'un petit nombre, ces exagérations servaient trop bien les desseins des adversaires de la religion pour que ceux-ci n'affectassent pas de voir, dans le plus éloquent écrivain de l'Église de France, son docteur le plus sûr et le plus autorisé¹. Les rêveurs de théocratie n'étaient pas d'ailleurs les seuls à heurter les préjugés et à soulever les préventions de la société nouvelle. Les mêmes circonstances qui avaient poussé les royalistes à s'appuyer sur le catholicisme inclinaient les catholiques à considérer leur cause comme liée à celle de la royauté. violemment persécuté par la Révolution, plus exploité que soutenu et quelquefois opprimé par l'Empire, le clergé avait salué la Restauration comme une délivrance, et une promesse de réparation². Pour la première fois depuis 89, il

¹ Sur Lamennais nous ne pouvons que nous en référer à ce qui a été dit dans notre étude sur l'extrême droite. (Voir *Royalistes et Républicains*, p. 255.)

² L'abbé Carron, qui était demeuré en Angleterre depuis 1792 jusqu'à la Restauration, écrivait, en 1814, au moment où il venait de mettre le pied sur le sol français: « Dans ma patrie, je cherche en vain la France. Au bout de vingt-quatre heures, que n'ai-je pas vu déjà! Le saint jour du dimanche confondu avec les jours ouvrables; pas une boutique qui n'étale, pas un vendeur qui ne crie dans les rues. » Quelques jours plus tard: « La route de Calais jusqu'ici ne m'a présenté que des tableaux de douleur: la cathédrale de Boulogne

voyait sur le trône des princes, dans les hautes fonctions des administrateurs, dévoués à sa cause, partageant sa foi, obéissant à ses enseignements. Rien ne lui paraissait plus simple et plus légitime que de témoigner lui-même, et de demander au pouvoir de témoigner, par ses actes et par son langage, des liens qui unissaient le trône et l'autel. C'était ainsi, de très-bonne foi et dans des intentions parfaitement pures, qu'il réclamait pour lui-même le plus possible d'honneurs publics, de marques officielles de faveur et de déférence. Les souvenirs de l'ancien régime lui rendaient naturelle la confusion des deux causes monarchique et catholique. Fondant toutes ses espérances de rénovation chrétienne sur la protection des Bourbons, il voyait, dans chaque limitation de la prérogative royale, une atteinte portée aux intérêts de l'Église. Aussi certains prêtres ou prélats, en même temps qu'ils réclamaient du gouvernement, dans l'ordre religieux, les interventions les plus compromettantes, se jetaient dans les luttes politiques,

démolic, les statues des saints demeurées décapitées à la porte des églises, des temples rustiques en ruine, des presbytères changés en auberges, des cimetières catholiques changés en champs qu'on moissonne, la cloche d'une église paroissiale laissée appendue dans une pièce de terre depuis dix-huit ans!... J'ai vu encore debout la magnifique cathédrale de Beauvais. Mais cette ville de 14.000 habitants avait quatorze églises : douze ont été détruites! — Est-il étonnant que ces prêtres n'eussent pas une grande sympathie pour une société nouvelle qui se manifestait à eux sous cet aspect? (*Vie de l'abbé Carron*, par un bénédictin de la Congrégation de France, II, p. 191 et suiv.)

y prenaient, par leurs sermons ou lettres pastorales, parti pour l'extrême droite contre les libéraux, pour l'ancien pouvoir royal contre les nouveautés constitutionnelles¹ : prétexte avidement saisi par tous les journaux de gauche, d'attaquer le clergé et de montrer en lui l'ennemi de la société moderne, le fauteur de la contre-révolution. Ce sont les mêmes prélats qui plus tard, dans leurs mandements, se feront les avocats et les patrons de M. de Polignac.

Plusieurs personnages ecclésiastiques, et des plus considérables, appartenaient d'ailleurs, par leur âge, par leur origine de famille, ou tout au moins par la direction de leurs idées, au vieux monde aristocratique. Ce n'était pas en effet dans la partie de la nation plus ou moins mêlée à la Révolution que le

¹ On ne saurait s'imaginer quelles étaient les fantaisies de certains ecclésiastiques, quand ils se mêlaient de politique. En 1826, l'abbé Liautard faisait remettre à Charles X un Mémoire intitulé : *le Trône et l'Autel*, où il indiquait, comme moyen de gouvernement, de ne pas laisser se former de nouveaux garçons imprimeurs ni s'établir de nouvelles fabriques de papier. — L'hostilité contre la Charte, toujours assez contenue chez les évêques, se traduisait parfois, chez des prêtres peu éclairés, par des attaques au moins singulières. En 1825, le curé d'une petite paroisse du diocèse de Blois, après avoir lu en chaire un mandement de son évêque qui ordonnait des prières pour le roi, s'exprima ainsi : « Mes très-chers frères, comme Charles X n'est pas chrétien, qu'il veut maintenir la Charte qui est un acte contre la religion, nous ne devons pas prier pour lui, pas plus que pour Louis XVIII qui a été le fondateur de cette Charte. Ils sont damnés tous les deux. Que ceux qui sont de mon avis se lèvent. » Ce curé, qui du reste était seul de son espèce, fut aussitôt suspendu par l'évêque et condamné par le tribunal correctionnel. Mais les feuilles de gauche, on le comprend, s'efforcèrent de donner un grand retentissement à cette extravagance isolée.

clergé avait pu se recruter, de 1789 à 1801. Le remaniement des diocèses, au début de la Restauration, avait fait nommer d'un coup trente évêques nouveaux. On y avait vu une occasion, suivant le langage du temps, de « décrasser » l'épiscopat, en y introduisant tous les survivants de l'ancienne noblesse cléricale : personnages de bonne tenue et de grand ton, mais d'inspiration un peu routinière, dont les regards étaient tournés vers le passé qu'ils regrettaient, non vers le présent qu'ils ne comprenaient guère. Il en résultait, entre eux et les hommes de la société nouvelle, une sorte de malentendu d'idées, de confusion des langues, qui les laissaient toujours étrangers les uns aux autres, quelquefois ennemis.

L'un des types les plus respectables et les plus attrayants de cette aristocratie ecclésiastique était certainement le duc de Rohan. Chambellan sous l'Empire, mousquetaire rouge après 1814, marié à une femme charmante, beau, riche, séduisant, sa vie mondaine avait été subitement brisée par un tragique événement. Sa jeune femme, un soir qu'elle s'appêtait à se rendre au bal de l'ambassade d'Autriche, avait été brûlée vive dans ses appartements. Quelques années après, le brillant officier, l'opulent gentilhomme venait frapper à la porte du séminaire de Saint-Sulpice. Devenu bientôt prêtre, très-pieux, très-charitable, il était demeuré, par toutes ses opinions et ses habitudes de vie, un seigneur d'ancien

régime, à grandes manières, assez recherché dans sa tenue, goûtant les vers, peignant l'aquarelle, plein des traditions de la vieille cour, obstinément opposé aux innovations constitutionnelles. Il se plaisait à recevoir haute compagnie en son château de la Roche-Guyon, et à lui offrir chaque jour, dans sa merveilleuse chapelle souterraine, le spectacle à la fois édifiant et enchanteur d'offices célébrés avec une pompe sans pareille. L'atmosphère d'idées anciennes qu'on respirait autour du duc-abbé l'empêchait d'avoir prise sur les jeunes hommes des générations nouvelles que, par penchant et par zèle, il attirait auprès de lui. Ceux-ci l'aimaient pour sa bonté gracieuse, pour cette courtoisie charmante et délicate dont le secret semble avoir disparu avec les derniers survivants du siècle précédent; ils l'estimaient pour sa tendre vertu; mais ils étaient rebutés par cette réapparition, pour eux inintelligible et souvent choquante, d'un monde oublié. Telle n'était pas seulement l'impression de Victor Hugo, alors à ses débuts, et devenu, pendant quelques jours, l'hôte de la Roche-Guyon; c'était aussi celle d'un adolescent de grande race et de foi vive, Charles de Montalembert, qui écrivait, en 1827, à « son ami de collège » :

Mes rapports avec le duc de Rohan n'ont plus d'une fois embarrassé. Ma mère m'a écrit lettres sur lettres pour m'exhorter à me lier avec lui. Il a toujours eu pour moi toutes sortes de bontés; il m'a même témoigné une

véritable affection et un tendre intérêt, et cependant j'éprouve un *je ne sais quoi* qui m'éloigne de lui. Jamais il ne pourra exister de confiance entre lui et moi; jamais mon cœur ne pourra se livrer à un prêtre, à un Français, qui déclare hautement que la liberté et l'égalité constitutionnelles sont des chimères.

Ce « je ne sais quoi » qui éloignait le comte de Montalembert de l'abbé de Rohan, et qui soulevait, chez des esprits moins bien disposés et contre des personnages moins sympathiques, des préventions autrement irritées, qu'était-ce, sinon la répulsion profonde, invincible, inspirée à la France nouvelle par les hommes et les idées d'avant 1789? Il n'était pas surprenant, — mais n'était-ce pas un grand malheur? — qu'une portion du clergé se trouvât ainsi séparée de la nation qu'il devait évangéliser.

Il dépendait du gouvernement d'atténuer au moins les inconvénients politiques de cet état des esprits. S'il eût refusé nettement de se prêter au rôle qu'on voulait lui faire jouer, ce péril d'ancien régime religieux, dont l'opinion était si vivement effarouchée, n'eût pas pris corps et fût demeuré à l'état de menace spéculative. M. de Villèle, nous l'avons dit ailleurs, peu curieux de théorie, mais clairvoyant dans les choses pratiques, aimait à répéter qu'il ne fallait pas « mettre la cérémonie avant l'idée », c'est-à-dire introduire plus de piété dans les manifestations officielles ou dans les lois, qu'il

n'y en avait dans les mœurs et dans les cœurs. « Un défaut du clergé, écrivait-il dans ses notes intimes, est de ne voir que la partie religieuse de la population et de juger de l'ensemble de la génération actuelle par une exception. » Mgr Frayssinous, devenu ministre des affaires ecclésiastiques, n'eût pas été disposé à moins de sagesse et de prudence; il désapprouvait visiblement toutes les exagérations, et à plus d'une reprise il s'était exprimé à la tribune en d'excellents termes¹. Mais le cabinet ne se croyait pas de force à résister absolument aux exigences de ses amis. Il en repoussait ou en ajournait beaucoup, il cédait sur quelques-unes. De là, plusieurs mesures, soit fâcheuses en elles-mêmes, soit maladroites dans l'état des esprits. La plus fameuse a été cette loi sur le sacrilège, qui a soulevé tant de

¹ C'est ainsi que, lors du budget de 1827, il avait défendu, avec une grande modération, le clergé français, contre le reproche d'aspirer à l'envahissement et à la domination, lui donnant des conseils et une sorte de leçon, tout en le vengeant d'insidieuses calomnies. Si quelquefois, disait-il, « un zèle immodéré laissait échapper des paroles déplacées », la sagesse des premiers pasteurs avait bientôt réprimé ces écarts. « Mais, ajoutait-il, voyez l'inconséquence de tant d'écrits dirigés contre le sacerdoce. On veut que le clergé soit calme et mesuré dans sa conduite et dans ses discours; rien de mieux; c'est son devoir. D'un autre côté, que fait-on? Précisément ce qu'il faut pour l'indisposer et l'aigrir. La satire et la calomnie le livrent tous les jours à la haine et à la dérision publiques... On veut qu'il s'attache à nos institutions politiques; rien de mieux encore; et en même temps, on cherche à faire de nous une classe de suspects, en attendant qu'on puisse en faire une classe d'ilotes. Si c'est ainsi qu'on entend nous prêcher l'amour des institutions, je demanderai ce qu'on ferait si l'on voulait les rendre odieuses. »

colères et n'a jamais pu être appliquée. Le ministère croyait-il faire compensation, quand il déférait les adversaires de la Déclaration de 1682 à la police correctionnelle, ou tâchait, par une sorte d'anachronisme, de provoquer chez les évêques une manifestation gallicane? Il n'y gagnait que d'être attaqué des deux côtés. Son embarras faisait pitié; qu'il se tût ou parlât, s'abstint ou agit, frappât M. de Montlosier ou Lamennais, ultras et libéraux, n'y trouvaient qu'une occasion de se retourner plus violemment contre lui, et, avec le désir sincère de pacifier les esprits, il n'aboutissait qu'à enflammer davantage les deux partis.

En face de tant d'entraînements et de faiblesses, n'est-on pas tenté de chercher, fût-ce dans les parties moins en vue de la scène politique, s'il n'y avait pas parmi les catholiques de ce temps quelque esprit plus clairvoyant, parmi les hommes d'État de la droite quelque âme plus ferme? On rencontre alors, dans un coin de la presse royaliste et religieuse, un personnage de physionomie un peu excentrique, sympathique en dépit de ses lacunes et de ses exubérances, et que nous avons le droit de revendiquer et le devoir d'honorer comme un de nos ancêtres intellectuels : nous voulons parler du baron d'Eckstein¹. Né en Danemark, de parents israélites,

¹ M. d'Eckstein a été l'initiateur, le conseiller, et, dans une certaine mesure, le collaborateur des jeunes gens qui fonderont bientôt, en

élevé dans le protestantisme, un séjour à Rome lui avait ouvert les yeux, et il s'y était converti au catholicisme. Venu en France, sa bonté, une sorte de naïveté tendre et loyale, lui avaient attiré l'affection de tous ceux qui l'approchaient. Sa prodigieuse érudition lui faisait remuer beaucoup de faits et d'idées, et il lui arrivait d'écrire seul, en une semaine, la valeur d'un volume sur les questions les plus diverses; mais le manque de méthode, des défauts de forme, quelque chose d'un peu touffu et confus qu'il tenait de son origine germanique, l'empêchaient d'avoir grande prise sur un public français, et il perdait ainsi le fruit de précieuses et riches qualités. L'originalité et la droiture de son esprit lui rendaient plus facile qu'à d'autres cette indépendance rare de la modération et du bon sens, au milieu des exagérations et des passions de parti. Il avait discerné le péril de la voie où s'engageaient catholiques et royalistes, et il avait osé le dénoncer, dans les feuilles diverses où il écoulait sa prose abondante. Séparer l'Église non de l'État, mais des partis, la dégager de toute solidarité dans nos agitations passagères, telle était la thèse sur laquelle il revenait sans cesse, sans s'inquiéter d'être à peu près seul à la soutenir. Ce n'était pas chez lui théorie absolue, mais appréciation des circonstances

1829, le premier *Correspondant* : MM. de Carné, de Cazalès, Foisset, etc., etc.

et prévision de catastrophes qu'il devinait prochaines et redoutables. Il regardait « comme un malheur des temps, qu'en France un parti eût cherché à s'emparer du clergé, pour le faire servir à la reconstruction de la monarchie ». Quelque ultra rêvait-il tout haut, pour l'Église, le périlleux et compromettant pouvoir d'une sorte de censure politique, seul parmi les journalistes catholiques, M. d'Eckstein protestait; il ne niait pas les dangers de la liberté de la presse; mais c'était, disait-il, « la maladie du siècle qui, plus forte que la médecine, veut avoir son cours »; le remède était d'opposer les saines doctrines aux mauvaises. Pour cela, ajoutait-il, le clergé devait se transformer et se fortifier; par des circonstances indépendantes de sa volonté, ce clergé était au-dessous de sa tâche; il sommeillait, il ignorait ce qui se passait autour de lui, et pendant ce temps le mouvement scientifique et intellectuel emportait le monde; ce n'était pas ainsi qu'on pouvait recouvrer de l'ascendant et sauver la société. « Il vous suffit, disait l'intrépide publiciste à certains royalistes, d'avoir des hôtels et des loges à l'Opéra si vous êtes mondains, ou les jouissances des dévotions privées si vous avez de la piété... Sachez-le bien : des Sybarites sans énergie, des intrigants sans capacité, ont beau affirmer qu'ils aiment la religion et la monarchie, s'agiter et former pour elles mille petits complots, ils ne sauveront rien, s'il ne sort pas de tout ce mouvement une action morale digne

de ce nom. » Mais un langage si viril et parfois si sensé était trop en désaccord avec les idées régnantes, pour être écouté de la foule. Cette modération était étouffée entre les exagérations et les violences contraires, et M. d'Eckstein, encore en cela véritable précurseur de ceux qui devaient tenter plus tard des efforts analogues, y gagnait seulement d'être attaqué des deux côtés à la fois.

Les idées de sagesse se faisaient jour cependant chez quelques autres âmes d'élite qui, dans l'intimité, laissaient apparaître leurs inquiétudes et leur désapprobation. Une catholique fervente, une amie de M. de Maistre, madame Swetchine, écrivait le 5 octobre 1824 :

Je ne crains qu'une seule chose, c'est qu'on ne favorise trop tout ce que j'aime; certes on ne se plaint guère de cela; cependant il est impossible de nier que ce ne soit toujours sans danger. Quand le mal est dans l'opinion, il ne se déracine que lentement, et si le pouvoir lui oppose des remèdes violents, l'obéissance du moment ne rachète pas les dangers de l'avenir. Je voudrais pour la religion ce que les économistes demandent pour le commerce, qu'on laissât faire sans trop s'en mêler; mais de nos jours, on ne veut pas se donner le temps pour auxiliaire.

Madame Swetchine était encouragée dans ses idées de modération par des hommes qu'on eût pu croire partisans de thèses plus extrêmes. Un vieux jésuite, dont toutes les idées avaient été formées avant la

Révolution française, le Père Rozaven, assistant du Père général et résidant à Rome, lui écrivait en 1825, à propos des exigences et des exagérations de certains écrivains catholiques de son temps, notamment de Lamennais :

Ce ton tranchant, ces déclamations perpétuelles, ces prédictions sinistres, au lieu de conviction, ne laissent que du noir dans l'âme. Le gouvernement peut répondre : « Donnez-moi un peuple chrétien, et je lui donnerai des lois conformes à la perfection de l'Évangile. » Au lieu de crier contre les gouvernements, les apôtres ont travaillé à convertir les peuples, et c'est là aussi la marche qu'il convient, je crois, de prendre en France... Le zèle amer ne fera jamais qu'empirer le mal et rendre le bien plus difficile... Ce n'est point le gouvernement qui peut rendre le peuple chrétien; c'est l'affaire des ouvriers évangéliques, et tout ce qu'on peut attendre du gouvernement, c'est qu'il favorise cette entreprise... Quand on m'a convaincu que la législation en France est athée, qu'en résulte-t-il dans mon esprit? Un sentiment de tristesse et de découragement. Que j'aimerais bien mieux que l'auteur éloquent qui me donne cette triste conviction employât cette même éloquence à diminuer le nombre des athées en France. Lorsque le peuple sera religieux, le gouvernement, fût-il athée, sera bien obligé de lui donner des lois religieuses, et tandis qu'il sera impie, les lois les plus religieuses ne remédieront pas au mal. En lisant la brochure de M. de Lamennais, je n'ai pu m'empêcher, en rendant toute justice à ses intentions, de le comparer à quelqu'un qui querellerait un médecin de ce qu'il n'emploie pas un traitement bon en lui-même, mais que l'état du ma-

lade ne comporte pas. Vous en jugerez; je n'aime pas à parler politique, ni même à y penser; je voudrais faire un peu de bien dans la petite sphère de mon activité, et je crois que si ceux à qui Dieu a donné plus de moyens s'appliquaient plus à bien faire qu'à bien dire, le monde en irait mieux.

On ne saurait trouver, sur la conduite des ultras de la Restauration en matière religieuse, un jugement plus sage, plus autorisé, et peut-être ne serait-il pas déplacé d'y montrer des enseignements utiles à méditer en tout temps. Mais que peuvent ces blâmes intimes, ces gémissements discrets, pour arrêter le mouvement qui entraîne certains catholiques? Les uns, âmes pieuses, ignorant le monde du dehors, n'imaginent pas qu'on puisse jamais demander au pouvoir trop de témoignages de sa faveur et de sa déférence pour la religion et le clergé, aux catholiques des manifestations trop publiques, trop éclatantes de leur dévotion. Cette sorte de profession sociale et politique de la foi chrétienne leur apparaît comme une consolation bien légitime et une compensation, insuffisante encore, de tant de défaillances, d'apostasies et d'outrages. Ils ne voient là que le bon exemple, l'impulsion salutaire, sans comprendre, dans leur droiture, qu'en certains états de l'opinion et des mœurs, il peut en résulter un effet diamétralement contraire. Chez les autres, esprits ardents, violents, la conviction religieuse

devient, dans l'échauffement de la bataille, une sorte de passion de parti ; ils apportent les mêmes procédés, les mêmes emportements, les mêmes âpretés que dans les luttes politiques, parfois les mêmes préoccupations personnelles, le même besoin de s'agiter et de se mettre en avant. A qui, remplissant une tâche pénible et ingrate, leur vient parler prudence, tempéraments nécessaires, obligation de tenir compte de l'état des esprits, ils répondent par des reproches de tiédeur, des accusations de lâcheté, des soupçons de trahison ; ils intimident et découragent la sagesse. Contre les importuns conseillers de modération, les Lamennais de la Restauration et leurs imitateurs dirigent leurs coups les plus rudes, leurs plus méprisantes invectives. Jusqu'où conduit parfois cette alliance de la piété et de la passion, à quelles fautes ces dévôts insuffisamment éclairés peuvent être poussés par les hommes de parti, l'histoire est là pour nous l'apprendre. L'histoire dit aussi la suite ordinaire de ces entreprises, et elle l'a dit, pour l'époque que nous étudions, avec une redoutable netteté. Quiconque eût considéré, dans la France de 1814, ce mouvement intellectuel qui portait du *Génie du Christianisme*, ce mouvement politique qui relevait le trône de saint Louis, y eût certes reconnu les éléments d'un grand réveil religieux. Le gouvernement et le parti royaliste ont cru employer les meilleurs moyens de le favoriser. Regardez maintenant cette même France en 1830.

Qu'est-il advenu de ces espérances ? Quel a été le fruit de ces efforts ? Un esprit sage entre tous, un catholique de grande foi et de grand sens, M. Foisset, a pu écrire en parlant de la politique religieuse de la Restauration : « Il faut le dire puisque cela est vrai : l'insuccès de tout cela fut énorme. On n'aboutit qu'à rendre la religion odieuse et impuissante à un point à peine croyable. » Et précisant la raison de cet insuccès : « Quand, ajoutait-il, au sein d'un peuple, des doctrines religieuses contraires sont en présence, comme deux armées ennemies sur un même champ de bataille, quand, je ne dis pas la foi catholique, mais la foi chrétienne, est en minorité numérique dans les classes qui dominent et entraînent les autres, c'est là un immense malheur, c'est pour la nation un immense amoindrissement moral ; mais toute pression même indirecte, exercée par l'autorité séculière, pour déterminer des manifestations religieuses d'où la foi est absente, ne fera que rendre le mal plus intense et plus profond¹. »

¹ Introduction à l'*Histoire du P. Lacordaire*. — M. de Tocqueville, dans une lettre à M. de Corcelle, en date du 13 septembre 1851, développait également ces idées, qui ne sont pas vraies seulement pour la Restauration. « Je vous prie instamment, disait-il, de ne pas oublier que je mets, à désirer le raffermissement des croyances dans notre pays, l'ardeur que vous ressentez vous-même. » Mais il s'inquiétait de voir la plupart des hommes religieux chercher dans « l'action du gouvernement » le moyen de propager leur foi. « Non pas, ajoutait-il, que je nie que dans certains temps et dans certaines sociétés, l'action du pouvoir sur l'état religieux du pays n'ait pu exercer une grande influence, sinon une durable ; mais le pouvoir

§ 3. — LA GUERRE AU PARTI PRÊTRE.

Les fautes commises par les royalistes et les catholiques, dans les questions religieuses, aident à expliquer le succès de la gauche; elles ne justifient ni ses procédés, ni sa passion haineuse et perfide. Les habiles de l'opposition comprirent tout de suite que le spectre de la théocratie ne serait pas moins utilement évoqué que celui de l'ancien régime. Ils mettaient par là en éveil des préjugés aussi susceptibles et également redoutables. Avec quel empressement, avec quelle ardeur concertée, ora-

marchait alors dans le sens des masses; il ne faisait que les aider. Chez nous, le retour sérieux et durable ne sortira que de l'effort intérieur de la société sur elle-même. » Et le grand publiciste continuait ainsi, avec un accent de haute raison et de chaude conviction : « Engagez donc sans cesse ceux que préoccupe particulièrement ce grand objet à ne jamais perdre de vue l'état moral et intellectuel de la nation. Rappelez-vous qu'elle est pressée, en cette matière, entre d'anciens préjugés et un esprit nouveau; qu'elle n'entre dans la voie que vous souhaitez lui voir parcourir qu'avec hésitation, marchant toujours entre deux peurs, celle des socialistes et celle des prêtres; toujours prête à faire un pas en arrière, après en avoir fait un en avant; et cependant, je le répète, la nation ici est tout; on ne saurait rien faire d'efficace et de durable que par l'action libre de sa volonté. Il faut donc n'opérer qu'avec une prudence infinie, des ménagements, une circonspection incessante, et se dire tous les jours que le point capital n'est pas d'aller vite, mais de ne couvrir que le terrain qu'on est sûr de garder, et que ce qu'on gagne en apparence est en réalité une perte, et une perte immense, s'il s'ensuit un effarouchement de l'esprit public et un ravivement des anciens préjugés. »

teurs et écrivains s'emparaient-ils de toutes les exagérations des ultras, de toutes les exigences du clergé, de toutes les maladresses du gouvernement, pour faire croire à la société civile qu'elle était menacée de la domination du « parti prêtre », et enveloppée par une vaste conspiration d'hypocrisie et de fanatisme ! Une loi comme celle du sacrilège était pour eux une rare bonne fortune, et M. de Villèle, perspicace jusque dans les fautes qu'il n'avait pas eu la force ou le courage de ne point commettre, pouvait écrire sur son carnet, en sortant de l'une des séances où cette loi avait été débattue : « La discussion générale a été close, après avoir produit un bien mauvais effet, dans le public et à la Chambre. » La gauche exploitait jusqu'à la dévotion du prince. Celui-ci, dans l'ardeur sincère de sa foi, croyait rendre service à la religion, en multipliant les témoignages publics de sa piété, sans se demander si, dans l'état des esprits, ils n'étaient pas plus nuisibles qu'utiles. On eût pardonné à Charles X d'avoir des maîtresses et de les promener dans Paris. On était choqué de le voir marcher à la suite du clergé, dans les processions du Jubilé¹. Le roi ayant, à cause

¹ Cette émotion, entretenue avec habileté et perfidie, n'échappait pas à M. de Villèle, qui écrivait dans ses notes, à la suite d'une de ces processions : « Je rendis compte au roi avec sincérité de l'effet produit par cette cérémonie. Le mal fut plus dans les cœurs et dans les esprits que dans la tenue et les démonstrations qui furent convenables. Au fond, l'effet fut nuisible, et l'aspect du peuple laissait pénétrer les pensées qui agitaient son esprit. Nous suivions à peu de

d'un deuil, porté dans une de ces cérémonies un costume violet, le bruit se répandit parmi le peuple que, engagé secrètement dans les ordres sacrés et promu évêque, il remplissait les conditions imposées à cette faveur singulière et accomplissait la pénitence infligée aux erreurs de sa jeunesse. La rumeur présentait le prince comme un affilié secret des jésuites auxquels, pour prix du ciel, il avait livré son royaume¹.

Y avait-il, en quelque endroit, une apparence de dévotion intéressée; racontait-on, par exemple, comment le maréchal Soult, jusqu'ici peu connu pour sa ferveur chrétienne, avait suivi la procession du Vœu de Louis XIII, et était allé à sa paroisse, en grande pompe, escorté de ses laquais, pour recevoir la communion pascale; ou comment tel médecin, plus renommé pour sa science que pour son ortho-

distance le roi, et pouvions bien en juger. On aurait lu dans tous les yeux que la population souffrait de voir son roi suivant humblement les prêtres. Il y avait moins d'irréligion que de jalousie et d'animosité contre le rôle que jouait le clergé. » M. de Villele écrivait encore à propos d'une autre procession : « Le roi se livre trop à ces démonstrations religieuses, au milieu d'une population travaillée contre lui, sous ce rapport, par les agitateurs. On l'a encore vu avec peine à la suite du clergé, à la procession du 15 août. Il s'en est aperçu, et a bien senti le froid des dispositions du peuple de Paris. Cela l'a affecté. »

¹ La caricature se plaisait à costumer le roi en jésuite. Sous ces deux titres : *Aujourd'hui* et *Jadis*, on montrait d'abord Charles X vîeu, revêtu d'habits sacerdotaux et disant la messe dans ses appartements, au milieu de ses courtisans agenouillés; ensuite le même prince jeune, se livrant aux orgies d'un souper fin, en compagnie de jolies femmes.

doxie, avait eu soin d'oublier un livre d'heures au château des Tuileries¹, — aussitôt on prétendait que partout régnaient la casardise et l'hypocrisie, et que, notamment dans l'armée, toutes les récompenses et tous les avancements étaient accordés aux dehors d'une fausse piété. Accusation terrible en France! Par l'effet d'un mot d'ordre, chaque représentation de *Tartuffe* devenait l'occasion de manifestations tapageuses que la police aggravait, en tâchant de les réprimer, et l'on publiait, dans une édition à bon marché et tirée à cent mille exemplaires, le chef-d'œuvre de Molière, devenu une sorte de pamphlet approprié aux querelles du jour.

Il était un nom, nous l'avons dit, sur lequel se concentraient toutes les terreurs et toutes les haines : celui de jésuite. Les fils de Saint-Ignace apparaissaient comme les mystérieux et redoutables instigateurs de la contre-révolution religieuse. Il n'était question que d'eux dans les journaux. On dépeignait le pays « attendant, dans le silence et l'effroi, l'issue des effrayantes intrigues du jésuitisme ». « Oui, sans doute, s'écriait le *Journal des Débats*, le nom des jésuites, ce nom sinistre, est dans toutes les bouches, mais c'est pour être maudit; il est répété dans les feuilles publiques, mais avec l'expression de l'épouvante; il parcourt la France en-

¹ Ce qui fit dire : « Il y a des gens qui, en perdant leurs heures, ne perdent pas leur temps. »

tière, mais sur l'aile de la terreur qu'ils inspirent¹. » Le *Constitutionnel* n'était pas journal à se laisser dépasser dans une telle besogne. A l'entendre, les jésuites étaient la cause de tout le mal. Une loi lui déplaisait-elle, il la montrait « sortant des catacombes de Montrouge ». Y avait-il quelque conflit entre la police et la foule, « c'étaient, affirmait-il, les jésuites qui avaient donné le mot d'ordre ». Le sang avait-il coulé, « les jésuites devaient être satisfaits ». Non content de fouiller les régions inférieures et suspectes de l'histoire et d'en exhumer les vieux pamphlets, il y ajoutait pour le temps présent les calomnies les plus odieuses et souvent les plus bêtes. Ses lecteurs devaient se figurer le noviciat de Montrouge comme une sorte de château fort, dont les souterrains communiquaient avec les Tuileries et dans les caves duquel on faisait l'exercice à feu. L'or y était entassé à pleins coffres. Les ministres et les députés y comparaissaient pour être censurés ou récompensés, et les nouveaux chevaliers des ordres du roi y venaient attacher à leur cordon bleu le scapulaire imposé par la Compagnie².

¹ Dans un autre article, le même journal dénonçait cet ordre « dont l'oragense carrière était renfermée entre la pyramide de Jean Châtel et l'échafaud de Damiens, dont le nom avait retenti parmi les clameurs factieuses des Seize, les gémissements des Dragonnades et les orgies de madame du Barry ».

² Le *Constitutionnel* ne craignait pas de prendre sous sa protection et de recommander, comme une révélation digne de produire la plus grande sensation, un ignoble pamphlet écrit par un jésuite

Cette polémique à outrance avait fini par produire une véritable panique dans l'opinion : état d'esprit étrange et maladif dont on se ferait aujourd'hui difficilement une idée. Les plus sensés et plus courageux sur d'autres sujets ne pouvaient prononcer de sang-froid le nom de jésuite.

N'était-ce pas vraiment jouer de malheur ? En d'autres temps ou en d'autres pays, les jésuites avaient pu se mêler aux événements politiques, et y exercer une influence diversement jugée. En France,

défrôqué, Maresc de la Roche-Arnaud, sous ce titre : *les Jésuites modernes*. Voici par exemple comment on y dépeignait le supérieur de Montrouge, le Père Gury : « Sa volonté, un seul regard même, peuvent mouvoir mille bras armés de poignards pour assassiner les princes et détruire les empires. Dans un appartement obscur de Montrouge, tous les huit jours, à l'entrée de la nuit, les novices se rendent, à la suite du Père Gury, au pied des statues d'Ignace et de François Xavier, pour entendre les mystères de la Société. Ils jurent tous d'abattre aux pieds de leur Père Ignace toutes les couronnes de l'univers... On dit même, et je ne l'écris qu'avec effroi, que le vendredi saint, après la cérémonie de la Passion de Jésus-Christ, tous les novices vont frapper d'un coup de poignard la statue de Ganganelli, qu'ils croient enchaîné par des liens de feu dans les enfers, celles d'un roi de France et de son ministre Choiseul, et encore celles de de Pombal et de son roi faible qui laissa opprimer la Société. Voulez-vous une idée de la puissance du Père Gury sur ses pauvres novices ? Lisez l'histoire du Vieux de la Montagne ; encore trouverez-vous peut-être que ce Vieux de la Montagne avait de la modération. »

— L'auteur s'est repenti plus tard, et, en 1845, il a désavoué cet écrit « comme étant le fruit honteux d'une vengeance pleine d'imposture ». Il a déclaré « que l'esprit de parti l'avait mêlé dans le déchaînement dont les jésuites furent les victimes, et que c'était à la condition de multiplier les plus incroyables faussetés qu'il avait dû le succès populaire d'un jour dont avaient joui ces déplorables productions ». Un tel fait peut donner une idée de ce qu'était et de ce que valait la polémique contre les jésuites.

sous la Restauration, n'ayant encore qu'une situation légale mal définie, ils s'étaient tenus volontairement en dehors des luttes de parti, tout entiers à leurs œuvres d'enseignement, d'apostolat et de prière, cherchant à attirer le moins possible l'attention, évitant le bruit, poussant la prudence jusqu'à la timidité. Sans doute la plupart des membres de la Compagnie, surtout les plus âgés dont l'esprit s'était formé sous l'ancien régime, avaient peu de goût pour les institutions nouvelles qu'ils confondaient volontiers avec la Révolution, leur mortelle ennemie. Qui pourrait en être surpris ou offusqué ? Travaillait-on d'ailleurs à leur faire aimer ces institutions ? Mais ces sentiments ne se traduisaient pas en action publique. Nulle part, dans les luttes politiques de ce temps, l'histoire ne peut saisir la main des jésuites ; aucune des exagérations ou des maladresses que nous avons signalées ne leur était imputable. Si les meneurs avaient jeté ce nom dans la bataille, n'est-ce pas que, réveillant de vieux préjugés, il leur paraissait bien choisi pour amener les passions ? Ils pouvaient faire marcher contre les jésuites ceux qui n'eussent pas voulu toucher à leurs curés, soulever contre le jésuitisme ceux qui se fussent effarouchés d'entendre attaquer directement le catholicisme. En réalité c'était au clergé entier, à la religion elle-même qu'on faisait la guerre. Par une sorte de timidité hypocrite qui est un hommage rendu au prestige du christianisme, quand on l'atta-

que, on ose rarement lui donner son vrai nom ; aujourd'hui, les catholiques sont pour leurs adversaires des « cléricaux » ; sous la Restauration, ils étaient des « jésuites ».

La « Congrégation » ne tenait pas une moindre place dans la polémique du temps. D'après les feuilles libérales, c'était une association formidable et ténébreuse, une « puissance invisible qui semblait ne siéger nulle part et dominait partout », s'imposait au gouvernement par la terreur ou la ruse, disposait des places, enveloppait dans son réseau toute une partie des fonctionnaires, était « en conspiration perpétuelle contre les trônes », entreprenait « une croisade souterraine contre la civilisation », et déclarait une « guerre à mort à la société ». L'historien trouve-t-il donc dans la réalité des faits quelque chose qui ressemble, même de loin, à cet effrayant tableau ? La Congrégation proprement dite était une association que dirigeait un jésuite, le P. Ronsin, en vue de conserver, par la prière, par la pratique de la charité, par les camaraderies honnêtes, la religion et les mœurs des jeunes gens qui en faisaient partie. Rien, on le voit, de plus simple et de plus correct. En fait, sans doute, ces jeunes gens appartenaient tous au monde de la droite ; leurs directeurs et patrons étaient disposés à considérer comme une seule et même œuvre de les maintenir dans la foi chrétienne et dans la foi monarchique ; par là cette association, d'intention toute religieuse,

risquait de prendre parfois un peu l'apparence d'une pépinière de fonctionnaires royalistes. La mesure était difficile à garder. Qu'elle ne l'ait pas toujours été; qu'il y ait eu quelques imprudences; que certains brouillons aient prétendu étendre l'action de la Congrégation hors de son cercle naturel, et transformer l'emploi très-légitime des recommandations en une ingérence indiscrette et compromettante dans le personnel administratif; que des intrigants se soient glissés dans cette société, attirés par son renom d'influence et avec le dessein d'exploiter, au profit de leur ambition, les hautes relations qu'ils s'y créaient par de faux dehors de piété : c'est possible, c'est vraisemblable, bien que l'étendue et la gravité de ces petits abus soient assez difficiles à déterminer exactement. Mais il n'y avait pas là, en tout cas, motif à ces reproches violents, à cet effroi mêlé d'indignation¹.

A gauche, d'ailleurs, on confondait le plus souvent cette Congrégation, après tout fort innocente, avec une autre association à laquelle les jésuites et le clergé demeurèrent étrangers. Celle-ci, vraiment politique, avait son origine dans certaines sociétés secrètes, formées sous l'Empire, tantôt pour délivrer le pape, tantôt pour rétablir les Bourbons. Les personnages les plus remuants du parti ultra-royaliste

¹ On avait voulu fonder une Congrégation dans l'armée; mais quand le Dauphin en entendit parler, il déclara qu'il ne recevrait jamais de congréganistes chez lui, et l'association dut se dissoudre.

appartenaient à cette association qui avait ses affiliés dans les Chambres; dans la presse, dans les fonctions publiques, à la cour. Son action a dû être fâcheuse en plus d'une circonstance, et ses membres semblent parfois avoir voulu exercer, sur le monde politique, une sorte de police religieuse, pour le moins compromettante. Des hommes très-dévoués à l'Église et aux Bourbons s'en montraient dès lors préoccupés¹. Mais là même, il serait difficile de reconnaître

¹ L'un d'eux, le baron Laurencin, dans une lettre intime à M. de Villele, lui annonçait comme un des dangers de la situation « l'organisation mystique, où, à côté d'hommes respectables à tous égards et sincèrement pieux, s'étaient glissés des ambitieux ». Le baron d'Eckstein s'indignait publiquement contre « certains hommes qui tendaient à tout transformer en système de police, et qui voulaient les associations comme un moyen de surveillance du troupeau, comme des instruments subalternes du pouvoir ». — Dans ses *Souvenirs de jeunesse*, M. de Carné raconte le fait suivant qui se rapporte probablement à l'une de ces associations à la fois religieuses et politiques : « Lorsque je fus admis à la fin de 1825 au ministère des affaires étrangères, je fus introduit dans le cabinet d'un haut employé de ce département auquel je remis une lettre d'un personnage considérable de la droite. Ce fonctionnaire, aussi ardent dans ses opinions qu'il était tiède dans ses croyances, avait peu profité du précepte classique de M. de Talleyrand, et s'obstinait à déployer du zèle. Il me fit un accueil très-bienveillant, entama une conversation politique à laquelle je me mêlai avec une réserve qui dut lui donner une piètre idée de mon esprit; et me tendant enfin la main avec beaucoup de cordialité, il enlaga ses doigts aux miens d'une façon qui m'embarassa, sans que j'y rattachasse aucune signification précise. L'entretien fut de sa part plutôt encourageant qu'abandonné, ce monsieur paraissant attendre jusqu'à la fin un mot ou un geste qui correspondît au mouvement dont le sens m'échappait. Lorsque, quelques jours après, il m'arriva de parler de cette entrevue à un homme pourvu de plus d'expérience que je n'en possédais moi-même, et quand j'eus incidemment mentionné le geste qui m'avait étonné : « Ah ! maladroît ! s'écria-t-il,

la puissance formidable, le gouvernement occulte, dénoncés par certains libéraux avec une feinte épouvante. Dans ces abus, il y avait beaucoup plus de maladresse et d'imprudences que de desseins coupables et d'actions mauvaises. Les royalistes faisaient ainsi plus de tort à eux-mêmes qu'à leurs adversaires. Ce n'était en somme qu'une des formes de cette idée fautive, déjà signalée comme le mal de l'époque, et qui tenait à la confusion des deux causes religieuses et monarchiques. Ajoutez-y le goût de certains catholiques, plus agités que clairvoyants, pour des organisations secrètes qui n'aboutissent le plus souvent qu'à des puérités compromettantes. Quoi qu'il en soit d'ailleurs, n'est-il pas piquant de voir ces hommes de gauche qui tout à l'heure étaient, en qualité de *carbonari*, membres d'une société secrète vraiment redoutable, complices de conspirations trop réelles et trop sanglantes, s'indigner si bruyamment à la seule pensée qu'il existait, du côté de leurs adversaires, des associations essayant une propagande plus ou moins heureuse et exerçant une action plus ou moins efficace ?

« c'était la chaîne ; il fallait passer le pouce dans l'anneau. Vous avez manqué votre fortune. » Il me fut révélé ce jour-là que lorsque les sociétés secrètes ne sont pas dangereuses, elles sont ridicules ! »

§ 4. — LA GAUCHE ET LA LIBERTÉ RELIGIEUSE.

Tout était fait pour surprendre dans la polémique de la gauche. Ces libéraux n'avaient pas la notion la plus élémentaire de la liberté religieuse, et ils aboutissaient toujours, comme *ultima ratio* de leur argumentation, à l'intervention de l'État dans le domaine de la conscience ; ces défenseurs si bruyants de la société moderne ne savaient employer contre leurs adversaires que les armes les plus rouillées de l'ancien régime. Contre les jésuites, par exemple, ils exhumaient les vieux arrêts du dix-huitième siècle ; comme si ce monument de proscription eût seul mérité de demeurer debout, dans la ruine générale du vieil édifice ¹. Opposait-on à cette évocation du passé les principes nouveaux, les droits garantis par la Charte à tous les citoyens, ils répondaient que la liberté reconnue à toutes les opinions, depuis le matérialisme de l'athée jusqu'au mysticisme du quaker, ne s'appliquait pas aux jésuites, « parce que la liberté ne devait pas s'étendre à ceux qui voulaient la détruire ». Ils ajoutaient d'ailleurs que « tous les

¹ M. de Saint-Chamans ne faisait-il pas ressortir avec raison l'anachronisme de ces querelles, quand il montrait à la tribune « ces restes des jésuites poursuivis encore, après soixante ans, par les restes des jansénistes, aux cris de joie des restes des soi-disant philosophes » ?

moyens étaient bons pour défendre la société et la civilisation ».

Troubler l'exercice du culte par des manifestations inconvenantes et tapageuses, ou même par de véritables émeutes, c'était aussi faire acte de libéralisme. Les missions à l'intérieur avaient pris alors un grand développement : œuvre d'intention excellente, bien appropriée à la situation d'un pays que la Révolution, en supprimant pendant plusieurs années toute vie chrétienne, avait presque ramené à l'état païen. Quelques-uns de ces missionnaires, il est vrai, n'avaient peut-être pas toujours autant de tact et de mesure que de zèle et de dévouement; leur mode de prédication, leur mise en scène pouvaient être habilement appropriés à un auditoire populaire; mais ils oubliaient qu'un public moins simple et fort mal disposé écoutait aux portes, prêt à tout railler, à tout dénaturer; partageant l'idée fautive qui était alors celle de tous les hommes religieux, ils cherchaient trop souvent à donner à leurs démarches une sorte d'appareil officiel et gouvernemental, plus provoquant qu'utile, et surtout ils avaient laissé parfois se mêler à leur apostolat quelque propagande politique¹. Toutefois ces erreurs

¹ Dans plusieurs des cantiques en usage dans les missions, il était question des Bourbons. Le refrain de l'un des plus connus était :

Vive la France !
Vive le roi !
Toujours en France
Les Bourbons et la foi !

de conduite ne justifiaient ni n'excusaient les cabales violentes et préméditées par lesquelles les libéraux cherchaient partout à déconsidérer les missionnaires, à entraver les missions. Journalistes, pamphlétaires, chansonniers s'acharnaient contre ce qu'ils appelaient une « mascarade du treizième siècle ». Les calomnies les plus grossières, les insinuations les plus outrageantes suivaient partout les prêtres ardents, mais fort pieux et de vie irréprochable, qui s'étaient donnés à cette œuvre. On était ainsi parvenu à persuader au public que cet apostolat était en lui-même une entreprise d'ancien régime, intolérable au dix-neuvième siècle¹.

Une mission s'ouvrirait-elle en quelque ville, aussi-

¹ On se ferait difficilement une idée du préjugé qui existait dans tout le monde libéral contre les personnes et l'œuvre des missionnaires. M. Charles Lenormant, devenu catholique, écrivait, en 1845, dans son livre sur les *Associations religieuses* : « En prononçant le nom de missionnaire, ma pensée se reporte à l'époque encore récente où leur apparition était pour la politique un sujet d'émotion et de scandale. J'ai quelque droit de parler de ces étranges inquiétudes, car je les ai docilement partagées. Notre ignorance des choses religieuses était telle, sous la Restauration, que nous n'hésitions pas à considérer les congrégations de missionnaires comme une invention d'ancien régime. On nous aurait fort étonnés alors, en nous rappelant l'origine de ces congrégations. La philanthropie nous permettait de vénérer dans Vincent de Paul le père des enfants trouvés; nous aurions lapidé celui des missionnaires. Dans les variétés de la réprobation presque universelle dont ils étaient l'objet, il y avait place pour des sentiments presque catholiques; ceux d'entre nous chez lesquels ne s'était pas effacée toute trace d'éducation chrétienne, étaient disposés à plaindre les pauvres curés que de songueux apôtres venaient ainsi troubler dans l'accomplissement de leur tâche. »

tôt les libéraux étaient en émoi. On faisait venir Talma ou mademoiselle Mars pour opposer le théâtre à l'église¹. D'ordinaire le parterre exigeait à grands cris le *Tartufe*, et la représentation tournait en démonstration bruyante contre les dévots. Un jour, le Père Rauzan arrivait à Strasbourg pour donner une mission. « On doit ce soir demander *Tartufe* », lui annonce le préfet. — « Eh bien, répond le missionnaire, dites qu'on le joue tout le temps de la mission; de la sorte, ils en auront assez. » Les libéraux ne se contentaient pas de « manifester » au théâtre; ils entouraient l'église, où avaient lieu les cérémonies, en hurlant quelque refrain grivois ou impie de Béranger; fidèles et missionnaires étaient injuriés, sifflés, parfois maltraités. L'uniformité des scènes suffisait à révéler un mot d'ordre commun. Parmi les agents de désordre arrêtés en ces occasions, on était à peu près assuré de trouver des individus étrangers à la ville, sortes de commis voyageurs en

¹ Cette lutte du théâtre et de l'église ne tournait pas toujours à l'avantage du théâtre. A Nantes, on avait fait venir Talma pendant une mission. Néanmoins la foule continuait à se porter au temple. Le directeur du théâtre, atterré, courut exposer à l'un des magistrats de la ville qu'il avait contracté des engagements onéreux avec le célèbre tragédien, et que, si l'on ne venait à son secours, il était ruiné. — « Qu'y faire? répondit le magistrat, chacun est libre d'aller où bon lui semble. — Mais, monsieur, répliqua ingénument le directeur, est-ce qu'il n'y aurait pas moyen de s'arranger? MM. les missionnaires font leurs instructions à la même heure que le spectacle. Qu'ils aient la complaisance de les avancer de quelques heures. De cette manière tout le monde sera content. » (*Vie de P. Rauzan*, par le P. DELAPORTE.)

agitation libérale. On ne s'en tenait pas toujours à ces démonstrations comminatoires. Dans plusieurs villes, la cabale dégénérait en émeute violente et la troupe devait intervenir. A Paris, par exemple, des jeunes gens envahissaient l'église Saint-Jacques du Haut-Pas, armés de bâtons, et jetaient l'effroi parmi les assistants; on faisait éclater, dans Saint-Étienne du Mont, une boîte à poudre, et l'on y introduisait une vessie remplie de gaz méphitique¹. A Notre-Dame des Victoires, des crisaigus, des chansons grossières étouffaient la voix des prédicateurs; on essayait d'escalader la chaire; les clameurs redoublaient au moment de la bénédiction du Saint-Sacrement; l'un des missionnaires, l'abbé du Mesnildot, recevait en pleine poitrine un coup violent qui inspirait pendant quelques jours des craintes pour sa vie; deux autres prêtres, cernés par l'émeute, étaient contraints de passer la nuit dans l'église; et l'on arrêtait, au milieu des agitateurs, deux députés de la gauche. A Rouen, l'émeute pénétrait aussi dans l'intérieur du temple: une explosion soudaine de cris, de pétards et de boules fulminantes couvrait les chants et interrompait la cérémonie; des chaises brisées étaient jetées

¹ Les explosions de poudre fulminante dans l'intérieur des églises étaient devenues l'un des procédés habituels des agitateurs. Il m'a été rapporté que l'abbé Bossu, curé de Saint-Eustache, prêtre fort âgé et très-vénérable, avait pris le parti de se faire tirer des pétards dans son appartement, afin de s'accoutumer à ce bruit, et de ne pas tressaillir, quand il serait surpris, au banc d'œuvre ou à l'autel, par quelque détonation de ce genre.

au milieu des fidèles aux cris de : « A bas les jésuites ! A bas les missionnaires ! » Dans cette dernière ville, les excès furent si odieux que les journaux de gauche eux-mêmes en furent embarrassés, et que le *Constitutionnel* osa seul excuser cette violation brutale et sans prétexte de la liberté de la prière. D'ordinaire la seule morale tirée des désordres par les feuilles de gauche était qu'il fallait proscrire les missions ; elles se plaignaient de « l'acharnement des pieux démagogues », et s'écriaient qu'on devait « interdire le feu et l'eau aux missionnaires, parce qu'il était évident que la France n'en voulait pas ».

Les libéraux n'eussent pas admis qu'on les contraignît à entrer dans une église ; mais ils prétendaient y introduire de force la dépouille de ceux qui s'en étaient tenus éloignés pendant leur vie. Chaque année éclataient des conflits de ce genre, tantôt pour quelque acteur mort sans confession, tantôt pour un officier tué en duel. C'était devenu l'une des questions brûlantes du moment et l'un des principaux griefs articulés contre l'intolérance cléricale. On avait vu, aux obsèques de l'acteur Philippe, la foule s'emparer du cadavre et le porter tumultueusement aux Tuileries, demandant au roi d'intervenir pour contraindre le clergé à accorder au mort l'honneur de ses prières et de ses cérémonies. Le lendemain, le *Constitutionnel* était tout indigné qu'on n'eût pas accueilli cette étrange requête, et il soutenait, aux

applaudissements de ses amis, « que dans un pays où les cultes étaient payés par l'État, ils devaient être sous sa dépendance ». C'était sans doute toujours par aversion pour l'ancien régime que ces prétendus novateurs tendaient à revenir à l'époque où les parlements ordonnaient par arrêt aux curés de conférer les sacrements¹.

Un jour les libéraux de tous bords, depuis le *Constitutionnel* jusqu'au *Journal des Débats*, sonnèrent à grande volée la cloche d'alarme. Ils venaient de découvrir une association formidable qui enveloppait le royaume dans un vaste réseau, imposait aux Français une contribution illégale, transmettait ses ordres d'un bout à l'autre du pays, avec plus de rapidité que les télégraphes du gouvernement, et dont la seule existence était « une violation flagrante de la Charte, un mépris scandaleux de la puissance royale, un complot mystérieux contre la sûreté de l'État ». « Une telle autorité, ajoutaient-ils, instituée en dehors de la souveraineté, aurait attiré même aux

¹ Bien des années devaient s'écouler avant que les hommes de la gauche eussent, sur une question aussi simple, la notion de la liberté religieuse. Longtemps après, en racontant ces incidents, M. de Vaublanc était encore tout animé des passions du *Constitutionnel*. — Un fait de ce genre s'étant produit en 1831, l'abbé Lacordaire s'écriait dans l'*Avenir*, avec l'éloquence fougueuse qui était en usage chez les jeunes collaborateurs de Lamennais : « Sommes-nous les fossoyeurs du genre humain ? Avons-nous fait un pacte pour flatter ses dépouilles, plus malheureux que les courtisans à qui la mort du prince rend le droit de le traiter comme le méritait sa vie ?... Qu'est-ce qu'un culte libre, si son temple ne l'est pas, si son autel ne l'est pas, si l'on peut y apporter de la boue les armes à la main ? »

jours de Philippe le Long les foudres de la vengeance royale. » Le *Journal des Débats* en était si ému qu'il ne parlait guère d'autre chose pendant toute une semaine; et, disait-il, « ce qu'il y a de plus effrayant, c'est que le chef de cette armée formidable vit aux côtés du roi! Il campe aux Tuileries! C'est Mgr le cardinal-prince, grand aumônier de France! Non, la Ligue ne fut jamais une Sainte Union aussi illégitime, aussi redoutable, aussi funeste, et l'unique espoir de la France est dans la sagesse royale. » Quel était donc ce péril nouveau qui troublait à ce point les sens des écrivains libéraux? C'était la très-belle et, en tous cas, très-simple et très-innocente association de la Propagation de la Foi, qu'un mandement de l'archevêque de Besançon venait de recommander aux fidèles de son diocèse.

Disons cependant, pour l'honneur du parti libéral, que ces vieilleries oppressives soulevaient dans ses rangs, dès 1824 et 1825, quelques protestations. Celles-ci venaient de la jeune école du *Globe*. « Réclamer l'exécution des arrêts parlementaires contre les jésuites, déclarait ce journal, c'est ne pas comprendre la liberté, disons mieux, c'est se rendre coupable de jésuitisme »; et il ajoutait :

Je ne dis pas que si l'on laissait faire certains vieux philosophes, les prêtres fussent traités plus doucement que ne le seraient les impies par les écrivains du *Mémorial catho-*

lique. Voyez comment les patriarches du parti libéral résolvent les questions religieuses à l'égard du clergé. S'élève-t-il une contestation entre un curé et quelqu'un de ses paroissiens à qui il a refusé son ministère, ce n'est jamais le paroissien qui a tort. Si l'on en croit ces vieux philosophes, un curé est un fonctionnaire qui a mission d'instruire ses ouailles comme l'entend M. le procureur du roi, qui est tenu de leur délivrer, sur le mandat de M. le maire, tous les sacrements qu'ils requerront, et auquel il est interdit sévèrement d'avoir sa croyance d'homme ou sa croyance de prêtre. Les missionnaires sont des vagabonds dangereux qui entreprennent sur le monopole de la prédication exercé légalement par les curés, sous la surveillance du commissaire de police, et les frères de la Doctrine chrétienne, des professeurs marrons qui usurpent sur le domaine de la bienheureuse Université. Les jésuites surtout, les jésuites qui passent pour les plus redoutables ennemis de la philosophie, sont traités avec moins de cérémonie encore. Tous moyens sont bons contre ces ecclésiastiques, et il paraît légitime de leur interdire le feu et l'eau... Les dévots, dit-on, travaillent à mettre l'État dans l'Église; les incrédules veulent que l'Église soit dans l'État. Il ne tombe sous le sens de personne que l'Église, qui est une croyance, n'a rien à démêler avec l'État, qui est une force matérielle.

Mais les rédacteurs du *Constitutionnel* haussaient les épaules, avec un sourire de pitié, et ils tançaient dédaigneusement ces « quelques libéraux qui, renfermés dans le cercle de certaines théories abstraites, voulaient protéger, au nom de la tolérance, des

étrangers qui ne toléraient personne ». Si le *Globe* insistait, on murmurait le reproche de trahison, ou, chose plus grave, on le dénonçait comme « l'allié déguisé des jésuites ». Dès lors, il n'avait plus qu'à baisser la tête, et sa tentative d'impartialité libérale demeurait sans action sur les chefs de l'opposition, sans écho dans la foule¹.

§ 5. — LA GAUCHE ET LE GALLICANISME.

Dans les deux batailles, religieuse et politique, qu'elle livrait à la fois contre la droite, la gauche semblait suivre des tactiques semblables. Dans l'une, le spectre de la théocratie jouait le même rôle que, dans l'autre, le fantôme de l'ancien régime. Cette analogie n'était pas la seule. Comme les révolutionnaires s'étaient, après 1824, posés en constitutionnels et embusqués derrière la Charte pour faire, plus sûrement et avec moins de risque, échec

¹ L'un des représentants de la vieille opposition de gauche, un ancien conspirateur, M. de Corcelle, s'était cependant rallié aux idées du *Globe*. « Je n'invoque point, disait-il plus tard, en 1828, à la Chambre des députés, la rigueur des lois contre les jésuites. Je préférerais toujours à ce moyen extrême la liberté de la presse, celle de l'éducation, c'est-à-dire le droit commun, et la liberté de la pensée sous toutes les formes; car il est plus équitable et plus sage d'affranchir la raison humaine que d'écraser ses ennemis, avec des armes qu'en d'autres occasions ils tourneront contre elle. » Mais cette déclaration était l'acte isolé d'un irrégulier.

à la royauté, ainsi des voltairiens, pour mieux attaquer le catholicisme, se proclamaient gallicans et se mettaient à invoquer les arrêts du Parlement et la Déclaration du clergé de 1682. Après avoir revêtu ce déguisement et exhumé ces antiques parchemins, ils se sentaient sans doute des titres nouveaux pour flétrir l'hypocrisie des dévots et railler les royalistes de leurs évocations d'ancien régime. N'était-ce pas vraiment pitié d'entendre les écrivains du *Constitutionnel* jurer qu'ils en voulaient seulement aux jésuites et à la doctrine ultramontaine, qu'ils étaient pleins de sollicitude pour le clergé et le christianisme, faire montre de zèle pour « l'Église de France », se porter défenseurs de « la religion de saint Louis et de Bossuet », et fonder « une association *évangélique* pour la défense des libertés gallicanes¹ »? On conçoit que M. de Villèle, si froid qu'il fût, laissât échapper, dans l'intimité, l'impatience et le dégoût que lui inspirait ce « machiavélisme incrédule, masqué de gallicanisme et de zèle pour la loi ».

En dissimulant ainsi leur impiété, les meneurs n'avaient pas seulement l'avantage de ne pas trop effaroucher l'opinion encore timide. De même qu'en

¹ C'était probablement par gallicanisme que le *Constitutionnel* applaudissait à la manifestation organisée à propos de l'enterrement civil de Talma. Le malheureux et grand comédien, nourri de préjugés matérialistes et athées, avait refusé, sur son lit de mort, de recevoir l'archevêque de Paris.

paraissant se renfermer dans la Charte, ils avaient amené les royalistes du centre gauche et du centre droit à s'unir à eux sur le terrain politique, de même, en se faisant gallicans, ils s'attiraient, dans la lutte religieuse, le concours d'un certain nombre de chrétiens imbus de vieilles méfiances parlementaires et jansénistes. Les fautes de la droite, les imprudentes exagérations de Lamennais et d'autres, avaient d'ailleurs, en éveillant et en irritant ces méfiances, secondé une fois de plus les desseins de la gauche et facilité une alliance qui, sans cela, n'eût jamais pu se faire. La race de ces gallicans a disparu aujourd'hui, ou du moins ses idées ont changé de direction; mais elle avait encore d'assez nombreux représentants sous la Restauration, surtout dans la génération dont les idées s'étaient formées avant 89.

Entrez au Parlement un jour où l'on discute sur la Congrégation ou sur les jésuites. A la Chambre des pairs, ce sont MM. Molé, Pasquier, de Barante, et même M. Lainé, qui réclament l'application des vieux arrêts de proscription. A la Chambre basse, les plus véhémentes attaques contre le parti prêtre viennent de députés qui n'appartiennent pas à la gauche, M. Bourdeau, M. Gautier, M. Agier¹. Les lois mala-

¹ M. Agier, membre de la contre-opposition de droite, déclarait que la « France pouvait à peine maîtriser son émotion à la vue du spirituel menaçant d'envahir le temporel. Et d'où partait cette menace? d'une puissance occulte qu'il était temps de signaler à la tri-

droites présentées par le gouvernement amènent M. Royer-Collard à soutenir, de sa grave parole, ceux qui dénonçaient les menaces de théocratie, et le puissant orateur terminait ainsi son discours contre la loi du sacrilège :

Je dépose ici, en finissant, le fardeau de cette terrible discussion. J'ai voulu marquer, en rompant un long silence, ma vive opposition au principe théocratique qui menace à la fois la religion et la société, d'autant plus odieux que ce ne sont pas, comme aux jours de la barbarie et de l'ignorance, les fureurs sincères d'un zèle trop ardent qui rallument cette torche. Il n'y a plus de Dominique, et nous ne sommes pas non plus des Albigeois. La théocratie de notre temps est moins religieuse que politique; elle fait partie de ce système de réaction universelle qui nous emporte; ce qui la recommande, c'est qu'elle a un aspect contre-révolutionnaire. Sans doute, la Révolution a été impie jusqu'au fanatisme, jusqu'à la cruauté; mais qu'on y prenne garde, c'est ce crime-là surtout qui l'a perdue; et l'on peut prédire à la contre révolution que des représailles de cruauté, ne fussent-elles qu'écrites, porteront témoignage contre elle et la flétriront à son tour.

bune. » Il dénonçait les jésuites, non pas « ceux de ses membres qui se livrent à la prédication et à l'enseignement, mais les jésuites qui, dans le monde, portent les mêmes habits que nous ». Faisant allusion à la Congrégation, il se demandait d'où venait son pouvoir. « De celui qu'elle a de faire donner ou ôter les emplois dans le civil, dans l'armée. » C'est, dit-il, la « corruption de l'hypocrisie, devenue moyen d'avancement ». Puis il ajoutait : « N'en doutons point, messieurs, la France, qui, éblouie par l'éclat des armes, a pu supporter le despotisme militaire, ne pourrait tolérer celui de l'hypocrisie ! »

Comment, en entendant d'une telle bouche un tel langage, la société civile ne se serait-elle pas crue réellement menacée? Et ne conçoit-on pas le prix que la gauche attachait à faire soutenir la bataille par de pareils alliés, dût-elle pour cela dissimuler son impiété derrière un masque de gallicanisme?

§ 6. — LA MAGISTRATURE ET LE CLERGÉ.

La gauche, d'ailleurs, obtenait ainsi un autre concours qui paraîtrait aujourd'hui fort surprenant : celui du corps judiciaire. La résistance de la magistrature a été, avec l'opposition de la Chambre des pairs, le coup le plus sensible porté à la politique de M. de Villèle. Cette résistance venait, non d'un entraînement vers un esprit nouveau de libéralisme, mais au contraire d'un retour aux préventions et aux animosités des vieux Parlements contre Rome et les jésuites. S'il n'y avait sur les fleurs de lis de la cour de Paris qu'un seul Schonen, ami de La Fayette et de Manuel, *carbonaro* et conspirateur, on y pouvait trouver plusieurs Cottu! Type singulier que le conseiller Cottu! Loin d'être un « libéral », ses opinions en politique étaient celles de la plus extrême droite, et, dans les nombreuses brochures qu'il avait la manie de publier, il exposait les rêves

de réaction aristocratique les plus extravagants¹. Esprit honnête, mais étroit, obstiné, infatué des souvenirs de la féodalité ou de la grand'chambre, il avait, quoique chrétien convaincu, une terreur folle de tout ce qui lui apparaissait comme la domination ecclésiastique, et perdait la tête au seul nom de jésuite. Dès 1824, il annonça que « la magistrature veillerait sur les entreprises du clergé », et depuis lors nul ne reprocha plus violemment au ministère de livrer la France au parti prêtre. C'en était assez pour que les libéraux élevassent aux nues ce tenant d'ancien régime, et même l'inscrivissent parmi leurs candidats aux élections de 1827. Les Cottu de la cour étaient secondés par les Dupin du barreau. Nous retrouverons M. Dupin, en 1828, sur la scène politique, et nous aurons alors l'occasion de considérer de plus près cette singulière figure. Il en voulait au clergé, non d'une haine d'impie, mais d'une rancune de légiste du Tiers. Sa nature batailleuse, terre à terre, sans autre originalité que celle de la forme, se délectait dans cette politique de vieux textes, se passionnait à ces querelles de gallicans et de jésuites. Il devait demeurer jusqu'à sa dernière heure, malgré bien des transformations, l'incarnation bizarre de cette antique théologie de basoche et comme le survivant unique d'une race

¹ C'est lui qui, en 1829 et 1830, poussera le plus ouvertement M. de Polignac à son coup d'État et surtout à la suppression du droit d'élection.

disparue dans le grand déluge révolutionnaire¹.

Les opposants avaient entrevu de bonne heure l'appui qu'ils pourraient trouver dans le corps judiciaire, et en 1824 M. de Salvandy avait indiqué que, pour abattre la nouvelle Ligue, on devait compter « sur cette généreuse magistrature, faite pour rendre des arrêts, non pas des services ». Avec

¹ Si grand adversaire que M. Dupin fût des jésuites, il était en bons rapports personnels avec quelques-uns d'entre eux. En 1825, il était allé visiter le célèbre collège tenu par ces religieux à Saint-Acheul près d'Amiens, et dirigé par le P. Loriguet, homme de science et d'esprit, malgré le renom ridicule qu'on a voulu fort injustement lui attribuer. Les Pères avaient mis une sorte de coquetterie à faire le plus gracieux accueil à leur hôte. En 1826, M. Dupin retourna à Saint-Acheul. Arrivé le jour d'une grande cérémonie religieuse, les jésuites lui offrirent, non sans quelque malice, l'honneur de porter à la procession l'un des cordons du dais. Le fait fut ébruité, l'opinion libérale s'en émut comme d'une sorte de trahison et d'apostasie. L'avocat, si populaire la veille, se vit vilipendé, raillé par tous les journaux. C'était devenu l'événement du jour. M. Dupin ne sut avoir ni assez d'esprit, ni assez de courage pour résister à la tourmente, et il s'abassa à écrire une lettre d'excuses et de justification, où, renouvelant sa profession de foi gallicane, il se prononçait pour l'application des lois de proscription contre les jésuites, ses hôtes de la veille. — Ce n'est pas, du reste, la seule mésaventure arrivée à M. Dupin, dans sa campagne contre la Compagnie de Jésus. Un peu plus tard, c'était en 1828, et M. Dupin était député, il arrivait à la Chambre tout ému, et, la voix altérée par l'effroi, il demandait à signaler à ses collègues un fait des plus graves. Il venait de voir, disait-il, avec une juste horreur, le monogramme des jésuites exposé et arboré dans l'enceinte même du Palais. A ces mots, la séance fut interrompue; M. Dupin sortit de la salle avec un des questeurs et une foule de députés qui bientôt rentrèrent en séance, parfaitement rassurés. Le fameux monogramme était tout simplement celui du Christ, I. H. S. (*Jesus Hominum Salvator*), surmonté d'une croix, et placé au haut d'un reposoir. On conçoit que les journaux de la droite ne se firent pas faute de rire aux dépens de M. Dupin.

la mauvaise chance qui marquait alors beaucoup de ses actes, le gouvernement avait contribué à donner aux tribunaux une partie de cette puissance dont ils allaient se servir contre lui. Il avait cru faire merveille, dans la loi de 1822, lorsqu'il avait remplacé, par les juges correctionnels, la juridiction du jury, établie par la loi de 1819, en matière de presse, et avait créé les délits de tendance déférés directement aux cours royales. Une poursuite intentée en vertu de cette dernière disposition avait abouti, en 1824, à un acquittement. Mais c'est surtout à partir de 1825 que les incidents judiciaires devinrent des événements politiques considérables. Sous l'Empire, les murs du Palais avaient été en quelque sorte sans écho. L'arbitraire régnait, non le droit. Dans la bouche de Napoléon I^{er}, le nom d'avocat était une qualification méprisante. La Restauration fut, au contraire, l'ère des procès éclatants, depuis les accusations tragiques portées contre les complices des Cent-Jours, ou contre les conspirateurs de 1820, 1821 et 1822, jusqu'aux poursuites de presse du ministère Villèle. Il semblait d'ailleurs que tous les lieux où se faisait entendre une parole publique eussent alors une sonorité particulière. A la barre des tribunaux, on discutait les plus graves questions politiques ou religieuses; le public y apportait une jeunesse d'attention qu'on ne devait pas retrouver plus tard, et à certains jours les arrêts passionnaient la rue, comme sous la

Fronde ou à la veille de la Révolution, aux temps de Broussel et d'Éprémessnil.

Aussi quelle foule curieuse et agitée se pressait, en décembre 1826, aux abords du Palais de justice, afin d'assister aux débats du procès de tendance intenté au *Constitutionnel* et au *Courrier*, pour « attaques systématiques à la religion de l'État » ! Du moment que le délit était prévu et puni par la loi, l'imputation était absolument justifiée, et le ministère public n'avait pas de peine à relever dans les colonnes des deux journaux une longue série d'agressions hypocrites ou ouvertes, de calomnies odieuses, d'outrages grossiers. Toutefois, l'esprit connu des juges, l'indépendance hostile dont ils avaient déjà commencé à faire preuve, ne laissaient pas le gouvernement sans inquiétude, les accusés sans espoir sur le résultat de la poursuite. M. Dupin plaidait pour le *Constitutionnel*; il prit aussitôt l'offensive. Les jésuites, l'ultramontanisme, la politique religieuse du gouvernement devinrent les accusés. Tirant habilement parti des exagérations de quelques écrivains, notamment de Lamennais, il dénonça l'invasion qui menaçait la société temporelle et l'Église de France. La vraie question, disait-il, est de savoir qui l'emportera du pouvoir civil ou du pouvoir sacerdotal, des doctrines ultramontaines ou des libertés gallicanes. « Reconnaissez l'effort des pharisiens du jour; sentez les coups de cette épée dont la poignée est à Rome et la pointe par-

tout... » Puis, après avoir exprimé l'espoir que la cour saurait remplir sa tâche, il ajoutait, en s'adressant aux magistrats : « Vous pourrez dire alors, ou du moins nous dirons de vous : si les libertés publiques n'ont pas péri en France; si l'ultramontanisme a été contenu; si l'on a pu continuer d'opposer à ses entreprises l'antique barrière des libertés de l'Église gallicane; si le pouvoir royal se trouve ainsi préservé pour l'avenir des attaques et des empiètements qui l'ont jadis mis en péril; si l'ordre public est maintenu et l'opinion publique rassurée, — on le doit à la cour de Paris. » M. Mérilhou, qui défendait le *Courrier français*, développa le même thème, et ce ne fut pas l'un des spectacles les moins piquants de cet étrange procès, de voir un ancien *carbonaro*, qui n'était catholique d'aucune façon, et dont les clients étaient des voltairiens notoires, se poser en apologiste de la religion de Bossuet et de saint Louis, « ce prince qui fut grand parmi les grands rois ».

Cependant, à mesure que les débats se prolongeaient, l'émotion du public allait croissant; tous les yeux étaient fixés sur la cour. Que serait l'arrêt? Il n'y avait pas d'autre question. Au jour fixé pour les répliques, l'assistance était plus nombreuse encore. Les débats terminés, la cour se retira pour délibérer. Trois quarts d'heure après, elle rentra en séance, et, au milieu d'un silence solennel, le premier président Séguier donnait, d'une voix

ferme, lecture de l'arrêt. Dès les premiers mots, on entrevit l'acquiescement; un murmure d'approbation parcourut l'assemblée, puis vint le considérant suivant :

... Considérant que ce n'est ni manquer à ce respect, ni abuser de la liberté de la presse, que de discuter ou combattre l'introduction et l'établissement dans le royaume de toutes associations non autorisées par les lois, que de signaler, soit des actes notoirement constants qui offensent la religion et même les mœurs, soit les dangers et les excès non moins certains d'une doctrine qui menace tout à la fois l'indépendance de la monarchie, la souveraineté du roi et les libertés publiques garanties par la Charte constitutionnelle et par la Déclaration du clergé de France en 1682, Déclaration toujours reconnue et proclamée loi de l'État¹...

Alors les applaudissements éclatèrent et les cris de « Vive la Charte! Vive la cour royale! Vivent nos magistrats! » retentirent pendant plus de dix minutes, répétés par la foule assemblée aux portes du Palais. Tous les journaux de gauche étaient dans la joie. Le gouvernement, au contraire, se sentait battu. Charles X était triste et irrité. Quelques jours après, à l'occasion du 1^{er} janvier, M. Séguier, à la tête de la cour, présentait ses hommages au roi.

¹ Vingt-sept conseillers avaient pris part à la délibération, et parmi les plus résolus en faveur de l'arrêt, on en citait plusieurs connus pour leurs sentiments religieux.

« Le sentiment pur qui nous anime, disait-il dans sa harangue, remonte de lui-même à l'auguste auteur de nos devoirs, et, sans ambition de plaire, si nous lui plaisons, nous obtenons notre plus digne récompense. » Le prince répondit avec un accent bref : « Passez, messieurs. »

Il y avait là pour la magistrature un danger et une tentation. Elle était mise en goût d'applaudissements, et le premier président, naguère encore poursuivi par les refrains railleurs de Béranger, savourait le plaisir, nouveau pour lui, de la popularité. L'indépendance des juges ne sut peut-être pas toujours résister à cette séduction, non moins périlleuse que celle des faveurs royales. En 1826 et 1827, presque toutes les poursuites pour délits de presse intentées par le gouvernement aboutirent à des acquittements que M. de Villèle, dans ses notes intimes, qualifiait de « scandaleux », et que la presse de gauche louait chaque jour plus bruyamment. Ces échecs renouvelés contribuèrent, au moins autant que les défaites parlementaires, à affaiblir le cabinet. Les hommes politiques de la droite reconnaissaient, avec M. de Bonald, qu'en supprimant la juridiction du jury, on avait rendu la magistrature trop forte. « Tous les corps inamovibles, disait tristement M. de Villèle, pairs et juges, manquent au gouvernement »; et il en venait à écrire sur son carnet : « Les hérédités et les inamovibilités déplacent le pouvoir et amènent la destruction de la force morale et de la considération

du gouvernement, quand elles sont appelées à prononcer sur des questions politiques. Deux puissances en ce genre sont toujours rivales; la plus faible cherche à accroître sa force et à diminuer celle de l'autre par les voies, si dangereuses en ces matières, de la popularité et de l'opposition. »

Pendant ce temps, les relations s'aigrissaient chaque jour davantage entre la magistrature et le clergé. Des lettres pastorales protestaient en termes véhéments contre les décisions de la justice. Par représailles, plusieurs cours royales refusaient de prendre rang, suivant leur coutume, dans les processions solennelles. La cour de Nancy censurait le mandement de l'évêque de cette ville, Mgr de Forbin-Janson. A l'audience de rentrée, en 1826, le procureur général d'Amiens dénonçait, aux applaudissements des feuilles libérales, « les hypocrites qui se couvraient du masque de la religion pour conquérir le pouvoir ¹ ». Fait curieux

¹ « Nous n'ignorons pas, disait ce procureur général, qu'il est des aspirants à la magistrature qui trompent effrontément Dieu et les hommes, par une hypocrisie sacrilège dont les exemples se sont multipliés sous nos yeux d'une manière révoltante. Quel est cet individu qui entre dans le temple, aux grands jours de fête, vêtu d'un costume remarquable, et qui, s'avancant lentement pour être mieux aperçu, psalmodie des lèvres les louanges de la Divinité? C'est un hypocrite par calcul, dont quelques personnages pieux et confiants vanteront la conversion, et qu'ils recommanderont avec chaleur à l'autorité. Mais ses démarches affectées ne vous séduiront point; nous le ferons suivre dans l'obscurité dont il va bientôt se couvrir; on lui arrachera son masque, sur le seuil même du vice auquel il doit sacrifier. »

et qui montre combien cette méfiance à l'égard du parti religieux était générale alors dans le monde judiciaire, ce magistrat, loin d'être lui-même un libéral, s'était attiré une destitution, sous le ministère Decazes, pour avoir été trop engagé dans la politique de droite.

Poussant jusqu'à ses conséquences les plus absurdes, mais les plus logiques, la doctrine de l'arrêt de 1825, le tribunal correctionnel de la Seine en arrivait, en 1826, à condamner à l'amende l'abbé de Lamennais, pour avoir attaqué la Déclaration de 1682, reconnue loi de l'État, et avoir ainsi contrevenu à des édits de 1762 et de 1768. Vainement le *Globe*, plus clairvoyant, montrait-il que ces tristes jugements tendaient à concéder à la magistrature le pouvoir spirituel que les peuples et les rois ne veulent plus reconnaître au pape; vainement ajoutait-il que, si l'on continuait, « il faudrait en venir à une jurisprudence de cassation qui remplacerait les conciles »; cette protestation était couverte par les acclamations du *Constitutionnel* et du *Journal des Débats*. Les écrivains de gauche continuaient à célébrer, comme un échec infligé au parti de l'ancien régime, cette évocation d'une législation qui remontait à Louis XIV et à Louis XV, et comme un grand triomphe pour le parti libéral, cette intervention du pouvoir civil et des tribunaux correctionnels dans les définitions de dogme et les questions de conscience!

§ 7. — M. DE MONTLOSIER.

L'un des incidents les plus curieux de cette lutte à la fois politique, religieuse et judiciaire fut, sans contredit, la campagne entreprise par le comte de Montlosier, ce vieillard septuagénaire, ce gentilhomme royaliste et catholique, qu'on vit tout à coup se placer à l'avant-garde des adversaires de M. de Villele et de Mgr Frayssinous, se faire le dénonciateur le plus âpre et le plus implacable des jésuites et du parti prêtre. Nature originale et bizarre entre toutes, ayant dans les manières et dans l'esprit la sauvagerie forte, rude et abrupte du coin de l'Auvergne où il était né et où il aimait à s'enfermer; batailleur, l'épée ou la plume à la main, ergoteur, brise-raison, soutenant les thèses qu'il s'était formées dans la solitude avec l'énergie obstinée du montagnard qui défend son sol; non sans générosité, mais trop souvent possédé par l'orgueil ou la haine; ayant à certains moments, on dirait par poussées, des idées belles, surtout fortes, des vues perspicaces, mais écrivain presque toujours confus, embrouillé, disparate, tumultueux par excès de passion¹; tenant

¹ Il a dit de lui-même, en racontant son rôle à la Constituante : « Ce n'étaient pas les impressions ou les idées qui me manquaient ;

à la fois du fou et de l'homme supérieur, et, après une longue vie très-laborieuse et très-agitée, n'aboutissant qu'à des œuvres manquées et ne laissant qu'une mémoire trouble.

Né en 1755, ayant terminé à quatorze ans ses études classiques, le jeune Montlosier s'était alors dispersé de tous côtés, avec une fougue désordonnée, essayant un jour du droit, l'autre jour de la médecine ou de la chimie, croyant à Mesmer et au magnétisme, tantôt affamé de solitude et faisant de la théologie comme s'il voulait se faire prêtre, tantôt se livrant aux plaisirs mondains, se battant en duel, applaudissant Voltaire et Diderot. A vingt-cinq ans, pour rentrer en jouissance d'un petit domaine, autrefois propriété de sa famille, il épousait une veuve de quarante ans, rustique, sans attraits d'esprit, de beauté ni de fortune. Envoyé à la Constituante en 89, il avait d'abord partagé les idées et les passions du parti de la noblesse. L'influence de Malouet l'avait amené peu à peu à une politique plus modérée, mais en le laissant très-royaliste et surtout très-aristocrate. Le sang-froid et la netteté lui faisaient trop complètement défaut pour qu'il fût orateur habile; il avait cependant parfois des éclairs; ainsi prononçait-il, au moment de la Constitution civile du clergé, cette phrase fameuse que l'histoire a recueillie et

« tout cela était en moi avec abondance, mais dans une telle confusion, dans un tel tumulte, que, si je voulais improviser, je m'embarrassais dans mon bagage. »

qui a été gravée sur son tombeau : « Si on leur ôte leur croix d'or, ils prendront une croix de bois ; c'est une croix de bois qui a sauvé le monde ! » Il émigra en 92 ; mais il ne put supporter les impertinences des ultras de Coblenz², et se réfugia à Londres auprès de Malouet, se livrant aux rêveries les plus bizarres³, ou écrivant avec emportement des lettres sur la modération. Rentré en France après le 18 brumaire, il s'était attaché, quoique avec indépendance, à la fortune de l'empereur. En 1814, il se retira dans son désert d'Auvergne, occupé à « semer l'orge dans son petit champ de caillou ». Ennemi obstiné du libéralisme et de la démocratie, contempteur de la Charte tant qu'elle n'aurait pas rétabli une noblesse légale, il confondait, dans son indignation, La Fayette et Royer-

¹ « Montlosier, a dit Chateaubriand, était resté à cheval sur la renommée de sa fameuse phrase *de la croix de bois*, phrase un peu ratissée par moi quand je l'ai reproduite, mais vraie au fond. »

² « Mal reçu des princes, il eut une querelle, se battit la nuit au bord du Rhin et fut embroché. Ne pouvant remuer et n'y voyant goutte, il demanda aux témoins si la pointe de l'épée passait par derrière : « De trois ponces », lui dirent ceux-ci qui tâchèrent. « Alors ce n'est rien », répondit Montlosier. Monsieur, retirez votre botte. » (CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'outre-tombe*.)

³ Il réunissait ses amis et leur faisait part des moyens qu'il avait imaginés pour triompher des Jacobins : c'était de réunir tous les capucins de l'Europe et de les faire entrer en France, processionnellement, portant la croix pour étendard. — En même temps, il publiait un ouvrage physico-politico-philosophique, pour prouver que le bleu était la couleur de la vie, par la raison que les veines bleuissent après la mort, la vie venant à la surface du corps pour s'évaporer et retourner au ciel bleu.

Collard¹, et esquissait, dans son livre de la *Monarchie française*, l'idéal du gouvernement aristocratique. Les journaux ne ménageaient pas celui qu'ils avaient surnommé le « publiciste féodal ».

Tel était le personnage, tel était son passé, et certes rien ne pouvait faire prévoir qu'il allait devenir l'allié et le porte-parole de la gauche, dans une de ses campagnes les plus redoutables et les plus retentissantes. Mais chez cet homme qui était cependant chrétien, il y avait, dans les choses religieuses, une indépendance indisciplinée qui le disposait à la révolte, contre le prêtre plus encore que contre le dogme. Cet état d'esprit tenait en partie à un fond de jansénisme, — il était du pays d'Arnaud et de Pascal, — et aussi à cette vieille méfiance, à cette rivalité jalouse qui, depuis le moyen âge, avaient si souvent armé le noble contre le prêtre, le donjon contre le clocher. Le clergé lui apparaissait comme une démocratie élective dont la prépondérance possible inquiétait et irritait son orgueil de gentilhomme. Aussi quand, en 1824, M. de Montlosier s'imagine voir poindre la menace d'une sorte de domination ecclésiastique, il perd la tête et se jette à corps perdu dans la lutte. Pendant

¹ Après je ne sais quel discours de Royer-Collard, il écrivait à un de ses amis : « J'ai un portrait de l'abbé de Saint-Pierre, avec ces mots écrits au bas : *Paix perpétuelle*. Je veux avoir un portrait de Royer-Collard, et j'écrirai ces mots au-dessous : *Révolution perpétuelle*. »

quatre ans, il s'agite sur la brèche, frappant à tort et à travers, s'exposant lui-même à tous les coups. Ses amis de droite, scandalisés, le désavouaient; mais exalté par ses anciens adversaires de gauche, il se grisait de cette popularité nouvelle et étrange qui faisait d'un féodal le héros favori de l'opposition démocratique.

Quelle activité passionnée! M. de Montlosier ne laisse pas un moment de répit à ceux qu'il pourchasse. En 1824 et 1825, il commence à signaler dans la presse le triple péril du moment, la Congrégation, les jésuites, la non-observation de la Déclaration du clergé de 1682. En 1826, il reprend les mêmes idées dans son *Mémoire à consulter*, et y joint force déclamations et révélations prétendues sur la conspiration redoutable du parti prêtre et de la faction dévote, montrant « la France gouvernée, non par son roi et ses hommes d'État, mais, comme l'Angleterre des Stuarts, par des jésuites et des congrégations ». La presse de gauche fait un accueil bruyant à cette publication. Seul le *Globe*, peu séduit par ces thèses et ces passions d'ancien régime, se hasarde à demander si le vicil aristocrate « ne poursuit pas le prêtre avec tant de rigueur surtout parce qu'il voit en lui un clerc rebelle au château ». Le *Mémoire à consulter* se transforme ensuite en une *Dénonciation* adressée à la cour royale. M. de Montlosier y signale à la répression des tribunaux la Congrégation, les jésuites, la

doctrine ultramontaine, l'omission dans les séminaires de l'enseignement de la Déclaration de 1682, et enfin une multitude « d'envahissements ecclésiastiques » dont il prétend avoir la preuve. La *Dénonciation*, publiée à grand fracas et bientôt arrivée à sa dixième édition, est appuyée par une consultation signée de MM. Persil, Parquin, Mérilhau, Dupin, Delangle, Portalis, etc., etc. La cour se réunit pour en délibérer, et dans un arrêt, tout en se déclarant incompétente, donne au fond raison à M. de Montlosier. Celui-ci se retourne alors d'un autre côté, et, en 1827, il adresse, toujours sur le même sujet, une pétition à la Chambre des pairs. Soutenue dans un débat solennel par MM. Portalis, Pasquier, Lainé, de Barante, la pétition est renvoyée au président du conseil. Ces succès ne font qu'exciter Pirascible vieillard. Toujours escorté des applaudissements de plus en plus enthousiastes du *Constitutionnel* et du *Journal des Débats*, il publie un nouveau Mémoire sur cette éternelle question des jésuites, de la Congrégation, du parti prêtre, et parvenu au dernier paroxysme de la folie rageuse, il s'écrie, en s'adressant à M. de Villèle : « Je vous le déclare dans toute la sincérité de mon âme : au moment où il me faudrait prononcer sur votre accusation, je ne pourrais faire autrement que de vous condamner à mort. » Qu'aurait pu imaginer encore M. de Montlosier, si la chute du ministère n'était venue interrompre cette étrange

campagne, bien faite pour mettre en lumière ce qu'il y avait de vicilleries d'ancien régime et de préjugés antilibéraux au fond de la politique religieuse de la gauche ?

§ 8. — UNE VICTOIRE SUR LE PARTI PRÊTRE.

Tous les partis avaient, à des degrés divers, commis des fautes. L'impiété haineuse et la perfidie révolutionnaire de la gauche avaient imaginé et envenimé cette guerre aux jésuites. Les provocations des ultras, les maladresses du clergé, les imprudentes faiblesses du gouvernement y avaient fourni des prétextes. Des chrétiens, imbus de préjugés démodés et étroits, s'y étaient associés avec une imprévoyance passionnée. Mais, sans nous arrêter davantage sur ces responsabilités, constatons l'effet immense produit sur l'opinion. Cette émotion nouvelle venait s'ajouter et se mêler à celle de la lutte politique. La double menace d'ancien régime et de théocratie, à laquelle l'habileté des uns et l'aveuglement des autres prêtaient une sorte de réalité, avait éveillé dans le pays un sentiment, grossissant chaque jour, de terreur et de colère. Le reproche de jésuitisme était l'injure populaire adressée aux ministres, à la droite, souvent même à la monarchie des Bourbons. L'imagination des masses était comme obsédée et assombrie par le fantôme mystérieux de

cette domination d'hypocrisie et de fanatisme, auquel on avait fini par les faire croire. Ce n'étaient pas seulement quelques journaux, quelques hommes politiques, c'étaient les institutions sociales les plus élevées, par nature les plus conservatrices, la Chambre des pairs, la magistrature, l'Université, l'Académie, qui se trouvaient en conflit avec le gouvernement. Vraiment, il semblait qu'en 1827 la France nouvelle entière se levât contre le parti depuis cinq ans, en possession du pouvoir ! M. de Villèle, comme il arrive aux heures de déroute suprême, voyait tout tourner contre lui. Abandonné par une partie de ses amis, sentant les autres éternés par la prévision d'une prochaine défaite, accablé sous le poids de son impopularité croissante, il avait perdu, sinon courage, du moins confiance. Quel contraste avec les joies triomphantes, avec les orgueilleux enivrements de 1824 !

Il serait inutile de nous arrêter aux dernières convulsions qui marquent l'agonie du ministère : loi sur la presse, maladroitement et provocante, que le gouvernement est obligé de retirer devant l'explosion du mécontentement public ; — censure décrétée, mais devenue impuissante contre des adversaires exaspérés qui, avec l'élan d'une victoire pressentie, tournent toutes les barrières, renversent tous les obstacles ; — recours désespéré à des élections nouvelles ; — lutte inégale entre des oppositions coalisées qui redoublent d'entrain, de violence, et un

ministère aux abois qui voit toutes ses armes se briser dans ses mains, comme par l'action d'une fatalité mystérieuse; — enfin défaite électorale et démission du cabinet. Et dans cette bataille décisive, le cri qui paraît dominer tous les autres bruits de combat, celui que poussent les gardes nationaux manifestant en armes sous les fenêtres du ministre, ou les électeurs marchant au scrutin, c'est toujours : « A bas les jésuites ! »

M. de Villèle une fois à terre, la Congrégation détrônée, les jésuites proscrits, croit-on que les passions vont désarmer ? L'illusion serait grande. Ce ne pouvait être impunément qu'on avait éveillé tant de préventions, ameuté tant de colères. Les coups devaient atteindre plus haut ; ils devaient frapper la religion elle-même. Là, d'ailleurs, avait visé toute une partie des assaillants. On le verra en 1830. Le catholicisme paraîtra alors l'un des vaincus de juillet, presque au même titre que la royauté. Les prêtres insultés, menacés, attendront trois ans avant de pouvoir se montrer dans les rues, revêtus de leur costume. Les calvaires des missions, sur le mont Valérien ou ailleurs, seront détruits. Des séminaires seront pillés et incendiés, des sanctuaires saccagés. En même temps qu'on grattera des fleurs de lis sur les murs des monuments, les croix, arrachées du fronton des temples, seront traînées dans la boue et précipitées dans le fleuve, aux applaudissements sacrilèges de la foule. Et les nouveaux pouvoirs

publics, spectateurs satisfaits ou impassibles de cette revanche d'impiété, sembleront parfois presque heureux de voir les haines sauvages de l'émeute détournées des palais ou des boutiques sur les évêchés et les églises.

Parmi ces gallicans qui applaudissaient tout à l'heure à la Dénonciation de M. de Montlosier et à l'acquiescement du *Constitutionnel*, ou qui criaient : « A bas les jésuites ! » en revenant, le 29 avril 1827, de la revue de la garde nationale, peut-être en est-il qui assisteront, le 14 février 1831, au sac de Saint-Germain l'Auxerrois, ou, le lendemain, au pillage et à la destruction de l'Archevêché. Ils considéreront cette émeute, mêlée de populace en blouse et de bourgeoisie en habit noir, d'ouvriers sombres et d'étudiants railleurs ; ces autels brisés en un clin d'œil, ces statues de saints renversés, ces crucifix foulés aux pieds ; ces sinistres pantins, dansant, revêtus d'ornements sacerdotaux, dans le sanctuaire profané ; cette confusion de rires insensés, de hurlements cruels et de cyniques blasphèmes ; cet enivrement du pillage, de la destruction et de l'impiété ; cette férocité qui pousse la foule, sur le simple cri : « C'est un jésuite ! » à saisir le premier venu pour le jeter à l'eau. Ils pourront voir, pendant toute la soirée, la Seine charriant les manuscrits précieux, les étoles brodées, les linges sacrés ; les marinières penchés sur leurs bateaux pour recueillir les épaves souillées du catholicisme, et la foule curieuse se

pressant sur les ponts pour contempler ce spectacle. Quelles seront alors leurs réflexions? Auront-ils conscience de n'avoir, en s'associant à la campagne religieuse de la gauche, fait échec qu'à l'ultramontanisme de Lamennais, et frappé que les jésuites? Salueront-ils dans ces scènes une glorification de la Déclaration de 1682? Mais, comme pour joindre Pironie à la leçon qu'ils recevront, il se trouvera que la Révolution de 1830 marquera précisément le triomphe définitif des doctrines ultramontaines dans le clergé de France, et ce seront les vainqueurs du jour qui, sans s'en douter, jetteront la dernière pelletée de terre sur le gallicanisme. Aussi à la même époque, sous ce titre : *Un tombeau de juillet*, le jeune abbé Lacordaire écrira d'un ton sarcastique, dans le journal *l'Avenir*, l'oraison funèbre de cette religion gallicane, « née à Paris, le 19 mars 1682, dans les bras de Louis XIV et de madame de Maintenon », et « décédée en la cent quarante-huitième année de son âge, le 28 juillet 1830 ». La gauche s'inquiétera peu de cette conséquence de sa victoire. Elle aura rejeté alors le masque dont elle s'était un moment couverte, pour tromper et entraîner ses alliés; l'impiété sauvage, haineuse, brutale, apparaîtra comme le terme dernier d'une campagne dont elle avait été le premier et réel mobile!

Sans doute, ces émeutes de carrefour, symptômes aigus d'une crise violente, ne seront et ne pourront

être que passagères. L'ordre extérieur se rétablira dans la rue. Mais le mal demeurera dans les esprits. Ce sera cette solidarité entre l'impiété oppressive et le libéralisme de gauche, sorte de virus malsain qui pénètre et corrompt le sang de la démocratie. Pendant qu'après 1830, le clergé, qui lui aussi aura eu de graves enseignements à recueillir dans ces pillages d'églises et ces brisements de croix, se dégagera pour toujours, — nous avons le droit de l'espérer, — de la confusion précédemment établie entre la religion et un parti politique, la gauche, plus rebelle au progrès, plus obstinée dans ses vieilles passions, continuera, sauf une interruption de quelques jours en 1848, à mêler sa cause à celle de tous les ennemis du christianisme, et à donner le spectacle d'une sorte de « cléricalisme » à rebours. Ses procédés mêmes ne changeront pas. On verra toujours fleurir dans ses rangs ce type du libéral, implorant l'intervention de l'État pour opprimer la conscience du catholique, et ne retrouvera-t-on pas les descendants fidèles des écrivains du *Constitutionnel* de 1826, dans ces républicains du *Siècle*, sollicitant Napoléon III de prendre la franc-maçonnerie sous son impérial patronage et de supprimer la société de Saint-Vincent de Paul? Qui oserait affirmer que cette race soit aujourd'hui éteinte, et que tel ne soit pas encore le fond des idées d'une partie de la gauche, en matière de liberté religieuse?

CHAPITRE VI

LES LIBÉRAUX ET M. DE MARTIGNAC, 1828-1829.

§ 1^{er}. — L'HEURE DÉCISIVE POUR LE PARTI LIBÉRAL.

Dans chaque acte du drame parlementaire, il est d'ordinaire un parti auquel les événements donnent le rôle prépondérant et imposent par suite la principale responsabilité. Au lendemain des élections de 1824, c'était la droite; c'est le parti libéral après celles de 1827. On a dû blâmer certains procédés de la gauche, pendant les quatre dernières années du ministère Villèle : néanmoins l'histoire s'en prend surtout aux royalistes eux-mêmes, de l'usage malhabile qu'ils avaient fait d'une victoire si complète et d'une si grande puissance. Maintenant le parti libéral a vu la fortune lui revenir. Va-t-il à son tour se montrer plus sage et plus clairvoyant? C'est un des instants décisifs de son histoire; il peut beaucoup pour le bien ou pour le mal, réparer ou consommer ses fautes passées,

suivant qu'il aura ou non l'intelligence et le courage de faire ce qu'il doit à son pays et à lui-même.

Si battu qu'ait été M. de Villèle dans les élections, le parti libéral n'était pas cependant assez victorieux, pour être en droit d'exiger la remise immédiate du ministère à ses représentants. La nouvelle Chambre était partagée en trois minorités inégales : l'ancienne droite ministérielle composée d'environ cent soixante députés, la défection de droite qui en comprenait quatre-vingts, et les groupes de gauche cent quatre-vingts. En fait d'ailleurs, et même en droit parlementaire, ne fallait-il pas compter avec les sentiments personnels du roi ? Dans ces conditions, comment les opposants d'hier ne se seraient-ils pas estimés heureux de voir en quelles mains était remise la succession de M. de Villèle ? d'autant plus heureux que Charles X n'avait certes pas eu conscience de ce qu'il faisait. Il avait cru accepter seulement pour un temps les suppléants, un peu effacés et nullement gênants, du cabinet précédent. Le nouveau ministère ne devait point, on le sait, répondre à l'attente du roi. Il inaugurerait aussitôt une politique de larges réformes, de conciliation généreuse, qui cherchait à obtenir l'appui des libéraux, en se montrant confiant envers eux, « système de fusion, d'oubli et de liberté », par lequel on espérait « ramener toutes les opinions à la royauté ». C'était reprendre, après huit ans, l'œuvre si malheureusement interrompue du duc de Riche-

lieu et de M. de Serre¹. De plus, le principal membre du cabinet, M. de Martignac, se trouvait être un des grands charmeurs de la tribune, homme d'État souple, aimable, qui semblait choisi pour désarmer les vieilles rancunes, pour rendre plus faciles aux amours-propres les retours et les réconciliations nécessaires².

Dès la première heure, le ministère donnait des gages éclatants de sa bonne foi et de sa bonne volonté. C'étaient, dans l'ordre spécialement politique, l'élévation de M. Royer-Collard à la présidence de la Chambre ; les réformes très-libérales

¹ D'après un observateur fort avisé, lord Palmerston, alors de passage à Paris, cette politique était précisément celle qui convenait à la situation. « La chose la plus heureuse pour la France, écrivait-il à un de ses amis d'Angleterre, serait un gouvernement qui suivrait le système du feu duc de Richelieu. » Seulement, il marquait aussitôt les raisons qui lui faisaient douter du succès : « Les difficultés sont grandes, à cause de la disette d'hommes éminents. Buonaparte a écrasé tout autre ; dans la politique et dans la guerre, il n'a permis à personne qu'à lui-même de penser et d'agir, et n'a laissé, en conséquence, que des généraux de division et des préfets de département, aucun homme capable de commander une armée ou de gouverner un pays. » Et cependant, ajoutait-il, « la France est prospère, elle n'a besoin que de la paix pour devenir puissante. L'intérêt de sa dette est seulement de sept millions sterling, et son fonds d'amortissement est de trois millions sterling ; les taxes sont légères et le peuple heureux. » (Lettre du 10 janvier 1829. — *The Life of Viscount Palmerston*, par sir Henry Lytton Bulwer, t. I.)

² Sur cette séduisante figure de M. de Martignac, nous ne pouvons que renvoyer à ce que nous en avons dit dans notre Étude sur l'extrême droite. Voir *Royalistes et Républicains*, p. 291 et suiv. — On consultera aussi avec fruit l'intéressant volume publié par M. Ernest Daudet, sur le *Ministère de M. de Martignac*. (Dentu, 1875.)

proposées à la législation sur la presse et les élections; les nominations de fonctionnaires; la conduite suivie à l'extérieur, notamment dans les affaires de la Grèce. Dans l'ordre religieux, il poussait son désir de complaire à la gauche jusqu'à faire signer au roi les ordonnances de juin 1828 sur les petits séminaires et les jésuites, satisfaction fâcheuse donnée aux passions ameutées contre le clergé, triste contre-partie des imprudentes complaisances du ministère précédent pour l'extrême droite. Enfin, la jeune génération, engagée dans le mouvement intellectuel, ne devait-elle pas avoir l'impression qu'on lui faisait réparation pour le passé et qu'on lui rouvrait l'avenir, quand elle voyait ses maîtres les plus aimés et les plus illustres remonter dans les chaires de la Sorbonne, d'où quelques-uns avaient été exclus depuis tant d'années? « Tout est changé et bien changé, disait M. Guizot, à sa première leçon. Il y a sept ans, nous n'entrions ici qu'avec inquiétude, préoccupés d'un sentiment triste et pesant... Aujourd'hui, nous arrivons tous, vous comme moi, avec confiance et espérance, le cœur en paix et la pensée libre¹. » Aussi La Fayette lui-même était-il obligé

¹ Ce n'était sans doute pas l'idéal irréprochable d'un enseignement supérieur. Le contre-coup et comme la chaleur des luttes politiques et religieuses du dehors s'y faisaient trop sentir. Mais quel éclat! quelle vie, quel mouvement chez les élèves! Que d'espérances, que d'élans précipités vers l'avenir! Chez les professeurs quelle hardiesse, parfois téméraire, mais répondant aux aspirations de l'esprit public! — soit que M. Guizot, avec son autorité sobre et sévère, avec sa

de confesser que « les ministres se montraient de bonne grâce », et « qu'il existait un air de mieux » auquel on « ne pouvait être insensible ». Faire un accueil cordial au nouveau ministère, le seconder loyalement, tels étaient donc le devoir et l'intérêt évidents des amis clairvoyants de la liberté.

Rien de moins homogène que la coalition victorieuse aux élections de 1827. En dehors même de l'extrême droite, la gauche comprenait des éléments fort disparates : d'un côté, les survivants ou les successeurs de l'ancienne opposition antidynastique qui, en dépit des feintes de tactique auxquelles ils se prêtaient momentanément, cherchaient toujours, ou désiraient une révolution¹; d'autre part,

parole déjà si haute et si tranchée, remontait aux origines de la liberté politique, en racontant à grands traits le développement de la civilisation en Europe; — soit que M. Cousin, avec sa flamme éblouissante, fit la théorie du progrès, sous prétexte d'une introduction générale à l'Histoire de la philosophie, et, exposant comment la victoire de la Charte avait compensé la défaite de nos armées, s'écriât, devant ses auditeurs transportés : « Non, nous n'avons pas été vaincus à Waterloo! » — soit que M. Villemain, avec les grâces ingénieuses et la séduction insinuante de son éloquente critique, terminât son tableau du dix-huitième siècle en faisant revivre devant une jeunesse passionnée de libertés parlementaires les grands débats des communes d'Angleterre!

¹ Presque tous les personnages connus de cette opposition avaient été élus, quelques-uns plusieurs fois; La Fayette, de Schonen, Dupont de l' Eure, Mauguin, Bignon, Labbey de Pompières, de Chauvelin, de Pradt, etc... On pourrait rapprocher d'eux Benjamin Constant et M. Laffitte, bien qu'ils fussent d'opinions un peu moins avancées. On calculait que les cent quatre-vingts libéraux de la nouvelle Chambre

les libéraux les plus modérés, ralliés ou résignés aux Bourbons, souhaitant leur maintien, ou, en tous cas, résolus à ne rien faire pour les renverser : nuances diverses qui allaient de M. Casimir Périer à M. Royer-Collard¹. Le ministère ne songeait pas à satisfaire ni à conquérir les premiers : il devait même s'attendre à provoquer chez eux d'autant plus d'hostilité et de colère qu'il réussirait mieux dans son œuvre de conciliation et d'apaisement. Le concours des seconds, au contraire, lui était indispensable. Il fallait donc une séparation entre les deux. Alors pourrait se former, avec les libéraux dynastiques et les royalistes libéraux, cette majorité modérée, dont les éléments, malheureusement dispersés et divisés, existaient pourtant dans l'Assemblée nouvelle.

Après l'expérience des huit dernières années, quel homme eût pu regretter de modifier une classification de partis dont les vices étaient apparus si évidents? N'avait-on pas vu ce qu'avaient souffert la droite ou la gauche, dans ce face à face sans intermédiaire : les violents devenus les maîtres de

se divisaient à peu près par la moitié entre la gauche et le centre gauche.

¹ Ne pouvait-on pas supposer que cette opinion tempérée n'était pas celle qui répondait le moins bien au sentiment général, quand on voyait M. Royer-Collard élu à la fois dans sept collèges? C'est à cette occasion que le maréchal Soult disait au roi ce mot, depuis lors si souvent répété : « Sire, il ne faut pas vous abuser, la France est centre gauche. »

chaque côté, poussant d'abord les opposants aux conspirations, de 1820 à 1823, ensuite les royalistes aux exagérations provocantes qui avaient suivi la victoire de 1824; entre les deux, les modérés du centre, annihilés, portés vers la droite d'abord, rejetés vers la gauche ensuite, mais toujours à la remorque d'une politique qui n'était pas la leur; et enfin, comme conclusion, les dissensions intestines des vainqueurs, la coalition monstrueuse des libéraux et des ultras? Où trouver une plus éclatante démonstration par les faits de la nécessité de reformer entre les extrêmes, avec les esprits tempérés des deux camps, le grand parti moyen, médiateur, royaliste et libéral, dont l'échec et la dissolution avaient été, en 1820, le malheur de la monarchie et de la liberté?

Pour arriver à cette combinaison nouvelle des forces parlementaires, il fallait sans doute l'habileté du ministère et la bonne volonté des modérés de la droite. Mais, par l'effet des circonstances, le nœud de l'opération était à gauche. Ce qu'il fallait avant tout, c'était que les dynastiques du centre gauche se prêtassent à rompre avec leurs alliés révolutionnaires. En cela nous avons pu dire que la responsabilité principale pesait sur le parti libéral. L'œuvre n'était pas sans difficulté. Les années avaient fortifié les liens qu'il s'agissait de rompre, aigri les animosités qu'il convenait d'apaiser. Mais aussi la pratique du gouvernement représentatif n'avait-elle pas en-

seigné aux hommes politiques de 1828 ce que leurs prédécesseurs n'avaient pu apprendre dans l'aventure démoralisante des Cent-Jours, la nécessité de se modérer, ne fût-ce que par intérêt, d'accepter, par loyauté ou par résignation, le gouvernement existant, de mettre leur ambition à y trouver légalement leur part d'influence et de pouvoir, au lieu de poursuivre vainement la chimère périlleuse d'une révolution? Une telle leçon ne devait-elle pas être comprise surtout par les jeunes générations, étrangères aux ressentiments du passé, plus disposées à regarder en avant qu'à ressasser de vieilles querelles, pour elles reléguées dans l'histoire? Tout à l'heure les libéraux pouvaient invoquer comme excuse de leur action commune avec la gauche l'obligation de trouver à tout prix des alliés, dans leur bataille contre M. de Villèle; la droite, d'ailleurs, il faut l'avouer, les avait en quelque sorte poussés elle-même à cette alliance, par ses provocations et ses maladresses; les torts avaient été au moins partagés. Aujourd'hui, voici M. de Villèle à terre; les menaces de théocratie et d'ancien régime sont évanouies; on n'en est plus à compter les avances faites, les gages fournis par le nouveau ministère au parti libéral. Celui-ci va-t-il donc donner une preuve, la seule réelle, de cette loyauté dynastique, de cette modération constitutionnelle, si souvent proclamées par lui dans ces dernières années, en se dégageant des éléments suspects

auxquels il s'était laissé associer par entraînement d'opposition? Va-t-il montrer que ses attaques contre M. de Villèle n'avaient ni visé, ni atteint la royauté? Sa victoire sur la droite aura-t-elle pour résultat de fonder la liberté et d'écarter la révolution? Son devoir, s'il veut le remplir, est bien clair. L'un des esprits les plus éminents parmi les libéraux d'alors, le duc de Broglie, l'a dit en rappelant ses souvenirs de cette époque : « La conduite à tenir était pour nous écrite en grosses lettres. Rien n'était plus aisé pour le centre gauche que de se mettre en accord avec le centre droit, et de réduire la droite et la gauche, même unies, ce qui ne pouvait arriver que par accident, à l'état de minorité habituelle. Rien n'était plus aisé dès lors que de prendre à notre compte le ministère Martignac qui ne demandait pas mieux. Il ne fallait pour cela que mettre de côté nos petites animosités et nos petites lubies. »

§ 2. — L'UNION DE TOUTES LES GAUCHES. (1828.)

Aux appels que leur adresse le ministère, aux ouvertures que leur fait le centre droit, pour former une majorité nouvelle, les libéraux répondent aussitôt en posant comme règle de leur conduite politique

L'union perpétuelle, indissoluble des divers groupes de la gauche. Afin d'en donner un signe matériel, ils forment de tous ces groupes une seule réunion parlementaire qui se tient d'abord rue Grange-Batelière, ensuite rue Richelieu et rue de Rivoli, et où l'on délibère en commun sur l'attitude à prendre par le parti entier. S'il s'y manifeste des vellétés de scission, elles viennent des impatients, non des modérés, et ceux-ci se félicitent quand, à force de diplomatie et parfois de concessions, ils ont prévenu la rupture. La thèse habituelle de leurs journaux ou de leurs orateurs est qu'il y a seulement deux partis, la gauche et la droite, et que le ministère doit être mis en demeure de choisir entre les deux. Le *Journal des Débats* établit que « le cabinet doit marcher avec la gauche *tout entière*, et que ce serait une folie de vouloir, par la réunion du centre droit et du centre gauche, constituer un parti assez fort pour résister aux attaques des deux extrémités ». Benjamin Constant dit dans le *Courrier* : « On veut détacher le centre droit de ce qu'on nomme l'extrême gauche; mais cette utopie ne peut se réaliser. La gauche restera unie, bien qu'il y ait dans ses rangs des impatients et des résignés. Le gouvernement des centres, vainement tenté, en 1820, par un homme dont le nom commandait le respect, ne saurait être repris. » Le jeune libéralisme ne s'exprime pas autrement dans le *Globe* : « Ces distinctions de centre gauche et de gauche sont des souvenirs de 1819. Depuis

lors, dix ans nous ont passé sur la tête. Si la victoire nous est venue en 1827, et si elle promet de nous demeurer, c'est à la condition que rien des vieilles distinctions, des vanités de coterie ne reste entre les membres qui composent aujourd'hui la majorité... Les véritables éléments de la majorité sont à gauche, sans distinction de centre ni d'extrémité. »

Telle était la conséquence fâcheuse de plusieurs années d'opposition commune, où le centre gauche s'était chaque jour laissé davantage confondre avec la gauche. Les liens noués pendant ce temps se trouvaient plus forts que ses affinités naturelles, ses inspirations honnêtes, ses appréhensions patriotiques. Il lui semblait maintenant que cette alliance révolutionnaire à laquelle il s'était prêté le premier jour, évidemment avec répugnance et comme à un expédient passager, était sa condition normale et permanente; ou du moins, s'il pensait autrement, il n'osait le dire. Peut-être aussi, certains ambitieux de ce parti, qui se croyaient à la veille d'arriver au pouvoir, estimaient-ils avantageux à leurs intérêts particuliers de ne pas se confondre dans les rangs ministériels, et de rester au contraire à la tête des gauches réunies. Ils s'imaginaient représenter ainsi une force distincte, imposante, secourable ou menaçante suivant les circonstances, et avec laquelle le gouvernement serait obligé de traiter et de composer¹. Il eût été sans doute plus politique de désin-

¹ A cette époque, en effet, il fut question à diverses reprises de

téresser ces convoitises en les satisfaisant. C'était trop compter sur le détachement des libéraux, de croire qu'ils se contenteraient du triomphe de leurs idées, sans se préoccuper de celui de leurs personnes. Faute de conduite, à laquelle les répugnances du roi avaient condamné le ministère. Et cependant, même à ce point de vue des intérêts individuels, les chefs du centre gauche se trompaient : ils eussent mieux servi leur ambition, en paraissant pour le moment n'avoir souci que de leurs principes; il ne leur eût fallu qu'un peu de patience.

A cette union, obstinément maintenue, du centre gauche et de la gauche, doivent être attribués le défaut de cordialité, les laquineries impérieuses, souvent l'injustice, toujours l'incohérence, qui mar-

ministères pour M. Casimir Périer, M. Ternaux, le général Sébastiani ou le général Gérard, d'une direction générale pour Benjamin Constant, d'un poste à la Cour de cassation pour M. Dupont de l'Eure, etc., etc... Ces perspectives paraissent avoir vivement occupé quelques-uns de ces personnages, las de leur longue et stérile opposition. M. Dupont de l'Eure écrivait à Béranger, en décembre 1828, une lettre embarrassée, où se trahissait, d'une façon assez amusante, le combat qui se livrait en lui entre le désir d'avoir la place et les obligations de son rôle d'incorruptible. « Je sens vivement, disait-il, tout le prix, pour le pays, d'une bonne administration de la justice, et la nécessité pour tout bon Français d'y concourir autant qu'il est en lui; mais, mon digne ami, n'y a-t-il pas en vous quelque chose qui vous crie de ne rien avoir de commun, même de loin, avec des hommes aussi corrompus que le sont ceux qui nous gouvernent?... Au surplus, nous n'en sommes pas là... Mais si, par impossible, cela arrivait, je réprimerais mon premier mouvement qui me porterait à refuser, et je ne prendrais un parti définitif qu'après avoir consulté quelques amis, en tête desquels mon cœur a pris l'habitude de vous placer. »

quèrent, pendant la session de 1828, l'attitude des libéraux en face du ministère. Parfois tel acte ou telle parole de M. de Martignac leur arrachait une approbation; mais ils la donnaient de mauvaise grâce, s'en tenaient au strict nécessaire, reprenaient aussitôt leur défensive méfiante, et saisissaient avec empressement, dès le lendemain, l'occasion de manifester une exigence ou d'infliger un blâme. Ils affectaient une manière hautaine de ne pas confondre leur cause avec celle du cabinet, même lorsqu'ils étaient obligés de le soutenir; ils se plaçaient à côté et en dehors de lui, quand ils n'étaient pas contre lui.

Un journal de gauche, le *Courrier*, rédigé par MM. Chatelain, Mignet, Rabbe, de Kératry, semblait avoir pris à tâche d'empêcher tout rapprochement entre le parti libéral et le ministère. Chaque jour il donnait le mot d'ordre de la défiance et du mécontentement implacable, ou tançait, en un langage singulièrement âpre, les velléités de conciliation. Pour lui, M. de Martignac était l'humble continuateur de M. de Villèle, et ne devait pas être mieux traité. Que tels fussent le langage et la conduite d'hommes qui étaient au fond les ennemis mortels de la Restauration, on n'en saurait être surpris. Le fait grave, c'est que, grâce à l'union des gauches, ces violents étaient mêlés aux rangs des libéraux plus modérés, et finissaient presque toujours par leur donner le ton. Le *Constitutionnel*

devenu vieux, riche, satisfait de sa position acquise, eût été volontiers moins batailleur; mais pour ne pas s'exposer aux semonces du *Courrier*, il le suivait, quoique d'un pas un peu alourdi. Les anciens royalistes du *Journal des Débats*, les jeunes libéraux du *Globe*, dans leurs moments de justice et de clairvoyance, comprenaient la faute commise par leurs amis de la Chambre qui, pouvant être majorité, continuaient à se conduire comme s'ils étaient encore minorité opposante, et parfois ils ne taisaient pas leur blâme. Trop souvent cependant l'exemple du *Courrier* les entraînait ou les effarouchait; s'ils étaient alors moins haineux, ils étaient peut-être plus méprisants¹. La pression s'exerçait même sur des députés qu'on aurait crus étrangers aux passions violentes. M. Ternaux allait un jour jusqu'à déclarer qu'il avait seulement dans le ministère « une confiance conditionnelle », et il menaçait de lui refuser le budget, « tant qu'on ne serait pas rentré dans la Charte ».

Considérez les vicissitudes de la loi sur la presse : c'est comme un résumé de toute la conduite de la gauche à cette époque. Le projet du gouvernement apportait des réformes importantes : il supprimait la

¹ Le *Journal des Débats* écrivait par exemple un jour : « Fontenelle alité, dans son extrême vieillesse, disait à son médecin qui l'interrogeait sur le mal qu'il sentait : Je ne sens qu'une difficulté d'être. C'est aussi la maladie du ministère. Seulement, il éprouve après six semaines ce que Fontenelle éprouvait à quatre-vingt-dix-neuf ans. »

nécessité de l'autorisation préalable, la censure facultative et les procès de tendance. Aussi, dans la première heure de sincérité, les libéraux y font-ils très-bon accueil. Le *Constitutionnel* approuve. La satisfaction du *Journal des Débats* s'exprime sur un ton presque lyrique. « Les vœux de la France ont été entendus, s'écrie-t-il; la loi nouvelle est le gage le plus tranquillisant de l'heureuse union du roi et de la Charte. Digne frère de Louis XVIII, permettez à notre amour de vous faire hommage de votre justice et de vos bienfaits! » Mais le *Courrier* vient, de sa voix sévère, troubler ces expansions, et il signifie tout net qu'on ne doit pas trouver cette loi meilleure que celle de M. de Peyronnet. Vainement Benjamin Constant se hasarde-t-il à protester et à déclarer que « cette comparaison lui paraît d'une injustice extrême », le journal maintient son dire. On voit alors peu à peu le *Constitutionnel* d'abord, le *Journal des Débats* ensuite, reconnaître que la loi, louée par eux naguère, est « une autre Bastille, sur laquelle on a écrit le mot *liberté* »; et le *Courrier*, contemplant avec fierté les effets de son pouvoir, se félicite que « l'unanimité du parti constitutionnel » se soit reformée contre une « loi inique, monstrueuse, odieusement destinée à ressusciter les mesures du Comité de salut public ». Même changement d'attitude se produit parmi les députés de la gauche. Quand vient la discussion, presque tous ceux qui, au premier moment, s'étaient inscrits pour

la loi, intimidés par le *Courrier*, parlent *contre*. L'un d'eux surtout se fait remarquer par son animosité, annonce qu'il repoussera le projet entier, et, traitant les ministres de « constitutionnels honteux », leur déclare une guerre ouverte; cet orateur est celui-là même qui tout à l'heure faisait l'apologie de la loi : c'est Benjamin Constant ¹. Sans doute un admirable discours où M. de Martignac laisse apparaître, avec une dignité fière, la tristesse et le dégoût que lui inspire cette palinodie, rétablit un peu la fortune du projet, et regagne, sinon l'approbation cordiale et reconnaissante, du moins les votes d'une partie de la gauche. Encore le *Courrier* réprimandait-il vivement les députés qui faiblissent; le *Constitutionnel*, toujours docile, déclare que désormais « la méfiance est à l'ordre du jour », et tous deux s'entendent pour railler le *Journal des Débats* qui, par une troisième variation, en est revenu à défendre la loi. Le projet est enfin voté tant bien que mal; mais le résultat politique cherché par le cabinet, et qui devait être, dans sa pensée, le prix des concessions faites aux libéraux, ce résultat n'était pas atteint.

La gauche faisait preuve d'autant plus d'imprévoyance qu'elle ne pouvait ignorer les sentiments secrets du roi. Celui-ci ne voyait dans le ministère

¹ Benjamin Constant était contumier de ces faiblesses. Il avait donné le même spectacle en 1819, à propos de la loi sur la presse présentée par M. de Serre. Il y avait d'abord applaudi, mais, réprimandé à ce sujet par le *Constitutionnel*, il s'était hâté de l'attaquer.

qu'un essai déplaisant, périlleux, qu'il tentait sans confiance, avec le désir même d'un insuccès, et qu'il comptait bien pouvoir prochainement interrompre. En attendant, ses vrais conseillers étaient hors du cabinet; il correspondait avec M. de Villèle, et était résolu à saisir la première occasion d'appeler M. de Polignac aux affaires ¹. Un seul fait eût rendu quelque autorité à M. de Martignac : le succès de sa politique, et surtout la formation d'une majorité. Ne conçoit-on pas ce qui devait se passer dans l'esprit du roi? Son ministre, toutes les fois qu'il sollicitait de lui quelque concession nouvelle, lui disait, pour triompher de ses répugnances, que ce serait un moyen de séparer les libéraux des révolutionnaires et de les gagner à la royauté. La concession faite, la gauche en prenait possession, mais en maugréant,

¹ Le danger de voir arriver un ministère Polignac était d'autant plus sérieux, que Charles X n'y était pas seulement poussé par son propre penchant. Une lettre récemment publiée de lord Palmerston qui, comme nous l'avons déjà dit, était alors à Paris, contient à ce propos une révélation assez surprenante. On lit en effet dans cette correspondance, à la date du 30 mars 1829 : « Le duc de Wellington écrit une lettre au roi de France, en décembre, quand Polignac prit un congé de quinzaine, marquant qu'il profitait, pour présenter ses hommages à Sa Majesté, au commencement d'une nouvelle année, du retour à Paris d'un de ses plus fidèles et dévoués serviteurs, et qu'il pensait ne pouvoir pas donner une plus forte preuve du grand intérêt qu'il prenait au bien de Sa Majesté, qu'en la suppliant de permettre à Polignac d'exposer devant elle la véritable nature de la situation de Sa Majesté et des dangers qui l'entouraient. Là-dessus Polignac parla et prêcha sur la révolution, et débita toutes les absurdités que pouvait suggérer l'esprit tory et ultra. » (*Life of Palmerston*, par BELWER, t. I.)

et demeurait le lendemain aussi boudeuse, aussi hostile qu'elle l'était la veille. N'était-ce pas à ceux qui n'avaient pas, comme Charles X, à sacrifier leurs préférences, de montrer les premiers cette bonne grâce et cette confiance que le roi avait le tort de ne pas témoigner à ses conseillers?

Le ministère arriva cependant à la fin de la session de 1828, ayant fait voter, par des majorités incertaines et composées d'éléments variables et incohérents, les lois présentées par lui; mais c'était en quelque sorte un résultat négatif. L'œuvre politique qu'il avait en vue n'était pas accomplie. Les libéraux refusaient de répondre à son appel; ils préféreraient demeurer liés à la gauche. Si les choses n'avaient même pas tourné plus mal, si le cabinet demeurait debout, s'il était encore temps pour les partis mieux éclairés de réparer leurs fautes, si une place restait à l'espérance, on ne le devait qu'à M. de Martignac. Le duc de Broglie, qu'on ne se lasse pas de citer sur cette époque, le reconnaît dans ses notes : « La session fut close le 18 août, dit-il. Le nouveau ministère s'y était fait grand honneur, aux yeux du moins des gens sensés, des vrais connaisseurs. Élevé dans une position très-délicate, entre le roi qui ne guettait qu'une bonne occasion de s'en défaire, et la Chambre qui n'avait de parti pris sur rien, peu soutenu par le centre droit qui le trouvait trop enclin de notre côté, plus médiocrement encore par nous qui n'y prenions pas con-

fiance, sa conduite, en toute occasion, avait été prudente et ferme, hardie et mesurée; il ne s'était impatienté, ni du découlu de nos allures, ni de la multiplicité de nos exigences; nous avions avec lui gagné du terrain, et nous en aurions gagné plus encore si nous avions agi de concert. Ce pouvait être, à notre grand profit, un ministère Richelieu, un ministère libéral par position et modéré par caractère, un ministère soutenu par nous et supporté par le roi¹. »

§ 3. — DIVERSES FIGURES DE LIBÉRAUX EN 1828.

Ces vérités que le duc de Broglie devait apercevoir si claires après coup, n'y avait-il donc personne, en 1828, dans les rangs du parti libéral, qui en eût l'intelligence et entreprit de les faire prévaloir? Il suffit quelquefois d'un homme sachant vouloir et osant agir, pour arrêter un parti sur la pente où l'entraînent ses passions et ses faiblesses. C'est en tout cas un mérite d'essayer. Cet homme, où le chercher? Dans la gauche? Ce qu'aurait été le général Foy s'il avait vécu, nul ne peut le dire. Benjamin Constant paraît avoir eu l'intuition de ce qu'il aurait

¹ Fragment inédit cité par M. Daudet, dans son étude sur le ministère de M. de Martignac.

fallu faire; mais son cœur n'était pas aussi ferme que son esprit était perspicace. A la moindre sommation des puissances populaires, il rentrait dans le rang et emboîtait le pas derrière les violents ¹.

Ne pouvait-on pas attendre mieux des libéraux dynastiques? M. Royer-Collard, élu par six collèges, devenu président de la Chambre, ayant donné des gages de son libéralisme par son opposition à M. de Villèle, et toujours fort dévoué à la légitimité, semblait indiqué pour servir d'intermédiaire entre le cabinet et les modérés de la gauche. Satisfait de sa nouvelle position, il était alors moins chagrin, sinon plus espérant. Il désirait le maintien du cabinet, et

¹ Vers cette époque, en janvier 1829, répondant à Béranger, qui lui reprochait d'être engagé dans la *fusion*, c'est-à-dire dans le rapprochement qui se négociait, disait-on, entre le gouvernement et quelques chefs libéraux, Benjamin Constant, alors dans une de ses heures de clairvoyance et de droiture, écrivait cette lettre déjà citée en partie : « Je crois fermement que la France ne peut, d'ici à quelque temps, être libre qu'en consolidant, sur les bases actuelles, la dose de liberté qu'elle possède ou doit posséder. Je puis avoir tort; mais j'ai la conviction que nous devons nous en tenir à la monarchie constitutionnelle. Je sais ou crois savoir que les vieux gouvernements sont plus favorables à la liberté que les nouveaux. Si la dynastie se déclare hostile, adienne que pourra. Ma mission n'est pas de sauver ceux qui voudraient se perdre... Mais tout désir de renversement, sans autres motifs que des souvenirs ou des haines, n'entrera jamais dans ma pensée. » Il ajoutait à la vérité : « Ceci me ramène à la *fusion*. Je répète que je n'y travaille point; que pas un de ceux qui y travaillent ne m'en ont parlé; que si elle a lieu de manière que la portion hésitante et égoïste se fonde dans la portion libérale, j'en serai charmé; mais que je m'opposerai toujours à ce que cette dernière se laisse affaiblir par l'autre. » On le voit, derrière ces déclarations, il y avait toujours la thèse de l'union de toutes les gauches.

s'employait volontiers à prévenir les cabales qui pouvaient se former contre lui. Mais, par nature, il était plus imposant qu'influent. D'ailleurs, il avait grand souci, on l'a vu de tout temps, de ne pas laisser confondre sa propre cause même avec celle des gouvernements auxquels il voulait du bien. Il n'engageait donc pas résolument sa responsabilité au service du ministère, et son concours ne dépassait pas une bienveillance un peu hautaine et lointaine. Encore était-il, de tous les doctrinaires, celui qui avait le plus de sympathie pour le cabinet.

Parmi les chefs du centre gauche d'alors étaient d'autres personnages, nouveaux venus dans la Chambre, qui n'avaient jamais pris place sur le « canapé » des doctrinaires, mais qui n'en jouaient pas moins un rôle actif, soit à la tribune, soit dans les conseils du parti. Tels étaient notamment le général Sébastiani et M. Dupin. Avec son affectation d'élégance, ses poses recherchées, ses éternels gants blancs, sa coiffure artistement combinée, le général Sébastiani ne répondait pas au type du vieux soldat de l'Empire. Plus diplomate qu'homme de guerre, il passait pour habile dans les manœuvres de la politique. Il n'était pas sans esprit de conversation, bien que parfois il fatiguât ses interlocuteurs par une importance qui allait jusqu'à la fatuité ¹.

¹ Lord Palmerston écrivait de Paris, à la date du 13 janvier 1829 : « J'ai dîné hier chez Flahaut, et j'ai rencontré Sébastiani et Talleyrand. Ce dernier paraît abattu et a peu parlé. Le premier est un fat

A la tribune, il avait peu de succès : nul enthousiasme, nulle flamme, dans sa parole froide et flasque. C'était l'opposé du général Foy qu'il avait, disait-on, le désir de remplacer. Fort ambitieux, assez remuant, ses goûts de grand seigneur se trouvaient un peu à la gêne dans la cohue démocratique. Aussi pouvait-on le compter parmi ceux qui, au fond, étaient le moins disposés à s'enfermer dans l'impasse d'une opposition irréconciliable, et que le gouvernement eût le plus facilement rapprochés de soi, à condition de satisfaire leurs prétentions per-

important et plein de lui-même. Il soutenait, d'une voix haute et dans un style déclamatoire, qu'il est de premier intérêt pour le pays d'avoir une grande ville capitale, parce que cela tend à créer une opinion publique et à augmenter la liberté politique de l'État; que Paris n'est pas assez grand et doit être *poussé*; que le meilleur moyen d'y arriver serait d'exempter de taxes, pendant quinze à vingt ans, toutes les maisons qu'on bâtirait d'ici à une certaine période... Après le dîner, il me fit l'honneur de me dire *avec franchise* que c'était grand dommage que tous les partis en Angleterre et le gouvernement eussent une idée si fautive du principe d'après lequel on devrait traiter avec la France. Il est essentiel et indispensable à la France de reculer sa frontière jusqu'au Rhin; Landau et Sarrelouis lui sont particulièrement nécessaires. Tant que la politique de l'Angleterre s'opposera à ces annexions, une alliance cordiale ne pourra exister entre l'Angleterre et la France; et la France, dont l'intérêt réel est dans ses relations avec l'Angleterre, sera conduite à s'unir plutôt avec la Russie et la Prusse, ou avec toute autre puissance qui l'aiderait à atteindre son but. La Prusse, quoiqu'à première vue intéressée à empêcher ces agrandissements de la France, pourrait être gagnée par des morceaux de l'Autriche ou de la Saxe, ou par le Hanovre. J'exprimai de grands doutes qu'on pût trouver en Angleterre aucun parti assez éclairé pour envisager cette affaire à ce point de vue, et j'ajoutai qu'il serait très-difficile de persuader à la nation d'accepter un tel arrangement. » (*Life of Palmerston*,

sonnelles. En attendant, il gardait une attitude d'observation, attentif à se rendre possible, en se montrant par moments plus sage, plus modéré, plus politique que les autres hommes de la gauche, mais aussi demeurant à distance, sans s'engager, sans se livrer, tant qu'il n'aurait pas reçu le prix de son concours.

Si le général Sébastiani était le politique du nouveau centre gauche, M. Dupin en était l'orateur le plus dispos et le plus abondant. Qu'il s'agit d'un petit incident ou d'une grave question, on était à peu près assuré de le voir monter à la tribune. Il avait acquis au barreau une aptitude qui lui faisait une place à part dans des assemblées où, à cette époque, presque tous les discours étaient écrits : il était improvisateur, prêt à entrer avec promptitude et vigueur dans n'importe quel débat. Il arrivait d'ailleurs à la Chambre précédé de son renom d'avocat « libéral » et « gallican ». Depuis le maréchal Ney jusqu'au *Constitutionnel*, en passant par Béranger et tant d'autres, que de procès retentissants il avait plaidés ! La petite bourgeoisie l'avait alors en grande faveur; il était vraiment son homme par ses qualités et par ses défauts. Elle goûtait ce mélange de hardiesse et de prudence, cette sagesse subalterne et égoïste qui tenait grand compte de l'intérêt, ignorait l'enthousiasme, et résumait la morale de la vie, comme la politique du pays, dans la formule : chacun chez soi et pour

soi. Elle aimait cette parole un peu vulgaire, sans délicatesse, sans grâce, sans émotion profonde, mais rapide, vive, lucide, dans sa vigoureuse familiarité; un peu brusque, tout en demeurant fort adroite; aussi prête à l'offensive qu'à la riposte; pleine de verve, sinon d'esprit, avec des saillies de bon sens ou d'*humour*; donnant aux idées de tout le monde un tour de proverbe; d'ailleurs, nullement clarifiée ni affinée, roulant confusément les anecdotes, les bons et les méchants mots, les dissertations érudites et les *lazzis* au gros sel, les dictons populaires et les centons latins; ayant, comme on l'a dit justement, de l'Intimé aux mauvais endroits et du Paysan du Danube aux meilleurs¹. Qui ne connaissait cette figure commune et forte, sans noblesse, non sans originalité, bien en harmonie avec le talent de l'homme; ce masque abrupt et raboteux qui portait comme la marque de cette race du Morvan, sauvage et laborieuse, âpre et sobre; ce front bosselé et saillant; ces yeux vifs et mobiles à demi cachés sous des sourcils touffus et disgracieux; ce bas de visage qui semblait taillé pour donner des coups de boutoir; cette démarche inégale et puissante; et jusqu'à cette tenue dont la simplicité, frisant la négligence, semblait provoquer la caricature?

¹ M. de Pontmartin a très-spirituellement défini le talent de M. Dupin : une « étoffe ferme, solide, tenace, compacte, bonne au soleil et à la pluie, à la fois rude et souple, et surtout remarquable par ses couleurs variées ».

Par sa popularité comme par son talent, M. Dupin était appelé à tenir une place considérable dans la Chambre. Est-ce donc lui qui va entreprendre de redresser la direction mauvaise suivie par la gauche? S'il s'était posé en libéral, il n'avait jamais pris parti contre la Restauration. Il partageait les susceptibilités des classes moyennes, non les haines de la démocratie. Rien n'indiquait que, par tempérament ou conviction, il dût préférer toujours la popularité de l'opposition aux avantages d'un rapprochement avec le pouvoir. Mais il ne fallait pas attendre de lui une vue un peu haute des choses politiques. Avec cette modestie orgueilleuse du roturier dédaignant la noblesse qu'il ne peut avoir, il disait n'être qu'un légiste, non un homme d'État. Il avait raison, et dans sa vie publique il restera toujours avocat¹. De plus, une prudence avisée, terre à terre, l'empêchait de jamais com-

¹ La politique, a dit encore M. de Pontmartin, « n'a jamais été pour M. Dupin qu'une cause, un procès, un plaidoyer, où il s'agissait, non pas d'approfondir et de comprendre les périls de la société, les difficultés du pouvoir, les éléments de stabilité qu'il perdait, ... mais de contenter juges et plaideurs, accusés et partie civile, sans trop se brouiller avec le réquisitoire, de combiner adroitement de beaux restes de popularité avec de beaux chiffres d'honoraires, et des privautés de Paysan du Danube avec des privilèges de courtisan... Il n'a jamais eu de parti, il a eu des clients. Il n'a ni pensé, ni agi, ni déserté, ni trahi : il a plaidé. Tout, chez lui, a ce caractère de plaidoirie continuelle, jouée en des variations innombrables. » — Aussi M. Dupin a-t-il dit lui-même dans ses *Mémoires* : « La vie politique m'a toujours moins convenu que la vie judiciaire. C'est à demi et comme à regret que je m'y suis laissé engager. »

promettre sa responsabilité dans les initiatives d'intérêt général qui coûtaient quelques peines et faisaient courir certains risques. Son égoïsme limitait et rapetissait son ambition. Il avait ainsi quelques points de ressemblance avec un de ses clients, Béranger. De là une sorte d'isolement méfiant et rétif. Assez sûr de sa force pour n'avoir pas besoin de s'appuyer sur les autres, il était trop craintif pour s'attacher à personne, parti ou gouvernement. Cette indocilité, cette indépendance peu maniable qui devaient marquer la conduite parlementaire de M. Dupin, tenaient donc en réalité, non à une fierté ombrageuse, mais à un manque de courage et de caractère. Ce n'était pas un tel homme qui pouvait tenter un effort généreux, pour se mettre en travers des entraînements d'un parti, et pour servir une autre cause que son intérêt propre, étroitement entendu.

Il était, parmi les vétérans de la vieille opposition, un député qui faisait sous ce rapport contraste absolu avec l'avocat du centre gauche : caractère impétueux, véhément, passionné, mais énergique, intrépide jusqu'à l'héroïsme, se révoltant et rejetant aussitôt toute indécision au seul soupçon de lâcheté ; un de ces hommes de combat et de commandement pour lesquels la parole est action, et qui, loin de reculer devant la responsabilité, sont attirés par elle, s'y jettent tout entiers, la tête haute, la poitrine découverte, y jouent sans compter leur vie et leur

honneur ; — c'était Casimir Périer. Nous ne l'avons guère connu jusqu'ici que comme un des plus implacables adversaires de la droite¹ ; sa fougue, qui tenait moins à ses opinions qu'à son tempérament, a pu le faire prendre parfois, à tort du reste, pour un ennemi des Bourbons. Depuis la mort du général Foy, dans les sessions si ardentes de 1826 et de 1827, il avait été le *leader* de la gauche. Il fallait le voir, dans quelque-une de ses terribles colères, étreindre l'infortuné M. de Villèle de ses mains violentes, le frapper à coups redoublés, sans lui laisser un instant de répit, puis rentrer chez lui, encore ivre de joie et d'orgueil, prendre sur son bureau les cahiers du budget, les mettre en pièces, et faire voler les feuillettes au feu, en s'écriant « qu'il venait de traiter ainsi, aux yeux de la France entière, le ministre et sa loi de finances » !

Mais après la chute de M. de Villèle, paraît s'accomplir en Casimir Périer un travail mystérieux dont il n'a jamais fait confidence au public, et qu'on devine seulement par quelques signes extérieurs. La fumée de la bataille, qui naguère obscurcissait tout, s'étant un peu dissipée, le combattant, calmé par la victoire, se sera pris à regarder autour de lui. Il aura découvert alors l'œuvre de renversement qui avait été poursuivie à ses côtés, et à la-

¹ Nous avons déjà eu à nous occuper de M. Périer, dans cette première partie de son rôle politique. (Voir p. 429.)

quelle il s'était associé, sans s'en bien rendre compte. Il aura reconnu les pronostics menaçants d'une crise prochaine. Considérant quelques-uns de ses compagnons d'armes, son âme fière aura éprouvé les premiers dégoûts « des camaraderies révolutionnaires ¹ ». En même temps, à la vue des périls à conjurer, cet homme de gouvernement, jusqu'alors déclassé dans l'opposition, aura senti se dégager en lui, des violences souvent désordonnées auxquelles il s'était livré, quelque chose, non pas de moins passionné, mais de plus sérieux et de plus puissant, instinct supérieur, don rare qu'il ne se connaissait pas, que ses amis non plus ne discernaient pas en lui ², et qui n'était autre que le génie du pouvoir.

Dès lors, un changement notable se produit dans l'attitude de M. Périer. Cet orateur tout à l'heure si prompt, si peu ménager de lui-même et de ses adversaires, prend prétexte du mauvais état de sa santé pour garder un silence bientôt remarqué ³.

¹ Casimir Périer, exprimant trois ans plus tard au général de Ségur les raisons qui le faisaient hésiter à accepter le ministère, lui disait : « Renoncera-t-on à ces prostitutions de la royauté devant les républicains et les anarchistes, à l'aviilissement des camaraderies révolutionnaires? »

² M. Royer-Collard parlait, sur la tombe de Casimir Périer, de « ces instincts merveilleux qui étaient comme la partie divine de l'art de gouverner », et qui constituaient « la vocation » de ce grand ministre, et il ajoutait : « Jusqu'à ces derniers temps, nous l'ignorions, il l'ignorait lui-même. »

³ « Je demandais hier à Casimir Périer, écrivait La Fayette dans

On le voit assidu au jeu du roi. Lors du voyage de Charles X dans l'Est, il se rend à Troyes dont il était député, pour rendre ses hommages au prince, reçoit une décoration de sa main, et danse même, dit-on, un quadrille avec la duchesse d'Angoulême. Ces relations avec la cour faisaient jaser ses anciens amis de gauche. Quelques-uns murmuraient même tout bas les mots de défection et de convoitise ministérielle ¹. La vérité est que l'opposant d'hier voyait

une lettre intime, s'il ne parlerait pas à l'occasion du budget; il m'a bien compris, et j'espère le revoir au moins une fois à la tribune. Son silence est remarqué et blâmé. »

¹ Un article publié par Carrel, dans le *National* du 25 mai 1831, sous forme de lettre au vice-président du conseil, article auquel nous avons déjà fait allusion, révèle d'une façon assez saisissante les soupçons et le mécontentement mêlé de surprise qu'avait éveillés, chez les adversaires des Bourbons, l'attitude nouvelle prise par Casimir Périer sous le ministère Martignac. Carrel rappelle d'abord longuement l'opposition de M. Périer, si violente, si passionnée, si implacable, si bien faite pour satisfaire pleinement, dit-il, les hommes qui détestaient la Restauration. Il se complait dans ce tableau afin de faire mieux ressortir le contraste, puis il arrive à 1828 : « Il vous en souvient, monsieur le ministre : à peine eut-on voté l'adresse qui qualifia de « déplorable » le ministère renversé en grande partie par votre opposition, que vous vous enfermâtes dans le silence, non pas mystérieux, mais au contraire facile à deviner, d'un homme qui n'est pas sans espoir d'arriver aux affaires, et qui sent le besoin de se purger de la réputation de tracasserie, de violence et d'esprit révolutionnaire, qu'on ne manque jamais de s'attirer en faisant de l'opposition... Vous fûtes souffrant, accablé, mourant, tant que M. de Martignac travailla à réaliser sa fameuse conception politique, le juste milieu de ce temps-là. Il entra dans ce plan de choisir un certain nombre de pairs dans les centres et même dans le côté gauche de la Chambre. Vous étiez de ceux qui n'avaient à désirer au monde que de la naissance ou les titres qui en tiennent lieu. La cour pensant à vous, vous fûtes visité par l'auguste prince, qui depuis... Vous

les défenseurs effrayés de la monarchie tourner de plus en plus les yeux de son côté; il lui suffisait de prêter l'oreille, pour entendre son nom fréquemment prononcé aux alentours du trône. Pourquoi eût-il été disposé à repousser l'appel que pourrait lui adresser la royauté? Le patriotisme comme le souci de sa légitime ambition lui eussent au contraire conseillé d'y répondre. Jusqu'à quel point des pourparlers furent-ils entamés pour le faire entrer au ministère? On serait embarrassé de préciser. Il est certain que plusieurs des amis les plus dévoués et les plus éclairés de la royauté désiraient une combinaison de ce genre. Si M. de la Ferronnays donna sa démission de ministre des affaires étrangères, l'état de sa santé ne fut qu'un prétexte ou du

plûtes au roi gentilhomme, par la magnificence et le bon goût que vous déployâtes, en lui faisant les honneurs de votre usine; et vous en fûtes récompensé par l'exclamation bien connue qu'il laissa échapper, en se séparant de vous: « Mais il est né, cet homme-là! » Vous portez encore à la boutonnière la preuve du plaisir avec lequel vous fûtes vu, dans ce temps, par nos princes légitimes. Or il est écrit: Nul ne peut servir deux maîtres; et plus vous croissiez en grâce et en faveur devant le vieux châtelain des Tuileries, plus se refroidissait cette confiance que dix années de l'opposition la plus vive vous avaient obtenue de vos concitoyens. Les électeurs de Troyes, voyant en vous un homme destiné à la pairie, se disposaient à vous quitter, avant d'être quittés par vous, si la brutale rupture du 8 août ne vous eût rendu, bien malgré vous, à l'opposition, votre vocation première, et n'eût fait évanouir les espérances de pairie pour vous et les vôtres, qui vous avaient humanisé un moment jusqu'à vous faire danser dans un quadrille de cour, vous qui, dans ce temps-là, marchiez à peine, et ne trouviez plus la force d'articuler un mot qui rappelât à vos commettants le député de gauche... »

moins une occasion: la vraie raison fut le regret de n'avoir pu décider le roi à faire appeler M. Périer¹. Qui peut dire ce qu'il fût advenu si Charles X, mieux éclairé, avait consenti à surmonter ses répugnances, et si le grand homme d'État avait employé à prévenir la révolution l'énergie indomptable qu'il devait dépenser à la limiter? L'œuvre eût été moins difficile; elle eût été plus féconde pour son pays, plus glorieuse encore pour lui.

Cette grande tâche lui échappant, ne lui en restait-il pas une plus humble et encore fort utile? C'eût été de seconder efficacement le ministère, en usant de son autorité sur le parti libéral pour le déterminer, le contraindre, à être plus bienveillant et plus juste. Malheureusement, Casimir Périer était de ces natures entières et impérieuses, prêtes à se dévouer corps et âme, mais à la condition qu'en retour on leur livre le plein commandement. Il ne croyait pouvoir utilement concourir au sauvetage du navire en détresse, que si on le faisait capitaine, avec liberté de régler la manœuvre et de disposer l'équipage comme il l'entendrait. D'ailleurs, il différait trop de M. de Martignac, pour comprendre et ne pas dédaigner un peu cette action toute de souplesse, de conciliation et de séduction; il concevait la politique autrement. Aussi, tout en rendant justice aux intentions du cabinet, et ne voulant rien

¹ Ce fait ressort d'une conversation de M. de la Ferronnays avec le comte d'Estourmel, que ce dernier a rapportée dans ses *Souvenirs*.

faire qui l'entravât, il ne croyait pas à sa force et à sa durée; il ne s'associait pas directement à son œuvre, et demeurait à l'écart, en quelque sorte à la disposition de la monarchie en péril, à la fois ému du rôle qui pourrait d'une heure à l'autre lui être imposé, et impatient de le jouer. Silencieux à la tribune, il s'épanchait dans l'intimité sur l'aveuglement d'un pouvoir qui ne savait pas reconnaître où serait son sauveur, et il considérait d'un œil anxieux, avec un sentiment mêlé de colère et peut-être de remords, la révolution qui s'approchait.

§ 4. — LE PÉRIL RÉVOLUTIONNAIRE.

Casimir Périer n'avait pas tort d'être inquiet, et en cela il montrait qu'il avait la vue d'un homme d'État. Les événements n'ont que trop donné raison à ses alarmes. Cependant, pour un observateur superficiel, il eût semblé que jamais la dynastie n'avait eu moins d'ennemis. La gauche persistait en effet dans la tactique constitutionnelle qui lui avait si bien réussi. Elle faisait même volontiers apparat de son royalisme, et affectait, quand Charles X venait lire le discours du trône, de crier : Vive le roi ! aussi haut que la droite. Ses orateurs, ses journaux répétaient tous les jours que la monarchie

était désormais unanimement acceptée, aimée, et que, sauf les rêves d'une poignée infime d'exaltés, il n'y avait nulle part de desseins révolutionnaires¹. Quelque député de la droite disait-il que le roi avait des adversaires à gauche, de ce côté s'élevait aussitôt une protestation indignée. M. de Schonen ou M. de Chauvelin n'étaient pas les moins ardents à réclamer, et M. Dupin s'écriait, aux applaudissements de toute l'ancienne opposition : « Rien n'est plus blessant pour nous que de nous entendre sans cesse accuser d'être les ennemis de ce qui est

¹ Le général Sébastiani protestait de « l'alliance indissoluble qui existait et qui existerait toujours entre le roi et la France ». — M. Étienne raillait la « peur hypocrite » de ceux qui affectaient de redouter les passions de la multitude : « Celle-ci, disait-il, n'aspire, comme les députés, qu'à la conservation, à la gloire de la monarchie constitutionnelle, à l'alliance indestructible du trône et des libertés publiques. » — M. Viennet : « Aucune révolution n'est imminente ni possible; pour l'observateur sans passion et sans intérêt, il est surtout une vérité rassurante, c'est que le trône et la famille qui l'occupe sont depuis longtemps en dehors des questions qui nous divisent; la Restauration est à cet égard un fait accompli. » — Benjamin Constant s'exprimait de même. — *Le Journal des Débats* affirmait « qu'il n'y avait plus à craindre ni révolution ni conspiration ». — *Le Globe* : « La Restauration n'a plus à lutter contre des préventions passionnées; il s'agit de gouvernement, non de dynastie. » — *Le Constitutionnel* publiait une série d'articles pour établir « qu'il n'y avait plus à redouter de révolution, et que tout le monde, à l'exception d'un petit noyau de fanatiques, voulait le roi et la Charte ». — Aussi un ancien député de l'opposition de droite, M. de Leyval, s'écriait un jour, dans une effusion d'espérance : « La voix de la Chambre va monter jusqu'au trône. Qu'elle dise au prince que, s'il fut deux peuples dans un peuple, ils se sont donné le signe de paix... Le royalisme est devenu libéral, et le libéralisme est devenu monarchique ! »

chéri, adoré, béni! » En août 1828, les provinces de l'Est, naguère les plus travaillées par le carbonarisme, accueillèrent Charles X avec sympathie, souvent même avec enthousiasme. Les populations entières se pressaient sur son passage, en habits de fête; de longues processions de jeunes filles couronnées de fleurs, des cortéges de cavaliers portant des lances ornées de flammes blanches, venaient à sa rencontre, et dans les villes où il s'arrêtait, les députés libéraux, MM. Benjamin Constant, Saglio, Kœchlin, Casimir Périer, Salverte, Cunin-Gridaine, tenaient à être les premiers à lui présenter leurs hommages. Quand M. Cauchois-Lemaire lançait, dans une *Lettre au duc d'Orléans*, l'idée à peine dissimulée que ce prince devrait s'emparer de la couronne, les libéraux de toute nuance ne cachaient pas la contrariété que leur causait une témérité si peu en harmonie avec leur tactique; ils désavouaient cette brochure, et La Fayette lui-même, dans une lettre intime, regrettait que l'auteur « eût fait cette plaisanterie qui ne menait à rien ». Disons-nous que toutes ces manifestations constitutionnelles n'étaient qu'une feinte habile, une manœuvre perfide? Non. On a déjà vu ce qu'il fallait penser des démonstrations analogues qui s'étaient produites en 1824. Chez les uns, c'était sincère; chez les autres, c'était une résignation de plus ou moins bonne grâce à ce qui leur paraissait désormais inévitable. C'était en tout cas un état de l'esprit public,

dont, avec quelque adresse et quelque intelligence de la situation, la monarchie eût pu tirer profit¹. Mais l'illusion eût été grande d'en conclure, comme le faisaient tant d'orateurs et de journaux, que toute menace de renversement avait disparu, qu'on pouvait concentrer ses efforts contre la droite, sans avoir rien à redouter à gauche, et que, par suite, il n'y avait nulle raison, pour le parti libéral, de rompre avec les opposants suspects d'arrière-pensée antidynastique.

Au contraire, pour qui voulait regarder avec quelque attention, les symptômes étaient nombreux qui révélaient la permanence du péril révolutionnaire. L'association *Aide-toi, le ciel t'aidera*, avait été fondée, à la veille des élections de 1827, par les jeunes gens du *Globe*, dans un dessein d'opposition, vive sans doute, mais strictement légale et

¹ Comment douter de l'étendue de ce mouvement de résignation et de ralliement monarchiques, quand on le voit gagner jusqu'à des hommes comme M. Étienne, l'un des coryphées de l'ancien libéralisme bonapartiste et le rédacteur du *Constitutionnel*? A en croire les Mémoires de Fauche Borel, M. Étienne se serait exprimé ainsi, en 1828, dans une conversation avec cet ancien agent royaliste : « Lorsque le roi arriva et qu'il s'assit sur son trône, au regard qu'il jeta sur la Chambre des députés, nous vîmes qu'évidemment Sa Majesté avait été prévenue contre la Chambre; mais au moment où le roi prononça, avec un élan solennel, ces mots : « La Charte que mon frère a octroyée, ... la Charte que j'ai jurée à Reims, ... la Charte que je jure de faire observer... », les acclamations partirent avec enthousiasme. Le visage du roi rayonnant alors de sincérité, nous nous dîmes, comme par inspiration : Le roi est à nous, et nous sommes à lui. » — On pourrait rapprocher de cette conversation la lettre de Benjamin Constant à Béranger que nous avons citée plus haut.

constitutionnelle. Aussitôt d'anciens *carbonari*, républicains d'aspiration et de doctrine, et membres d'une société secrète, dite des *Francs-Parleurs*, MM. Bastide, Boivinilliers, Cavaignac, Joubert, Thomas, Carnot, Desloges, Marchais, Sautélet, etc., avaient demandé à se fondre avec la nouvelle association. On n'avait pas osé les repousser. Les derniers venus étaient d'abord restés au second plan; ils avaient laissé nommer M. Guizot président; il leur suffisait, pour commencer, de s'être introduits dans la place. Après les élections et la constitution du cabinet, les libéraux dynastiques, estimant que leur but était atteint, voulurent dissoudre la société; les ardents s'y opposèrent et firent prévaloir leur avis: il ne leur convenait pas de détruire des cadres dont ils comptaient se servir un jour pour une autre campagne. « Tout n'est pas fini, disaient-ils; le mal d'ailleurs n'est pas au ministère; il est à la cour, et c'est jusque-là qu'il faut aller¹. » Quelques modérés plus prévoyants que les autres, M. Vitet et M. Duchatel par exemple, se retirèrent; le plus grand nombre demeura. M. Guizot continua à être président, dans l'espoir, disait-il, de conserver quelque influence sur ses associés révolutionnaires. En réalité, ceux-ci, sans vouloir encore arborer ouvertement leur drapeau, étaient les maîtres; ils avaient fait plus que de déposséder les modérés; ils les avaient

¹ C'est un témoin peu suspect, M. de Vaulabelle, qui leur prête ce langage.

joués et enlacés. C'est l'image de ce qui se passait alors dans l'opposition. Les hommes de renversement se pliaient pour la forme à la tactique constitutionnelle, parce qu'ils y voyaient leur intérêt momentané; mais ils s'emparaient de plus en plus de tous les moyens d'action; et, fait plus grave, les dynastiques consentaient à demeurer à côté d'eux et à couvrir de leur bonne réputation les desseins pervers de leurs alliés.

D'ailleurs, parmi les adversaires de la monarchie, quelques-uns ne se contenaient qu'avec une visible répugnance. La Fayette sentait bien que le pays voulait le repos; mais il ne dissimulait pas le peu de confiance que lui inspirait ce centre gauche, qui « tremblait, disait-il, de compromettre l'autorité royale, la dynastie légitime et la tranquillité publique, tremblement qui le conduirait à ne compromettre que la cause de la liberté ». Il expliquait comment lui et ses amis « se réservaient, si la Charte était continuellement violée, de rester, autant qu'ils le pourraient, dans la plénitude de leurs imprescriptibles droits ». Aussi le vieux chef des conspirateurs se tenait-il à l'écart, gardant une sorte d'attitude expectante. D'autres personnages, plus indisciplinés et plus impatients de se mettre en avant, se posaient d'ores et déjà en intransigeants, se refusaient à tout ménagement de tactique et prêchaient la guerre ouverte, implacable au ministère. Telle était à peu près, nous l'avons vu, la politique que le *Courrier*

défendait, avec trop de succès, dans la presse. Elle était professée à la Chambre, d'une façon plus tapageuse du reste qu'influente, par un personnage récemment nommé député, l'abbé de Pradt.

Ancien membre de la droite à l'Assemblée constituante, vivant dans l'émigration des secours des princes, rentré en France en 1802, attaché dès lors à la personne et à la fortune de Napoléon dont il avait été l'aumônier, — sinécure d'un genre particulier¹, — par lui nommé archevêque, grand officier de la Légion d'honneur, chargé de missions diplomatiques, M. de Pradt n'en avait pas moins fait du zèle royaliste en 1814, et il aimait à se vanter d'avoir « remis les Bourbons sur le trône ». Il était passé ensuite au camp libéral, et y avait publié force brochures et pamphlets. Ce rôle nouveau l'avait fait élire député, en 1827. Personnage vaniteux, léger, brouillon, parleur et écrivassier infatigable, besoigneux d'argent et d'applaudissements, sans consistance ni considération, « saltimbanque mitré », comme l'appelait Chateaubriand, il avait rêvé de jouer un rôle éclatant à la Chambre. Déçu dans son amour-propre, il donna au bout de peu de temps sa démission, par une lettre où il se plaignait amèrement des défaillances d'une opposition sans énergie, qui ne comprenait pas comment « la session de 1828 devait être, au régime importé en 1814, ce que l'As-

¹ M. de Pradt s'appelait lui-même, sous la Restauration, « l'aumônier du dieu Mars ».

semblée constituante avait été pour l'ancien régime ». Puis il engageait avec Benjamin Constant, sur la conduite de la gauche, une polémique d'abord aigredouce et bientôt injurieuse. Un peu plus tard, M. Voyer d'Argenson et M. Chauvelin devaient donner leur démission pour un motif analogue. « C'est à périr d'ennui, disait ce dernier à M. de Barante; nous vivons sous une discipline de modération et de prudence qui peut être fort sage, fort estimable, fort nécessaire, mais qui m'est insupportable. On ne peut pas monter à la tribune sans être sermonné par ses amis; ils sont inquiets de ce que nous allons dire. Nous en sommes venus à être régentés par M. Royer-Collard ! »

Si M. de Pradt avait contre lui les chefs parlementaires, il avait pour lui Béranger, qui écrivait, en avril 1828, à un de ses amis :

Pour en venir à votre abbé, je vous dirai que tout le monde de la conciliation le désapprouve, mais que ceux qui sont restés fidèles aux principes et qui gémissent de voir la marche que des meneurs intrigants ont fait prendre à la Chambre, sans approuver complètement sa retraite, lui savent gré de sa lettre d'adieu... J'avais déjà l'assurance de l'influence que les petits intérêts avaient prise sur tout le côté gauche. Comme je suis habitué à lutter souvent seul contre le ramas des politiques de salon, j'eus à défendre cette lettre, et je crois ne l'avoir pas toujours fait sans efficacité. D'ailleurs, les vrais patriotes y ont vu un commencement de lumière répandue sur la marche mystérieuse

suivie par les meneurs. Elle a donc en définitive produit un heureux effet.

Depuis longtemps, Béranger désapprouvait la tactique de modération suivie par les députés de la gauche. Il s'en exprimait avec amertume dans sa correspondance. Quand, en 1828, son intention de faire paraître un nouveau volume de chansons, dont plusieurs étaient ouvertement factieuses, fut connue des chefs du parti libéral, ceux-ci tâchèrent de le détourner de cette publication. Le chansonnier tint bon, et il a écrit lui-même à ce propos :

Plus on me prêcha le silence, plus je sentis la nécessité de le rompre, en protestant ainsi, à ma manière, contre une fusion (c'était le mot du moment) qui égarait l'opinion publique et pouvait servir à l'affermissement du principe légitimiste. J'avais acquis alors assez d'influence pour espérer que ma tentative ne serait pas sans quelque succès. Le volume fit scandale, surtout dans les rangs de la haute opposition, dont plusieurs chefs, qui se croyaient près de devenir ministres, me maudissaient de loin, sans jamais oser cesser de me tendre la main, quand ils me rencontraient.

Le dernier trait est caractéristique. A peine, en effet, Béranger était-il poursuivi, comme il s'y attendait, que les journaux de gauche criaient à la persécution; MM. Laffitte, Bérard, Sébastiani accompagnaient le chansonnier à l'audience; et tous les

chefs du parti libéral se croyaient obligés d'aller faire visite au condamné dans sa prison. Celui-ci pouvait rire, à part lui, de l'embarras où il avait mis ses amis les modérés, et de l'hommage qu'il les contraignait de rendre en sa personne à la politique antidynastique.

Sans doute une grande partie de la gauche parlementaire désapprouvait, sinon toujours pour le fond des idées, du moins au point de vue de la tactique, l'opposition irréconciliable. Mais cette témérité trop franche et peu habile de quelques irréguliers trahissait la persistance des passions révolutionnaires, et aussi parfois la façon dont ces passions s'imposaient aux libéraux qui auraient voulu être plus sages. On pouvait noter, d'ailleurs, des symptômes plus alarmants encore. Presque toutes les élections partielles auxquelles donnaient lieu les doubles nominations amenaient, malgré la résistance timide et le déplaisir secret des modérés de la gauche, le succès des candidats de la nuance la plus avancée et la plus hostile aux Bourbons. On remarquait parmi les élus les généraux Lamarque, Clausel¹ et Demarcay, MM. de Salverte, de Corcelle, Bavoux, etc. Béranger triomphait, et il écrivait à un de ses amis :

¹ En apprenant l'élection du général Clausel, qui avait été condamné à mort par contumace après les Cent-Jours, le roi s'écria : « C'est un coup de canon tiré contre les Tuileries. »

Toutes les recommandations de M. Royer-Collard ont échoué. Aucun des candidats qu'il soutenait n'a pu réussir, même dans les collèges où il avait été nommé, et presque partout, dans ces arrondissements, les choix ont été le produit d'opinions vigoureuses; ce qui prouve, en dépit de ses partisans, qu'il est loin d'être l'expression de l'opinion publique en France, comme on voulait nous le faire croire. A Paris, lui, Casimir Périer et le *Constitutionnel* ont vu repousser leur livrée et porter les hommes contre qui l'on s'était permis les plus coupables manœuvres. Sauf Dupont de l'Eure, aucun député de Paris n'a eu d'influence dans nos élections.

C'était recommencer l'élection de Grégoire en 1819. Quoi de plus propre à montrer aux libéraux où les conduisait leur alliance obstinée avec la gauche, et qui en devait recueillir le profit dans le pays? Mais, quoique très-mortifiés au fond des élections, ces libéraux se refusaient à convenir du péril qu'elles révélaient; et si un député de la droite le dénonçait, ils protestaient avec véhémence et prenaient la défense des nouveaux élus. Cette faiblesse des modérés, nous le répétons, était peut-être plus alarmante encore que les passions des violents. Aussi conçoit-on qu'en dépit de toutes les manifestations dynastiques de l'ancienne opposition parlementaire, les amis éclairés de la monarchie fussent inquiets. Lamartine, alors secrétaire d'ambassade à Florence, écrivait, en octobre 1828, de Paris où il était venu passer quelques jours : « La politique

générale me paraît, entre nous, moins rassurante de près que de loin. Il n'y a pas fanatisme révolutionnaire, mais il y a détachement complet du royalisme et des Bourbons. »

§ 5. — LE RENVERSEMENT DU MINISTÈRE. (1829.)

Telle était la situation, quand s'ouvrit la session de 1829. Pouvait-on espérer que le parti libéral, éclairé par tant d'avertissements, comprendrait enfin son devoir et son intérêt? Par le discours du trône, le cabinet lui faisait encore une nouvelle avance. D'autre part, il eût fallu être aveugle pour ne pas voir que le roi, excité par la droite, s'apprêtait à congédier son ministère, afin de remettre le gouvernement à ses hommes de confiance; seulement, ne pouvant de lui-même en prendre l'initiative, il attendait l'occasion que lui fournirait la gauche. Tout se réunissait donc pour engager les esprits sages de ce dernier parti à donner à M. de Martignac l'appui cordial, le concours résolu qu'ils lui avaient refusé en 1828. Le contraire se produisit, et l'on n'ignore pas à quelle occasion.

Le ministère avait présenté deux lois importantes sur l'organisation départementale et municipale, lois vraiment libérales, qui substituaient les conseils élus

aux conseils nommés, et les investissaient d'attributions encore limitées, mais sérieuses. C'était un pas décisif dans la voie du *self government* local. Il semblait que le sentiment dominant chez les libéraux dût être la satisfaction et la reconnaissance. Telle fut, en effet, l'impression première. Mais bientôt les vieilles habitudes d'opposition, l'intimidation exercée par les violents, firent reprendre le dessus à l'esprit critique, taquin et batailleur. On éplucha les projets : il ne fut plus question que de leurs lacunes, à cette époque inévitables, nullement du progrès qu'ils faisaient faire. Enfin, pour mieux montrer à quelle inspiration de mesquine chicane on obéissait, on résolut de faire échec au ministère sur l'ordre dans lequel devaient être discutées les deux lois. Le conflit allait chaque jour s'aigrissant, au grand plaisir des feuilles de la droite. « Il n'est bruit dans tout Paris, disait l'une d'elles, que de la rupture qui se prépare entre le ministère et le parti libéral. » Le roi, de son côté, suivant son plan, et voyant approcher l'occasion qu'il cherchait, ne permettait à M. de Martignac de faire aucune concession, ni de rien changer aux projets primitifs. Fait étrange, les députés du centre gauche paraissaient les meneurs de cette opposition¹. L'un des rapporteurs était

¹ M. Dupin rapporte dans ses Mémoires que certains députés du centre gauche avaient l'habitude de se réunir chez M. Royer-Collard, pour conférer sur la conduite à tenir : c'étaient MM. Bertin de Vaux, Le Pelletier d'Aunay, Gautier, Humblot-Conté, Sébastiani et

M. Dupin; l'autre était le général Sébastiani, et son rapport qui, sous des formes courtoises, contenait une contradiction formelle des vues du gouvernement, avait été, dit-on, écrit par M. Guizot. Quel pouvait être le dessein de ces hommes politiques? Comment des esprits modérés, pour des contestations secondaires, même pour une querelle de procédure, risquaient-ils de jeter la monarchie, la liberté, le pays, dans les aventures qui devaient être la conséquence d'une crise ministérielle? Était-ce dépit de n'avoir pas encore les portefeuilles qu'ils s'étaient cru sur le point d'obtenir? Espéraient-ils qu'en cas d'échec de M. de Martignac, le roi serait obligé de recourir à eux, et s'imaginaient-ils forcer ainsi les portes du ministère qu'ils s'impatienzaient de voir seulement à demi ouvertes devant eux?

Dupin. « Vers le milieu de mars, ajoute M. Dupin, une conférence, demandée par le général Sébastiani, fut convoquée extraordinairement. Il s'agissait d'intervertir l'ordre dans lequel les deux projets de loi avaient été présentés par le ministère, et de faire passer la loi départementale avant la loi communale. Les auteurs de ce manège, dont quelques-uns étaient doctrinaires, avaient imaginé en théorie cette formule que la liberté vient d'en haut, et ils en concluaient logiquement, disaient-ils, qu'il fallait commencer par organiser le département, avant d'organiser la commune. Je répondais en praticien que la liberté vient d'où elle peut, et que, dans notre histoire, l'ère de la liberté française avait au contraire commencé par l'établissement des communes... Mais ce motif n'était pas de nature à toucher Sébastiani et ses adhérents. Ces messieurs se souciaient peu d'être maires de village, mais beaucoup désiraient faire invasion dans les conseils généraux, afin d'influer sur la haute administration. Pour satisfaire leur impatience, il fallait donc, à tout prix, commencer par la loi départementale. D'ailleurs, ce que l'on voulait surtout, c'était de contrecarrer le cabinet. »

Quoi qu'il en soit, l'accord n'ayant pu se faire dans les commissions, le débat vint à la tribune sur la question de priorité entre les deux lois. Au vote, on vit, par une manœuvre inattendue, une partie de la droite se joindre à la gauche et infliger ainsi un premier échec au ministère. « Je me rappelle, dit M. Dupin dans ses Mémoires, la sensation étouffée que produisit sur nous cette coïncidence des deux ailes de l'Assemblée se levant à la fois, pour obtenir un vote qui contrariait le ministère et qui malheureusement allait compromettre son existence. Il y eut dans les centres un bruit sourd, quelque chose de semblable à un navire qui sombre. »

Si fâcheux que fût ce vote, le fond de la question n'était pas atteint. Il était encore temps pour les libéraux de s'arrêter. La conduite de l'extrême droite, les cris de joie de la presse ultra-royaliste étaient bien faits pour leur montrer quels desseins ils avaient servis. Personne ne pouvait se faire désormais illusion sur la portée et les conséquences du conflit. Les délais qui séparaient les diverses phases de la discussion donnaient d'ailleurs tout le loisir de la réflexion et le temps du repentir. M. Royer-Collard conseillait de transiger. Il voyait avec tristesse et regret la voie où s'engageait l'opposition. M. Dupin, rendant compte dans ses Mémoires d'une conférence tenue chez M. Royer, où le général Sébastiani avait développé son plan de campagne, dépeint ainsi l'at-

titude du président : « Pendant tout ce temps, M. Royer-Collard gardait le silence. Il observait attentivement et se contentait de froncer de temps en temps le sourcil à sa manière, en faisant marcher sa perruque d'avant en arrière, et d'arrière en avant, mouvement qui était regardé dans la Chambre comme un indice de l'agitation de sa pensée : *cuncta supercilio moventis.* » Et cependant, sous l'empire d'on ne sait quel aveuglement, les libéraux persistaient dans leur opposition. Nul ne pouvait être surpris d'entendre le *Courrier* s'écrier : « Que le ministère tombe ! Il vaut mieux avoir en face des adversaires prononcés que des hommes équivoques ! » Mais le *Globe* lui aussi poussait au conflit : « Entre le ministère et le parti national, disait-il, c'est une guerre à mort ! »

Dans ces conditions s'ouvrit le débat sur le fond. Vainement M. de Martignac, placé entre les exigences de la gauche, les pièges de la droite et les résistances du roi, faisait-il d'admirables efforts d'éloquence et de patriotisme : les libéraux, bien loin de désarmer, s'obstinaient et se passionnaient à la lutte, parfois presque aussi amers et violents qu'au temps de M. de Villèle. Enfin, après quelques détours, la question se trouva posée sur un article d'une importance médiocre, qui traitait des conseils d'arrondissement. On revint au vote la manœuvre du premier jour, et ce fut une fois de plus, grâce au concours, sinon des voix de

la droite, du moins de son abstention, que la gauche mit le cabinet en minorité. A peine le résultat proclamé, les ministres quittèrent la salle, déclarant qu'ils allaient prendre les ordres du roi.

Commença-t-on alors, dans le parti libéral, à être troublé de la besogne qu'on venait de faire? On l'aurait cru, à voir l'agitation qui se produisit aussitôt dans ses rangs. Tandis que la droite, qui avait su ce qu'elle voulait et était arrivée à ses fins, demeurait sur ses bancs, immobile, silencieuse, mais triomphante, les députés de la gauche et du centre gauche se levèrent, quittèrent leurs places et se groupèrent confusément dans l'hémicycle. Ce n'étaient que colloques ardents, récriminations qu'on se renvoyait de l'un à l'autre, interrogations anxieuses. « Que va-t-il se passer? demandait-on. Est-ce donc une retraite? » On percevait les mots de « faux calcul », de « fausse manœuvre », adressés aux meneurs de gauche. Pendant ce temps, M. de Martignac et M. Portalis se rendaient aux Tuileries et y annonçaient leur défaite. « Je vous le disais, répondit le roi, en leur serrant fortement la main; il n'y aucun moyen de traiter avec ces gens-là. Il est temps de nous arrêter. » Les ministres rentrèrent à la Chambre, apportant une ordonnance qui retirait les deux projets de loi. La politique de conciliation et de confiance libérale se déclarait impuissante et vaincue.

De ce jour, en effet, le ministère est virtuellement

renversé; s'il survit nominalemeut, quelques semaines encore, c'est qu'on a besoin de lui pour faire voter le budget; mais le roi a son parti bien arrêté de le congédier aussitôt la session terminée. L'épreuve incommode, déplaisante, qu'il avait consenti à subir, a échoué, comme il le prévoyait, comme il le désirait. Aussi n'a-t-on plus grand cœur à suivre les incidents qui précèdent cette conclusion désormais inévitable. La gauche, au fond peu fière de sa victoire¹, croit s'étourdir, en continuant l'opposition mesquine et querelleuse qui vient d'aboutir à un si heureux résultat. Le *Globe* lâche de se persuader qu'on a fait œuvre salutaire, en sortant, à tout risque, de la « voie honteuse des compromis », et que « toute la cause du mal était dans le ministère, dans cette administration maladroite, colérique, qui ne savait que diviser et aigrir ». La droite triomphe et menace, avec un aveuglement qui n'a d'égal que celui de la gauche. Pour avoir un spectacle, non pas moins douloureux, mais moins rebutant, il faut, dans ces luttes des derniers jours, considérer M. de Martignac : il souffrait pour lui, sans doute, de tant d'injustices de ses intentions méconnues, de ses projets avortés; il souffrait plus encore pour son pays des catastrophes où il le

¹ Béranger écrivait à cette époque : « Nos députés paraissent avoir peur d'être obligés de se brouiller avec le ministère; ils sont embarrassés de la victoire qu'ils ont obtenue à propos de la loi départementale. »

voyait précipité par les passions contraires, mais en quelque sorte alliées pour le mal, des deux partis opposés; apportant jusqu'au bout à la tribune, sans découragement bien que sans espoir, l'apologie mélancolique et fière de sa politique, moins en vue du présent, alors irrémédiablement compromis, que pour défendre devant l'histoire son honneur, et avec le sien, celui de tous les modérés, victimes des passions extrêmes, il trouvait, pour cette suprême protestation et pour cet avertissement prophétique, des accents dont, encore aujourd'hui, on n'entend l'écho qu'avec émotion.

Dans cet épilogue d'opposition sans intérêt et sans dignité, il est toutefois un symptôme qu'il importe de noter; car il annonce une situation nouvelle. C'est la réapparition au parlement et dans la presse de la polémique ouvertement antidynastique qui en avait été écartée depuis 1824. Signe que bientôt la parole ne sera plus aux constitutionnels, et que les révolutionnaires s'apprentent à reprendre aux libéraux le premier rôle. Ceux-ci ont-ils prévu cette conséquence de leur victoire? En tous cas, ils peuvent en avoir dès lors un avant-goût. Le *Constitutionnel* prélude à la campagne que va entreprendre tout à l'heure le *National*, en commençant à jeter comme une menace, dans les discussions quotidiennes, le souvenir de la révolution de 1688. Et à la veille même de la clôture de la session, le général Lamarque s'écrie à la tribune :

Deux cents ans se sont écoulés depuis que, de l'autre côté de la Manche, on parlait aussi de violer la grande Charte, de renvoyer les Chambres, de fixer l'impôt par ordonnance. On l'essaya. Vous savez quels furent les résultats. (Violents murmures à droite. Silence à gauche.) Débris échappés à tant de naufrages, nous ne voudrions pas encore tenter une funeste expérience; elle ne nous a que trop appris que les peuples ont aussi leurs coups d'État. (Violente interruption à droite. A l'ordre! Vous prêchez la révolte! A l'ordre!) Je dis que les peuples ont aussi leurs coups d'État (A l'ordre!), et que, bouleversant la terre jusque dans ses entrailles, ils ne laissent sur le sol que de sanglantes ruines! (Violente agitation.)

Aussitôt la session finie, le roi répond à ces menaces en congédiant M. de Martignac et ses collègues, sans y mettre ni façon, ni presque politesse, et il appelle M. de Polignac au ministère. Dès lors le champ est ouvert, des deux côtés, aux violents, aux rêveurs de coups d'État et aux faiseurs de révolutions. Le dernier effort tenté par les modérés a échoué, et, comme du temps du duc de Richelieu et de M. de Serre, il a échoué en grande partie par le fait des libéraux.

Ceux-ci reconnaîtront après coup la faute qu'ils ont commise, en renversant le ministère Martignac. Presque tous ceux qui ont pris part à cette opposition, et qui plus tard ont été amenés à écrire sur cette époque, ont fait — avec plus ou moins de franchise et d'humilité, suivant le caractère de

chacun, — leur *mea culpa*. La confession la plus digne, la plus sincère, est certainement celle du duc de Broglie; nous en avons déjà cité plusieurs fragments. Après avoir rappelé le devoir si simple et si évident qui s'imposait aux libéraux et qu'ils ne surent pas remplir, le noble duc conclut ainsi : « Il fallait être aussi étourdis que nous le fûmes, pour faire ce que nous fîmes. » M. Dupin dit dans ses Mémoires que « la retraite de M. de Martignac lui fit une vive peine », et il cite la lettre qu'il lui adressa à cette occasion. Il exprimait le « regret de voir que le Roi se privait de ses services, au moment peut-être où ils allaient lui devenir plus que jamais nécessaires ». Puis il ajoutait : « Malgré la contradiction, quelquefois peut-être trop vive de ma part, que la différence de nos positions a fait naître entre nous, j'avoue qu'un attrait invincible me rapprochait toujours de votre personne, lors même que je croyais devoir m'éloigner de vos opinions. Peut-être n'étions-nous pas très-loin de nous accorder. » M. Guizot qui, en dehors de la Chambre, avait pris une part active à l'opposition contre la loi départementale, reconnaît, dans ses Mémoires, que le parti libéral avait obéi, en cette circonstance, à « deux esprits très-peu politiques, l'esprit d'impatience et l'esprit de système, la recherche de la popularité et la rigueur de la logique ». Ailleurs il déclare « que les libéraux n'avaient qu'à prendre possession du progrès libéral qu'on leur offrait et à soutenir décidément le ministère

qui le leur offrait » ; mais, ajoute-t-il, « l'esprit critique étouffa l'esprit politique ». M. Duvergier de Hauranne, qui avait été rédacteur du *Globe*, dit dans son *Histoire parlementaire*, tout en insistant sur les fautes du roi : « Aujourd'hui l'opinion la plus accréditée, c'est que les principaux torts sont du côté de la gauche, et qu'elle est inhabilement tombée dans le piège qu'on lui tendait. » M. Odilon Barrot, fort engagé, en 1829, dans la partie la plus ardente de l'opposition, a écrit dans ses Mémoires : « Peut-être le parti libéral et constitutionnel eût-il pu détourner l'orage, si, plus politique et moins impatient, il eût soutenu résolument le ministère Martignac... Au lieu de cela, l'opposition engagea une lutte avec ce ministère, sur l'organisation municipale et départementale dont le gouvernement avait pris l'initiative dans un sens vraiment libéral. La droite ne manqua pas de profiter de cette faute... » M. Saint-Marc Girardin, qui avait fait, vers la fin de la Restauration, ses débuts dans la presse libérale, a dit en 1869 : « Le ministère Martignac a beaucoup grandi dans sa chute... Nous ne l'avons connu qu'après l'avoir perdu, et nous l'avons regretté plus que nous ne l'avons aimé. »

Il n'est pas, du reste, d'événements sur lesquels l'histoire se soit prononcée avec aussi peu d'hésitation. Il y a eu comme une intuition universelle que là eût été le salut, et qu'alors avait été commise la faute irréparable. Chaque pas nouveau, descendu

dans notre voie d'instabilité révolutionnaire, nous en a convaincus davantage, et l'on s'est reporté, avec une sorte d'attrait plein de charme, mais aussi avec un regret amer, vers cette chance qu'on avait pour toujours laissé échapper. En même temps, la renommée gracieuse du vaincu de 1829 a pris, dans l'esprit des générations nouvelles, une sorte de grandeur mélancolique. Repentir inefficace des coupables ! Réparation tardive de la postérité ! La grande partie commencée en 1814, et qui avait pour enjeu la liberté, la paix et la grandeur de la France, n'en avait pas moins été irrévocablement perdue, le jour où M. de Martignac avait été renversé. Encore si cette expérience cruellement achetée devait servir à notre éducation politique ! Si les libéraux apprenaient, une fois pour toutes, le péril et le crime des oppositions trop exigeantes, des impatiences ambitieuses et surtout des alliances avec les partis de révolution !

CHAPITRE VII

LE DERNIER CONFLIT.

§ 1^{er}. — LE NOUVEAU PROGRAMME DE LA GAUCHE.

M. Royer-Collard a dit un jour de M. de Polignac et de ses collègues « qu'ils avaient les ordonnances écrites sur le visage ». Le ministère du 8 août 1829 n'avait, en effet, pour raison d'être que la volonté de faire un coup d'État, et il ne pouvait avoir d'autre moyen d'action. Amis, ennemis, spectateurs, tous le comprirent ainsi dès le premier jour ; tous eurent le sentiment de la crise prochaine, inévitable¹. On était même convaincu qu'elle allait éclater immédiatement. Comment imaginer que la royauté eût lancé un tel défi sans être prête à agir ? Aussi ouvrait-on chaque matin les journaux avec une

¹ M. de Lamartine, alors dévoué aux Bourbons, écrivait le 16 août 1829, quelques jours après la constitution du ministère Polignac, à son ami M. de Virieu : « Je te le dis entre nous, je crois maintenant à la possibilité d'une révolution qui emporte la dynastie ; je n'y croyais pas hier... Cette déclaration de guerre en pleine paix détache du roi l'opinion nationale, dans le sens libéral du mot, comme la hache détache l'écorce de l'arbre, sans qu'on puisse jamais l'y recoller. »

impatience fiévreuse, pensant y trouver les ordonnances attendues. L'étonnement était de ne rien voir venir. « C'est singulier, disait une femme d'esprit, la princesse de la Trémouille, il me semble que je suis au théâtre pour un grand drame, que le rideau est levé et que les acteurs ne paraissent pas¹. »

Le désappointement aurait été bien autre si l'on eût pénétré dans les coulisses, et regardé d'un peu près ces pauvres acteurs, tout embarrassés du costume de combat qu'ils ont revêtu, ne sachant comment tenir le personnage dont ils ont pris la charge, immobiles et muets après le formidable éclat de leur entrée en scène, permettant à leurs confidents de rêver tout haut de coup d'État, mais ne le préparant pas. Il semblait qu'ils fussent satisfaits d'avoir ainsi prévenu par leur provocation ceux qu'ils devaient surprendre, et, en même temps, rassuré par leur inaction ceux qu'ils devaient intimider; ils attendaient alors, dans une sérénité béate, les événements que leur rôle était de diriger et de brusquer. Sur cette incapacité prodigieuse qui épouvantait les amis et faisait rire les ennemis, nous avons tout dit, en étudiant l'extrême droite². Aujourd'hui c'est de l'autre côté qu'il faut tourner les regards. Mais il convenait de rappeler que si,

¹ *Lettres inédites de madame Swetchine*, publiées par M. DE FALLOUX, p. 160.

² Voir *Royalistes et Républicains*, p. 321 et sq.

par la nature même de notre sujet, nous sommes amené à ne parler, encore cette fois, que des fautes de la gauche, ce n'est pas que nous oublions la part considérable de responsabilité qui, dans la dernière phase du drame, pèse sur le gouvernement lui-même.

Tout d'abord la constitution du ministère fait passer au premier rang des opposants les violents, demeurés au second depuis 1824, et ceux-ci en profitent avec autant de résolution prompte et habile qu'il y avait d'indécision dans le ministère qui venait de les provoquer. Les libéraux inquiets, mais irrités, sont moins disposés que jamais à se séparer de la gauche; ils seraient d'ailleurs embarrassés et impuissants à conseiller une modération que le gouvernement semble lui-même exclure. Tous sont décidés à résister, quoi qu'il en puisse advenir. Aussi est-ce un cri de joie haineuse chez ceux qui voyaient naguère, avec tant de mauvaise humeur, la gauche devenir, au moins en apparence, de plus en plus constitutionnelle et dynastique. Ils sentent que, grâce à M. de Polignac, leur jour est enfin venu. Béranger, tout à l'heure si maussade, ne peut se contenir, et il écrit à un de ses amis, peu de temps après la formation du cabinet :

Je crois que ce ministère durera plus qu'on ne paraît le penser généralement. C'est peut-être parce que j'en ai le désir, que j'ai cette idée... Dieu soit béni! la nation ne

pourra plus fermer les yeux; les niais ne pourront plus égarer l'opinion; les ambitieux de notre bord n'en tireront plus parti à leur profit, et tous les mécomptes, toutes les haines nous serviront, ou du moins serviront au triomphe de la cause populaire. Telle est mon espérance. Ma crainte, c'est que la peur ne prenne ceux qui nous épouvantent. Car il n'y a guère d'hommes forts dans aucun parti. Quant au nôtre, il me paraît bien ridicule depuis plusieurs années. Je ne répondrais pas qu'à la première occasion, si elle se présentait hientôt, les mêmes sottises ne recommencent.

Quoi de plus significatif, par exemple, que le changement à vue qui se produit autour de La Fayette? Malgré les manifestations qui avaient signalé son retour d'Amérique, il était toujours demeuré un peu à l'écart, sous le coup des mésaventures de sa politique conspiratrice. A la fin de la session, il avait quitté Paris pour se rendre en Auvergne, et n'avait rencontré, sur son passage, qu'un accueil assez froid. Mais il est rejoint sur sa route par la nouvelle de la nomination de M. de Polignac. Aussitôt dans chaque ville, au Puy, à Grenoble, à Lyon, il reçoit des ovations de plus en plus retentissantes. Il reprend son vieux rôle, et se remet à parler en chef d'opposition. Il promet que « la Chambre des députés, à laquelle on a reproché quelques lenteurs dans les améliorations libérales, recouvrera, ainsi que la nation, toute l'énergie nécessaire pour réprimer les complots contre les

libertés publiques ». Il donne le mot d'ordre de la nouvelle campagne : « Plus de concessions ! ont dit récemment les journaux officiels du parti contre-révolutionnaire. Plus de concessions ! dit à son tour, et à plus juste titre, le peuple français ¹. »

M. Thiers représentait dans la jeune génération, comme La Fayette dans l'ancienne, l'hostilité implacable contre les Bourbons. Tout à l'heure, sous le ministère de M. de Martignac, désespérant de voir tomber le gouvernement qui lui paraissait incompatible avec son idéal politique, et sous lequel son ambition ne trouvait pas d'issue, dégoûté d'un rôle effacé et d'une opposition sans espoir, il avait pris le parti de s'éloigner de France et d'Europe, pour plusieurs années; il avait obtenu d'accompagner le capitaine Laplace, dans un long voyage de circumnavigation. Sur ces entrefaites, apparaît le ministère du 8 août. M. Thiers contremande son départ; il comprend que le moment est venu pour lui d'agir selon ses vues et ses passions. Jusqu'alors, il avait un peu tâtonné; il avait éparpillé son activité; désormais, il voit clairement le point d'attaque sur lequel il va concentrer tous ses efforts. Et pendant

¹ « Il y a quelque temps, écrivait à ce propos le *Journal des Débats*, M. de La Fayette voyageait dans les départements du centre, et on l'y avait bien accueilli, mais sans enthousiasme populaire. Que s'est-il passé dans l'intervalle? Vous proclamez 1815, on vous répond par 1789; rien de plus naturel. Sans doute il est affligeant de voir de telles scènes succéder aux hommages que le roi recevait naguère en Alsace. Mais à qui la faute? »

que le vieux La Fayette, fidèle au seul rôle qu'il sût jouer, s'amuse aux parades tapageuses des ovations populaires et des banquets démocratiques, le jeune Thiers s'apprête à exercer une action autrement efficace. L'éloignement des Chambres facilitait son dessein. Charles X, en attendant la dispersion des députés pour constituer son nouveau cabinet, n'avait songé qu'à lui épargner, pour plusieurs mois, les embarras d'un tête-à-tête avec une assemblée peu favorable¹. Mais ainsi il permettait aux journaux, c'est-à-dire à la force le plus facilement acquise aux violents, de prendre la direction du mouvement d'opinion, et de choisir eux-mêmes le terrain de résistance et d'attaque. M. Thiers, dont l'influence eût été nulle sur les députés, était au contraire l'un des plus habiles, et déjà des plus renommés, parmi les journalistes du temps. Il s'empare avec décision et promptitude du rôle de *leader* de la presse, et, sous son inspiration, le programme de l'opposition se trouve aussitôt arrêté avec une rare précision.

Révolutionnaire dans son but, mais légal dans ses moyens d'action, ce programme porte bien la marque de celui qui l'a imaginé. Point de retour aux violences factieuses de 1820, à ces conspirations périlleuses, à ces insurrections toujours avortées, véritable enfance de l'art, où l'on risquait sa tête sans arriver à rien. C'est la tactique constitution-

¹ Le ministère fut constitué le 8 août 1829; la session ne s'ouvrit que le 2 mars 1830.

nelle suivie depuis 1824, que, par une manœuvre autrement savante, on prétend faire aboutir au renversement de la dynastie, de telle sorte que le cri de : « Vive la Charte! » signifie : « A bas les Bourbons! » Pour cela, il fallait tout d'abord persuader à l'opinion que le gouvernement était résolu à sortir de cette Charte. Mais était-ce difficile? Le langage des royalistes d'extrême droite, les extravagances de leurs journaux et de leurs brochures, ne semblaient-ils pas faits exprès en vue de justifier ces prémisses de l'argumentation des opposants¹? Ceux-ci n'ont qu'à citer leurs adversaires, pour exécuter la première partie de leur plan de campagne qui était de mettre constamment cette prévision de coup d'État devant les yeux du public. Il leur est facile ensuite de présenter la lutte avec la royauté, qu'ils préparent ouvertement, sous la forme, non plus d'une offensive insurrectionnelle, mais d'une défensive légale. Même pour cette défensive, on se

¹ Lord Palmerston, alors à Paris, écrivait à un de ses amis d'Angleterre : « Quelques-uns des royalistes qu'on rencontre dans la société parlent comme des extravagants et des fous : « Il nous faut de la force, d'abord de la force, et puis on pourra être raisonnable » à loisir. » Quand vous leur demandez comment leur force peut être appliquée, et contre qui, ils ne peuvent vous le dire; mais ils déclarent qu'une presse libre n'est pas applicable en France, et qu'on doit la détruire; que l'opinion publique n'existe pas, si ce n'est en tant qu'elle a été créée par les journaux, et que si l'on pouvait se débarrasser de ceux-ci, le gouvernement serait assuré des tribunaux, de l'armée, des électeurs et de la Chambre des pairs. — Ce sont autant de sottises. » (*Life of Palmerston*, par BULWER; Lettre du 15 décembre 1829.)

garde bien de faire entrevoir un appel aux armes, ou rien qui ressemble à une émeute. On se borne à donner pour mot d'ordre le refus de tout impôt qui serait inconstitutionnellement établi. Seulement — et là est l'habileté redoutable — on agit comme si cette perspective était prochaine et certaine. On forme publiquement les associations *bretonne, parisienne, lorraine, bourguignonne, normande*, en vue d'organiser ce mode de résistance. Consultations, manifestes, manuels de tous genres sont publiés sur ce sujet, habituant ainsi peu à peu l'opinion, sans paraître sortir de la stricte légalité, à l'idée d'un conflit qui, en France et dans l'état des esprits, deviendra nécessairement une révolution.

Les meneurs ne l'ignoraient pas, et ils devaient se demander au profit de qui il conviendrait de faire tourner cette révolution. Là encore se retrouve la main habile de M. Thiers. On se rappelle les embarras et les divisions de la Haute-Vente en 1821, et ces singuliers conspirateurs qui invitaient la France à se soulever, sans pouvoir lui dire d'avance si elle se battrait pour l'Empire ou la République. En 1829, au contraire, on offre aussitôt aux mécontents une idée nette et facile à formuler, celle d'une imitation française de la révolution anglaise de 1688. Il y avait eu jusqu'alors entre l'histoire des Bourbons et celle des Stuarts une analogie si extraordinaire que plusieurs en avaient été frappés : Louis XVI était monté sur l'échafaud comme

Charles I^{er}; la République avait abouti d'un côté à Napoléon comme de l'autre à Cromwell; Louis XVIII avait été restauré comme Charles II; Charles X avait succédé à son frère comme Jacques II. La tentation était grande d'ajouter que le nouveau Jacques II finirait comme l'ancien : d'autant plus qu'auprès du trône, il semblait y avoir un Guillaume III tout indiqué. Dès 1814, la ressemblance s'était présentée à certains esprits; seulement, on était tout à l'espérance, et Benjamin Constant écrivait : « La révolution française de 1814 réunit les avantages de la révolution anglaise de 1660 et de 1688. » M. de Salvandy disait aussi en 1824 : « La Restauration semblait viagère, tant que le nom des Stuarts ne pouvait pas être prononcé tout haut; il l'est maintenant. » D'ordinaire, c'était dans un dessein d'hostilité et de menace qu'on rappelait ce souvenir. Ainsi l'avait fait plusieurs fois Manuel, à la tribune. A peine arrivé à Paris, vers 1822, M. Mignet était chargé par les libéraux de faire un cours à l'Athénée sur la révolution et la restauration d'outre-Manche, et il insistait, dans une intention fort claire, sur leur parallélisme avec les événements accomplis en France depuis 89. En 1827, Carrel, encore peu connu, publiait une *Histoire de la contre-révolution en Angleterre*, où, de l'analogie entre les Stuarts et les Bourbons, l'auteur cherchait à faire conclure à la nécessité d'un nouveau 1688¹. Quelquefois, c'étaient

¹ Dans l'introduction primitive de l'ouvrage, Carrel exposait com-

des royalistes mécontents qui jetaient cette date dans la polémique, comme un avertissement. M. Agier, après avoir rappelé en plein Parlement « la chute de l'infortuné Jacques II », ajoutait : « Que les exemples de l'histoire ne soient pas perdus ! » Et M. de Montlosier disait dans son Mémoire à consulter : « Des millions de Français n'ont pas pu préserver Louis XVI de la mort de Charles I^{er} ; des millions de Français parviendront-ils à sauver notre pays des événements qui terminèrent le règne de Jacques II ? » Enfin, dans une lettre intime, Lamennais écrivait à Berryer, le 30 novembre 1827 : « Je vois beaucoup de gens s'inquiéter pour les Bourbons ; on n'a pas tort ; je crois qu'ils auront la destinée des Stuarts. »

Il semble donc que la pensée de cette ressemblance entre le sort des deux familles royales ait obsédé certains esprits, pendant toute la Restauration. Toutefois, sous M. de Villèle et sous M. de Martignac, il entraînait plutôt dans les calculs de la gauche de présenter la monarchie comme définitivement fondée et comme n'ayant plus à craindre aucune révolution. C'est seulement après la formation du ministère Polignac que la tactique conduit, au contraire, à rappeler la fin des Stuarts. Dès lors, il y

ment l'Angleterre, en détrônant Jacques II et en mettant à sa place Guillaume d'Orange, avait fini par comprendre « que, pour conserver la royauté avec avantage, il fallait la régénérer, c'est-à-dire *la séparer du principe de la légitimité* ». Mais après réflexion, l'auteur trouva probablement que cette phrase mettait trop sa pensée à découvert : il la supprima.

a dans l'opposition antidynastique le parti de 1688 ; plus actif que tous les autres, il a vite pris la tête et laissé derrière lui les vieux restes du bonapartisme et les jeunes adeptes d'une république encore lointaine. Par l'effet d'un mot d'ordre, il n'est plus question, dans les journaux, que de cette page des annales d'Angleterre. Avec quel art on transforme ce rapprochement historique en une menace politique, sans cependant s'exposer à une répression pénale ! Avec quelle persévérance on y revient sans cesse, afin de bien faire entrer cette idée dans le cerveau populaire et de familiariser avec elle ceux mêmes qu'au premier abord elle rebutait le plus ! N'était-ce pas du reste ingénieusement imaginé pour séduire l'esprit à la fois vif et superficiel d'un public français ? N'était-il pas jusqu'à cette apparence d'érudition qui ne flattât son amour-propre ? Et, surtout, comme c'était habilement calculé pour effaroucher aussi peu que possible ceux qui avaient souci de sécurité et de repos ! L'inconnu d'une révolution les eût effrayés et fait reculer. Mais on leur répétait tous les jours qu'en 1688, l'Angleterre n'avait pas fait une révolution comme en 1640, qu'elle avait seulement procédé à un changement de personnes. « Elle avait été si peu révolutionnaire, disait-on,

¹ C'était devenu une sorte de manie de tout comparer à l'époque de Jacques II. Lors du procès de presse intenté, en 1829, à M. Bertin, le directeur du *Journal des Débats*, quelqu'un disait devant M. de Chateaubriand : « En vérité, sauf la différence des personnes, c'est ici le procès des évêques sous Jacques II. »

qu'elle avait autant que possible respecté le vieux droit et choisi la famille de ceux qui étaient les plus proches parents du prince destitué. » Puis on ajoutait : « Il n'y a plus de révolution possible en France, la révolution est finie ; il n'y a plus qu'un accident ; qu'est-ce qu'un accident ? changer les personnes sans les choses ¹. » D'ailleurs n'avait-on pas l'exemple encourageant du régime de liberté stable, durable et prospère que 1688 avait inauguré chez nos voisins ? On ne se demandait pas si cette analogie, sur la foi de laquelle on allait se lancer, n'était point un trompe-l'œil, s'il n'y avait pas au dix-septième siècle, dans la société chrétienne et aristocratique d'Angleterre, des forces de gouvernement et des points d'arrêt sur la pente des révolutions qu'on ne saurait retrouver dans la France démocratique et

¹ Les meneurs de cette campagne montraient ainsi qu'ils se rendaient bien compte de l'état de l'opinion. Lord Palmerston constatait à cette époque que le pays ne voulait pas de bouleversement, et « que pas un Français sur mille ne désirait autre chose de plus qu'un gouvernement raisonnablement libéral ». Seulement, s'il y avait un coup d'État — et « Polignac, ajoutait-il, était homme à en essayer un : un homme qui a passé dix ans en prison en sort brisé ou obstiné (*either broken or hardened*) : c'est le dernier qu'il est » ; — si donc il y avait coup d'État, « dans ce cas, le résultat serait probablement un changement dans le nom de l'habitant des Tuileries, et le duc d'Orléans pourrait être invité à franchir la distance qui sépare le Palais-Royal de ce château. Quant à tout autre changement, c'est hors de question. Il y a un trop grand nombre de millions de propriétaires de terres et de fonds en France, pour qu'il soit possible que rien arrive qui mette en danger la sécurité de l'une ou l'autre de ces deux propriétés. » (Lettre du 4 décembre 1829. *Life of viscount Palmerston*, par BELWEN.)

voltairienne du dix-neuvième siècle. Pour le moment, on était tout à l'illusion de cette ressemblance. L'influence en a été des plus considérables et des plus fâcheuses. Elle a donné l'autorité et le prestige d'un précédent historique à un expédient qui, sans cela, n'eût probablement attiré et satisfait personne. Elle a permis à des esprits fort soucieux de stabilité d'aller à la révolution, ou de s'y laisser conduire avec une sorte de sécurité.

§ 2. — LE NATIONAL.

M. Thiers avait compris, dès le premier jour, l'action prépondérante et décisive que les circonstances donnaient aux journaux. Mais par quel instrument l'exercer ? Le *Constitutionnel* ne pouvait suffire, il était trop vieux, trop riche, pour courir volontiers les risques d'une guerre nouvelle ; trop d'intérêts y étaient engagés, trop d'influences diverses s'en disputaient la direction. Il fallait un organe nouveau, jeune, alerte, moins obligé à la circonspection, d'une manœuvre plus libre et plus facile. Tel fut le *National* dont le premier numéro parut le 3 janvier 1830.

Pour cette œuvre, M. Thiers s'assura d'abord le concours de son fidèle ami M. Mignet. Tous deux

nous sont connus¹. A défaut de M. de Rémusat, qui refusa de quitter le *Globe*, ils s'associèrent un écrivain dont la notoriété ne faisait que commencer, M. Armand Carrel. C'était alors un homme de trente ans, grand, la taille bien prise, maigre d'une maigreur osseuse et nerveuse, qui dénotait la vigueur et n'était pas sans distinction, les traits heurtés avec je ne sais quoi de dur et de net comme l'acier; l'allure et le costume rappelaient l'officier en tenue civile; les mains, d'ordinaire rapprochées du corps, n'accompagnaient des paroles brèves que d'un geste court et sévère; la physionomie était franche, hardie, énergique, mais souvent triste et pensive, avec quelque chose, à cette époque, d'un peu farouche, provoquant et inquiet: on sentait l'homme qui voulait le premier rang et exigeait la déférence, mais n'était pas encore sûr qu'on consentit à les lui accorder: aussi tenait-il les autres à distance, avec une politesse froide, hautaine, non exempte de rudesse et d'amertume; plus tard seulement le succès le détendra, et laissera apparaître, par moments, une sorte de grâce sobre et d'élégance virile qui n'étaient pas sans charme.

Dès le début de sa vie, Carrel avait été fort engagé contre les Bourbons. Militaire par vocation, il ne leur pardonnait pas d'avoir remplacé la gloire par la paix.

¹ Voir, sur l'origine et les débuts de ces deux jeunes écrivains, p. 202 et suiv.

Ce fils de petit marchand, qui par plus d'un côté tenait du gentilhomme, fier, loyal, intrépide, volontiers chevaleresque et héroïque, très-chatouilleux sur le point d'honneur, dédaigneux de la vulgarité, d'une libéralité insouciant au milieu même de sa pauvreté, ayant le goût des choses d'art et des exercices du sport, en voulait d'autant plus à cette noblesse dont il avait certains instincts, mais dont il n'était pas. Nul ne se sentait plus froissé de ce qui subsistait alors des hiérarchies et des idées du vieux régime; nul ne personnifiait mieux l'orgueil de la nouvelle société heurté par les prétentions de l'ancienne. Ses chefs, malgré des intentions généralement bienveillantes, avaient dû parfois blesser cette susceptibilité si irritable¹. On put bientôt juger à quel point la plaie était profonde: à peine officier, ce jeune homme qui avait pourtant le sens du devoir militaire, de la discipline et du patriotisme, se jetait

¹ A Saint-Cyr, bien qu'assez aimé de ses chefs, il fut vite noté comme mal pensant. Un jour, le général d'Albignac, commandant de l'école, fit sortir des rangs le jeune Carrel et lui dit: « Monsieur Carrel, on connaît votre conduite et vos sentiments; c'est dommage que vous ne soyez pas né vingt-cinq ans plus tôt, vous auriez pu jouer un grand rôle dans la Révolution. Mais sachez-vous que la Révolution est finie. Si vous ne tenez aucun compte de mon avertissement, nous vous renverrons à Rouen pour auner de la toile dans la boutique de monsieur votre père. » A quoi Carrel répondit: « Mon général, si je reprends jamais l'aune de mon père, ce ne sera pas pour auner de la toile. » Il fut mis aux arrêts pour cette riposte. — Le mot du général avait du vrai. Nulle époque n'était plus défavorable que la Restauration au caractère de Carrel. Trente ans plus tôt, il eût pu devenir d'emblée général, et probablement général très-fier, très-aristocrate, nullement porté à composer avec la canaille.

dans les conspirations, puis donnait à vingt-trois ans sa démission, allait en Espagne se mêler aux rangs des réfugiés républicains ou bonapartistes, et était pris les armes à la main contre les soldats français. Sous cette monarchie plus débonnaire envers les émigrés que ne l'avait été la république, il n'eut à subir qu'un procès assez long, suivi d'un acquittement. Il sortit de là déclassé, probablement mécontent de lui-même, mais trop orgueilleux pour ne pas s'en prendre aux autres, sa carrière brisée, sans ressources, et obligé de se frayer une voie nouvelle. Il se fit homme de lettres et s'essaya pendant trois ans dans des travaux divers, sans pouvoir attirer l'attention publique, souffrant de la position secondaire et gênée au-dessus de laquelle il semblait ne devoir pas s'élever. Enfin, en 1828, un article remarqué sur la guerre d'Espagne et publié dans la *Revue française*, que dirigeait M. Guizot, le mit un peu plus en lumière. A force de volonté et de travail, cet homme d'épée était, en effet, devenu un écrivain. Il manquait de souplesse et de couleur : rien en lui de cette aisance variée, de cette belle humeur qui sont les grâces du style. Il y avait au contraire dans sa manière quelque chose de contraint et de tendu, avec une amertume souvent fatigante par sa monotonie. Mais sa langue était exacte, forte, mâle, vaillante, se plaisant à aller droit au but, d'inspiration vigoureuse et fière, quoiqu'un peu sombre et violente, sans jamais rien qui sentît l'avocat ni le rhéteur.

Ce sont probablement ces qualités déjà visibles, bien que non encore complètement développées, qui le firent accueillir par M. Thiers, lors de la création du *National*. Carrel, du reste, avait eu, dit-on, la première idée du nouveau journal, et en avait proposé le titre. Il fut convenu que la direction appartenait à tour de rôle, pendant une année, à chacun des trois fondateurs. Mais cette égalité n'était qu'apparente. M. Thiers, alors bien plus en vue, s'était réservé de commencer; le tour de Carrel ne devait venir que le dernier, c'est-à-dire la troisième année. L'activité déjà absorbante de M. Thiers ne laissait guère de place à personne auprès de lui. Toutes les fois qu'il s'agissait de quelque article important, de quelque polémique décisive, il s'en chargeait, comme si cette tâche et cet honneur lui appartenaient naturellement. L'amitié de M. Mignet était accoutumée à cette subordination désintéressée. La susceptibilité ombrageuse de Carrel en souffrait davantage. Mais trop fier pour se proposer quand on ne paraissait pas faire cas de son concours, il se tenait à l'écart, à la fois gêné et gênant, cherchant à rétablir, par cette réserve un peu sauvage, l'égalité que ses collaborateurs ne semblaient pas disposés à lui reconnaître. A cette époque, le *National* était donc surtout l'œuvre de M. Thiers. Plus tard seulement, après 1830, quand ce dernier aura quitté l'échelle qui venait de lui servir à s'élever rapidement aux grandes fonctions politiques, Carrel de-

viendra maître du journal, et en quelques années bien courtes il se fera, par son caractère plus encore que par son talent, une place à part au milieu des champions de l'idée démocratique. Tué en duel à trente-cinq ans, il laissera à ses adversaires le souvenir d'un homme inachevé, mais ayant des côtés supérieurs, valant mieux que ses idées et son parti, et capable d'être autre chose que ce qu'il avait été. Fait étrange, l'impression dominante sera que ce personnage qui a dû toute sa notoriété au journalisme, et au journalisme d'opposition, qui n'a jamais agi, si ce n'est dans la déplorable aventure de la guerre d'Espagne, avait surtout les aptitudes de l'homme d'action, et aurait pu par là marquer un jour, — tant ces qualités sans emploi perçaient à travers le rôle d'écrivain et de critique auquel ses passions et les circonstances l'avaient malheureusement condamné!

Les petits froissements de caractère n'empêchaient pas l'accord entre les trois rédacteurs du *National*, sur la ligne à suivre. Ils n'entendaient pas faire un journal de doctrine comme le *Globe*, mais un journal de stratégie et de manœuvre politiques, en vue de provoquer à bref délai un changement de dynastie. Aussi, nulle part le souvenir et la menace de 1688 n'étaient évoqués avec autant de persistance et d'audace¹. Tout ce qui pouvait être dit pour habi-

¹ On n'a pas oublié que deux des rédacteurs du *National*, MM. Mignet et Carrel, avaient, le premier comme professeur, le

tuër la France à cette idée, pour aviver les passions et rassurer les intérêts, pour exciter la haine contre les modernes Stuarts, et pour présenter l'hypothèse d'un 1688 français comme une simple appropriation de la dynastie au régime existant, le *National* le répétait chaque jour¹. « Puisqu'il ne manque au régime constitutionnel, disait M. Thiers, qu'un roi qui s'y résigne, gardons le régime et changeons le roi. » Du reste, rien de républicain. Un roi, des ministres responsables, deux Chambres dont une héréditaire : tel est l'idéal constitutionnel du nou-

second comme historien, fait une étude spéciale de la révolution anglaise.

¹ « Il faut s'entendre, écrivait M. Thiers, sur ce que c'est qu'une révolution. 1640 est une révolution, l'accident de 1688 n'en est pas une. Tout alors s'opéra dans le plus grand calme. Il y eut une famille de moins remplacée par une autre famille. Une dynastie ne savait pas régner sur une société nouvellement constituée, et l'on choisit une autre famille qui le sut mieux. » Le *National* disait dans un autre article : « On rappelle tous les jours l'échafaud de Charles I^{er} et de Louis XVI. Dans ces deux révolutions qu'on cite, une seule est entièrement accomplie, c'est la révolution anglaise. La nôtre l'est peut-être, mais nous l'ignorons encore. Or, dans cette révolution anglaise que nous connaissons tout entière, y eut-il deux soulèvements populaires? Non sans doute. La nation anglaise se souleva une première fois, et la seconde, elle se soumit à la plus avilissante oppression : elle laissa mourir Sidney et Russell, elle laissa attaquer ses institutions, ses libertés, ses croyances, mais elle se détacha de ceux qui lui faisaient tous ces maux. Et, quand Jacques II, après avoir éloigné ses amis de toutes les opinions et de toutes les époques, se trouva isolé au milieu de la nation morte et silencieuse, quand, éperdu, effrayé de solitude, ce prince, qui était bon soldat, bon officier, prit la fuite, personne ne l'attaqua, ne le poursuivit, ne lui fit une offense. On le laissa fuir en le plaignant. Les peuples ne se révoltent pas deux fois. »

veau journal. Il veut renverser la dynastie, mais ne frapper qu'à la tête et respecter autant que possible le corps de l'État¹.

Le caractère propre et original du *National*, c'est que, tout en poursuivant très-hardiment, et sans prendre aucune peine de se dissimuler, son dessein factieux, il affecte cependant de n'employer que des moyens légaux². Il prétend arriver à son but sans sortir, ou du moins sans paraître sortir de la défensive constitutionnelle. Telle était en effet, nous l'avons vu, la tactique imaginée par M. Thiers, et

¹ Carrel, répondant au *Times*, niait que le peuple eût une tendance républicaine, qu'on allât au système américain ou même à une révolution un peu plus radicale que celle de 1688. Le *National* prétendait cependant se rattacher aux grandes traditions révolutionnaires : on ne pouvait attendre moins de l'auteur de l'*Histoire de la Révolution*, et M. Thiers écrivait, en réplique à quelque attaque d'un journal de droite : « Nous sommes des gens du peuple et des Jacobins, avec Mirabeau, avec Barnave, avec Vergniaud, Sieyès, Hoche, Desaix et Napoléon... Les Jacobins et le parti révolutionnaire sont, pour vous, tous les hommes qui, depuis 1789 jusqu'à 1830, ont émis un vœu de liberté. Eh bien! nous sommes glorieux d'être du parti de cette Révolution, nous lui devons tout ce que nous sommes. »

² Carrel lui-même semblait prendre plaisir à être hors des ténèbres des conspirations et à combattre au grand jour de la légalité. Il rappelait que la première habitude à prendre dans un pays libre était celle qui « consiste à s'attacher à la loi quand elle est bonne, à s'y résigner quand elle est mauvaise ». Puis il ajoutait en faisant un retour sur le passé de son parti et sur ses propres débuts : « Cette habitude, ce n'est pas sans peine, sans répugnance que nous sommes parvenus à la prendre. Mais nous y sommes arrivés enfin, et nous ne la perdrons plus; elle est le gage de nos succès à venir. Il y a bientôt dix ans qu'il n'est plus question en France de folles résistances à la loi, même de la part de la jeunesse la plus ardente. »

fondée sur la folie prévue du gouvernement de l'extrême droite. Le nouveau journal la met en pratique, avec une habileté fort alerte et une singulière rigueur. Suivant la comparaison ingénieuse du duc Albert de Broglie, la Charte était la place forte à laquelle Louis XVIII avait confié la garde de sa dynastie. Charles X commençant à l'évacuer sans même enclouer ses canons, les assaillants du *National* se hâtent d'occuper les postes abandonnés, prompts à retourner contre la royauté toutes les armes, tous les retranchements établis pour sa défense. « Tenons bon, dit M. Thiers à ses amis plus impatients et plus portés aux moyens violents; soutenons que la monarchie représentative est le plus beau système possible, usons de tous les moyens légaux; vous n'aurez pas un seul procès, et eux, ils n'auront plus qu'à faire leurs folies pour leur compte; gardez-vous d'en douter, ils les feront. » Un autre jour, il défilait ainsi l'œuvre du *National* : « Enfermer les Bourbons dans la Charte, fermer exactement les portes; ils sauteront inmanquablement par la fenêtre¹. »

En même temps, M. Thiers et ses collaborateurs

¹ Il disait encore : « Nous les enfermerons dans la Charte comme dans la tour d'Ugolin. » On lisait aussi dans un des premiers numéros du *National* : « Aujourd'hui la position de nos adversaires est devenue désolante. Enlacés dans cette Charte et s'y agitant, ils s'y enlaccront tous les jours davantage, jusqu'à ce qu'ils étouffent ou qu'ils en sortent. Comment? Nous l'ignorons : c'est un secret inconnu de nous et d'eux-mêmes, quoique caché dans leur âme. »

s'efforcent à donner de cette Charte un commentaire qui la rende absolument incompatible avec les idées connues de Charles X; ils y font la place du roi si petite, si étroite, si subordonnée, qu'il soit encore plus tenté d'en sortir. De là toutes ces théories intentionnellement développées sur la souveraineté parlementaire, sur le droit de refuser le budget, et la fameuse thèse : le roi règne et ne gouverne pas. On n'ose pas aller jusqu'à la doctrine démocratique de la souveraineté du peuple, on la répudie même au besoin; mais ces subtils argumentateurs respectent-ils sinon la lettre, du moins l'esprit des institutions représentatives, quand ils abaissent systématiquement l'autorité du prince devant celle des Chambres, au lieu de chercher à les accorder; quand ils transforment le vote de l'impôt, moyen de gouvernement, en un instrument d'opposition à outrance, pour forcer une dynastie déplaisante « à sauter par la fenêtre »? Du reste, ce n'était pas seulement par les dissertations doctrinales sur les prérogatives monarchiques et parlementaires qu'on cherchait à irriter, à provoquer, à exaspérer le pouvoir. Tous les actes du cabinet, même ceux qui étaient louables, par exemple l'alliance anglaise, la politique dans les affaires de Grèce, l'expédition d'Alger, étaient amèrement critiqués. Le ministère ahuri ne faisait-il rien, ne disait-il rien, le *National* raillait sa faiblesse, le défiait, l'accusait de reculer lâchement devant sa tâche et le sommait presque

d'accomplir son coup d'État. L'accent de cette polémique avait quelque chose de particulièrement implacable. Ces monarchistes traitaient plus durement la royauté que les républicains, et ceux-ci hésitaient à les suivre. M. Thiers le remarquait lui-même¹.

Était-ce une opposition légale? En tout cas, ce n'était pas une opposition loyale. Plus tard, en 1835, Carrel poursuivi pour attaque à cette nouvelle monarchie dont son collaborateur, M. Thiers, était devenu alors le ministre, disait, en rappelant le rôle du *National* avant 1830 :

Qu'on ne s'y trompe pas : lorsque le *National* formulait ainsi nettement sa doctrine : *Le roi règne et ne gouverne pas*, c'était l'arrêt de l'ancienne dynastie, qu'il ne craignait pas de prononcer, dès les premiers jours de l'année 1830. Il ne s'en tenait pas à la démonstration simple de cette doctrine; il ne s'abstenait pas, comme l'a dit M. l'avocat général, d'attaques envers la couronne; il faisait comme aujourd'hui : il trouvait moyen de se faire comprendre sans provoquer les poursuites, qui, cependant, ne lui manquèrent pas. Ainsi, quand il appelait l'animadversion de la France sur les émigrés de Coblenz, sur les transfuges de Quiberon, sur les hommes qui voulaient nous imposer l'empire du bigotisme, n'était-ce pas Charles X qu'il attaquait lui-même, Charles X émigré de Coblenz, transfuge de Quiberon, chef de la congrégation religieuse, et dont les antécé-

¹ Lettre de M. Thiers à M. Ampère, du 29 janvier 1830. (Correspondance de M. Ampère.)

dents étaient tels qu'il était impossible de rappeler une tentative de la contre-révolution qui n'eût l'apparence d'une personnalité à son adresse? Le *National* n'a pas été fait dans une autre pensée que celle d'apprendre au pays comment on pouvait se passer d'une dynastie, et d'empêcher qu'il ne se trouvât, à l'imprévu, jeté dans les innovations que le temps n'aurait pas mûries.

Il est certain que de toutes les machines de guerre qui furent dirigées contre la monarchie et qui préparèrent la révolution de 1830, nulle ne fut mieux dressée, ni mieux servie. Jamais batterie de brèche n'a été établie et pointée avec plus de précision, n'a canonné avec plus d'acharnement. On a pu dire de M. Thiers que c'était son siège de Toulon.

Le *National* n'agissait pas seulement par lui-même; il donnait le ton à toute la presse de gauche. Trois journaux nouvellement fondés ou ressuscités : le *Temps*, le *Courrier de Paris*, la *Tribune*, gravitaient plus ou moins dans son orbite. Benjamin Constant essayait-il de faire entendre dans le *Courrier* une note moins agressive, il était vivement rappelé à l'ordre. L'influence d'entraînement ou d'intimidation se faisait sentir même sur les feuilles qu'on se serait attendu à trouver plus modérées. En février 1830, le *Globe* se transforma en grand journal politique et quotidien. Il perdait ainsi, au vif regret des amateurs délicats, son caractère vraiment original, pour se confondre dans la foule. Ses rédacteurs eussent désiré, sans doute, conserver

leur nuance distincte moins antidynastique que celle de M. Thiers. Pour cette raison même, ils avaient repoussé une proposition de fusion des deux journaux. « Ils ne regardaient pas, a dit à ce propos l'un d'eux, la catastrophe comme aussi inévitable que les écrivains du *National*, ne la désiraient pas, et se montraient moins favorables à l'idée d'un nouveau 1688. » Mais bientôt ces différences n'étaient-elles pas à peu près effacées? Que le *Globe* fit une opposition très-vive, très-âpre au nouveau cabinet, nul ne saurait en être surpris, ni l'en blâmer. Seulement, peu à peu, ses attaques portèrent plus haut que les ministres. Il se plaisait à prédire que, « dans sa désaffection, le peuple viendrait un jour, en curieux, assister au départ d'un roi qu'il aurait voulu aimer, et se livrerait sans regret à celui qui le remplacerait ». A la suite du *National*, il portait le débat sur la question dynastique, parlait à son tour de 1688, et montrait les Bourbons « menacés d'aller dormir, à côté des Stuarts, dans la poussière des races oubliées ». Vainement prétendait-il avoir voulu, non pas provoquer une révolution, mais au contraire la prévenir par un avertissement sincère; poursuivi en même temps que le *National*, il était condamné plus sévèrement que ce dernier¹.

¹ C'étaient M. Dubois et M. de Rémusat qui prenaient alors la part la plus active à la rédaction du *Globe*. M. Vitet et M. Dachâtel s'étaient éloignés.

Le *Journal des Débats* n'était pas moins vif contre le ministère. Il était même traduit en justice, et du reste acquitté, pour un article commençant par ces mots : « Ainsi, le voilà encore brisé, ce lien d'amour et de confiance qui unissait le peuple au monarque ! » et se terminant par cette exclamation célèbre : « Avec des taxes illégales, naîtrait un Hampden pour les briser. Hampden ! faut-il que nous rappelions ce nom de trouble et de guerre ! Malheureuse France, malheureux roi ! » Du moins, s'il faisait, lui aussi, entrevoir une révolution, l'accent n'était pas le même que dans la feuille de M. Thiers. Au lieu de provoquer la crise par ses menaces, il conjurait le roi de l'éviter. Parfois même il s'enhardissait à glisser quelque timide remontrance à l'adresse de ceux qui soulevaient la question dynastique, et exprimait le regret que ses « jeunes amis fussent tombés dans le piège que les scribes du ministère tendaient, depuis six mois, aux hommes de liberté ». Mais le *National* repoussait rudement la remontrance, et le *Journal des Débats* se faisait, mélancolique et embarrassé. Le temps n'était plus où il menait fièrement la bataille constitutionnelle contre M. de Villèle. Il était débordé ; la direction de la presse militante était passée en d'autres mains.

§ 3. — LE VOTE DES 221 (MARS 1830).

Pendant que les journaux livrés aux violents menaient vivement cette campagne contre la dynastie, que devenaient les opposants plus modérés du Parlement et leurs amis ? Leur tristesse était grande. Les témoignages contemporains permettent d'entrevoir chez d'anciens serviteurs de la monarchie constitutionnelle, comme le comte Roy, ou chez de jeunes libéraux, comme MM. Duchâtel et Vitet, des déchirements cruels, de douloureux pressentiments. Les plus sages se tenaient à l'écart, réduits au rôle de spectateurs impuissants et compromis. Quelques-uns suivaient à demi les violents, prenant, par exemple, part aux associations pour le refus de l'impôt ; seulement ils se laissaient conduire à regret et avec anxiété là où les rédacteurs du *National* allaient avec passion et confiance. Pour ceux-ci, c'était une espérance réalisée ; pour ceux-là, une déception subie. Les plus engagés dans la politique libérale avaient des doutes sur cette contrefaçon de 1688 qu'on prétendait introduire en France. « Je ne me livrais pas aussi volontiers que bien d'autres, a écrit le duc de Broglie, à la perspective qui semblait s'ouvrir. La nécessité de traverser un état de transition révolutionnaire et l'incertitude du résultat définitif m'inspiraient plus de répugnance et

d'anxiété, que n'avait pour moi d'attrait l'espérance d'un état meilleur. » Seulement que faire? « Je ne sais où cela nous mènera, disait un des doctrinaires à La Fayette; mais de toutes les solutions, je n'en vois pas une bonne. » Aussi ces libéraux parlementaires laissaient-ils aller les événements, avec une sorte de fatalisme découragé, se lavant les mains des conséquences, et croyant avoir rempli tout leur devoir, pourvu qu'ils n'eussent à se reprocher personnellement aucune démarche illégale ou factieuse.

Un jour cependant devait venir où un rôle plus actif leur incomberait. La lutte ne pouvait être indéfiniment concentrée dans la presse, et il fallait bien que le ministère finit par convoquer les Chambres. L'ouverture de la session se trouva indiquée pour le 2 mars 1830. Les violents étaient loin d'être les maîtres au Parlement. Ils n'y pouvaient rien faire qu'avec et par les modérés. Ceux-ci eussent donc été à même d'enlever au *National* la direction de l'opinion et d'inaugurer une tactique moins périlleuse. Sans doute si jamais opposition a été légitime, c'est celle qui était faite à M. de Polignac; mais elle devait être mesurée aux intérêts de la France, non aux démerites de ceux qui tenaient le pouvoir; il s'agissait moins de punir certains hommes que de sauver le pays. Or, ce qui importait le plus, — on ne devait pas le perdre un moment de vue, — était de ne pas s'engager de nouveau

dans les aventures révolutionnaires. Il ne suffisait pas de ne point y aller volontairement; il convenait de tout faire pour que le gouvernement ne s'y jetât pas lui-même. De là l'obligation, non de capituler sur les points essentiels, mais de ménager autant que possible les préventions de Charles X, son amour-propre, ce qu'il croyait être son honneur et sa conscience. Il fallait employer toute son adresse et toute son énergie à détourner l'épée sur laquelle un prince aveuglé menaçait de se précipiter, au lieu de la lui tendre, en l'excitant encore davantage, ainsi que le faisaient les rédacteurs du *National*; il fallait concentrer tous ses efforts, non à humilier des prétentions même mal fondées, mais à amener une conciliation, fût-elle un peu boiteuse, entre deux puissances dont l'accord était nécessaire à la liberté et à la paix publique; bien se convaincre, en un mot, qu'il valait mieux, comme on l'a dit avec raison, obtenir sur les préjugés du roi seulement une demi-victoire que de remporter sur l'institution royale une victoire trop complète.

Ces devoirs qui apparaissent si clairs après coup, à la lucidité des événements, il était sans doute plus difficile aux libéraux de 1830, de les voir et de les pratiquer au moment même, dans le trouble et la chaleur de la lutte, à côté d'alliés qui s'efforçaient de les entraîner, en face surtout d'adversaires qui semblaient avoir pris à tâche de les exaspérer par leurs extravagances, de se perdre eux-mêmes par toutes les

maladresses, et qui parfois n'étaient pas moins révolutionnaires dans leurs procédés que Carrel et ses amis. On ne doit donc pas condamner aussi sévèrement qu'on a pu le faire à d'autres époques de leur histoire, les libéraux qui n'ont pas su alors garder la mesure nécessaire. Toutefois, même au milieu de ces difficultés, de véritables hommes d'État eussent compris combien il était de leur intérêt et de leur devoir de ne pas miner et ébranler la royauté que, quelques mois plus tard, ils travailleront à relever dans des conditions plus imparfaites. Hélas ! cette génération, élevée, comme la nôtre, dans la Révolution, n'a jamais eu, malgré de rares qualités d'intelligence, l'esprit assez haut ni le cœur assez ferme, pour suppléer à ce que son éducation politique avait eu de defectueux.

Tout devait aller très-vite : quinze jours de session, et, pendant ces quinze jours, le fameux vote des 221 ! Le gouvernement, s'imaginant faire preuve de force et intimider l'opposition, engagea la lutte, contrairement à l'avis de M. de Villèle, par un discours du trône agressif et provocant. L'effet en fut encore aggravé par les commentaires dont l'accompagnement les organes ministériels. Les journaux libéraux s'en montrèrent irrités et tristes. Au contraire, la colère des feuilles révolutionnaires était tempérée par la satisfaction non dissimulée de voir ainsi le conflit s'envenimer. Un tel début n'était pas fait pour disposer la majorité à la modération.

Les membres de la commission chargée de préparer l'Adresse en réponse au discours du trône étaient tous de l'opposition ; mais, sauf M. Dupont de l' Eure, aucun d'eux ne désirait le renversement des Bourbons ; plusieurs, au contraire, souhaitent vivement leur maintien. A ce moment même, pour témoigner de leurs sentiments, ils tenaient à se montrer au Jeu du roi. Le plus « légitimiste » des libéraux, M. Royer-Collard, exerçait d'ailleurs une influence prépondérante dans cette commission. Il avait bien le sentiment de sa lourde responsabilité. « Ce fut pour lui un travail douloureux, rapporte son ami et son biographe, M. de Barante. Je me souviens des angoisses, des scrupules, des agitations qui le troublaient. Rien peut-être ne sauvera la royauté, disait-il ; mais, si elle doit être sauvée, c'est en la retirant de la voie qui la conduit à l'abîme. » Nul ne saurait mettre en doute la droiture d'intentions de M. Royer-Collard. Mais appréciait-il bien le caractère de Charles X, quand il s'imaginait, en lui opposant, dès le début, une contradiction très-nette, très-carrée, quoique très-respectueuse dans la forme, dessiller ses yeux, intimider sa témérité et conjurer le conflit ? « Il faut frapper vite et fort, répétait-il ; ne laissons pas à la folie et à l'incapacité de quelques hommes le temps de détruire la liberté dans ce pays. » Oubliait-il donc ce qu'il disait un an auparavant, pendant le ministère Martignac, à ses amis du centre gauche : « Ne poussez pas trop vivement

le roi; personne ne sait à quelles folies il pourrait se porter. » Cette illusion, que pour tout arrêter il fallait se montrer énergique, était partagée par les libéraux les moins favorables à une révolution : tel était le sentiment du duc de Broglie et de M. Guizot ¹. Ajoutez-y chez M. Royer-Collard cette disposition, déjà plusieurs fois signalée, d'un esprit absolu et roide, qui aimait mieux aller à l'abîme que se détourner de son chemin. « Nous sommes perdus, disait-il à cette époque; périr est aussi une solution ². »

Ce fut sous ces inspirations que la commission rédigea le projet d'adresse, où se trouvait encadré, au milieu de protestations de fidélité monarchique, ce paragraphe célèbre :

Sire, la Charte que nous devons à votre auguste prédécesseur, et dont Votre Majesté a la ferme volonté de consolider le bienfait, consacre comme un droit l'intervention du pays dans la délibération des intérêts publics. Cette inter-

¹ Le *National* n'était pas seul à dire que « les hommes du centre droit ne pouvaient plus arriver qu'en montrant de l'énergie, au but qu'ils pouvaient atteindre naguère par une modération prudente ». Le *Journal des Débats* lui-même craignait que l'Adresse ne fût « insignifiante ou timide »; il demandait qu'elle fût « franche et courageuse ».

² M. Royer-Collard avait dit déjà, en 1820, après l'élection de Grégoire : « Eh bien! nous périrons, c'est aussi une solution. » Telle avait donc été, de tout temps, la tendance naturelle de son esprit. (Voir p. 161.)

vention devait être, elle est en effet, indirecte, sagement mesurée, circonscrite dans des limites exactement tracées et que nous ne souffrirons jamais que l'on ose tenter de franchir; mais elle est positive dans son résultat, car elle fait, du concours permanent des vœux politiques de votre gouvernement avec les vœux de votre peuple, la condition indispensable de la marche régulière des affaires publiques. Sire, notre loyauté, notre dévouement, nous condamnent à vous dire que ce concours n'existe pas... Que la haute sagesse de Votre Majesté prononce! Ses royales prérogatives ont placé dans ses mains les moyens d'assurer, entre les pouvoirs de l'État, cette harmonie constitutionnelle, première et nécessaire condition de la force du trône et de la grandeur de la France.

Ce langage était grave. Sous des formes déférentes, le fond en était rude et impérieux. S'il ne dépassait pas le droit de la Chambre, il allait jusqu'au bout. La commission ne se contentait pas de viser en fait au renversement du cabinet, ce qui était légitime et nécessaire; obéissant à l'une des manies de l'esprit français, et aussi suivant la tendance professorale de M. Royer-Collard, elle saisissait cette occasion pour établir, sur les prérogatives du pouvoir royal et du pouvoir parlementaire, une théorie, peut-être correcte, mais qui heurtait toutes les idées, tous les préjugés de Charles X. Proclamer en effet que la couronne devait seulement appeler dans ses conseils les hommes agréés par la majorité et que la direction définitive appartenait au Parlement, n'était-ce pas,

comme l'a dit justement M. de Carné, « faire passer la France du régime de la Charte octroyée à celui du bill des droits, en proclamant, contre un autre Jacques II, la doctrine politique d'un autre 1688 » ? Était-ce indispensable ? Était-ce prudent ? Ne provoquait-on pas chez le roi une résistance où il croirait son honneur et sa conscience engagés ? Au lieu de prétendre imposer immédiatement, dans une heure de passion et de crise, et par une formule dogmatique, cette conséquence extrême des institutions parlementaires, n'eût-il pas été plus sage de s'en remettre au temps, à la pratique continuée du régime représentatif, et d'attendre qu'elle triomphât ainsi peu à peu par les faits ? Cette transaction perpétuelle entre le vieux droit royal, qui se transformait lentement, tout en conservant quelque chose des anciennes apparences, et la liberté moderne qui chaque jour gagnait davantage, n'était-ce pas toute la Restauration ? Et puis ne fallait-il pas tenir compte de l'état d'instabilité révolutionnaire où se trouvait encore la France ? « Le langage de l'Adresse, — a dit après coup un écrivain alors sympathique à la politique libérale, M. Villemain, — n'atteignait pas à la sévérité du blâme dont plusieurs fois les communes d'Angleterre ont hâté la chute d'un ministère malhabile ou suspect. Mais les temps, la disposition des esprits étaient autres, et la menace d'une révolution semblait toujours attachée à la remontrance, même la plus empreinte de respect. » La monarchie,

récemment restaurée et encore contestée, n'était pas assez solide, pour qu'on pût sans péril y tendre à ce point tous les ressorts de la machine parlementaire.

Les adversaires des Bourbons ne se sont pas fait illusion sur la gravité et la portée de cette Adresse. « C'était, dit M. Odilon Barrot dans ses *Mémoires*, à l'abus le plus extrême du gouvernement personnel, répondre par la plus extrême conséquence de la monarchie constitutionnelle. La conciliation était difficile. » M. Barrot insiste sur la hardiesse de cette assemblée qui « prétendait forcer le roi à renvoyer ses ministres, avant même qu'ils eussent fait aucun acte, et qui attaquait ainsi la prérogative royale dans son essence même ». Puis il ajoute : « C'était trop attendre d'un homme tel que Charles X; c'était mettre son intelligence du gouvernement représentatif à une trop forte épreuve. » Carrel, dans un article publié par le *National* en 1831, a déclaré « que jamais couronne souveraine ne reçut pareil cartel d'une Assemblée, pas même la pâle royauté de Louis XVI, dans le temps de sa triste lutte contre les constitutionnels de 89; qu'en un mot, pour se montrer si intraitables, si fiers, si impérieux à l'égard d'une dynastie à qui l'on ne contestait pas son titre de fondatrice de la Charte, il fallait n'avoir pas grand-peur des révolutions et se sentir un furieux penchant aux idées républicaines ».

La discussion fut courte, contenue, un peu terne

et triste. La gravité de la situation pesait sur tous les esprits. Les défenseurs de la commission, Benjamin Constant et M. Dupin, en maintenant le texte intégral du projet, semblèrent principalement préoccupés de lui enlever tout caractère agressif contre la dynastie. « L'Adresse, disait M. Dupin, exprime au plus haut degré la vénération pour cette race antique des Bourbons; elle présente la *légitimité*, non-seulement comme une vérité légale, mais comme une nécessité sociale, qui est aujourd'hui, dans tous les bons esprits, le résultat de l'expérience et de la conviction. » Si, par le malheur des situations, ces libéraux du Parlement tendaient au même résultat que les écrivains du *National*, on voit que leurs sentiments, ou tout au moins leur langage, étaient bien différents.

Mais dans cette crise que les partis contraires travaillaient à l'envi à précipiter, ce qui nous intéresse le plus, ce que nous recherchons avec une sorte de pieuse sollicitude, ce sont les tentatives de transaction, les efforts de conciliation. Peu importe qu'au milieu des passions surexcitées, l'échec en fût à peu près certain ou qu'ils aient passé presque inaperçus; on ne doit pas moins les noter avec reconnaissance et l'on ne peut s'empêcher de dire, avec un soupir de regret : Là eût été le salut ! Le second jour du débat, un député du centre droit proposa un amendement rédigé par quelques amis de M. de Martignac et, dit-on, sous l'inspiration de ce dernier. Il s'agissait de

remplacer le passage de l'Adresse sur le refus de concours, par le paragraphe suivant :

Cependant notre honneur, notre conscience, et la fidélité que nous avons jurée et que nous vous garderons toujours, nous obligent à faire connaître à Votre Majesté qu'au milieu des sentiments unanimes de respect et d'affection dont votre peuple vous entoure, de vives inquiétudes se sont manifestées, à la suite des changements survenus depuis la dernière session. C'est à la haute sagesse de Votre Majesté qu'il appartient de les apprécier, et d'y appliquer le remède qu'elle croira convenable... Les prérogatives de la couronne placent dans ses augustes mains les moyens d'assurer cette harmonie constitutionnelle, aussi nécessaire à la force du trône qu'au bonheur de la France.

Cette rédaction tendait aussi nettement que l'autre au renversement du ministère; mais elle ménageait davantage la susceptibilité royale, et surtout ne tranchait pas d'une façon aussi dogmatique les controverses sur les prérogatives de la couronne et du Parlement. Le duc de Broglie, qui, comme tous ses amis, était alors opposé à cet amendement, a reconnu plus tard que c'eût été « un acte heureux et habile » de l'adopter. « Le roi, a-t-il dit, n'eût pas été mis au pied du mur »; il y aurait eu place « à des rapprochements, à des transactions, à des compromis »; le gouvernement et les libéraux eussent eu le temps et l'occasion de « revenir sur leurs sottises réciproques », et « nul doute que cela n'eût

mieux valu qu'une révolution¹ ». Mais, hélas ! ces vérités si loyalement reconnues après la catastrophe, qui pouvait les voir dans la fumée de la bataille ? Fait significatif qui indique bien l'état des esprits de part et d'autre, deux orateurs, nouveaux venus à la Chambre et rivaux d'éloquence, le plus conservateur des libéraux et le plus libéral des royalistes, M. Guizot et M. Berryer, firent leurs débuts à la tribune pour repousser, le premier au nom du centre gauche, le second au nom de la droite, la médiation des amis de M. de Martignac². L'amendement fut d'ailleurs faiblement défendu par ses auteurs qui l'avaient présenté par acquit de conscience et sans espoir de succès. Au vote, rejeté à la fois par les deux partis, il réunit à peine les suffrages d'une trentaine de modérés, et le projet de la commission fut adopté par deux cent vingt et une voix contre cent quatre-vingt-une. « L'Adresse, dit M. Guizot, fut votée comme elle avait été préparée, avec une tristesse inquiète. »

Le surlendemain, 18 mars, M. Royer-Collard, à la tête de la députation de la Chambre, donnait lecture de l'Adresse devant le roi ; sa voix et ses traits

¹ M. Villemain, dans son étude sur M. de Chateaubriand, exprime un regret analogue.

² M. Guizot, développant cette idée fautive qui avait inspiré la conduite de M. Royer-Collard et de ses amis, disait, pour repousser cet amendement : « La vérité a assez de peine à pénétrer jusqu'au cabinet des rois ; ne l'y envoyons pas faible et pâle. »

trahissaient son émotion ; il semblait, par son accent respectueux, vouloir atténuer la rudesse de la remontrance. La réponse de Charles X fut digne, mais, comme on pouvait malheureusement le prévoir, elle ne laissait de chance à aucun rapprochement. Dès le lendemain, le ministre apportait une ordonnance prorogeant les Chambres : c'était le prélude d'une dissolution. Le conflit s'aggravait encore, et la royauté, de plus en plus découverte, se mettait elle-même en lutte directe avec la nation.

§ 4. — LES ÉLECTIONS ET LES ORDONNANCES.

Les événements se précipitent. Aux acclamations menaçantes de la presse royaliste, chaque jour plus exaltée, une ordonnance dissout la Chambre et convoque les électeurs. Charles X, qui veut, dit-il, « planter son drapeau » avec « audace », appelle au ministère de l'intérieur M. de Peyronnet, et, comme pour mieux se couper toute retraite en cas de défaite, il se jette lui-même au plus fort de la mêlée, par une proclamation au pays. M. de Villèle contemple avec désespoir la politique de violence et d'incapacité que les ministres d'extrême droite conseillent à la monarchie en péril. Vainement les gouvernements étrangers essayent d'avertir le roi : il ne veut rien en-

tendre¹. Quant aux sceptiques, ils disent avec M. de Sémonville, le grand référendaire de la Chambre des pairs : « Le moment est venu, où les gens avisés font passer des fonds à l'étranger². »

L'« énergie » du gouvernement, bien loin d'intimider l'opposition, l'enflamme encore davantage. Le *National* se réjouit de voir la personne du roi engagée dans la lutte, et il répond par cette attaque moins voilée encore que les précédentes :

Ne confondons pas : nous ne poussons pas la fiction jusqu'à la duperie, et nous n'entendons nullement dire que ce n'est pas le roi qui a fait tel ou tel acte. Nous disons seulement qu'en signant l'acte, le ministre s'en est fait le garant et qu'il s'en est rendu responsable. Et si l'on dit qu'alors le roi reçoit sa part de nos attaques, nous ne le nions pas. Mais à qui la faute ? A nous qui, pour concilier la liberté de discussion avec la majesté royale, protestons que ce n'est pas le roi, ou à vous qui affirmez que

¹ Sur cette conduite du gouvernement, voir *Royalistes et Républicains*, p. 327 et suiv.

² Un témoin dépeint ainsi l'état d'esprit singulier de Paris, à cette époque : « Personne ne doutait de l'imminence d'une crise ni de la victoire de l'opposition, quoiqu'on ignorât sous quelle forme et dans quelles conditions s'engagerait la lutte définitive... On évoquait, avec une vraisemblance égale, les souvenirs de Camille Desmoulin poussant le peuple sur la Bastille, et ceux de Hampden organisant la résistance de l'Angleterre contre la perception d'une taxe illégale. Le pays avait une telle confiance dans l'avenir et en lui-même, qu'à la veille d'une révolution réputée certaine, le crédit public suivait un mouvement ascensionnel... La fièvre de l'impatience s'associait à la plus singulière sécurité, chacun prévoyant une révolution, sans la souhaiter, mais aussi sans beaucoup la craindre. » (M. DE CAUXÉ, *Souvenirs de jeunesse*.)

c'est lui et non un autre ? Vous dites que notre théorie tend à dessécher les âmes, et qu'il est bon que les peuples voient la royauté partout, afin de l'aimer. Soit ; mais si les peuples aiment, il leur arrive aussi de haïr.

Les libéraux dynastiques, poussés par les nécessités d'une opposition à outrance, sont plus que jamais entraînés à faire cause commune avec les violents. Des modérés qui n'avaient pas pris part jusqu'ici aux luttes parlementaires, rapporte M. de Barante, viennent d'eux-mêmes inscrire leurs noms sur les listes de l'association *Aide-toi, le ciel t'aidera*. Tous mènent ensemble la campagne du scrutin, avec la réélection des 221 pour mot d'ordre. M. Guizot se fait appuyer, dans le collège de Lisieux, à la fois par La Fayette et Chateaubriand. « Nous sommes emportés ! » s'écrie celui-ci, en lisant la liste des candidats que le *Journal des Débats* est amené à patronner. A Paris et en province, des banquets sont offerts aux opposants ; on a de la peine à y faire accepter, par une partie des organisateurs, l'idée d'un toast porté à la monarchie constitutionnelle ; et dans celui de Paris, M. Odilon Barrot termine son discours par ces paroles menaçantes : « Désormais, il n'est au pouvoir de personne d'entraver cette loi immuable du progrès et de la liberté, et, si on l'essayait, la force répondrait. » Les clairvoyants se rendent compte du péril, mais ils se sentent impuissants. « Et quoi après ? » écrit M. Royer-Collard. Je ne le sais pas ; nous sommes

pressés entre des impossibilités contraires. J'en appelle à l'imprévu et à la Providence. »

Parmi les libéraux, il en est auxquels leurs inquiétudes inspirent des démarches plus pratiques. Vers la fin de mars, M. de Villèle reçut la visite de M. Humann, membre important du centre gauche, et de M. du Mar-Hallac, député du centre droit. Au nom d'un grand nombre de leurs collègues, dont ils se disaient prêts à apporter les signatures, ils venaient promettre leur concours à M. de Villèle, pour le cas où le roi le chargerait de former un ministère. Ils mettaient cette seule condition que ce ministère se contenterait de présenter le budget, afin de donner le temps aux esprits de se calmer et au roi de rétablir l'harmonie entre lui et la Chambre. Quand ils avaient voté l'Adresse, ajoutaient-ils, ils croyaient que le roi reculerait; ils étaient maintenant affligés et effrayés pour le pays, pour eux-mêmes qui étaient las de bouleversements. La témérité et l'incapacité de M. de Polignac les épouvantaient; il allait tenter un coup d'État; encore s'il réussissait! mais il manquera tout et jettera la France en révolution. « Nous croyons, disaient, en terminant, ces ambassadeurs, faire acte de bons Français, en vous apportant cette proposition, et nous espérons que le roi en jugera de même¹. » M. de Villèle ne pensa pas pouvoir se char-

¹ Ces faits sont rapportés avec détails dans les papiers de M. de Villèle.

ger de transmettre ces ouvertures, par crainte de paraître poursuivre une intrigue d'ambition personnelle. MM. Humann et du Mar-Hallac s'adressèrent alors à M. de Chabrol, qui consentit à en entretenir Charles X. Celui-ci n'y voulut faire aucune attention : « C'est un tour de Villèle, répondit-il; mais je l'attraperai bien : je ne lui parlerai que de son Midi. » Aveuglement inouï qui aggrave encore la responsabilité déjà si lourde de ce prince infortuné! L'histoire n'en doit pas moins mentionner, à l'honneur de ceux des libéraux qui en avaient pris l'initiative, cette tentative de conciliation.

Les élections des divers collèges eurent lieu le 23 juin et le 19 juillet. L'opposition y remporta une victoire éclatante. Sur quatre cent vingt-huit élus, on en comptait deux cent soixante-quatorze ayant voté l'Adresse ou partisans notoires de l'opinion qu'elle exprimait. Cette majorité n'était cependant pas révolutionnaire. Dans beaucoup de collèges, la victoire des adversaires du cabinet avait été saluée aux cris de « Vive le roi! » M. Guizot a affirmé après coup « qu'il n'y avait pas cinquante députés qui désiraient la chute de la maison régnante¹ ». Sans doute, le même homme politique constatait, dans une lettre écrite alors à un de ses amis, « qu'il y avait beaucoup d'éléments d'agitation, même de crise »; mais, ajoutait-il, « dès qu'on croit voir l'explosion

¹ Cinquante! n'est-ce pas encore beaucoup? Il n'y en avait pas autant dans la Chambre des députés, à la veille du 24 février 1848.

prochaine, ou seulement possible, tous se replient; tous la redoutent. Au fond, c'est à l'ordre et à la paix que chacun demande aujourd'hui sa fortune; on n'a confiance que dans les moyens réguliers. » La vue du péril imminent rendait les libéraux plus prudents. Plusieurs, et de ceux qui avaient pris une part active à l'Adresse, manifestaient l'intention d'user désormais des ménagements qu'ils avaient repoussés dans la session précédente. Un des amis de M. Guizot lui écrivait de Paris : « Vous aurez à vous défendre de ceux qui voudraient purement et simplement reproduire la dernière Adresse et s'y tenir comme au dernier mot du pays. La victoire électorale nous étant acquise, et l'alternative de la dissolution ne pouvant plus être présentée au roi, il y aura évidemment une nouvelle conduite à tenir. D'ailleurs quel intérêt avons-nous à faire que le roi se butte ? La France ne peut que gagner à des années de gouvernement régulier. Gardons-nous de précipiter les événements. » Dans une réunion tenue chez le duc de Broglie, les chefs parlementaires décidèrent qu'ils ne procéderaient plus par refus préalable de concours; ils laisseraient le ministère présenter ses lois, se réservant de les modifier ou de les rejeter, et seulement, si ces moyens ne suffisaient pas, ils repousseraient le budget à la fin de la session. Des hommes qui avaient autrefois conspiré venaient, après le scrutin, trouver les députés élus, en leur demandant d'accepter, provisoirement au

moins, tout nouveau ministère que le roi nommerait, afin d'éviter une révolution¹. Aussi le bruit ayant couru un moment que le roi se séparait de M. de Polignac et formait un cabinet avec M. Pasquier ou M. de Villèle, tout le monde était disposé à se montrer satisfait.

Une conspiration, une émeute, nul n'y songeait, sauf peut-être quelques jeunes cerveaux brûlés des anciennes Ventes, ou quelques personnages sans autorité². D'ailleurs les moyens d'action leur faisaient défaut. Les sociétés secrètes, sans avoir complètement disparu, étaient désorganisées et n'avaient plus de direction centrale. Si l'association *Aide-toi, le ciel t'aidera* était passée aux mains du parti avancé, elle manquait d'argent et n'était pas constituée pour un coup de force. Aussi ceux-là mêmes qui désiraient le plus le renversement de la dynastie ne croyaient pas aux moyens violents et en détournaient leurs amis : « Vous avez foi dans une insurrection de place publique ? disait, le 22 juillet, M. Odilon Barrot aux plus ardents de la société *Aide-toi*; eh ! mon Dieu ! si un coup d'État venait à éclater, vaincus, vous se-

¹ Ce fait est affirmé par M. Duvergier de Hauranne, qui avait été fort mêlé au mouvement électoral.

² M. Louis Blanc indique comme pensant seuls alors à une émeute, « MM. Barthe et Mérilhou par habitude de conspiration, M. de Laborde par chaleur d'âme et légèreté d'esprit, M. Mauguin pour déployer son activité, M. de Schonen par exaltation de tête, MM. Audley de Puyraveau et Labbey de Pompières par principes ».

riez trainés à l'échafaud, et le peuple vous regarderait passer. » Carrel n'était pas moins persuadé que l'armée aurait aisément raison de toute émeute; il ne supposait pas du reste que le peuple voulût se battre pour une telle cause. Quiconque eût pensé autrement, a-t-il écrit plus tard, « eût été pris pour un fou¹ ». Aussi les chefs du parti libéral, réunis chez le duc de Broglie pour délibérer sur l'éventualité désormais certaine d'un coup d'État, ne prévoyaient pas d'autre moyen de résistance que le refus individuel de l'impôt. « Si cela devenait insuffisant et qu'on eût recours à la force, demanda l'un des assistants, que faudrait-il faire? » La question excita quelques murmures, et l'on se sépara sans vouloir l'examiner.

Mais la folie du gouvernement allait provoquer cette lutte armée, à laquelle aucun homme sérieux

¹ L'opposition, même la plus avancée, n'avait rien alors de démocratique, et l'un des reproches adressés par Carrel au gouvernement d'extrême droite était de chercher « dans la nation une autre nation que celle qui lit les journaux, qui s'anime aux débats des Chambres, qui dispose des capitaux, commande l'industrie et possède le sol; de descendre dans ces couches inférieures de la population, où l'on ne rencontre plus d'opinions, où se trouve à peine quelque discernement politique, et où fourmillent par milliers des êtres bons, droits, simples, mais faciles à tromper et à exaspérer, qui vivent au jour le jour, et, luttant à toutes les heures de leur vie contre le besoin, n'ont ni le temps, ni le repos du corps et d'esprit nécessaires pour pouvoir songer quelquefois à la manière dont se gouvernent les affaires du pays ». « Et en effet, ajoutait Carrel, c'est dans les bras de la populace qu'il faut se jeter, quand on ne veut plus de lois. » Que diront de ces déclarations les modernes flatteurs du suffrage universel?

ne songeait, et son imprévoyante incapacité allait rendre possible ce succès de l'insurrection auquel les plus ennemis ne croyaient pas. Dès le lendemain des élections, Charles X, persuadé qu'il était en présence d'une rébellion, convaincu du droit qu'il puisait dans l'héritage de ses pères et qui lui paraissait réservé par l'article 14 de la Charte, s'était résolu à accomplir enfin le coup d'État auquel il rêvait depuis longtemps. Le dimanche 25 juillet, le conseil fut réuni à Saint-Cloud pour arrêter la dernière forme des trop célèbres ordonnances. L'histoire raconte qu'au moment de signer, le roi s'arrêta, et, mettant sa tête dans ses mains, garda quelque temps le silence. « Plus j'y réfléchis, dit-il enfin, plus je reste convaincu que je suis dans mon droit, et que c'est le seul moyen de salut. » Puis il reprit la plume et traça son nom. Après lui, les ministres signèrent, sans rien dire. Le lendemain l'émeute commençait, et quelques heures suffisaient pour qu'elle devint une révolution.

§ 5. — LA RÉVOLUTION.

Convient-il de faire le récit de ces jours d'émeute, drame bien connu, hélas! pour s'être plusieurs fois reproduit sous nos yeux : la population qui regarde,

étonnée et curieuse, les premières barricades, qui écoute, inquiète, les premiers coups de feu et le tocsin ébranlé par les mains populaires; les rues, qui se vident de leurs passants ordinaires, et se remplissent de figures inconnues et sinistres; la ville devenue muette, sauf quand retentit par intervalles le fracas de la mousqueterie et de la canonnade; quelques chefs parlementaires qui se glissent dans l'ombre, pâles et tristes, ahuris et impuissants; les troupes harassées, sans vivres, sans commandement, mornes et indécises, environnées d'un ennemi insaisissable, souvent invisible, qui se reforme derrière elles à mesure qu'elles avancent; un gouvernement tantôt confiant jusqu'à l'illusion, tantôt éperdu, n'ayant rien prévu, rien préparé, bien qu'il ait paru vouloir provoquer le conflit suprême, ne sachant que faire, ne donnant aucun ordre, obstiné quand la transaction serait encore possible, lâchant tout quand il est trop tard; un roi aveuglé par une sorte de confiance mystique, parlant pour la chasse au moment où commence l'émeute, jouant aux échecs, avec toutes les observances de l'étiquette, pendant que le bruit du canon fait vibrer les fenêtres du palais, refusant d'écouter aucun conseil ou même d'entendre aucune nouvelle, et ne sachant sauver, dans cet universel écroulement, que sa dignité, le seul bien qu'il conserve de cet héritage de plusieurs siècles de royauté!

On n'est plus d'ailleurs en face de ce jeu des par-

tis réguliers qui était l'objet de notre étude. Au contraire, ce qui ressort tout d'abord est la rapidité avec laquelle ces partis sont débordés, annihilés, dès que commence la lutte armée. Dans un pays où règnent malheureusement les habitudes et les passions révolutionnaires, la résistance légale au pouvoir dégénère aussitôt en insurrection. Et dans l'insurrection, qui commande, qui dirige? Sont-ce les hommes politiques, les chefs parlementaires qu'on a vus pendant quinze années à la tête de l'opposition? Non, ils ne voulaient pas du recours à la force. Quand ils commencent à entrevoir l'émeute et la révolution, les plus importants d'entre eux, MM. Dupin, Guizot, Sébastiani, M. Casimir Périer surtout, reculent effrayés¹; ils voudraient qu'on restât dans la stricte lé-

¹ Dans une réunion, quelqu'un proposant d'adhérer au drapeau tricolore arboré par le peuple, le général Sébastiani s'écriait avec violence « ne pouvoir prendre la moindre part à de semblables discussions », et ajoutait que « le seul drapeau national était toujours pour lui le drapeau blanc ». Casimir Périer déclarait dans la matinée du 28 : « Ce qui convient le mieux à la France, ce sont les Bourbons sans les ultras. » Il disait à ceux qui étaient disposés à se rapprocher de l'émeute : « Vous vous perdez en sortant de la légalité; vous nous faites perdre une position superbe. » Aussi les écrivains révolutionnaires ne tarissent-ils pas en reproches sur l'attitude de ces députés : « Casimir Périer, dit M. Louis Blanc, aurait certainement étouffé la révolution à son berceau, s'il n'avait eu besoin pour cela que de l'appui de ses collègues. » M. Bérard, fort engagé dans le mouvement, écrit de son côté, dans ses *Souvenirs* : « J'ignore quel était le fond de la pensée de Casimir Périer et de Sébastiani; mais ce que je sais bien, c'est que tous leurs efforts ont été employés à entraver le mouvement révolutionnaire, et qu'ils l'eussent tout à fait arrêté, si cela avait été en leur pouvoir. »

galité et qu'on se bornât à adresser au roi une supplique respectueuse pour le conjurer de changer ses ministres. Les hommes de presse, plus vifs, plus disposés par situation à se risquer, et qui ont donné, par leur fameuse protestation, le signal du refus d'obéissance, MM. Thiers, Carrel, de Rémusat, n'entendent pas qu'on sorte de la résistance constitutionnelle. L'émeute leur paraît une folie dangereuse, et ils essayent de s'y opposer¹.

Ceux qui prennent l'initiative de l'appel aux armes, et qui engagent le pays dans une révolution, contre la volonté de tous ses chefs politiques, sont quelques membres obscurs des sociétés secrètes, des jeunes gens à la tête chaude, des élèves de l'École polytechnique flattés de la popularité de leur uni-

¹ « Non, s'écriait M. de Rémusat, ce n'est pas une révolution que nous avons prétendu faire. Il s'agissait uniquement d'une résistance légale! » — Carrel disait en 1831 à M. Véron : « Non-seulement je ne me suis pas battu en juillet, mais j'ai tout fait pour empêcher les autres de se battre. Je n'ai pas le droit de me dire un des auteurs de la révolution de juillet. » Il écrivait aussi dans *le National*, en parlant des trois journées : « Nous y étions, nous l'avons vu, nous tous qui en parlons, qui en discutons aujourd'hui; mais soyons de bonne foi, nous n'y avons rien compris. » On avait rencontré en effet Carrel, pendant l'insurrection, « errant dans les rues, une baguette à la main, l'air pensif et distrait au milieu des balles, l'esprit assiégé des plus tristes prévisions, épiait, d'un œil inquiet, les péripéties du combat ». Quant à M. Thiers, il n'avait pas mieux « compris » que Carrel; sa surprise, son déplaisir et son effroi avaient même été tels, en voyant la résistance légale dont il avait formé le plan et donné le signal, devenir aussitôt une insurrection populaire, qu'il avait jugé nécessaire de se cacher dans quelque campagne des environs. Il ne devait se remontrer que deux jours après, une fois la victoire bien dessinée du côté de la révolution.

forme, des journalistes de second ordre, des ouvriers sans travail¹. Parmi eux, pas un homme ayant autorité par son nom, sa situation, son talent. En style démocratique, cela s'appelle « le peuple »! Quels sont, par exemple, les émeutiers qui ont eu tout à coup l'idée, sans que personne la leur ait suggérée, de faire flotter les trois couleurs au sommet de Notre-Dame, et ont ainsi donné à l'insurrection, jusqu'alors incertaine et sans programme, ce qui fait le mieux marcher une foule et combattre une armée — un drapeau? Ils sont si obscurs, si ignorés, que l'histoire n'a recueilli aucun de leurs noms. Les hommes politiques n'ont connu cet acte, peut-être le plus décisif de ces journées, et qui était comme le signe matériel d'une séparation irrévocable avec la vieille dynastie, qu'en voyant les passants lever la tête et se montrer du doigt les tours de l'église métropolitaine. La Fayette lui-même, grand maître de toutes les cérémonies révolutionnaires, et qui va tout à l'heure être à l'Hôtel de ville, sinon le chef, du moins le représentant de l'insurrection victorieuse, n'a fait que suivre le mouvement à l'origine duquel il était absolument étranger. Rentré à Paris quand la lutte était déjà engagée, il avait hésité à donner son nom, tant le résultat était encore incertain. Incident cu-

¹ Peut-être aussi, dans ces passions anonymes, faut-il faire une part, sinon aux ambitions, du moins aux rancunes bonapartistes. (Voir sur ce point M. CAUCHOIS-LEMAIRE, *Histoire de la révolution de 1830.*)

rieux qui montre bien la situation faite, dans cette aventure, aux personnages en vue : le général populaire avait pu, en arrivant dans la ville, lire son nom sur des placards qu'avaient fait afficher, sans le consulter, des faussaires subalternes; on y annonçait un gouvernement provisoire, composé de La Fayette, du général Gérard et du duc de Choiseul.

Pendant ce temps, les chefs parlementaires erraient de réunion en réunion, délibérant sur les sommations de cette émeute anonyme, n'osant lui résister de front, mais tâchant de ralentir sa marche et bornant leur rôle à enregistrer avec tremblement des victoires gagnées sans eux, malgré eux, et qu'à leur physionomie on pouvait croire gagnées sur eux¹. On avait déjà vu la direction de l'opposition libérale passer peu à peu des modérés aux violents, du parlement à la presse. Il restait donc à la regarder descendre dans la rue!

Après tout, n'est-ce pas la conséquence ordinaire d'une révolution? Et s'il ne fallait considérer que cette phase du drame, les libéraux ne seraient-ils pas admis à se dire, en cette circonstance, aussi victimes que coupables, puisque c'était la royauté qui avait follement provoqué la lutte armée? Peut-on néanmoins les absoudre? Par une suite de fausses démarches, parfois d'actions mauvaises que nous

¹ C'est en entrant dans une de ces réunions qu'à la vue de la pâleur de ses collègues, M. Villemain laissa échapper ces mots : « Je ne m'attendais pas à voir tant de poltrons réunis. »

avons dû relever au cours de cette longue opposition de quinze ans, n'avaient-ils pas contribué à acculer le pays et la couronne dans la situation vraiment désespérée des derniers mois et des derniers jours? N'avaient-ils pas poussé et enfermé la royauté dans une impasse dont un prince aveuglé n'a cru pouvoir sortir que par le coup d'État? Et si, embrassant d'un regard toutes ces fautes, il fallait noter d'une marque plus sévère celles qui ont été, entre toutes, funestes et inexcusables, celles qui ont eu la plus grande part dans le désastre final, nous indiquerions l'échec fait, en 1819 et 1829, aux tentatives de conciliation entreprises par M. de Serre et par M. de Martignac.

D'ailleurs, dans les événements mêmes de la révolution, tout en tenant compte des circonstances qui atténuent la responsabilité des libéraux, ceux-ci n'ont-ils aucun reproche à se faire, ou du moins aucun regret à éprouver? Si difficile qu'il soit, en de pareils moments, de remplir, et même de connaître son devoir, n'est-il pas évident qu'il fallait alors se prêter à toutes les transactions pouvant épargner au pays la périlleuse extrémité des solutions illégales et des expédients bâtards? Ces libéraux ont-ils conscience de n'avoir laissé échapper, par leur faute, aucune occasion? C'est rester fidèle à l'esprit de cette étude, d'examiner jusqu'à la dernière minute si quelque chance de conciliation ne s'offrait pas aux partis : aussi bien est-ce la seule recherche qui nous attire, dans

l'histoire trouble et violente de ces jours d'émeute.

Il faut tout d'abord le reconnaître : au début, non-seulement les chefs de l'opposition eussent accepté, mais ils proposaient eux-mêmes un rapprochement, au prix d'un changement de ministère; le gouvernement refusa tout. C'est seulement dans l'après-midi du 29, quand l'insurrection, commencée depuis trois jours, était victorieuse, quand déjà on se trouvait en face de bien des faits accomplis, que le roi consentit enfin, et encore de fort mauvaise grâce, à essayer une transaction; il rapporta les ordonnances et chargea le duc de Mortemart de former un nouveau cabinet, en l'autorisant à offrir des portefeuilles à M. Casimir Périer et au général Gérard. Les chefs parlementaires qui eurent connaissance de ces actes dans la soirée, chez M. Laffitte, s'en montrèrent d'abord satisfaits. « La généralité des députés, rapporte M. de Vaublanc, n'hésitèrent pas à trouver les concessions suffisantes; quelques-uns même déclaraient qu'elles dépassaient toute attente. » — « Mais ces propositions sont superbes, s'écriait à plusieurs reprises le général Sébastiani; il faut accepter cela! » Tout ce que put faire M. Laffitte, qui songeait dès lors, par vanité plus que par passion, à mettre lui-même la couronne sur la tête d'un nouveau Guillaume III, fut de gagner du temps par des objections de procédure, et, appuyé par Béranger, il obtint qu'on ajournât de quelques heures la résolution définitive. Toutefois, l'acceptation lui semblait

si probable, qu'il disait à M. de Laborde : « Les choses sont arrangées; le duc de Mortemart est président du conseil, Gérard et Périer sont ministres. » Puis, voyant la surprise de son interlocuteur : « J'aurais désiré autre chose, ajoutait-il; que voulez-vous! tout paraît décidé. »

Ce n'était pas l'affaire de M. Thiers, sorti depuis quelques heures de la retraite où il s'était caché après la signature de la protestation des journalistes. Il passe la nuit à rédiger et à faire afficher à profusion de vives, courtes et habiles proclamations sans signature. « Charles X, y est-il dit, ayant fait couler le sang du peuple, ne peut plus rentrer dans Paris »; et de là, on part pour poser ouvertement la candidature au trône du duc d'Orléans qui n'avait même pas été consulté. Par cette manœuvre hardie, le nom de ce prince que, le 29 au soir, presque personne ne prononçait, est, le 30 au matin, dans toutes les bouches. L'initiative d'un jeune journaliste mettait une fois de plus les meneurs parlementaires en présence d'un fait accompli. Et alors ces mêmes députés, qui semblaient avoir pour rôle de faire le contraire de ce qu'ils voulaient, faiblissent; ils n'osent plus accepter les propositions du roi que, la veille, ils trouvaient « superbes »; ils ajournent, traînent en longueur et finissent par décliner les ouvertures de M. de Mortemart. Bientôt même on les voit occupés à seconder M. Laffitte et M. Thiers; la journée du 30 est employée par eux à brusquer et à engager irrévocable-

ment les choses du côté du duc d'Orléans¹. Constans du reste, pour la juste répartition des responsabilités, que le duc de Mortemart, malade, sans foi dans sa mission, faiblement soutenu par Charles X, n'a pas mis dans ses démarches la promptitude et la décision qui seules forcent le succès et arrêtent la débandade, en temps de révolution. Quoi qu'il en soit, en vingt-quatre heures, malgré les intentions premières des chefs du parti libéral, cette chance de conciliation s'était piteusement évanouie.

Il devait s'en présenter une autre, plus tardive encore, cependant plus importante, plus solennelle, dont l'échec sera le dernier et irréparable malheur de ces jours d'émeute. Le 2 août, Charles X, retiré à Rambouillet, abdiquait en faveur de son petit-fils, le duc de Bordeaux, et désignait le duc d'Orléans comme lieutenant général du royaume. C'est le sort ordinaire de ces sacrifices suprêmes, d'être consentis quand l'insurrection, dans l'élan de sa victoire, dans l'effervescence de ses passions, est peu disposée à s'arrêter. Toutefois, que pouvaient désirer au delà les opposants les plus exigeants? Ils obtenaient ainsi tout ce qu'ils espéraient de la révolution, avec cette révolution en moins, et la légalité en plus. Cette transaction satisfaisait, dépassait même les vœux secrets de presque tous les

¹ Le *Globe*, dès la première heure, poussa au changement de dynastie. Il proclamait « la vacance du trône » et déclarait « toute transaction impraticable ».

libéraux. Ceux qui arrivaient de province ou qui, pour toute autre cause, étaient demeurés étrangers aux réunions de l'hôtel Laffitte, n'admettaient pas qu'on pût hésiter à accepter et à soutenir le duc de Bordeaux. Le général de Ségur, malgré ses préventions contre les Bourbons, allait trouver Casimir Périer pour lui recommander cette combinaison. M. de Sainte-Aulaire, ancien député du centre gauche, et son gendre, M. Decazes, absents au début de la crise, revenaient à Paris avec le sentiment qu'il fallait éviter avant tout « cette extrémité d'une nouvelle dynastie », et ils faisaient des démarches dans ce sens auprès de leurs amis¹. Cependant, parmi les hommes politiques qui avaient pris la direction des événements, aucun n'essaya de faire valoir les droits du petit-fils de Charles X. L'abdication ne parut avoir d'autre résultat que de les pousser à précipiter d'autant plus la proclamation et l'installation du nouveau gouvernement.

A ceux qui insistaient en faveur du duc de Bordeaux on répondait alors qu'il était trop tard. « Cela n'est plus possible, s'écriait avec colère Casimir Périer, pressé par le général de Ségur. Je me suis vainement épuisé pour la conservation de ce principe dont je reconnais toute l'importance; mais aujourd'hui, nous en sommes si loin, qu'il suffirait de répéter cette proposition pour nous faire mas-

¹ *Mémoires du général de Ségur, et Notice sur M. de Sainte-Aulaire*, par M. DE BARANTE.

sacrer. » Et Chateaubriand lui-même disait à M. de Sainte-Aulaire et à M. Decazes : « D'où venez-vous donc? Promenez-vous dans les rues de Paris, et vous verrez si j'ai tort de ne conserver aucun espoir. » C'était, ajoute M. de Barante, « la réponse qu'on faisait à tous les arrivants ¹ ». Ceux des acteurs qui ont eu plus tard à écrire sur le drame auquel ils avaient pris part ont essayé de se justifier devant l'histoire, comme ils l'avaient fait devant leurs contemporains, par l'impossibilité de faire agréer le petit-fils de Charles X à la population soulevée, et par la nécessité de hâter l'avènement du duc d'Orléans, pour fermer la porte à la république. La légitime autorité dont jouissaient plusieurs d'entre eux, les services qu'ils ont rendus depuis lors aux intérêts conservateurs, ont donné une valeur singulière à leur témoignage, bien qu'il fût apporté dans leur propre cause, et une grande partie du public l'a accepté sans discuter. Cependant, à y regarder d'un peu près, ne trouve-t-on point parfois derrière ces affirmations comme l'hésitation d'une conscience qui n'est pas pleinement assurée de ne s'être pas trompée? M. Guizot, par exemple, tout en alléguant la « nécessité », n'en vient-il pas à se demander si lui et ses amis n'ont pas été « bien prompts à croire à

¹ Comment ne pas noter en passant que cette impossibilité, réelle ou prétendue, était en tout cas une impossibilité toute parisienne qu'on opposait à ceux qui apportaient le sentiment contraire du reste de la France? Encore une conséquence de Paris capitale!

cette nécessité »? N'est-ce pas nous autoriser et, en quelque sorte, nous inviter à contrôler ces témoignages, non pour le triste plaisir de constater des fautes, peu surprenantes en un pareil moment, mais pour chercher s'il n'est pas là, pour nous-mêmes, un enseignement profitable?

Sans doute, il est plus aisé de disposer aujourd'hui des événements, qu'il ne l'était alors, dans la mobilité rapide, dans la violence confuse de l'émeute. On n'a pas grand'peine à regagner après coup, dans le cabinet, les batailles perdues. Toutefois, n'est-il pas des réflexions qui se présentent à l'esprit? On allègue « l'impossibilité ». Pourquoi n'avoir pas même essayé? D'où serait venue cette impossibilité? Il n'y avait pas alors, contre la branche aînée, de ces préjugés profonds qu'on hésite à brusquer, par crainte de tout briser. Le duc de Bordeaux était un enfant trop jeune pour être personnellement impopulaire. Son âge permettait d'opérer, sous son nom et avec la régence du duc d'Orléans, des changements qu'un prince majeur et ayant la responsabilité de ses décisions se fût peut-être cru obligé de repousser par point d'honneur. La transaction sur le drapeau même eût été facile. Il n'était pas question du reste de restaurer un régime depuis longtemps détruit, œuvre toujours difficile et périlleuse, pour laquelle il faut l'appui d'un grand mouvement d'opinion : il s'agissait seulement de ne pas détruire ce qui existait légalement.

Les républicains, dit-on, n'eussent pas voulu du petit-fils de Charles X. Ils ne voulaient pas non plus de son cousin, et cependant on le leur a fait subir. Est-il vrai d'ailleurs qu'on fut en face d'une république prochaine, imminente, et que, pour lui barrer le chemin, il fallut saisir le premier expédient possible, sans avoir le loisir de chercher le mieux? Nous serions plus disposé à croire que les démagogues n'étaient pas organisés et qu'ils n'auraient pu empêcher ce que les chefs libéraux eussent résolument voulu. Si M. Laffitte, M. Thiers ou autres habiles faisaient grand bruit des menaces de l'Hôtel de ville, c'est qu'ils y voyaient un moyen de peser sur les indécis, et de fournir une excuse aux scrupuleux. M. Duvergier de Hauranne, ayant, à cette époque, rencontré Godefroy Cavaignac, le félicitait de ce que lui et ses amis avaient sacrifié leur idéal républicain à l'intérêt de la France. « *Vous avez tort de nous remercier, lui répondit celui-ci, nous n'avons cédé que parce que nous n'étions pas en force. Il était trop difficile de faire comprendre au peuple qui avait combattu au cri de « Vive la Charte! » que son premier acte, après la victoire, devait être de s'armer pour la détruire. Plus tard, ce sera différent.* » C'est en effet « plus tard » que la menace deviendra redoutable, et la nouvelle monarchie ne tardera pas à l'éprouver. Quelle était donc la meilleure manière de se préparer à combattre ce parti révolutionnaire, véritable péril de l'avenir, et d'un avenir si proche? Était-ce de

lui fournir une sorte de point de départ logique, de lui donner l'élan, en faisant, dans sa compagnie et avec son concours, une révolution partielle? Était-ce de descendre à mi-côte, avec l'espoir de se fixer sur cette pente rapide, glissante, où les libéraux ne sauraient trouver un arrêt, une assiette solide, pour résister à ceux qui voudraient les entraîner plus bas? Ne valait-il pas mieux, au contraire, refuser dès le début de quitter le terre-plein de la légalité constitutionnelle, où seulement on avait pour soi la force d'un principe intact et l'union de tous les royalistes? Peut-être quelque énergie eût-elle été nécessaire pour cette première résistance. En eût-il fallu plus que M. Casimir Périer n'en dépensera tout à l'heure pour réprimer les conséquences naturelles de la révolution et tâcher de faire disparaître les causes de faiblesse que la nouvelle monarchie devait à son origine? D'ailleurs, que d'autres difficultés on s'épargnait, ne serait-ce que ces difficultés extérieures qui ont pesé si lourdement sur le gouvernement de juillet, et que celui-ci n'a pu surmonter qu'au prix d'une sagesse prolongée et parfois pénible! Enfin à ceux qui répètent qu'on n'eût pas réussi avec le duc de Bordeaux, ne peut-on pas répondre : Avez-vous donc réussi avec ce que vous avez mis à la place?

La vérité est qu'en 1830, les libéraux ne comprenaient pas autant qu'ils ont pu le faire plus tard, à la lumière des événements, combien il importait à la liberté, à la stabilité, à la paix sociale, de respecter

l'hérédité monarchique. Ceux-là mêmes qui avaient le désir de ne pas rompre avec cette famille que Benjamin Constant proclamait, en 1814, « la famille incontestée » ne l'avaient pas assez vif, assez profond, assez résolu. Ils ne se défendaient pas avec assez d'obstination contre les tentations de colère qu'éveillaient chez eux les provocations du gouvernement. Et alors, sans prendre directement eux-mêmes l'initiative, ils se résignaient trop facilement à croire qu'on ne pouvait résister aux meneurs peu nombreux et hardis qui poursuivaient le changement de dynastie. N'étaient-ils pas aussi plus ou moins trompés par ce mirage de 1688 qu'on avait, depuis quelque temps, mis constamment sous leurs yeux ? « Nous avions, dit M. Guizot, l'esprit plein de la révolution de 1688, de son succès, du beau et libre gouvernement qu'elle a fondé. » Depuis lors, la lumière s'est faite, et le même M. Guizot a été le premier à reconnaître que l'avènement du duc de Bordeaux eût été la solution, non-seulement « constitutionnelle », mais la plus « politique », et que c'eût été un grand « bien pour la France, » de ne pas se laisser entraîner au delà¹.

¹ Quelques-uns ne se sont pas contentés d'exprimer un regret, ils ont confessé un repentir. Tel est, par exemple, M. Dunoyer, l'ancien rédacteur du *Censeur*, dont nous avons déjà cité plusieurs fois les aveux. Dans son livre sur le *Second Empire et une nouvelle Restauration*, il s'exprime ainsi : « Lorsqu'elle a brisé l'ancienne royauté que de graves raisons pouvaient bien lui prescrire de modifier, de limiter, de contenir, mais que, très-assurément, il n'y avait pas lieu de détruire, et qui n'a été détruite que sous l'empire de passions

Pour regretter la scission de 1830, il n'est pas nécessaire de faire appel à cette piété royaliste, à cette fidélité par honneur, à ce dévouement par tendresse, qui faisaient battre le cœur et armaient le bras d'un cavalier d'Angleterre et d'un Vendéen de 93. Sans doute, nul ne saurait méconnaître la beauté morale, la poésie touchante et même l'utilité pratique de ces attachements chevaleresques. A d'autres époques de notre histoire ou dans d'autres nations, ils ont pu être d'un puissant secours aux sociétés troublées ou aux nationalités menacées. C'est un malheur quand, dans un pays, ils s'affaiblissent ou disparaissent, sous l'action des vicissitudes et des bouleversements politiques. Mais c'est un malheur qu'on ne répare pas par des phrases et des affirma-

détestables, parfaitement étrangères aux fins avouables et avouées de la révolution, notre nation a commis une faute énorme, qui ne pouvait manquer d'avoir et qui a en les suites les plus désastreuses. » L'auteur se reproche « un tort qui a été, dit-il, commun à beaucoup d'hommes de son temps » : c'est de n'avoir pas suffisamment examiné si la transmutation de pouvoir, opérée en août 1830, offrait le même caractère d'incontestable légitimité que la résistance opposée par la nation aux ordonnances de juillet. Déjà, dans un écrit antérieur publié en 1849, sur la *Révolution du 24 février*, M. Dunoyer avait dit : « Ce qui fut parfaitement irréprochable en juillet, ce fut la résistance aux ordonnances. Mais cette nécessaire et légitime résistance pouvait-elle, surtout après l'abdication du roi et du duc d'Angoulême, et après la transmission régulière du pouvoir royal au duc de Bordeaux, sous la régence du duc d'Orléans, cette résistance, dis-je, pouvait-elle, sans dépasser le but, aller jusqu'à appeler par une révolution le duc d'Orléans au trône ? Il me paraît impossible, aujourd'hui que nous jugeons ces événements de sang-froid, de ne pas répondre négativement... Rigoureusement donc, la révolution n'était pas plus nécessaire qu'elle n'était légale. »

tions. Déjà, sous la Restauration, la vigueur et la pureté natives de ces sentiments n'étaient-elles pas singulièrement entamées? On n'en voudrait pour preuve que l'attitude même de l'extrême droite, constamment opposante de 1815 à 1830, et, sous Louis XVIII, opposante contre le roi lui-même. Ce qui commençait déjà à être vrai alors, l'est plus encore aujourd'hui. Le souffle des révolutions qui a passé sur tous, même sur ceux qui les combattent, n'a guère laissé subsister, dans les âmes de notre génération, cette chevalerie d'un autre âge. Et quant aux principes absolus sur le droit supérieur et antérieur d'une famille antique, sur l'inamissibilité du pouvoir royal, ils ont, dans leur forme abstraite, peu de prise sur des esprits las de théories pour en avoir vu faire tant d'abus par tous les partis, depuis un siècle. Devenus ainsi, par le malheur des événements, plus indifférents sur les personnes, plus sceptiques à l'égard des doctrines, les hommes de notre temps se placent volontiers, dans les choses de la politique, à un point de vue plus humble, plus empirique, plus égoïste. Ce point de vue d'ailleurs suffit pour leur faire déplorer les événements de 1830. Dans la perte de l'hérédité monarchique, ils doivent regretter la disparition d'un élément de stabilité, particulièrement approprié à l'état social et politique de la France. Ils doivent gémir de voir la sécurité, la paix, la prospérité, la moralité publique du pays compromises par cette rentrée dans l'insta-

bilité révolutionnaire. Ils doivent se plaindre de voir enlever à la liberté les conditions de fait et de droit qui lui permettaient le mieux de se fonder et de se développer. Si, sous une autre étiquette et avec d'autres personnes, ils s'étaient assuré les mêmes avantages, on eût pu passer condamnation sur ce qui n'aurait été alors vraiment qu'un nouveau 1688. Mais n'en est-on pas encore à chercher, et qui oserait se vanter d'avoir trouvé? Quand on considère ce qu'est devenue la France depuis trente ans, et qu'on évoque au contraire ce qui aurait pu être sa destinée, si le duc de Bordeaux eût été reconnu roi, avec le drapeau tricolore pour ombrager son trône et le duc d'Orléans pour l'initier aux nécessités du gouvernement moderne, quand on supprime alors par la pensée tant de dates néfastes et funèbres de l'histoire intérieure et extérieure de notre patrie, 1848, 1851, 1870, comment, en dehors de toute théorie, de toute question de sentiment, se défendre d'un regret amer et poignant?

Dès le lendemain même des événements, il était, parmi les libéraux, des âmes plus droites que les autres, des esprits plus éclairés qui, sans posséder cette pleine lumière que les événements seuls devaient leur apporter, avaient l'instinct du malheur dont ils venaient d'être les victimes et un peu les instruments. Pendant que M. Thiers se réjouissait de voir la France conduite au but que le *National* lui avait assigné, M. Royer-Collard, arrivé à Paris, le

9 août, quand tout était consommé, disait, à la vue du champ de bataille : « Moi aussi, je suis dans les vainqueurs, mais la victoire est bien triste ! » N'est-ce pas le vrai mot de la situation et comme la conclusion de cette histoire ?

Quarante ans plus tard, à la suite de nos désastres, les descendants ou survivants des libéraux de 1830 ont eu à se prononcer sur le gouvernement qu'il convenait de donner à leur pays. Ont-ils tenté alors de recommencer ce qui avait été fait, de reprendre, où elle avait été interrompue, l'expérience d'une monarchie nouvelle, pour laquelle ils n'avaient plus cependant besoin, cette fois, de rien renverser, ni de faire aucune révolution ? Non, nul n'y a songé, tant il ne restait plus rien de cette illusion de 1688, déçue pour les clairvoyants dès les premiers embarras de la royauté de Juillet, rudement démentie pour tous dans les journées de février 1848. Les meilleurs et les plus éminents d'entre ces libéraux, leurs princes en tête, dominant les anciennes préventions, oubliant les vieux ressentiments, ont au contraire employé tous leurs efforts à renouer la tradition brisée en 1830. Ils ont offert la couronne à ce même fils de rois dont on avait eu le tort autrefois de ne pas défendre et de ne pas respecter les droits ; ils ont tenté de réunir, dans un pacte solennel conclu avec

le prince grandi en exil, cette liberté constitutionnelle et cette hérédité monarchique dont la séparation avait été reconnue après coup un si grand malheur. Il n'a pas tenu à eux que cette heureuse restitution ne fût faite, et que les suites de l'opposition de quinze ans ne cessassent de peser sur les destinées de la France. On sait comment leur bonne volonté et leur loyauté se sont trouvées impuissantes. Il devait apparaître, une fois encore, qu'il était plus facile aux pères de ne pas commettre une faute, qu'aux fils de la réparer !

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
AVANT-PROPOS.	v
CHAPITRE PREMIER. — L'OPPOSITION LIBÉRALE AVANT 1820.	1
§ 1. Les libéraux sous la première Restauration.	1
§ 2. Les libéraux et les Cent-Jours.	14
§ 3. Les débuts de l'opposition (1816-1817).	26
§ 4. Benjamin Constant.	33
§ 5. La Fayette.	41
§ 6. Autres figures de libéraux.	48
§ 7. Paul-Louis Courier et Béranger.	57
§ 8. Le libéralisme bonapartiste.	67
§ 9. Le centre gauche.	78
§ 10. L'opposition et M. de Serre.	84
§ 11. L'élection de Grégoire.	91
CHAPITRE II. — LES CONSPIRATIONS (1820-1824).	107
§ 1. L'opposition factieuse.	107
§ 2. Les sociétés secrètes et l'armée.	113
§ 3. L'insurrection à la tribune (1820-1821).	119
§ 4. Casimir Périer et le général Foy.	129
§ 5. Républicains et bonapartistes.	140
§ 6. La légende de Sainte-Hélène.	151
§ 7. Les suites des conspirations.	158
§ 8. Les conspirations sous M. de Villèle (1822).	169
§ 9. Une tentative de <i>Pronunciamento</i> (1823).	178
CHAPITRE III. — UNE GÉNÉRATION NOUVELLE.	191
§ 1. L'avènement des jeunes en 1824.	191
§ 2. La jeunesse de M. Thiers.	202

§ 3. Le <i>Globe</i>	217
§ 4. Les normaliens du <i>Globe</i>	231
§ 5. Les mondains du <i>Globe</i>	246
CHAPITRE IV. — L'OPPOSITION CONSTITUTIONNELLE SOUS	
M. DE VILLELÉ (1824-1827).	265
§ 1. Vive la Charte!	265
§ 2. Le roi est mort! vive le roi!	273
§ 3. Les fautes des vainqueurs.	279
§ 4. Le fantôme de l'ancien régime.	286
§ 5. Les alliés de la gauche.	293
§ 6. La réaction libérale.	301
§ 7. Symptômes révolutionnaires.	306
CHAPITRE V. — LA QUESTION « CLÉRICALE » SOUS M. DE VILLELÉ.	319
§ 1. Libéralisme et impiété.	319
§ 2. Politique religieuse de la droite.	331
§ 3. La guerre au parti prêtre.	352
§ 4. La gauche et la liberté religieuse.	363
§ 5. La gauche et le gallicanisme.	372
§ 6. La magistrature et le clergé.	376
§ 7. M. de Montlosier.	386
§ 8. Une victoire sur le parti prêtre.	392
CHAPITRE VI. — LES LIBÉRAUX ET M. DE MARTIGNAC	
(1828-1829).	399
§ 1. L'heure décisive pour le parti libéral.	399
§ 2. L'union de toutes les gauches (1828).	407
§ 3. Diverses figures de libéraux en 1828.	417
§ 4. Le péril révolutionnaire	430
§ 5. Le renversement du ministère (1829).	441
CHAPITRE VII. — LE DERNIER CONFLIT (1829-1830).	453
§ 1. Le nouveau programme de la gauche.	453
§ 2. Le <i>National</i>	465
§ 3. Le vote des 221 (mars 1830).	479
§ 4. Les élections et les ordonnances.	491
§ 5. La révolution.	499